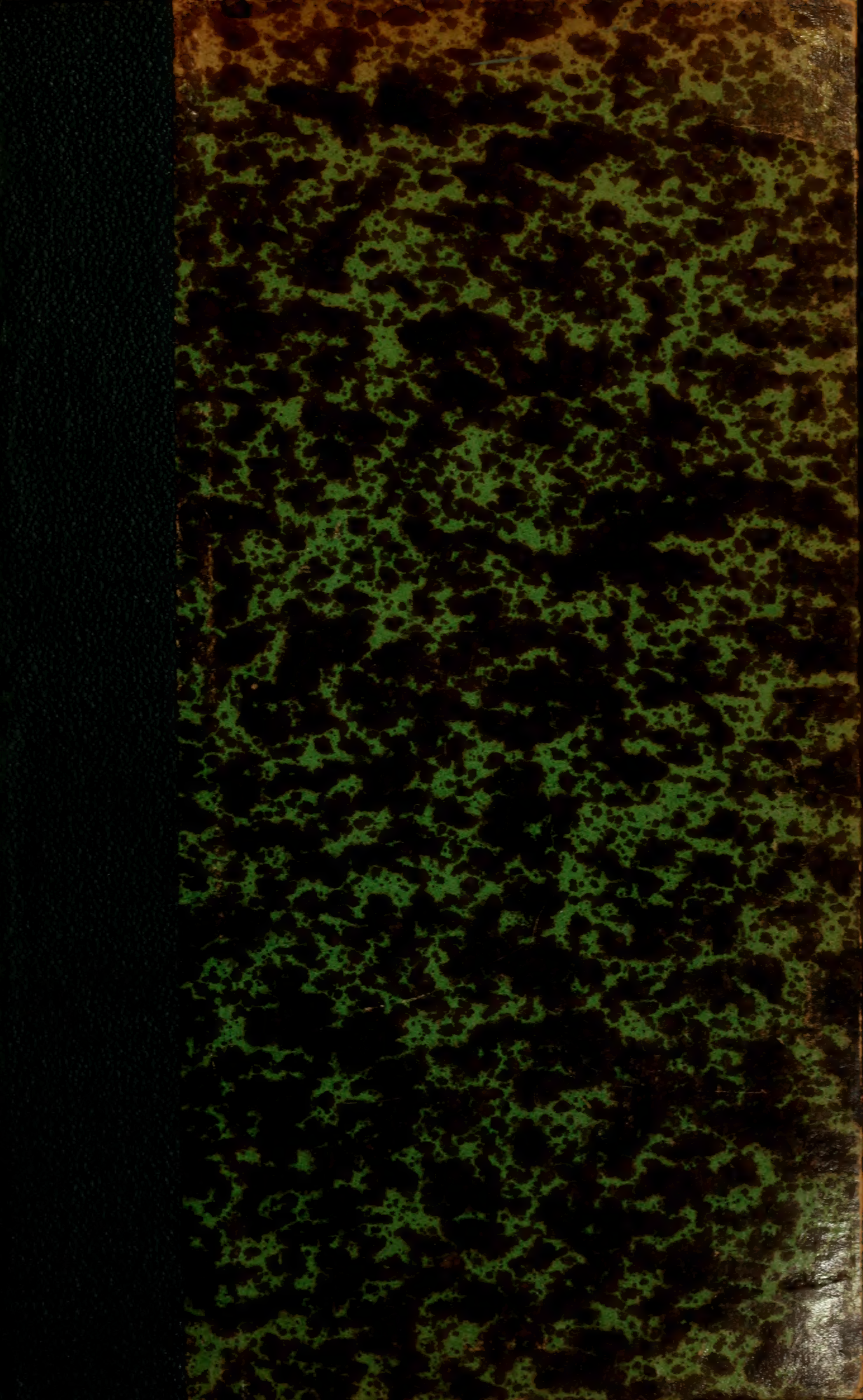


EXPOSÉ

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CURES OPÉRÉES EN FRANCE

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

DEPUIS MESMER JUSQU'A NOS JOURS.

II.

« Il se pourrait que ne se trompant point dans leurs observations, les magnétiseurs se trompassent dans les principes qu'ils en déduisent, et que voyant *très-bien*, ils raisonnassent très-mal, comme on a fait si souvent dans les sciences naturelles. Si donc on veut les juger, quel parti prendre? celui d'écarter toutes leurs théories, et de leur demander, non pas dans un simple récit, mais dans toute la force de leur réalité, *les faits qu'ils ont découverts*, et sur lesquels *ils ne cessent d'appeler les yeux*. Si vous avez les faits, *vous avez tout;* la théorie suivra toute seule : car ce n'est point à la théorie de prouver les faits, mais aux faits de prouver la théorie, et de la donner pour ainsi dire avec eux-mêmes. »

Journal de l'Empire, 4 juin 1813, article sur le magnétisme, signé N. (M. le docteur Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine.)

EXPOSÉ

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CURES OPÉRÉES EN FRANCE

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

DEPUIS MESMER JUSQU'A NOS JOURS (1774-1826),

OUVRAGE OU L'ON A RÉUNI LES ATTESTATIONS DE PLUS DE 200 MÉDECINS, TANT MAGNÉTISEURS QUE TÉMOINS, OU GUÉRIS PAR LE MAGNÉTISME.

Suivi d'un Catalogue complet des ouvrages français qui ont été publiés *pour*, *sur* ou *contre* le magnétisme.

PAR M. S.

L'UN DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME DE PARIS.

« *Un seul fait positif*, qui démontrerait évidemment l'existence d'un agent extérieur, *détruirait* tous les faits négatifs qui constatent seulement sa non action, et *balancerait* ceux qui assignent tout à l'imagination. »

(DE JUSSIEU, *Rapport de l'un des Commissaires* in-4°, p. 21; in-8°, p. 31.)

TOME SECOND.

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DU COLOMBIER, N° 21;

ET PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, NOS 265 ET 266.

JUILLET 1826.

EXPOSÉ

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CURES OPÉRÉES EN FRANCE

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

DEPUIS MESMER JUSQU'A NOS JOURS.

N

NERFS (ATTAQUES DE), *sur M. Bourlet fils, à Paris*, 1779, *par Mesmer* (1).

« M. Bourlet fils, capitaine de dragons, et premier valet de chambre de Mgr le comte d'Artois, était depuis quelques années sujet à des attaques de nerfs très-violentes, et, malgré les conseils de MM. Lieutaud, Lassonne, Audirac, Bouvard, Tronchin et beaucoup d'autres, il se voyait, à la fleur de son âge, dans la cruelle situation d'abandonner ses deux services, lorsque M. Mesmer le mit assez promptement en état de les suivre l'un et l'autre. Au moment que j'écris, il y a deux ans que cette cure subsiste, sans aucun ressouvenir des maux précédens. »

D'ESLON, méd.

(1) *Lettre de M. d'Eslon à M. Philip*, p. 27.

Nerveuse (maladie), chorea Sancti Viti, *sur Adrien Francois de Bruno, âgé de* 11 *ans, à Paris,* 1782, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Baquet.)

M. de Bruno, introducteur des ambassadeurs près Monsieur, frère du roi (Louis XVIII), a écrit le certificat de la maladie de son fils.

MM. Bouvard, Petit et Louis le déclarèrent atteint d'un *chorea Sancti Viti.* Pendant six semaines, il fit tous les remèdes qui avaient été indiqués; mais au bout de ce temps, il se trouvait plus mal; et au lieu de simples convulsions dans les membres et d'une grande faiblesse dans les hanches, la cuisse et la jambe droite, il ne pouvait plus se servir de sa jambe ni de son bras; la langue était un peu embarrassée, et l'œil droit paraissait se rapetisser. Effrayé de l'état de son fils, M. de Bruno le confia aux soins de M. d'Eslon, qui, au bout de deux mois et demi, le lui rendit en parfaite santé. En 1784, il ressentit au mois de février quelques convulsions à la même main; il retourna au traitement, le suivit pendant trois mois, et fut guéri de nouveau.

Nerveuse singulière (maladie), *sur M. de Mélignan, âgé de* 62 *ans, à Paris,* 1783, *par M. d'Eslon, médecin* (2).

(Baquet.)

Les malades à qui le magnétisme avait sauvé la vie, ne furent pas très-satisfaits de se voir traités

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 15.

(2) *Idem*, p. 28.

d'enthousiastes, d'extravagans par MM. les commissaires, qui attribuaient à l'imagination tous les effets qu'ils ne pouvaient nier. Mais parmi ceux qui s'en plaignirent, on doit surtout distinguer M. de Mélignan. Ce bon vieillard a donné à son certificat une originalité si piquante, que nous avons cru devoir le citer en entier.

« Je certifie qu'au commencement de janvier 1783, étant alors âgé de 60 ans, et n'ayant pour ainsi dire jamais été malade, mais ayant depuis quatre ans une enflure ou engorgement au bas des jambes, à laquelle je faisais peu d'attention, je fus surpris la nuit, au moment où le sommeil s'emparait de mes sens, par un chatouillement, et une secousse très-forte qui produisit l'effet que produirait un rat qui grimperait très-vivement de bas en haut le long de mes reins; que soit frayeur, ou suite naturelle de cet accident, je restai long-temps avec une forte palpitation et des battemens dans plusieurs parties du corps, et principalement au-dessous des fausses côtes, avec une sueur froide et une espèce de défaillance. J'essayai de me placer dans plusieurs positions, et j'éprouvai, la même nuit, à deux différentes fois, de pareilles secousses. Le lendemain, je commençai par me rafraîchir, et je continuai pendant huit jours; mais les mêmes incommodités revenant chaque nuit, je consultai des médecins, qui, quoiqu'ils ne pussent donner aucun nom à ma maladie, que je nommai *des rats*, ne laissèrent pas de me médicamenter de toutes les manières. A travers tous les lavemens, les bains, les poudres, les

pilules, les purgations, j'eus à la fin de juin, et au commencement de juillet de la même année, des accès d'une fièvre double tierce; et pendant ces dix jours je n'eus aucune secousse; mais la fièvre m'ayant quitté, mes rats me reprirent : je continuai les remèdes; les secousses, bien loin de diminuer, augmentèrent encore; elles devinrent si fréquentes, que j'en avais jusqu'à douze dans une nuit; les jambes toujours engorgées, et de plus, des engourdissemens qui me prenaient dans la cuisse gauche, et qui me forçaient quelquefois de m'arrêter quand je marchais. Je certifie de bonne foi que, me ressouvenant que trois habiles médecins m'avaient privé d'une femme qui m'était bien chère, la peur me prit, et que ne voulant pas attendre que de remède en remède on me conduisît au point de m'appliquer les vésicatoires, je pris le parti de renoncer à toutes les ordonnances de l'ancienne médecine.

« J'allai consulter M. d'Eslon, qui me dit que j'avais un empâtement à la rate; que le magnétisme me guérirait; mais que ce serait fort long. En conséquence, je me rendis à son traitement; la première fois qu'il me toucha, je me sentis des borborygmes dans les entrailles, et je fus contraint de me rendre précipitamment chez moi, où j'eus une évacuation considérable. J'ignore si les matières étaient cuites ou crues, mais elles me parurent noires; du moins mon imagination me les fit voir telles : car elles pouvaient bien être très-blanches. Cette évacuation est la seule sensation bien marquée que j'aie éprouvée chez M. d'Es-

lon. Il est vrai qu'il m'a toujours touché bien légèrement, et que ne me trouvant peut-être pas digne d'être traité comme une petite maîtresse, il ne m'a point froissé les côtes, et ne m'a jamais enfoncé rudement les pouces dans le creux de l'estomac (1). Quoi qu'il en soit, au bout de deux mois, mes jambes se trouvèrent dans leur état naturel; je n'eus plus d'engourdissemens; je ne sentis plus aucune secousse, et je dormis, ou du moins je crus dormir.

« Comme pendant ces deux mois j'avais fait usage, tous les matins, de la crême de tartre, j'avoue que ce fut autant à ce petit purgatif qu'au magnétisme que j'attribuai le soulagement que j'éprouvais : je crus qu'il suffisait pour me guérir radicalement. Je cessai d'aller chez mon médecin, en continuant toujours de prendre très-régulièrement de la crême de tartre; mais trois semaines après, mes rats se réveillèrent, recommencèrent à me grimper les reins, et je me vis contraint de retourner au baquet. Je n'y fus pas plus de quatre jours que je fus soulagé. J'y restai deux mois encore, après lesquels ne sentant plus rien, croyant dormir tranquillement, je quittai le magnétisme, et ne pris que de la crême de tartre. Je fus deux mois sans éprouver la plus légère inquiétude; dormant, ou croyant dormir six heures de suite du sommeil le plus tranquille. Mais étant de nouveau réveillé par mes maudits rats, je suis enfin revenu pour la troisième fois chercher le remède qui m'a soulagé. Il y a deux

---

(1) Allusion au rapport des commissaires.

mois que je suis au traitement, et il y a six semaines que je ne sens aucune espèce d'incommodité. Je bois, je mange, ou du moins je crois manger et boire, comme je crois que je dors; je marche lestement; je monte mes trois étages en enjambant les marches de l'escalier deux à deux; je les descends de même, et j'ai 62 ans. Si c'est à l'illusion que je dois la santé dont je crois jouir, je supplie humblement les savans qui voient si clair de ne pas la détruire : qu'ils illuminent l'univers; qu'ils me laissent à mon erreur, et qu'ils permettent à ma simplicité, à ma faiblesse et à mon ignorance, de faire usage d'un *agent invisible et qui n'existe pas*, mais *qui me guérit;* car j'espère encore, et je me flatte que quelque jour mon imagination se montera au point de me prouver clairement que je suis jeune. Il ne me manque que cela. C'est une bagatelle, elle m'a déjà prouvé que je me porte bien, et c'est beaucoup. »

Signé MÉLIGNAN.

Paris, 30 août 1784.

NERVEUSE (maladie) et chronique (maux de nerfs, rhumatisme arthritique, relâchement de la matrice, coliques de ventre, migraines affreuses, vertiges presque continuels, obstructions alvines, etc.), *sur Mme Lavater* (somnambule), *âgée de* 40 *à* 45 *ans, à Zurich*, 1785, *par J. G. Lavater, ministre du saint Evangile* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mme Lavater avait été sujette, dès sa jeunesse, aux

(1) *Du magnétisme animal*, etc., par M. de Puységur, p. 241.

maux de nerfs, aux évanouissemens, à des attaques de rhumatisme arthritique, etc. Mariée à l'âge de 20 ans, elle eut beaucoup d'enfans, ce qui lui occasionna un relâchement de la matrice (*prolapsum uteri*), des douleurs de colique dans le ventre; de temps en temps des migraines affreuses, des vertiges presque perpétuels, etc. A cet état déjà si déplorable, se joignaient des obstructions alvines habituelles qui ne cédaient qu'à l'usage des médecines, mais seulement pour quelque temps. Tous les remèdes imaginables ayant été employés, M. Diéthelm, frère de M. Lavater, médecin habile, crut que l'on pourrait essayer le magnétisme, sur lequel malheureusement on n'avait encore en Suisse que des notions bien imparfaites. Dès la première fois, elle éprouva les effets les plus frappans: malaise, spasmes convulsifs dans l'œsophage, douleur dans les membres, assoupissement de plusieurs heures, etc. Les jours suivans, le magnétisme produisit des convulsions terribles dans tous les membres, la malade jetait des cris effrayans; cet état durait des heures entières, et la laissait avec mal de tête, stupeur, abattement de forces. Cependant les transpirations occasionnées par ces crises violentes lui faisaient du bien, et l'on remarqua que les selles se faisaient naturellement depuis le premier jour du traitement. Les règles étant survenues, on la magnétisa plus légèrement, ce qui n'augmenta ni ne diminua en rien le flux menstruel, les convulsions étant toujours très-fortes. Lavater écrivit à M. de Puységur pour lui demander ce qu'il y avait à faire. La lettre était ac-

compagnée de la consultation écrite par son frère, M. Diéthelm, médecin. M. de Puységur lui répondit tout de suite, et lui indiqua, sans réserve, tous les procédés qu'il devait employer pour magnétiser son épouse, en l'assurant qu'il en obtiendrait les résultats les plus satisfaisans. Peu de jours après, Lavater lui écrivit que sa femme était tombée dans le somnambulisme le plus tranquille, et leur avait indiqué tous les moyens de la sauver. Cette cure contribua beaucoup dans le temps à faire connaître le magnétisme en Suisse et en Allemagne, par la considération due à son auteur.

Malheureusement Lavater n'eut pas la sagesse de s'en tenir là ; sa femme étant somnambule spiritualiste, il la questionna beaucoup sur des choses surnaturelles qui, en les supposant entièrement vraies, ne peuvent avoir de réalité que pour les individus qui sont dans un état absolument différent de celui où nous sommes, et dont par conséquent il peut être dangereux de les occuper. La suite naturelle en fut que sa tête se dérangea quelques années après ; et le bon Lavater, au lieu d'en accuser son imprudente curiosité, finit par conclure que le magnétisme ne pouvait provenir que d'un *mauvais principe*.

Témoin, M. Diéthelm, méd.

NERFS (maux de), suppression, etc., *sur Mlle Rœderer, à Strasbourg,* 1785, *par M. le baron de Landsperg* (1).

(Baquet.)

Mlle Rœderer avait les nerfs dans le plus triste état; par suite de suppressions, elle souffrait des maux de tête, d'estomac, d'insomnies, de faiblesses. Elle était plongée dans une profonde mélancolie, lorsqu'elle eut recours au magnétisme (dans le mois de janvier 1785); elle fut magnétisée régulièrement pendant près de dix mois, sans obtenir autre chose que du soulagement; elle tombait habituellement dans un sommeil doux et paisible, qui quelquefois allait jusqu'à l'état de demi-crise : c'en fut assez pour l'engager, ainsi que son magnétiseur, à la persévérance. M. de Landsperg obtint enfin la récompense de son dévouement, le 22 juin 1785 : ce jour-là, Mlle Rœderer devint somnambule, détailla son mal, en découvrit la cause, et prescrivit le régime qu'elle devait suivre, et les remèdes dont elle avait besoin. Sa clairvoyance augmenta graduellement; elle donna de fort bons renseignemens sur le magnétisme, sur les procédés à employer, les accessoires du baquet, de la chaîne et des arbres magnétisés.

Son régime diététique fut doux : beaucoup de fondans, de fruits, quelques confortatifs pour l'estomac, des délayans pour le sang, et des purgatifs minoratifs, voilà ce qu'elle employa pendant sa cure.

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 29.

NERFS (maux de), convulsions, fièvre lente, etc., *sur Mme Fr***, âgée de* 26 *à* 29 *ans* (somnambule), *à Strasbourg*, 1785 *à* 1788, *par M. le comte de Lutzelbourg* (1).

(Magnétisme immédiat, baquet, chaîne.)

Le traitement de Mme Fr*** comprenant une longue suite de maladies, il nous eût été impossible de séparer chaque article sans perdre une foule de détails précieux, ou sans entrer dans des répétitions fatigantes; nous avons donc préféré réunir en un seul tout ce traitement, unique jusqu'à présent dans l'histoire du magnétisme, afin de conserver des faits qui pussent servir d'instruction aux magnétiseurs, et de réfutation aux critiques de leurs adversaires.

M. de Lutzelbourg entendait parler depuis quelques jours de Mme Fr***, magnétisée par un de ses confrères : ce qu'on racontait de sa lucidité, et surtout de son extrême sensibilité aux effets du magnétisme, lui avait inspiré le plus vif désir de la connaître. Ayant eu le bonheur de la rencontrer chez un des membres de la société, il obtint la permission d'assister à une de ses séances, qui eut lieu le 1er novembre 1785. Il fut mis en rapport avec elle, et il eut sur lui-même, sur le magnétisme, sur l'état d'une personne qu'il traitait, des réponses non seulement satisfaisantes, mais faites pour étonner et confondre la raison (2).

---

(1) *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, p. 1.

(2) Elle lui dit la nature de la maladie de cette personne, la

Quatre jours après, le magnétiseur de Mme Fr*** vint prier M. de Lutzelbourg de se charger de son traitement, parce qu'étant malade lui-même, il ne pouvait continuer de la magnétiser. Dès la première fois, le rapport s'établit parfaitement, et son pouvoir fut absolu.

M[me] Fr*** dit quelle était sa constitution, l'époque de sa maladie, son origine, ses progrès, les précautions à prendre et les remèdes à employer. Née extrêmement délicate et sensible, elle avait eu des chagrins dès son enfance. Mariée à l'âge de 15 ans, elle avait fait dix couches à 26. Plusieurs maladies graves, un grand usage de saignées et de vésicatoires avaient affecté le genre nerveux ; elle était consumée, depuis trois mois, par une fièvre lente, jointe à des attaques de nerfs affreuses qui la prenaient jour et nuit, et qui étaient d'autant plus redoutables que la nature épuisée par l'abus des remèdes, n'offrait plus de ressources contre la violence du mal. Un bruit inattendu, une surprise, la moindre émotion renouvelaient sans cesse ses convulsions, et la mettaient dans un danger imminent si on ne la secourait sur le champ. Elle dit que, sans le magnétisme, elle serait morte avant la fin de l'année. M. de Lutzelbourg la magnétisa deux fois par jour ; elle eut toutes ses atta-

---

cause qui l'avait produite, le genre d'effets magnétiques qu'elle éprouvait, la disposition générale d'esprit où il était sur ce traitement, la pensée qu'il avait dans le moment de ne pas aller chez cette femme dans la soirée ; elle vit ce qu'il écrivait, placé dans un autre appartement où il était seul, la quantité de lignes qu'il avait écrites, etc.

ques aux heures et minutes annoncées : il les calma et les dissipa entièrement.

Il n'y a peut-être pas un second exemple de susceptibilité magnétique pareille à celle de cette dame : M. de Lutzelbourg était obligé de magnétiser son mouchoir, pour pouvoir se moucher sans lui donner des convulsions. Une robe qui touchait la chaise sur laquelle elle était, l'attention à une question faite par un étranger, la moindre hésitation dans la volonté du magnétiseur faisaient perdre à celui-ci toute influence, occasionnaient des convulsions souvent assez fortes pour détruire en un moment tout le bien qu'il avait pu lui faire pendant plusieurs heures. Elle l'avertit deux ou trois fois qu'il perdait le rapport, parce qu'il craignait : elle éprouvait du mal, s'il ne lui parlait pas ou s'il ne pensait pas à elle ; et pour peu que cela durât, elle avait des convulsions. Au reste, sa soumission était au moins égale à sa sensibilité ; elle répondait à tout, haut ou bas, selon que le voulait son magnétiseur ; elle s'arrêtait à sa pensée au milieu d'une phrase (1).

---

(1) Ce fut le hasard qui instruisit M. de Lutzelbourg de toute l'étendue de sa puissance. Il avait mis en rapport avec Mme Fr*** une femme qui, se croyant moins malade qu'elle ne l'était réellement, la pressait de questions sur son état et sur les progrès de son mal. Voyant le visage de la somnambule s'altérer, ses yeux se remplir de larmes, il l'observa plus attentivement : elle fit à chaque question une réponse précise ; mais ses réponses devenaient fâcheuses ; enfin, elle en fit une dont la fin devait annoncer positivement la mort de la malade ; voulant épargner à celle-ci une

Étant venue à la salle du traitement public, et s'étant approchée de trop près du baquet et du cercle des malades qui faisaient la chaîne, elle y tomba deux fois en somnambulisme. Ces séances durèrent une heure chaque, et eurent plus de *soixante témoins*.

Ce qui paraissait le plus étonnant à tous ceux qui voyaient Mme Fr***, c'était de la voir répondre à toutes les questions faites par son magnétiseur ou par les personnes mises en rapport, avec une précision et une rapidité inconcevables, et telle que la réponse était souvent donnée avant que l'expression de la phrase qui formait la demande fût articulée en entier. La plupart de ces questions cependant portaient sur des objets tout à fait étrangers, abstraits ou hors de sa portée; en un mot, la lucidité de cette femme était telle que non seulement elle sentait ses maux, ceux des autres, ainsi que les remèdes à y apporter, mais qu'elle

---

révélation si pénible, il désira fortement qu'elle ne reçût pas son arrêt. Qu'on juge de son étonnement! Mme Fr*** s'arrête au milieu de sa phrase, et ne répond plus! .... Il lui en demanda la cause dès qu'ils furent seuls; elle lui dit : « Quoi, n'êtes-vous pas le maître? Vous avez voulu que je m'arrêtasse, et il l'a fallu, sinon je lui aurais dit une cruelle vérité; car, dans l'état où je suis, *je ne puis mentir*. Elle est poitrinaire, et elle en mourra. » M. de Lutzelbourg répéta plusieurs fois cette expérience, et il en résulta plusieurs bons effets, tels que celui d'arrêter la malade à qui l'on faisait des questions embarrassantes et pour elle et pour lui, comme : *suis-je spirituelle ou non? bonne ou méchante? gagnerai-je à la loterie? quel sera le bon lot?* etc., et autres choses aussi discrètes.

voyait les objets les plus éloignés comme s'ils eussent été présens (1).

Elle obéissait à la pensée de son magnétiseur, et connaissait aussi celle des personnes sur lesquelles elle était questionnée, ne se trompant jamais sur les dispositions physiques et morales où elles étaient dans le moment présent.

Elle continua à être magnétisée jusqu'au 19 novembre, époque de la guérison de sa fièvre, qu'elle avait pressentie et annoncée dès le 8. Elle prit différens remèdes, qui, joints au magnétisme, opérèrent enfin la guérison des convulsions vers la fin du mois. Il ne lui restait plus alors que de la faiblesse et de la susceptibilité dans les nerfs; elle en avait fixé le parfait rétablissement au retour des bains de Baden, qu'elle s'était ordonnés pour le mois de juin de l'année suivante.

Témoins, MM. Ehrmann et Weiler, méd.

Suite d'une frayeur, convulsions, perte considérable (2).

Mme Fr*** terminait son traitement, comme nous venons de le dire, lorsque, le 28, une femme éche-

---

(1) Entre autres faits, M. de Lutzelbourg cite celui-ci : « Mme Fr***, dit-il, me fit le portrait de ma mère, qui n'était pas venue à Strasbourg depuis vingt-cinq ans ; elle me dit quelle était sa maladie, et m'annonça sa mort. »

Elle dit aussi à cinq femmes grosses le sexe de l'enfant qu'elles portaient.

(2) *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, p. 8.

velée, expirante, se précipita dans sa chambre pour lui demander du secours. Cet évènement lui occasionna une telle révolution, que ses convulsions la reprirent avec plus de violence que jamais; elle en eut, dans l'espace de trente heures, jusqu'à *vingt-deux accès*, suivis de faiblesse. Des crampes d'estomac lui faisaient pousser de longs et douloureux gémissemens. A tout cela se joignit encore une perte considérable. Cette maladie nouvelle demanda une assiduité de traitement longue et pénible; la malade eut besoin d'être magnétisée plusieurs fois par jour, et s'ordonna tous les remèdes nécessaires, etc......... C'est pendant cette maladie qu'elle dit à son magnétiseur que, de tous les moyens, le plus puissant pour arrêter les pertes, c'était le magnétisme, parce qu'il donnait du ton aux viscères et aux vaisseaux sanguins. « Dans ce cas, lui dit-elle, il faut magnétiser avec assiduité, précaution, et surtout d'une manière fixe et locale. »

Nous avons beaucoup parlé de la susceptibilité de Mme Fr***; nous allons en citer un exemple qui montrera à quelles précautions un magnétiseur peut être obligé quelquefois.

Le 10 décembre, après l'avoir réveillée calme et les nerfs raffermis, il lui laissa prendre une tasse de café au lait pour déjeuner, et se disposa à sortir pour aller se reposer des fatigues d'une séance qui avait duré trois heures. Mme Fr***, émue de reconnaissance, lui tendit la main, et lui dit les choses les plus touchantes sur les inquiétudes et les peines excessives qu'elle lui causait. Il lui prit la main, la serra, en

lui assurant que le bonheur de lui faire du bien lui rendait tous ces soins précieux, etc. Il ne l'eut pas plutôt touchée, qu'elle eut l'air d'être plus abattue, et qu'elle se laissa aller sur sa chaise longue. M. de Lutzelbourg ne fut pas surpris de cela, l'attribuant à la faiblesse, suite de la perte et des attaques de nerfs qu'elle avait eues, et qui l'avaient forcée à garder son lit plusieurs jours; il la quitta pour aller prendre son manteau; mais ayant entendu du bruit, il se rapprocha, et la vit en convulsion.

Comme elle lui avait défendu de la magnétiser, *quelque chose qui arrivât*, dans l'intervalle des séances journalières, ces crises magnétiques extraordinaires lui étant nuisibles, il courut, sans l'examiner plus attentivement, chercher M. Fr*** pour la tenir, comme cela lui arrivait souvent; mais à peine celui-ci l'eut-il touchée, que les convulsions devinrent effrayantes, et qu'elle poussa des cris aigus. « Elle est en crise (en somnambulisme)! s'écriait M. Fr***; elle est plus forte que moi; et plus je la touche, plus je les augmente. » Frappé de terreur à ce cruel spectacle, M. de Lutzelbourg se précipite sur la malade, et suffisant à peine, malgré ses efforts, à la contenir, il emploie les procédés magnétiques les plus efficaces jusqu'alors pour apaiser les convulsions, qui se succédaient rapidement. Il n'y réussit qu'au bout d'une demi-heure; alors elle recouvra la parole, et lui dit, d'une voix étouffée, que son ignorance de l'état où il l'avait mise lui avait fait un mal affreux; qu'étant en somnambulisme, dès qu'il s'était éloigné, les convul-

sions avaient commencé, et que, touchée ensuite par un corps étranger, chaque contact avait été un tourment inexprimable pour elle; qu'il faudrait du temps pour réparer le mal que ce cruel évènement avait fait à ses nerfs; que de long-temps il ne devait la regarder ni la toucher lorsqu'elle souffrait dans l'intervalle des crises magnétiques (1), et que, si malheureusement il était parti après l'avoir remise à son mari, comme il en avait eu l'envie, elle eût expiré dans des tourmens affreux. Quelqu'extraordinaire que puisse paraître ce fait, il doit sembler possible, quand on lit attentivement l'ouvrage de M. de Lutzelbourg. Il rapporte (note 27) qu'un jour le hasard l'ayant forcé à perdre le rapport deux minutes, les pieds et les mains de la malade se refroidirent, les lèvres devinrent livides, et il fallut deux heures de magné-

---

(1) Cette défense, motivée sur l'état de dilatation et de tension dans lequel sont les nerfs pendant le somnambulisme, état qui favorise la nature lorsqu'elle veut agir pour la guérison, mais qui devient nuisible dans tout autre moment que celui que les somnambules pressentent et assignent; cette défense, disons-nous, a souvent mis M. de Lutzelbourg dans un embarras extrême. Dans les commencemens, lorsque Mme Fr*** avait des attaques de nerfs occasionnées par une frayeur, une peine inattendue, ou que la chaleur d'un poële, qui lui avait porté à la tête, lui causait une faiblesse, son premier mouvement était, comme on le pense bien, de chercher à la secourir, ou au moins à la soutenir..... Il ne l'avait pas plutôt touchée, qu'elle entrait en somnambulisme, et elle lui en faisait ensuite des reproches. Cette susceptibilité d'une part, et l'influence magnétique de l'autre, allèrent si loin, que dès qu'il la voyait souffrir il se sauvait, et courait appeler quelqu'un pour la secourir.

tisme pour remédier au mal fait pendant deux minutes.

Les jours suivans furent marqués par de fréquentes convulsions, mais elles étaient pressenties pour le jour, et calmées à la volonté du magnétiseur, ou adoucies pour la nuit par l'usage de l'éther, qu'elle disait être une espèce de fluide qui pénétrait ses nerfs, et s'assimilait au fluide magnétique, seul capable de les rétablir. Enfin, au bout de trois semaines, elle fut guérie, mais elle conserva une grande sensibilité et une faiblesse de nerfs qui devaient durer jusqu'à ce qu'elle fût revenue des bains de Baden.

Transpiration interceptée (1).

Le 29 décembre, Mme Fr** ayant été magnétisée à cause d'une douleur provenant d'une transpiration interceptée, annonça qu'elle était enceinte, et qu'elle prévoyait que sa santé, rétablie depuis si peu de temps, en souffrirait beaucoup, la moitié de sa grossesse se passant ordinairement dans des alternatives de vomissemens et de faiblesses qui fatiguaient ses nerfs. Cependant le magnétisme les avait tellement fortifiés, qu'aux maux d'estomac près, tenant à son état, elle se porta à merveille jusqu'au 14 janvier au matin.

---

(1) *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, p. 11.

Fièvre chaude, fausse couche (1).

Ce jour-là, Mme Fr*** éprouva une révolution affreuse, suite d'une frayeur qui fit craindre pour sa vie et celle de son enfant. Malheureusement pour elle, elle ne fit pas avertir tout de suite M. de Lutzelbourg. La fièvre la prit, et fut accompagnée de convulsions et de faiblesses. A cinq heures et demie du soir, M. de Lutzelbourg arriva, et la trouva dans l'état le plus déplorable, ayant la fièvre chaude et le délire le plus violent. Il la mit sur le champ en somnambulisme; et dès qu'il eut calmé la fièvre et dissipé le délire, elle lui ordonna de la réveiller, de lui faire boire de l'eau de nitre et de la faire saigner du pied, ce qui fut fait. Après la saignée, il la remit en somnambulisme; elle y resta jusqu'à sept heures, où elle se fit saigner du bras. Pendant les intervalles des crises magnétiques, elle passait du transport aux faiblesses, et indépendamment du délire continuel, elle eut des attaques de catalepsie. A sept heures trois quarts, étant endormie de nouveau, elle dit que, malgré ses efforts, le sang se portait au cœur et au cerveau, et qu'il fallait faire une troisième saignée, qui seule pouvait la sauver. Comme le danger était imminent, on fit chercher M. l'abbé Poinsignon, vicaire de la paroisse; mais comme la malade ne reprenait sa connaissance et l'usage de sa raison qu'en somnambulisme, il n'y

---

(1) *Extrait des journaux*, etc., p. 11. *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 107.

eut pas moyen de la confesser. Elle cherchait à tranquilliser M. de Lutzelbourg, et lui disait que, s'il y avait un moyen de la sauver, le magnétisme, qui ferait descendre le sang vers le bas, et une troisième saignée, pourraient seuls y réussir; que les médecins n'oseraient pas, vu son état, ordonner cette saignée, mais que c'était le seul moyen qui restât, et qu'il n'était pas exempt de danger. A neuf heures, il la réveilla; elle fut saignée, et tomba en faiblesse. Il la remit en somnambulisme, et eut de la peine à la faire revenir. Elle lui dit qu'elle était au moment où son sort allait se décider; qu'elle voyait le sang remonter encore et se porter au cœur, qu'elle craignait de ne pouvoir y survivre. Vers neuf heures et demie, sa voix s'affaiblit, sa faiblesse augmenta; elle lui dit qu'elle sentait sa fin, qu'elle lui recommandait ses enfans, et lui adressa le dernier adieu......

Effectivement son pouls cessa de battre, les convulsions de l'agonie lui prirent; une sueur froide, la bouche livide, les dents serrées de manière à ne pas laisser passer les gouttes qu'on voulait lui faire avaler, le râlement ne convainquirent que trop qu'elle était à l'agonie. Par un prodige presqu'incroyable, M. de Lutzelbourg ne perdit pas un moment son courage ni sa présence d'esprit. Se rappelant les effets merveilleux du magnétisme, dont il avait été témoin sur des malades à l'extrémité, il n'abandonna pas Mme Fr***, que son mari, ses enfans et le prêtre croyaient expirée; il chercha à la ranimer par son souffle, et il y parvint.

Dès qu'il sentit un peu de chaleur et de mouvement, ce qui n'arriva que plus d'un quart d'heure après, il lui desserra les dents, et lui fit avaler quelques gouttes de baume de vie et de bouillon. Au bout de trois quarts d'heure, elle revint totalement à elle, reprit connaissance; et dès qu'elle put parler, elle lui dit qu'il lui avait sauvé la vie; qu'elle avait eu l'agonie de la mort; que le sang s'était porté des extrémités au cœur; et qu'elle serait morte étouffée, si son souffle, en forçant les obstacles, n'avait porté le fluide dans les vaisseaux, et rétabli la circulation. M. de Lutzelbourg put enfin la quitter à minuit. Elle lui assura que la nuit serait tranquille, à raison de son accablement; qu'elle aurait des convulsions, mais internes, etc. Le lendemain matin 17, elle fut mise en somnambulisme à huit heures. Elle se trouva mieux, mais les douleurs de reins et de ventre, qui annonçaient la fausse couche, commençaient à se faire sentir. Elle dit que ce malheur était inévitable; qu'elle le retarderait autant qu'il lui serait possible, afin d'avoir les forces nécessaires pour le soutenir. Les intervalles de somnambulisme furent tous, comme la veille, entremêlés de délire, de faiblesses, de catalepsie. Elle s'ordonna les sinapismes, et une quatrième saignée de huit onces de sang au pied gauche. Cette saignée fut suivie d'une longue faiblesse, dont elle revint à l'aide du même procédé qui lui avait déjà sauvé la vie (l'insufflation). Remise en somnambulisme, elle rendit enfin l'espoir à ses amis. Peu d'heures après, la tête était débarrassée, et le sang reprit

son cours (1). Néanmoins les accès de fièvre et le délire continuèrent, mais en s'affaiblissant. La violence en était calmée sur le champ dès qu'elle entrait en somnambulisme (2), et elle assura que la fièvre cesserait tout à fait le 19 au matin. Elle annonça sa fausse couche, qui se fit heureusement à deux heures après midi. Le lendemain soir, la fièvre cessa, Mme Fr*** reprit des forces, les évacuations nécessaires se firent, et le 28, elle fut totalement guérie, n'ayant plus besoin que d'être magnétisée une fois par jour pour fortifier ses nerfs, qui avaient tant souffert. Elle ajouta même qu'à la fin du mois suivant elle ne serait plus susceptible de somnambulisme, ses nerfs devant être

---

(1) Elle dit à M. de Lutzelbourg : « C'est à votre intrépide sentiment que je dois la vie. Vous vous souvenez que, bien tranquillement, et ne regrettant que mes enfans, mon mari et vous, je vous ai dit que je croyais que vous alliez recevoir mon dernier soupir ; si vous aviez perdu la tête, que vous m'eussiez quittée une seconde, ou que vous eussiez cessé ce souffle bienfaisant, tout aurait été fini. J'ai été comme morte pendant cette demi-heure.... Dès que je me suis sentie, il m'a semblé qu'une espèce de rosée vivifiait mon cerveau ; j'ai senti le sang redescendre et circuler dans mes veines ; j'ai vu une vapeur se condenser près du cœur ; je me suis reconnue, j'ai jugé ma situation, cela a été ma première pensée, mais tout était extrêmement faible, etc.

(2) Lorsque M. de Lutzelbourg arrivait au moment qui lui était indiqué, il trouvait sa malade en faiblesse, ou dans des accès de délire furieux. Elle criait d'une voix rauque et forte, s'agitant si violemment, qu'on avait peine à la tenir, ou se roulant jusqu'au pied du lit, cachée sous la couverture ; dès qu'il lui avait mis la main sur la tête elle se calmait, revenait à elle, l'en avertissait avec l'accent le plus doux, lui rendait compte de son état, et de ce qu'il fallait faire pour l'améliorer.

parfaitement rétablis. Elle s'ordonna deux verres d'eau magnétisée à prendre le 2, pendant son somnambulisme. Cette eau devait la purger quatre fois (1). Ce jour-là, après les avoir pris, elle dit qu'elle était guérie, et si bien, qu'elle n'avait plus besoin des bains de Baden pour ses nerfs. Elle remercia M. de Lutzelbourg de tous ses soins, et le plaisanta sur l'inutilité des efforts qu'il ferait pour l'endormir le lendemain. Il la quitta à dix heures du matin; et ayant envoyé savoir de ses nouvelles dans la journée, elle lui fit dire qu'elle avait été purgée quatre fois, et qu'elle allait se mettre à table, mourant de faim.

Empoisonnement par le vert-de-gris (2).

L'après-midi, 2 février, M. de Lutzelbourg vint à

---

(1) Cette eau lui fut donnée en somnambulisme; elle ne pouvait pas la boire dans l'état naturel, parce que tout aliment, boisson, ou effet magnétisé, la faisait tomber en crise. Les précautions qu'il y avait à prendre à cause de cette susceptibilité étaient infinies. Une fois, étant en somnambulisme, pendant que son mari soupait, elle eut envie de boire un verre d'eau rougie. M. de Lutzelbourg le magnétisa, et le lui donna. Dès qu'elle fut réveillée elle se mit à table, et voulut achever de boire ce qui était resté dans son verre. Elle ne l'eut pas plutôt porté à sa bouche qu'elle fut en somnambulisme. Heureusement que son magnétiseur était encore là, il prévint tout accident. La même chose lui arriva une autre fois pour avoir pris un bonbon dans une boîte magnétisée. Depuis, M. de Lutzelbourg s'est servi souvent de ces moyens pour l'endormir, sans qu'elle s'en doutât, devant plusieurs témoins.

(2) *Extrait des journaux*, etc., p. 18. *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 109.

la salle du traitement : il y rencontra M. Fr***, qui était enchanté de la santé de sa femme, qu'il avait quittée en sortant de table. Vers les cinq heures et demie, il se rendit chez elle avec Mme de Tschiffely; mais qui pourrait rendre l'étonnement, la terreur dont il fut frappé, en trouvant le domestique et les enfans de cette dame en larmes autour du lit sur lequel elle se roulait avec des convulsions affreuses, et en poussant des cris douloureux! On lui dit qu'une demi-heure après son dîner (elle n'avait presque rien mangé que du riz, avec le meilleur appétit), elle avait été attaquée de crampes d'estomac qui avaient augmenté avec rapidité, et auxquelles s'étaient jointes des chaleurs brûlantes et des douleurs aiguës dans les entrailles. Dans le moment où on lui faisait ce récit, la malade avait les yeux ternes et enfoncés; ses genoux étaient rapprochés jusqu'à son menton. Il courut à elle, la magnétisa, et la mit sur le champ en somnambulisme. Elle lui dit que tout son mal était dans l'estomac et au ventre, et le pria de la réveiller, parce qu'elle ne voyait rien, et ne pouvait supporter cet état. Atterré par cette réponse, après l'assurance que cette femme lui avait donnée qu'elle serait toujours susceptible de clairvoyance dans ses maladies, M. de Lutzelbourg fut un moment privé de l'usage de sa raison et de son jugement. Cependant s'étant remis, de concert avec la dame qui l'avait accompagné, il lui fit donner quelques lavemens, et envoya chercher MM. Weiler et Ehrmann, médecins. L'état de la malade empirait : les douleurs devinrent si

fortes, le visage si livide, et les yeux tellement égarés, que craignant de ne pas trouver le moment de la faire confesser, comme elle le demandait à voix presque éteinte, il envoya chercher le vicaire de la paroisse, et lui fit administrer les sacremens. Peut-on se représenter ce que devait souffrir M. de Lutzelbourg dans ce moment déplorable! Il était seul auprès de Mme Fr***; il la soutenait, il recevait ses adieux; ses plaintes lui déchiraient le cœur, sa douceur, sa résignation l'attendrissaient jusqu'aux larmes. Il voyait périr en un instant celle qu'il avait sauvée d'une maladie affreuse. Il l'avait laissée le matin gaie et bien portante, et la retrouvait le soir mourante, sans pouvoir en connaître la cause. Il ne l'avait jamais magnétisée sans lui faire du bien, et sans la mettre dans l'état de somnambulisme, qui calmait à l'instant toutes ses douleurs; aujourd'hui tous ses efforts étaient inutiles, puisque la malade lui ordonnait de la réveiller sur le champ (1).

---

(1) M. de Lutzelbourg, croyant qu'une influence trop forte pouvait être la cause de l'inutilité inattendue du magnétisme, pria son gendre, M. Klinglin d'Esser, de le remplacer auprès de Mme Fr***. Celui-ci ne l'eut pas plutôt touchée qu'elle fut en somnambulisme; mais ce résultat ne fut pas plus heureux; il fut obligé de l'en tirer sur le champ. Enfin, M. Fr***, qui n'était point magnétiseur, mais qui connaissait les procédés physiques employés dans les salles du traitement de la société, demanda s'il ne pourrait pas essayer de la magnétiser. Ces messieurs lui laissèrent cette consolation; et les frictions qu'il fit à sa femme apportèrent un soulagement momentané aux douleurs aiguës qu'elle éprouvait, mais ne la mirent point en somnambulisme,

Il était sept heures quand M. Ehrmann arriva; lorsqu'il eut examiné la malade, et qu'on lui eut raconté qu'elle avait vomi une partie de son dîner, il présuma que c'était une indigestion ; il fit continuer les lavemens, les cataplasmes sur le ventre, qui étaient très-douloureux, et fit mettre de l'émétique dans le thé léger qu'on lui faisait avaler. Cependant l'état devint si dangereux, par la dureté et l'enflure du bas-ventre, où il paraissait y avoir une tumeur, que le médecin, craignant une inflammation, insista pour la faire saigner : ce qui fut fait à neuf heures du soir. La nuit fut mauvaise, et les médecins se retirèrent fort tard, et très-inquiets. Le lendemain, une consultation eut lieu entre MM. Ehrmann, Weiler et

---

à son grand étonnement. « Le lendemain, dit M. de Lutzelbourg, comme les douleurs se portèrent fortement à la tête, il s'adressa à moi, et me dit : « Le délire est affreux ; le pouls, qui est in-« termittent, alarme les médecins; ma malheureuse femme va pé-« rir... Je veux essayer; mais, messieurs, vous êtes magnétiseurs, « et je ne le suis pas; dites-moi comme il faut faire ; je crains de « la toucher à la tête.... — Hé, lui dis-je, ne craignez rien. Vous « voulez la sauver, ne massez plus; magnétisez, etc., etc. » Il ne l'eut pas plutôt touchée comme nous le disions, qu'elle fut en crise (somnambulisme). Effrayé, il fut sur le point de l'abandonner, par conséquent de perdre le rapport, et de causer un mal irréparable.... Nous le rassurâmes ; il la questionna, reçut d'elle la même réponse que nous, et l'ordre de la sortie de crise, dont elle lui indiqua le moyen... Voilà comment s'opéra son initiation dans la doctrine du magnétisme. »

N. B. Nous avons cité cette note en entier, parce que nous croyons qu'elle mérite les réflexions des médecins. Du reste, le langage réservé de M. de Lutzelbourg est celui qu'employaient à cette époque tous le magnétiseurs.

Lauth; mais ces messieurs n'ayant pas été d'accord sur la cause de la maladie (un seul, M. Weiler, reconnut les symptômes du poison; mais l'inspection de la cuisine fit abandonner cette idée), on essaya pendant trois jours les remèdes que l'on crut les meilleurs. Au bout de ce terme, l'espoir commença à renaître par la détente du bas ventre, et l'apparition des règles au sortir du bain; les évacuations suivirent; et le lendemain, la malade appelant sans cesse M. de Lutzelbourg dans son délire, celui-ci ne put tenir à la résolution qu'il avait prise de ne pas l'approcher. Il entra dans sa chambre, se tenant éloigné; mais elle le cherchait, et leurs yeux ne se furent pas plutôt rencontrés, qu'elle fut en somnambulisme. Il courut à elle, et lui demanda si elle y resterait long-temps : *dix minutes*, lui répondit-elle. La joie qu'il en éprouva fut si forte qu'il faillit se trouver mal. Il se remit; et l'ayant questionnée, elle lui dit qu'elle allait beaucoup mieux; qu'elle avait été à la mort; qu'elle avait été empoisonnée par une cuiller de métal, après laquelle était du vert-de-gris; que ce poison corrosif avait d'abord agi sur l'estomac, puis avait occasionné l'inflammation et l'étranglement des intestins, etc.; que le magnétisme lui avait été insupportable tant que les fonctions avaient été interrompues, parce que les nerfs étant crispés, la répercussion du fluide portait sur eux, et rendait cette extrême tension insoutenable, etc. (1). Elle eut deux ou trois

(1) Un accident à peu près pareil, arrivé à une somnambule de M. le chevalier de Marieul, donna le même résultat.

jours de fièvre, ce qui était nécessaire pour expulser le reste du mal. Pendant ce temps, elle exigea que M. de Lutzelbourg restât, autant que possible, auprès d'elle sans la magnétiser, afin de l'empêcher de s'inquiéter. Il ne faisait que la mettre en somnambulisme, sans la magnétiser. Pendant les jours suivans, elle augmenta la durée de ses crises magnétiques jusqu'à ce qu'elles fussent d'une heure et demie le matin et autant le soir. Son médecin, M. Weiler, fut presque toujours présent, et dressa procès-verbal de ce qui regardait tant la malade que ceux pour qui on la consultait, ne pouvant revenir de sa surprise en entendant les explications savantes sur le magnétisme et son emploi faites par une femme qui, dans son état ordinaire, n'en avait pas la plus légère notion. Mme Fr*** ne prit que deux médecines pendant sa convalescence; sa guérison fut achevée le 24 février, ainsi qu'elle l'avait annoncé huit jours avant. Il ne lui resta pendant quelque temps qu'un peu de sensibilité à l'estomac et aux entrailles, suites ordinaires de ces cruels accidens; mais ses nerfs se fortifièrent si bien par les séances du somnambulisme, que des surprises effrayantes, des peines inattendues, et tout ce qui auparavant agissait sur elle avec tant de force, ne lui causa plus aucun mal.

Témoins, MM. Ehrmann, Weiler, Lauth, méd.

Indigestion, suppression, fièvre inflammatoire (1).

La fatalité qui poursuivait M[me] Fr*** ne la laissa pas jouir long-temps du retour de sa santé. Le 14 mai, M. Fr*** écrivit à M. de Lutzelbourg que sa femme avait passé une très-mauvaise nuit, et qu'elle souffrait des douleurs de tête au point d'en perdre la raison. Il se transporta à huit heures auprès d'elle, et l'endormit sur le champ. Elle lui apprit alors qu'une indigestion de poisson et d'herbes lui avait occasionné une suppression; que cela n'ayant pas eu de suites, elle n'avait rien dit, mais qu'elle allait le payer; qu'elle avait une fièvre affreuse; que tout le sang se portait à la tête; qu'il s'y formait un abcès, etc. Elle se fit appliquer les sangsues à la nuque, et se prescrivit pour boisson de l'eau et du nitre.

2[e] *séance, à dix heures et demie.* Elle ordonna une saignée du pied, de dix onces, pour onze heures; elle dit qu'il se formait un dépôt dans la tête, et que si elle n'était pas soulagée dans quarante-huit heures, tout serait fini.

M. de Lutzelbourg ayant voulu se faire aider par M. Fr*** pour la remuer, elle lui dit qu'il ne fallait pas que son mari la touchât, parce qu'il avait une humeur érysipélateuse à la main, et qu'elle la prendrait sur le champ.

3[e] *séance, à onze heures.* Après la saignée elle fut endormie de nouveau; et pendant cette séance, mêlée

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, 2[e] supplément, p. 37.

de douleurs aiguës, de cris et de délire, elle continua de se prescrire tout ce qui lui était nécessaire, et se fit réveiller à onze heures trois quarts.

4e *séance, à deux heures.* La malade était dans un tel état de stupeur et de sommeil léthargique, que M. de Lutzelbourg put à peine l'en tirer. Elle lui dit, dès qu'elle fut en somnambulisme, qu'elle était très-mal; que les sangsues et la saignée l'avaient un peu soulagée, mais que son danger était imminent; que si elle en réchappait, elle conserverait long-temps le tremblement qu'elle avait dans la tête, tant le genre nerveux avait été altéré; qu'à quatre heures il fallait lui tirer huit onces de sang du pied, lui donner de la limonade à boire, une orange à manger, des bouillons rafraîchissans, etc.; qu'après la saignée il fallait la mettre en somnambulisme.

5e *séance, à quatre heures et demie.* On fit la saignée; le sang était épais, inflammatoire, visqueux; il avait de la peine à couler, et il fallut rouvrir la veine pour en tirer la quantité désignée. Cependant le mal à la tête ne diminuait pas; la seule chose qui la soulageât, c'était la main de son magnétiseur, qu'elle lui faisait tenir sur sa tête. Elle se fit réveiller à cinq heures et demie.

6e *séance, à sept heures du soir.* Mme Fr*** était au plus fort de la fièvre, et quoiqu'en somnambulisme, elle fut hors d'état de parler avant une demi-heure; alors elle dit à son magnétiseur de ne pas lui faire de questions; de lui laisser toujours sa main sur la tête, et qu'elle dirait ce qui lui était nécessaire quand le

redoublement serait passé. Un quart d'heure après, elle dit qu'il lui semblait que son sang allait se déterminer à descendre. Elle demanda à être encore endormie à neuf heures. Dans cet intervalle elle dormit naturellement, et transpira beaucoup.

7ᵉ *séance, à neuf heures.* M. de Lutzelbourg la magnétisa, et plaça la main sur sa tête; un quart d'heure après elle se réveilla, ne criant plus, mais se plaignant; pour cette fois il put calmer sa douleur. Elle lui dit qu'elle était mieux, que le sang reprenait son cours, que la fièvre était tombée de beaucoup, que la transpiration était bonne, et que le sommeil naturel lui avait fait du bien, etc.

Le lendemain matin, 15, M. de Lutzelbourg était à sept heures et demie au chevet de la malade. Dès qu'elle fut en somnambulisme elle lui dit que la nuit avait été généralement bonne; qu'elle avait eu un saignement de nez qui l'avait soulagée; que sans l'application bienfaisante de sa main, elle eût été perdue. M. de Lutzelbourg lui ayant demandé si elle avait de la fièvre, elle lui répondit que oui; que cela était impossible autrement; que sa transpiration serait plus douce. « Hier, ajouta-t-elle, vous la trouviez chaude, et *j'étais glacée intérieurement.* » Elle dit tout ce qu'il fallait lui faire prendre, etc. Elle fut réveillée à huit heures et demie.

2ᵉ *séance, à quatre heures et demie.* La malade s'ordonna un bain de pieds pour sept heures, et recommanda de l'y laisser en somnambulisme, après les fumigations de lait chaud dont elle devait recevoir

la vapeur par le nez et les oreilles. La journée fut encore marquée par des douleurs, de la fièvre et du délire.

3e *séance, à sept heures.* Pendant l'heure entière que Mme Fr*** passa dans le bain, M. de Lutzelbourg tint la main sur sa tête. Elle en ressentit le plus grand soulagement, et la fièvre tomba. Il fut obligé de magnétiser la garde pour qu'elle pût emporter le baquet d'eau. Pendant la nuit suivante, les vapeurs du bain qu'il avait respirées étant assis sur la couverture, et tenant la main sur la tête de la malade, le purgèrent *quinze fois* très-doucement (1).

Le 16, à sept heures et demie, Mme Fr*** allait à merveille, la tête était dégagée, et la fièvre annonça sa fin par une éruption de boutons à la bouche. Elle fut encore endormie deux autres fois dans la journée, à cinq heures de l'après-midi et à sept heures du soir. Les jours suivans furent employés à la fortifier; elle n'éprouva d'autres désagrémens que celui de souffrir d'une manière incroyable, lorsque les tambours passaient le soir dans son quartier. M. de Lutzelbourg ne sut pas l'isoler assez pour lui éviter cette souffrance; il faut remarquer qu'elle les entendait un quart d'heure avant tout le monde. Mme Fr*** fut entièrement guérie au bout de la huitaine. Quelques jours après elle eut ses règles sans douleurs, ce qui acheva son rétablissement.

Témoins, MM. ZIEGENHAGEN, WEILER, méd.

---

(1) Mme Fr*** avait prévu qu'elles opéreraient cet effet étonnant, et dispenseraient ainsi M. de Lutzelbourg de prendre une médecine.

Maux de reins, frayeur (1).

Le 14 juin suivant, M. le comte de Lutzelbourg, étant allé voir Mme Fr***, la trouva souffrant de maux de reins, et incommodée de la chaleur extrême qu'il faisait ce jour-là. Il ne l'eut pas plutôt regardée qu'elle tomba en somnambulisme; elle lui apprit alors qu'il ne devait avoir aucune inquiétude; que ses douleurs n'avaient pour cause que l'approche de ses règles, et que la chaleur affreuse de la saison les augmenterait encore. Elle s'ordonna sa boisson nitrée ordinaire, des bains de pieds, etc., et il la quitta à huit heures du soir, entièrement calme.

La nuit fut excessivement chaude; M. de Lutzelbourg se réveilla à une heure et un quart, au bruit de l'orage. Il se leva, se mit à sa fenêtre; mais les coups de tonnerre devinrent si violens et si fréquens, qu'il se recoucha.

Là, l'idée de Mme Fr*** se présente à lui; il croit la voir tremblante, en convulsions ou en faiblesse, et n'ayant pour tout secours, dans l'absence de son mari, qu'un assez mauvais domestique et ses filles, peut-être aussi effrayées qu'elle. Tremblant des suites que ces frayeurs pourraient avoir dans les circonstances où elle se trouvait (elle allait avoir ses règles), il regrettait de n'être pas à portée de la mettre en somnambulisme pour calmer ses inquiétudes. Il était un peu plus de deux heures quand l'orage finit; ses idées noires se dissipèrent, et il s'endormit.

---

(1) *Extrait des journaux*, etc., p. 131.

Le lendemain, il alla chez Mme Fr*** pour s'informer de sa santé. En entrant, l'aînée des filles de cette dame vint à lui, et lui dit qu'à une heure et demie de la nuit sa mère l'avait appelée, ayant des frayeurs horribles, mais qu'à son grand étonnement elle était redevenue tranquille, et comme plongée dans un profond sommeil, qu'elle ne lui avait plus répondu jusqu'après deux heures; qu'elle avait eu alors quelques mouvemens convulsifs, et qu'elle s'était réveillée avec le même air qu'elle avait à l'issue de ses crises magnétiques. M. de Lutzelbourg ne fit pas grande attention à ce récit, et passa dans l'appartement de Mme de Fr***, qu'il trouva pâle et défaite. Dès qu'il lui eut touché la main en lui demandant si elle souffrait, elle fut endormie. Il la questionna, et elle lui répondit que la nuit précédente, au moment où elle se mourait de peur, et sentait les approches d'une attaque de nerfs, une espèce de frisson l'avait saisie, et qu'elle s'était trouvée en somnambulisme et au dernier degré de clairvoyance; qu'elle avait alors vu sa chambre, qu'elle lui dépeignit, son lit, et lui-même.... Elle lui dit exactement tout ce qu'il avait pensé, et le bonheur qu'elle avait eu d'être mise en cet état, ce qui avait calmé sa frayeur, et l'avait laissée jouir du spectacle superbe de l'orage, et de la quantité de fluide électrique et sulfureux dont l'air était rempli et éclairé; qu'ayant continué à s'occuper d'elle, il avait raffermi ses nerfs jusqu'au moment où elle l'avait perdu de vue; qu'elle avait jugé qu'il était alors deux heures et un quart; que sa clairvoyance avait diminué très-

rapidement, et que tout à coup elle s'était sentie attaquée des nerfs, et puis réveillée dans un état de stupeur indicible; qu'elle jugeait actuellement avoir eu cette convulsion à l'instant où ne pensant plus à elle, le rapport s'était perdu, etc.

Fièvre nerveuse quotidienne, suite de chagrins (1).

M. le comte de Lutzelbourg était parti pour la Haute-Alsace le 6 juillet, laissant Mme Fr*** bien portante; mais au bout d'un mois de violens chagrins, des frayeurs lui occasionnèrent une nouvelle maladie. M. le baron de Landsperg, qu'elle avait choisi pour remplacer M. de Lutzelbourg, n'ayant pu suivre son traitement, parce qu'il avait alors de vingt-sept à vingt-huit malades, la confia aux soins de M. d'Inarre, avocat au conseil souverain d'Alsace.

Ayant été magnétisée quelquefois, elle s'ordonna, le 29 août, une saignée au pied, de huit onces. Le 31, elle détailla la cause de sa maladie et les remèdes qu'elle avait à faire; elle annonça que, le 10 septembre au matin, elle souffrirait beaucoup par l'approche de ses règles, et qu'il faudrait lui tirer dix onces de sang du pied; que si ses règles n'arrivaient pas après cela, il faudrait lui appliquer des sinapismes, parce que cela attirerait le sang en bas, etc. Son médecin (M. Weiler) lui demanda si elle ne craignait pas qu'un trop long usage du magnétisme ne lui affaiblît les nerfs; elle lui assura le contraire, et lui dit

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 162.

que c'était justement parce qu'il agissait sur les nerfs que le magnétisme lui faisait du bien. Le 5, la fièvre était un peu diminuée, et Mme Fr*** dit que, si on la magnétisait deux fois par jour, ses règles paraîtraient plus tôt.

Le lendemain, elle reconnut que M. d'Inarre avait été se charger de fluide à un arbre que M. de Lutzelbourg avait magnétisé il y avait trois mois. Le 7, elle annonça que ses règles paraîtraient à six heures du soir, et dit qu'elle n'aurait plus besoin d'être magnétisée qu'une seule fois par jour; sa santé se rétablissait à vue d'œil, et elle fut de nouveau guérie le 10 au matin.

Témoin, M. Weiler, méd.

Nous ignorons si, dans les deux brochures que M. de Lutzelbourg a publiées en 1788, il a donné quelques détails sur Mme Fr***; en attendant que nous puissions nous en assurer, nous allons continuer l'analyse de son traitement. Il paraît qu'elle était toujours sujette à de fréquentes indispositions. En 1788, M. de Lutzelbourg fut obligé d'interrompre la pratique du magnétisme, se trouvant attaqué, pour la première fois, de la goutte. Cet accès, qui fut long et douloureux, le força de remettre sa malade dans les mains de M. Moreau, aide-chirurgien à l'hôpital militaire de Strasbourg (1).

(1) M. Moreau, qui était l'incrédule le plus obstiné, et qui se moquait ouvertement du magnétisme, avait été converti par les faits les plus étonnans. Il fut instruit par Mme Fr*** elle-même, en somnambulisme.

Il acheva le traitement de Mme Fr***, depuis le 9 février jusqu'à Pâques.

Fièvre lente, somnambulisme naturel (1).

Le traitement de Mme Fr***, le plus long et sans contredit le plus curieux qui existe en magnétisme, se termina par une série de phénomènes des plus étonnans. Il paraît que, s'apercevant que le rapport magnétique qui s'était établi entre elle et M. de Lutzelbourg fatiguait extrêmement celui-ci, elle prit le parti de profiter de son absence et de sa maladie pour le modifier et lui donner la direction convenable. (En l'absence de M. de Lutzelbourg, elle était devenue somnambule naturelle.) Sa fille aînée, âgée de 12 ans, et qui était somnambule parfaite, la dirigeait lorsqu'elle ne le pouvait faire elle-même : ainsi elle fit prévenir M. de Lutzelbourg, lorsqu'il revint, le 1er novembre, de la campagne, où il était allé passer cinq mois, que Mme Fr*** aurait à son aspect une faiblesse suivie d'un long évanouissement, et « qu'il fallait absolument qu'il s'efforçât de maîtriser son cœur et sa tête dans cette occasion, pour ne pas rendre au rapport établi depuis trois ans toute sa force, et s'opposer ainsi à la direction heureuse qu'allait prendre l'influence du magnétisme. » Il obéit aveuglément; et Mme Fr***, revenue à elle après une heure de faiblesse, se trouva bien (2).

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 188.

(2) *Voyez*, au sujet de ces rapports extraordinaires, la note qui se trouve à la fin de ce traitement.

Sa fille la tranquillisa sur sa fièvre, lui défendit toute espèce de remède, lui prescrivit un régime, et lui ordonna d'aller journellement à la salle du traitement, où M. de Lutzelbourg se trouverait, s'approcherait d'elle, mais toujours avec la même retenue d'*intention* et de *vouloir*.

Depuis ce jour jusqu'au 13, M. de Lutzelbourg s'aperçut que tous les maux, toutes les ardeurs de la fièvre se dissipaient successivement, après de légers et courts sommeils ordinaires, lorsqu'il avait passé quelque temps à côté de la malade. Ce jour-là, la fille de Mme Fr*** dit à M. de Lutzelbourg : « Sauveur de ma mère, vous qui, pendant trois ans, avez sacrifié pour elle votre temps, vos soins, votre santé, exposé votre vie, vous allez recevoir votre récompense; je sais que, ne pouvant plus vous avoir pour magnétiseur sans vous exposer à un danger certain, que votre sensibilité trop forte augmenterait encore, le moment où le danger se manifesterait tuerait ma mère, dont votre vie est la vie, depuis qu'en janvier 1786 vous l'avez ressuscitée. Son instinct, dans le combat qui se passe en elle, par la pente naturelle qui l'entraîne, ainsi qu'une longue habitude, à chercher sa conservation dans le magnétisme, est en contradiction avec sa raison et la crainte de vous nuire; cet instinct, dis-je, la tourmente, parce qu'il n'est pas développé....... Soyez ici le 20, à cinq heures; causez avec ma mère, soyez spectateur indifférent de ce que vous verrez; au coup de six heures, elle s'assoupira, et une minute après elle entrera en crise naturelle;

le reste, vous le verrez.......; ces crises seront lucides. Elle verra pour elle et pour vous; elle écrira ou dictera ses ordonnances; elle vous magnétisera et vous rendra le bien que vous lui avez fait. Cela me rend heureuse!...... Plus de *neuf cents* crises magnétiques que vous lui avez données ont tellement recréé ses nerfs, abîmés par dix couches, de l'âge de 15 ans à 26, par ses maladies et ses malheurs, qu'elle sera souvent en état d'être utile à d'autres personnes en les magnétisant, elle qu'*un geste*, un instant d'*intention* magnétique mettait en faiblesse, en délire ou en catalepsie; elle aura toujours un instinct pour vous magnétiser à propos, etc. » Cette pressensation eut son plein effet : au jour, à la minute indiqués, Mme Fr*** fit un cri d'effroi en agitant fortement les bras et les jambes, et se trouva en somnambulisme. Elle rappela M. de Lutzelbourg, qui s'était retiré dans le fond de la chambre, et lui dit de la laisser se fortifier du fluide qui émanait de son atmosphère; qu'il ne serait plus, comme autrefois, son guide dans l'espace, mais qu'elle commençait à se reconnaître, etc. Une heure après, elle jouit d'une clairvoyance complète, parla de son état présent, et eut des pressensations distinctes qui se vérifièrent. Les crises somnambuliques suivantes furent précédées chacune d'un sommeil court, léger, et entremêlé quelquefois d'accès de somnambulisme naturel, pendant lesquels elle se promenait du haut en bas de sa maison, et était toujours en mouvement. Comme ces courses la fatiguaient, elle ordonna à M. de Lutzelbourg de la réveiller brusquement lorsque cela

lui arriverait : à la seconde fois qu'il employa ce moyen, elle frémit, rentra en crise (somnambulique), et lui assura que cette disposition qu'elle avait depuis l'enfance, ainsi que celle de parler en rêvant, seraient anéanties pour jamais, *au moyen du travail de volonté qu'elle allait faire sur elle.* Cette manière de détruire les habitudes dangereuses, ou de s'imprimer des déterminations qui devaient la guider au moral et au physique dans son état ordinaire, était sensible aux spectateurs par le frémissement plus ou moins convulsif du système nerveux, frémissement qui s'atténuait lorsque cet acte de volonté que l'âme exerçait sur le corps avait cessé; alors le calme se rétablissait. S'il survenait dans les crises (somnambuliques) des mouvemens involontaires de nerfs, des douleurs qui ne fussent pas nécessaires, *elle se magnétisait,* elle les calmait, et un sommeil profond, mais court, en était la suite (1).

Pendant qu'elle suivit le baquet, Mme Fr***, ainsi que l'avait annoncé sa fille, fut en état de magnétiser M. de Mouillesaux, qui souffrait d'un mal de dents : ce qui prouve combien le système nerveux était rétabli.

Le 11 janvier, elle pressentit une maladie qu'elle ne put définir, mais dont le germe existant se déve-

---

(1) Il est inutile sans doute de faire remarquer que ces phénomènes sont de la plus haute importance, et que, réunis à ceux que nous avons cités dans cet ouvrage, ils décident affirmativement la question tant de fois débattue, savoir *si l'on peut se magnétiser soi-même.*

lopperait dans deux mois ; sa fille le vit également, et de plus indiqua sa nature et les remèdes qu'il faudrait faire. Dans cet intervalle, elle eut souvent occasion de magnétiser M. de Lutzelbourg, qui souffrait de la goutte. Lorsque les douleurs étaient vives, Mme Fr*** tombait en crise (en somnambulisme naturel), et lui expliquait la marche, la cause, la durée des paroxismes qu'il avait éprouvés, et elle parvint enfin à les dissiper. (*Voyez* l'article de M. de Lutzelbourg, intitulé : GOUTTE (attaques de).

Vers la fin de février, elle vit clairement le mal qu'elle allait avoir (M. de Lutzelbourg ne nomme pas cette maladie), le détailla, et s'ordonna le régime convenable. Entre autres remèdes singuliers que se prescrivent les somnambules, nous pensons que le suivant peut être remarqué. Elle assura que six *pruneaux* magnétisés d'une certaine manière, et après lesquels elle avalerait un demi-verre d'eau magnétisée aussi, la purgeraient, de dix heures du soir à une heure après minuit, *dix fois*, et lui feraient évacuer beaucoup de bile verte.

Transpiration supprimée, fluxion dans la tête, indigestion, etc. (1).

Au terme indiqué, Mme Fr***, attaquée à la fois de la maladie annoncée, que le travail des règles et une fluxion dans la tête causée par une transpiration supprimée rendaient encore plus grave, causa à M. de

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 201.

Lutzelbourg les frayeurs les plus vives. La fille de Mme Fr*** lui indiqua heureusement tout ce qu'il y avait à faire. Cinq jours après, la malade fut hors de danger; et malgré les intempéries de la saison et le retour d'un froid rigoureux, elle jouit enfin d'une santé achetée par tant de peines, de souffrances et de dévouement.

Témoins, MM. WEILER, EHRMANN, LAUTH, ZIEGENHAGEN, méd.; MOREAU, chir.

Nous avons promis de revenir sur les rapports singuliers qui s'établissent parfois entre le magnétiseur et son malade. Cette partie, peut-être la plus curieuse du magnétisme, est malheureusement la moins connue. Puisse le peu que nous avons à en communiquer à nos lecteurs attirer sur ce phénomène l'attention des magnétiseurs, et les engager à recueillir soigneusement tout ce qui pourra éclairer cette question importante!

On trouve dans le *Traitement du jeune Hébert*, nº 1, page 50, le fait suivant, rapporté par M. de Puységur :

« Un jeune officier d'artillerie, de 17 à 18 ans, presqu'aussi susceptible de l'influence magnétique que le petit Alexandre (Hébert), avait été plusieurs fois magnétisé, en même temps que par moi, par une jeune dame qui, d'après la régularité de sa conduite et la pureté de ses mœurs, était loin d'imaginer qu'un rapport si intime d'intérêt avec un jeune homme, et que la curiosité seule avait fait naître, pourrait avoir

un jour des suites sinon fâcheuses, au moins embarrassantes pour elle. Les crises orageuses de la révolution étaient commencées (c'était dans l'hiver de 1789 à 1790), et j'étais alors à Strasbourg, colonel du 1er régiment d'artillerie de ce nom. Au mois de mars, cette dame quitta la France, et fut en pays étranger. Mon jeune officier, dont la santé, habituellement délicate, s'était jusqu'alors très-raffermie, tomba aussitôt dans un état de marasme et de mélancolie qui m'inquiéta. Je le magnétise, et pendant plusieurs jours il s'obstine à me taire la cause de ses maux. Mon intérêt parvient cependant à vaincre sa résistance, et il me dit enfin, de même que le petit Alexandre, qu'il est, depuis plusieurs jours, dans un état fort extraordinaire : qu'il agit, va à l'exercice, mange à l'auberge avec ses camarades, sans que rien dénote à l'extérieur la maladie qui le consume; mais que cependant il vit, pour ainsi dire, sans vivre, puisqu'il ne se ressouviendra jamais de tout ce qu'il voit et entend depuis qu'il est dans ce triste état. Interrogé dans l'état de somnambulisme sur la cause de cette démence et sur les moyens à prendre pour l'en tirer, il me dit : « Mme de *** m'a magnétisé avec vous; elle seule est la cause du mal que j'éprouve, elle seule peut m'en délivrer. — Vous en êtes donc amoureux? lui demandai-je. — Ah! me dit-il avec l'air d'être offensé de ma question, ne prononcez plus ce mot-là, monsieur, il ne peut vous donner l'idée du sentiment qui m'attache et m'unit à Mme de ***. Mes sens, je vous l'assure, ne sont pour rien dans le sentiment qu'elle

m'inspire; les soins qu'elle a eus de moi sont si purs, que je rougirais d'un désir qui pourrait alarmer sa pudeur et scandaliser son angélique vertu; mais ce rapport, que son tendre intérêt et ma reconnaissance ont établi entre nous, pour être dégagé des sens, n'en est que plus fort et plus durable. Vous me faites du bien, sans doute; votre magnétisme me soutient, mais vous n'agissez que sur la moitié de ma vie; l'autre moitié, celle qui constitue mon être, la seule que je prise, est avec Mme de ***; unie aujourd'hui à la sienne, sa volonté seule peut la séparer. »

Il ne s'agissait plus que de trouver les moyens de le rapprocher de Mme de***. Mais comment m'y prendre? Je ne pouvais quitter la France; Mme de *** était à cinquante lieues des frontières. L'intéressant malade, dans l'état magnétique, m'en indique les moyens. Il faut qu'il parte de Strasbourg, et s'en aille trouver Mme de***. Je dois écrire d'avance à cette dame les motifs de la visite qu'il va lui faire, et dans cette lettre, qu'il me dictera lui-même, je dois lui prescrire non seulement la conduite qu'elle doit tenir envers lui, mais, de plus, les mots et les phrases dont elle doit se servir dans la première conversation qu'elle aura avec lui. Le jeune homme, avant de partir, me dit qu'une fois en route, il ira sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il se trouve en présence de Mme de***, laquelle, après lui avoir exprimé son désir, ainsi que son expresse volonté de rompre toute espèce de rapport magnétique avec lui, le devra magnétiser; qu'une fois en somnambulisme, elle lui intimera de nouveau ses intentions,

auxquelles elle l'obligera d'adhérer, et qu'à son réveil enfin, il se trouvera entièrement rétabli dans son état d'existence habituelle. Tout, en effet, se passa comme le jeune homme l'avait prescrit et prévu. Son étonnement, comme on le pense bien, fut extrême de se trouver en Allemagne, à cinquante lieues de Strasbourg, sans pouvoir concevoir comment il y était venu (1). De retour à Strasbourg, il reprit le courant ordinaire de la vie militaire; et quoique toujours resté sensiblement attaché à Mme de ***, son image et son souvenir n'ont depuis lors été pour lui qu'un motif de s'intéresser vivement à elle et de la respecter.

Nous engageons les magnétiseurs à se rappeler ce fait, en lisant le traitement de Mlle Baron. (*Voy.* PHTHISIE PULMONAIRE.)

NERFS (maux de) depuis la naissance, *sur Marie, femme Kreitzer, âgée de 24 ans, à Strasbourg,* 1786, *par Mme la baronne de Reich* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cette femme avait depuis sa naissance les nerfs extrêmement faibles, elle en souffrait des douleurs très-vives, et avait inutilement tenté toutes les ressources de la médecine. On espérait que l'arrivée des règles la rétablirait; mais cet espoir fut trompé, elles ne développèrent que de nouvelles infirmités. Elle fut magnétisée par Mme la baronne de Reich, le

---

(1) Il y a dans notre ouvrage plusieurs exemples de ce phénomène. *Voyez* t. 1, p. 100, 384.

(2) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 225.

8 octobre 1785. Elle continua son traitement six mois, et fut parfaitement guérie au mois de mai 1786.

NERFS (maux de), *sur François-Guillaume Ritter, à Strasbourg*, 1786, *par M. le baron de Landsperg* (1).

(Baquet.)

M. Ritter avait été attaqué d'une maladie nerveuse; les souffrances lui avaient donné des convulsions si fortes, que dans certains momens, quatre ou cinq personnes pouvaient à peine le retenir. Depuis 1782 jusqu'en 1785, il se mit entre les mains des médecins et des chirurgiens, qui parvinrent à le soulager beaucoup, mais sans pouvoir le guérir. Enfin, ayant entendu parler de l'efficacité du magnétisme, il s'adressa à M. le baron de Landsperg, qui lui rendit la santé. Son traitement a duré un an.

NERVEUSE (maladie), *sur Mlle E. Weyland, âgée de* 13 *à* 14 *ans, à Berne*, 1789, *par M. d'Inarre, ancien officier de cavalerie* (2).

(Magnétisme immédiat.)

La nommée *Elisabeth Weyland* fut, vers l'âge de 11 ans, assaillie dans la rue par un chien qui la saisit par ses vêtemens, sans cependant la mordre dans aucune partie des chairs. Depuis ce moment, elle fut attaquée de spasmes convulsifs d'autant plus singu-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 20.

(2) *Idem*, t. 3, p. 165.

liers qu'ils commençaient par un sommeil très-bon en apparence, qui lui prenait régulièrement de mois en mois, vers les quatre heures du soir, et se terminait par un rire immodéré, qui durait depuis huit heures du soir, où elle se réveillait d'elle-même, jusqu'à onze heures, minuit; si malheureusement on la réveillait de force, elle criait, pleurait, et s'arrachait les cheveux, déchirait ses habits, ne reconnaissait et n'entendait personne. Cet état de délire ne durait dans le commencement de sa maladie qu'une demi-heure; mais petit à petit, il s'était étendu jusqu'à trois ou quatre heures, au bout desquelles faisant une pause d'environ douze à quinze minutes, elle se prenait à rire si immodérément, qu'il y avait à craindre qu'elle ne se rompît quelque vaisseau; cette crise durait jusqu'à deux, trois, et même quatre heures de suite, et ne se terminait qu'en décroissant peu à peu.

M. d'Inarre la magnétisa pour la première fois le 6 novembre; au bout de six jours il arrêta l'assoupissement et le délire. Il continua jusqu'au 16 janvier 1789, époque où elle quitta la salle de traitement, grandie de trois pouces, grasse, colorée, et parfaitement bien portante.

Depuis le 9 décembre jusqu'au 10 février, elle fut purgée par l'eau magnétisée soixante et seize fois.

NERVEUSE (maladie) extraordinaire, *sur Jeanne Duperret* (somnambule), *âgée de* 12 *ans, à Saint-Georges-de-Rognains, près Mont-Merle, département de l'Ain, par MM. Fournier, géomètre, et Dubreuil, lieutenant d'infanterie* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Depuis quelques mois, MM. Fournier et Dubreuil entendaient parler d'une jeune fille qui faisait de telles folies, et qui avait des convulsions si extraordinaires, que le peuple la croyait possédée du diable. Ils se présentèrent chez son père, le 3 avril 1818; elle était tranquille en ce moment : ils la magnétisèrent tous les deux ensemble, et recommandèrent à sa mère de l'amener tous les jours, à quatre heures, dans une maison où ils se rendraient pour la magnétiser. Pendant huit jours elles vinrent exactement, et la petite leur dit « que le diable ne revenait plus depuis qu'ils la *touchaient;* qu'avant il faisait un grand bruit la nuit dans la chambre, et que le jour il entrait dans son corps. » Ces messieurs eurent beau lui dire, ainsi qu'à sa mère, que ce n'était pas le diable qui occasionnait ses maux, mais bien une maladie dont ils la guériraient, rien ne put les désabuser. Le 11, elle ne vint pas, et le lendemain, elle eut une crise très-forte (la première depuis qu'on la magnétisait), et qui l'empêcha de se rendre à l'endroit convenu; c'était un dimanche, tout le monde était à vêpres, et on ne

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 16, p. 31.

trouva personne pour aller prévenir ces messieurs.

Le 13, M. Fournier s'étant absenté pour plusieurs jours, son ami se rendit seul dès le matin à Saint-Georges pour magnétiser la jeune malade. Il la trouva les yeux égarés, ne voyant plus, et avec tout ce qui annonçait une forte crise. Il lui prit les pouces, au bout de cinq minutes les yeux s'éclaircirent, et la crise n'eut pas lieu.

Le 14, sa mère alla chercher M. Dubreuil, et lui dit que sa fille était dans ses folies, et qu'elle appelait à grands cris ses magnétiseurs. Il accourut, et la trouva à cinquante pas de la maison, étendue dans un fossé profond, et tourmentée par d'affreuses convulsions. Ne voulant pas la magnétiser en présence d'un bon nombre de paysans, accoutumés depuis long-temps à la croire ensorcelée, il dit à quatre femmes qui la gardaient de l'emporter chez elle; mais elles ne purent y parvenir, tant elle se débattait avec force : il descend alors dans le fossé; à peine lui a-t-il pris la main qu'elle ouvre les yeux, le regarde avec un plaisir inexprimable, et remonte avec lui. Qu'on juge de l'étonnement de tous les paysans! Les uns disent que c'est un miracle, les autres que c'est le diable. D'après ce que lui dit la mère, M. Dubreuil jugea que la petite avait des vers, et il conseilla à cette bonne femme de l'emmener chez un médecin de Villefranche, et de lui dire qu'on lui avait conseillé du *semen contra*. Le médecin approuva le remède, et lui ordonna une infusion de feuilles d'oranges avec du tilleul, et des bains domestiques. Les deux premiers remèdes lui

firent du bien, mais les bains neutralisèrent entièrement l'influence magnétique (1). Ces messieurs s'en aperçurent au quatrième, la malade ayant eu une attaque, pendant laquelle elle fut insensible au magnétisme; et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'elle recommença à en éprouver les effets. Pendant cet intervalle, le *semen contra* lui fit rendre beaucoup de vers.

A dater du 22 avril, M. Fournier fut seul chargé de cette enfant. Le 24, elle devint somnambule, ne put parler d'une manière intelligible, mais répondit par signes aux questions *mentales* que lui adressa son magnétiseur. Les jours suivans, elle se réveilla d'elle-même quatre à cinq fois chaque séance; elle prenait des convulsions à chaque parole qu'elle essayait de dire. Enfin, le 30, elle put répondre à M. Fournier, qui lui demandait la cause de sa maladie : elle lui dit que c'était un mendiant qui lui avait fait peur (elle était alors bergère chez le nommé *Sigaud*, granger, à Charantai, village à une lieue de Saint-Georges). Cet homme lui demanda l'aumône; elle lui répondit qu'elle était seule, et que n'étant pas la maîtresse elle ne pouvait lui donner. Il se retira en lui faisant des menaces, et lui disant qu'elle s'en repentirait. Ces paroles lui firent une telle impression qu'elle en eut le sang tourné, et que sans le magnétisme elle serait morte au bout d'un an et un mois à dater de ce jour. Elle dit aussi qu'elle avait cinq gros vers ressemblant à des chenilles, et qu'ils la piquaient comme des épingles;

---

(1) *Voyez*, pour un effet semblable, le traitement de M. A. de Rostaing, t. 1, p. 313.

mais que dans cinq jours elle serait parfaitement guérie, et ne sentirait plus *les mains* de ses magnétiseurs. Elle annonça les diverses crises qu'elle aurait jusqu'à la fin de sa maladie, les vers qu'elle rendrait, etc.

Le 5, elle eut sa dernière attaque, et ne s'endormit qu'un moment pour dire qu'elle ne tomberait plus en somnambulisme, et qu'elle était parfaitement guérie.

Nerfs (maux de), *sur Mme P***, à Soissons (Somme), par M. P***, son mari, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. P*** s'était rendu à Soissons pour faire quelques essais métallurgiques avec M. G***, chimiste et physicien distingué. La conversation tomba sur le magnétisme, dont ce savant était le sage partisan. M. P*** lui demanda de le rendre témoin de ses *prétendues* expériences : celui-ci le refusa, à moins qu'il ne consentît avant à s'informer de ce qu'en avaient pensé et écrit les premiers propagateurs. Pour satisfaire sa curiosité, M. P*** fut donc obligé de lire les livres qui traitaient de la science qu'il avait toujours regardée comme un amas de sottises, un fruit de l'ignorance et de la superstition; mais loin d'être convaincu par cet examen, il en revint plus incrédule que jamais, tant il avait trouvé *étranges, inconcevables* les faits qui y étaient rapportés. « Il n'est enfin, dit-il à son ami, qu'un seul moyen de me convaincre ; c'est de m'en faire éprouver à moi-même l'influence et les

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 17, p. 113.

effets. — Si vous étiez malade, lui répondit froidement M. G***, je ne demanderais pas mieux. — Je ne suis pas malade, il est vrai ; mais cependant je suis sujet à des migraines périodiques et très-opiniâtres. — Eh bien! s'il vous en arrive un accès, faites-le moi dire. »

Un soir, la migraine de M. P*** l'oblige de se mettre au lit ; il se souvient de sa convention avec M. G***, et le fait appeler : celui-ci arrive aussitôt, et sans aucun préambule se met à le magnétiser. Le malade, trop accablé par son mal de tête, n'opposa aucune résistance, et M. G*** le quitta au bout d'une demi-heure, soulagé. M. P*** s'endormit, ne fit qu'un somme, et se réveilla le lendemain la tête libre et tout à fait dégagée. Or, la migraine durait ordinairement *deux fois vingt-quatre heures*, et ne se terminait *jamais* sans vomissemens. Comment donc attribuer ce soulagement inopiné à une cause si simple? « Le succès que vous avez obtenu, dit-il à son ami, n'est pas pour moi une preuve suffisante de sa réalité ; ma migraine n'était pas *apparemment* aussi forte que de coutume.....; elle se serait *probablement* dissipée sans ce moyen..... ; et puis d'ailleurs *il se pourrait* que mon imagination y eût part, etc..... »

On a beau repousser la vérité, lorsqu'on l'a vue on y pense malgré soi : telle était la situation de M. P***. « S'il ne faut, dit-il un jour à M. G***, qu'imiter les mouvemens et les gestes que je vous ai vu faire, et si, d'après ce que j'ai lu, tous les hommes ont la faculté magnétique, je pourrai donc aussi magnétiser, moi ?.... — Certainement ; vous le pouvez, *si vous le*

voulez. Ce n'est que d'après leur propre expérience que la plupart des magnétiseurs actuels le sont devenus ; faites comme eux, magnétisez. — Eh bien ! c'est sur ma femme, dit vivement M. P***, que je veux faire mon premier essai ; oh ! pour celle-là, je suis bien sûr qu'elle ne m'attrapera pas, et que son imagination n'y sera pour rien, car elle ne *croit pas* plus que moi au magnétisme..... — Mais si votre épouse se porte bien ?.... — Elle est fort malade, au contraire ; voilà plusieurs années qu'elle souffre habituellement de maux de nerfs, sans qu'aucun des remèdes qui lui ont été administrés par la médecine ordinaire aient pu réussir à l'en délivrer. Ah ! si jamais je parvenais par le magnétisme à la guérir, ou seulement à la calmer, il me faudrait bien alors en avouer malgré moi l'existence et l'efficacité..... — Eh bien ! je vous le répète, lui dit tranquillement M. G***, magnétisez. »

Dès le lendemain, M. P*** magnétisa sa femme, et en moins de cinq minutes il la vit s'endormir du sommeil somnambulique le plus paisible et le plus doux : il en obtint des réponses justes et préçises sur sa santé. Mme P***, une fois réveillée, ne conserva aucun souvenir de ce qui s'était passé. Son mari, plein de joie, courut chez M. G*** lui faire part de ses succès, et le lendemain il le rendit témoin de l'heureux effet qu'il produisait sur sa femme.

Il semblerait que désormais il ne restait d'autre parti à prendre à M. P*** que de rendre hommage à la vérité, en appelant l'attention des savans sur les phénomènes dont il venait d'être témoin, et qu'il ne

tenait qu'à lui de reproduire devant eux à volonté. Quelques froides railleries auraient-elles pu troubler un instant le plaisir d'avoir satisfait à sa conscience, en réhabilitant par de nobles aveux la mémoire si indignement outragée d'un grand homme ? Aurait-il compté pour rien les bénédictions des victimes arrachées au tombeau par ses soins ou d'après ses conseils?

Quelques jours après la conversion de M. P***, son ami le présenta à M. de Puységur, et tous les deux lui racontèrent ce que nous venons de dire. « Eh bien, monsieur! lui dit celui-ci, quel usage allez-vous faire de votre certitude nouvellement acquise d'un magnétisme animal ? — Ce sera, monsieur, de n'en parler à qui que ce soit à Paris, pas même *à mes parens* les plus proches, ni *à mes amis* les plus intimes; encore moins en ouvrirai-je la bouche *à un seul de mes confrères :* je me suis souvent égayé avec eux sur votre compte, et sur celui de tous les magnétiseurs. Il est si irrévocablement arrêté par les membres les plus influens de la Faculté de médecine que le magnétisme est une absurdité qui n'a d'existence que dans l'imagination des simples et des ignorans, que si l'on me soupçonnait, je ne dirai pas d'y croire, mais seulement d'avoir la moindre propension à vouloir m'en occuper, l'on ne manquerait pas de dire, sachant que je suis venu passer quelque temps à Soissons, que je me suis laissé fasciner ou ensorceler par mon ami G*** et par vous (1). »

---

(1) La discussion qui vient d'avoir lieu à l'Académie de méde-

NERFS (attaques de), cancer au sein gauche, etc., *sur Manette T*** (somnambule), âgée de 25 ans, à Ancenis, près de Nantes, 1818, par M. le Lieurre de l'Aubépin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. de l'Aubépin se trouvait à Ancenis chez M. le général de F***, qui ne croyait point au magnétisme, lorsque la femme de chambre de son épouse se trouva mal; on le pria de prêter des secours, et il le fit d'autant plus volontiers qu'il espérait se servir avec succès du magnétisme. Cependant il n'obtint pas ce jour-là de résultats *apparens*, ayant été obligé de se retirer trop tôt. Il laissa Manette en proie à des attaques de nerfs qui durèrent *douze heures*, et qui furent entremêlées de signes épileptiques et hystériques de différentes espèces. Mme de F*** dit à M. de l'Aubépin que cet état durait quelquefois une semaine, pendant laquelle elle ne pouvait rien prendre sans le vomir, et qu'il lui paraissait inconcevable qu'elle pût exister depuis six ou sept ans qu'elle était atteinte de cette affreuse maladie.

Ce récit toucha si vivement M. de l'Aubépin qu'il se détermina à revenir la magnétiser afin de la guérir. Quelques jours après il l'endormit au bout de cinq

---

cine prouve bien que telle était en effet la disposition de ces messieurs; mais heureusement le courage de quelques-uns d'entre eux les a forcés à sortir de ce silence obstiné, et a commencé à dissiper les préventions.

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 23, p. 102.

minutes ; mais elle se réveillait dès qu'on lui adressait la parole. Les deuxième et troisième séances furent à peu près semblables. Enfin, à la quatrième, elle devint somnambule, et put rendre compte de l'état où elle se trouvait. Elle dit à son magnétiseur que s'il l'eût magnétisée plus long-temps le jour de la crise, elle se serait endormie, et qu'elle aurait moins souffert. « Si vous ne m'aviez pas magnétisée, j'aurais souffert *trois jours* au lieu de *douze heures*. Il faudra m'endormir deux fois par jour, matin et soir. Je me vois environnée de flammes bleuâtres qui sortent de vos doigts, de votre front et de votre estomac; car ce feu traverse vos vêtemens, me pénètre partout, et m'éclaire au dedans de moi-même. » Quelques minutes après, elle se mit à fondre en larmes; elle s'écria qu'il y avait tant de mal dans son ventre, dans son estomac, dans sa tête, qu'elle en mourrait. M. de l'Aubépin la calma, l'invita à prendre confiance en lui, et à chercher si la cause qui l'avait endormie ne pouvait pas la guérir, quels seraient les auxiliaires à employer avec le magnétisme, etc. Après un quart d'heure d'examen profond, elle dit assez brusquement et en riant : « Non, je n'en mourrai pas, mais j'aurai bien des souffrances et vous bien des fatigues ; après dix-sept crises je serai guérie ; j'en aurai deux par semaine, et j'en annoncerai le moment huit jours à l'avance. » Elle recommanda de l'endormir bien régulièrement, parce que ce sommeil était réparateur et lui faisait beaucoup de bien, et elle dit que si on l'abandonnait actuellement elle serait perdue.

A son réveil elle se trouva plus calme, et passa une meilleure nuit; on lui cacha qu'elle parlait, dans la crainte *d'augmenter sa répugnance à se faire magnétiser*, et les jours suivans on l'endormit comme elle l'avait ordonné.

Pendant la deuxième crise, qu'elle avait annoncée pour le mois suivant, elle raconta ainsi l'origine de sa maladie :

« Il y a sept ans, je donnai des soins très-assidus, et au dessus de mes forces, à une personne malade que j'aimais, et à qui je dois beaucoup de reconnaissance. Après sa guérison, je tombai moi-même malade; j'eus des accès de fièvre très-forts. Le médecin me donna sans préparation une médecine, et quelques jours après l'émétique en telle dose que je vomis pendant *quinze jours*, pendant lesquels je ne pouvais digérer que quelques gouttes d'huile d'olive; je fus fort long-temps à me rétablir, et même, en revenant à un état de vie supportable, j'avais de temps en temps des attaques de nerfs de la plus grande force; elles n'étaient point régulières; elles arrivaient tous les quinze jours ou tous les mois, et souvent la moindre contrariété les faisait naître. Ces crises duraient plus ou moins; mais j'ai remarqué qu'elles vont toujours croissant; et les médecins, que j'ai souvent appelés dans cet état, n'ont pu me procurer aucun soulagement. Quand je me suis mariée, il y a deux ans et demie, ils pensaient que ce nouvel état me serait favorable; mais ma santé a été de mal en pis. Je suis rarement sans éprouver des maux de tête horribles; je ne mange qu'avec dégoût,

et j'ai pour toute espèce de boisson, et particulièrement pour l'eau, une répugnance invincible. Je n'ai point de sommeil; je dépéris chaque jour; et sans vous, monsieur, que le Ciel semble avoir envoyé près de moi, je serais tombée dans le marasme avant peu. »

Un soir qu'elle dormait (magnétiquement) auprès de Mme F***, elle fit un mouvement convulsif, se redressa sans se réveiller, et fondit en larmes. M. de l'Aubépin, qui lui connaissait quelques chagrins, crut que le souvenir pouvait lui occasionner cet accès. Il cherchait à la consoler, lorsqu'elle lui dit : « Il ne s'agit pas de cela; ah! que je suis malheureuse! j'ai un *cancer* au sein gauche. » Et ses pleurs recommencèrent à couler. Ne connaissant pas encore toute la puissance du magnétisme, M. de l'Aubépin fut vivement affecté; il dissimula cependant son inquiétude, et lui demanda si sa volonté de la guérir n'opérerait pas aussi bien sur son cancer que sur son autre maladie. Elle réfléchit quelques minutes, après lesquelles elle lui dit avec joie : « Oui, monsieur, je serai guérie de mon mal au sein en même temps que de tous mes maux. »

Questionnée sur la cause de ce nouveau mal, elle répondit qu'il y avait trois ans, un fagot qu'on portait dans un grenier lui était tombé sur l'épaule, et ayant glissé sur son sein, lui avait occasionné une grosseur qui l'avait fait beaucoup souffrir. On y appliqua pendant huit à neuf mois un onguent fondant qui la soulagea si bien qu'elle se croyait guérie; mais depuis qu'on la magnétisait elle ressentait les mêmes douleurs, ce qui

l'inquiétait fort étant éveillée, quoiqu'elle n'en eût rien dit; cette douleur continue l'ayant portée dans son sommeil à chercher quelle en était la cause, elle avait reconnu un principe cancéreux dont les suites eussent été affreuses pour elle à une certaine époque de sa vie.

Mme de F***, qui était présente, confirma l'exactitude de ces faits, dont elle avait une parfaite connaissance, et lui demanda à voir l'endroit douloureux. Elle répondit qu'il n'y paraissait rien à l'extérieur, mais qu'il y avait à deux pouces, dans les chairs, du sang corrompu qui avait la forme d'une patte d'oie, et qui prenait beaucoup d'accroissement depuis qu'elle était magnétisée.

M. de l'Aubépin lui demanda comment il était possible que le magnétisme pût guérir ce cancer, et de quelle manière s'opérerait sa guérison. « Dans trois jours, lui dit-elle, il me viendra là (en montrant un endroit de son sein) un petit bouton gros comme un grain de millet; ce bouton grossira au fur et à mesure que ma maladie marchera vers sa fin; il s'ouvrira dans quinze jours, restera ouvert tant que je ne serai pas guérie; et pendant les trois dernières nuits de ma maladie, il s'évacuera par cette ouverture trois ou quatre cuillerées de sang noir; cette évacuation entraînera le sang corrompu; vingt-quatre heures après la plaie se cicatrisera, et je serai guérie. »

La guérison de cette femme avançait de point en point comme elle l'avait annoncée; chaque jour sa clairvoyance se développait davantage; elle s'ordonna

divers remèdes, comme saignées, médecines, bains fréquens, boissons calmantes, mais elle disait toujours que le sommeil magnétique était l'agent le plus efficace de sa guérison, et que sans lui il n'y en aurait jamais eu de parfaite pour elle.

Un soir qu'elle était dans la douzième crise, elle dit à M. de l'Aubépin : « Vous êtes malade (il était en effet très-fatigué); ma crise sera forte, et durera six heures; vous ne pourrez y suffire; *il faut changer* cette attaque en fièvre violente, et vous aller coucher; pourvu qu'il y ait quelqu'un pour me donner toute la nuit, de demi-heure en demi-heure, une cuillerée de petit-lait, c'est tout ce qu'il me faut. Je serai bien malade; la fièvre me durera vingt-quatre heures, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. » Celui-ci demanda par quel moyen il pourrait changer sa crise en fièvre. « *En le voulant*, et en passant vos mains sur ma tête, et puis en mettant sur le creux de l'estomac un emplâtre de moutarde. — Mais je n'ai pas de moutarde. (Il était onze heures du soir, et la maison de campagne était à une lieue de la ville.) — Bah! prenez un morceau de toile, et magnétisez-le en moutarde; demain matin, quand on le levera, vous verrez combien ma peau sera rouge et boursoufflée. » Mme de F*** et M. de l'Aubépin ne purent s'empêcher de rire; cependant ils avaient vu des choses si étonnantes qu'ils crurent devoir exécuter cette singulière prescription. Mme de F*** alla elle-même chercher un morceau de toile neuve que M. de l'Aubépin magnétisa devant elle, et qu'il la pria de poser à la ma-

lade. Tout arriva comme il avait été dit; les crises cessèrent, la fièvre survint; et le lendemain M[me] de Fr*** ayant levé l'appareil, se convainquit que la toile avait irrité la peau, et qu'elle l'avait même *emportée en plusieurs endroits*.

Quelques jours après elle s'ordonna une médecine pour se faire évacuer dix fois; elle voulait deux onces de manne et un gros de séné. M. de l'Aubépin lui dit qu'il n'y en avait point. « Vous êtes toujours embarrassé; faites-en en magnétisant un verre d'eau, et je serai bien purgée. » Il suivit son conseil; elle se récria beaucoup, en le buvant, sur le mauvais goût du séné, et elle eut le nombre de selles qu'elle avait annoncé. Son magnétiseur la purgea deux fois de cette manière avec le même succès. Elle était devenue tellement sensible à l'action du magnétisme, qu'elle trouvait à l'eau tous les goûts qu'on voulait y donner, soit en somnambulisme soit dans l'état de veille. M. de l'Aubépin en a fait très-souvent l'expérience devant différens témoins qui allaient eux-mêmes chercher l'eau, et lui disaient à l'oreille le goût qu'ils voulaient qu'il y mît.

Pendant le temps de ses deux dernières crises, elle manifesta une susceptibilité et une clairvoyance encore plus grandes. Son magnétiseur était tellement stupéfait de tout ce qu'il voyait, qu'il ne savait qui veillait des deux. Il endormait cette femme et la réveillait *par la pensée* à des distances très-grandes. Il la faisait même obéir sans lui parler, elle étant dans une chambre voisine. Dans l'état de somnambulisme

elle voyait les objets par le front, par les mains, ou plutôt par la peau. Elle lisait et écrivait très-bien les yeux fermés; elle cousait et travaillait aussi bien la nuit que le jour; mais deux heures après la crise de sa guérison, elle perdit toutes ses facultés, et ne fut plus sensible au magnétisme ou à la volonté de son magnétiseur. Deux heures après cette crise, qui fut très-violente, elle se leva sans en conserver le souvenir, demanda à manger, dîna avec avidité, se trouva étonnée du bien-être qu'elle éprouvait, et depuis cette époque, arrivée le 12 novembre 1818, elle n'a pas eu une seule attaque de nerfs; le sommeil, l'appétit, la gaîté son revenus, et elle a acquis en très-peu de temps un embonpoint extrême.

M. de l'Aubépin cite un fait qui mérite d'être remarqué, comme pouvant servir à faire voir la prodigieuse susceptibilité de certains individus dans l'état de somnambulisme.

Manette s'était endormie, pendant son absence, en touchant un myrte qu'il avait magnétisé à cette intention; à son retour, il s'approcha d'elle avec son frère, qui le secondait depuis quelques jours dans les soins qu'il donnait à cette femme. Quelques momens après, il fut très-surpris de la voir éprouver une attaque de nerfs qu'elle ne lui avait point annoncée. Après l'avoir calmée, il lui en demanda la cause; elle lui répondit que c'était son frère qui l'avait produite, parce qu'il avait coupé, avec ses ongles, une petite branche de l'arbuste avec lequel elle était en rapport, ce qui lui avait fait éprouver à l'instant même une

douleur très-grande dans tous les nerfs. Or, le myrte était à plus de six pieds du lit de la malade, M. de l'Aubépin l'ayant éloigné au moment où il s'approcha d'elle.

La veille de sa dernière crise, elle voulut profiter de sa clairvoyance pour s'examiner, parce qu'elle voyait qu'elle aurait des maladies à différentes époques. Elle annonça qu'elle aurait la fièvre du 15 jusqu'au 24 avril de l'année suivante; elle indiqua le remède qu'il lui fallait, et dit que le magnétisme ne lui serait pas nécessaire. Pour le 10 février 1821, une suppression, fièvre et fluxion de poitrine. Enfin, à l'âge de 48 ans, en 1841, une maladie très-grave, et qui se terminerait par sa mort, si elle n'était pas traitée comme elle l'indiquait, etc. « Au reste, ajouta-t-elle, si à cette époque, comme à toutes celles que je serai malade, je suis magnétisée, je redeviendrai somnambule, et je pourrai m'indiquer alors bien des petites choses que je ne puis prévoir de si loin, et qui seraient utiles, mais non pas indispensables à ma guérison.

Elle pria M. de l'Aubépin de lui rappeler que, dans aucune circonstance de sa vie, elle ne devait prendre ni l'émétique ni l'ipécacuanha, parce qu'elle en mourrait. « Je vous prie aussi, continua-t-elle, de ne pas me laisser ignorer que, dans la conviction parfaite où je suis de ma guérison radicale, et dans la joie que j'en éprouve, je prends l'engagement envers Dieu, par reconnaissance, de m'approcher tous les ans des sacremens, le 12 novembre, jour de l'anniversaire de ma guérison.

Interrogée si elle ne prévoyait pas d'autres maladies, elle répondit que Dieu ne voulait pas qu'elle vît sa mort. On lui dit qu'on concluait de ses propres paroles qu'elle vivrait au moins jusqu'à l'âge de 48 ans. « Oui, dit-elle, si je ne suis pas frappée par quelques accidens dont les causes sont *hors de moi*, tels que de me noyer ou d'être empoisonnée, assassinée, etc. »

Une personne témoin des phénomènes qu'elle présentait, et qui avait entendu dire que ces effets étaient l'*œuvre du démon*, demanda à lui faire quelques questions. M. de l'Aubépin y consentit, et la mit en rapport. Ils eurent la conversation suivante :

« Qu'est-ce que le magnétisme? — Je n'ai point de terme pour vous l'exprimer, et je ne peux pas plus vous le faire comprendre que vous ne pourriez faire comprendre les couleurs à un aveugle de naissance. — Comment se fait-il que vous voyez sans le secours des yeux, que vous aperceviez à des distances énormes et à travers les murs les personnes à qui vous prenez intérêt? — Je n'en sais rien; je vois, parce que je vois, et je ne le comprends pas plus que je ne comprends comment je vois par les yeux lorsque je suis éveillée; d'ailleurs j'ai cela de commun avec tous les somnambules naturels plus ou moins développés. Il en est de même de toutes les choses qui se passent en moi, et qui vous étonnent, tandis que moi je les trouve dans l'ordre naturel, quoique je ne les conçoive pas plus que vous lorsque je suis éveillée. — Comment pouvez-vous prévoir que dans quinze mois, dix ans, vingt ans, vous aurez une maladie de telle ou telle

nature? c'est lire l'avenir, et les Écritures nous apprennent que Dieu seul est en possession de cette faculté. — Votre observation, madame, serait une raison de croire que le magnétisme émane plutôt de Dieu que du démon; mais il n'est produit ni par l'un ni par l'autre; seulement il existe dans l'homme par la volonté de Dieu, qui, dans son infinie bonté, a permis qu'il eût cette faculté de soulager son semblable. Au surplus, je ne prévois pas l'avenir; je pressens des maux futurs dont la cause existe dès à présent en moi, car ma prévoyance ne peut s'étendre au-delà, etc. »

Lorsque M. de l'Aubépin communiqua ce rapport à la société, la maladie annoncée par Manette T*** pour le 15 avril, avait eu lieu *à deux jours près*, et la guérison s'était effectuée par les remèdes prescrits.

N. B. Si quelques lecteurs peu instruits des effets singuliers du magnétisme étaient tentés de conclure, d'après ceux que nous avons cités, que cette science est extrêmement nuisible et dangereuse, qu'ils veuillent bien ne pas oublier que la puissance nécessaire pour opérer ces effets étonnans ne s'obtient sur un individu qu'après des soins longs et assidus, et qu'à la condition *expresse* de ne s'en servir que *pour son bien.*

Voyez, pour d'autres exemples : *Lettre à M. Philip*, d'Eslon, 1782, p. 27. *Aperçu sur le magnétisme animal*, 1784, p. 60. *Cures de Buzancy*, 1784, p. 18, 21, 26, 27. *Cures de Bayonne*, 1784, p. 50. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 38, 42. *Mémoires*, etc., Puységur, 1784, p. 63, 114. *Supplé-*

ment aux rapports, 1784, p. 15, 44, 71. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 14, 16, 44. *Annales de Strasbourg*, 1786, t. 1, p. 139. *Extraits des journaux*, Lutzelbourg, 1786, p. 1. *Annales de Strasbourg*, 1787, t. 2, p. 20, 29, 155, 225. *Idem*, 1789, t. 3, p. 131, 165, 184. *Du Magnétisme animal*, Puységur, 1807, p. 225, 241. *Recherches*, etc., Puységur, 1811, p. 160. *Annales du magnétisme*, Paris, 1814, 1re année, 3e trimestre, p. 253. *Bibliothèque du magnétisme*, 1818, 1re année, 4e trimestre, p. 93, 136, 216, 272. *Idem*, 2e année, 2e trimestre, p. 120, 135, 136, 138. *Idem*, 3e trimestre, 1819, p. 133. *Idem*, 4e trimestre, p. 34, 102.

O

OBSTRUCTIONS compliquées, *sur Mme ***, âgée de* 36 *à* 40 *ans, à Paris*, 1779, *par Mesmer* (1).

(Baquet.)

« Mme ***, âgée de 36 à 40 ans, a toujours été d'une santé délicate, sujette à des migraines fréquentes et à des suppressions; elle usa de beaucoup de remèdes dans sa jeunesse; à peine se passait-il deux mois de l'année qu'elle n'eût recours aux saignées, purgations, pilules, etc. Il y a quinze ans que des humeurs acrimonieuses se manifestèrent au-dehors. Les médicamens les firent passer dans le sang;

(1) *Observations sur le magnétisme*, p. 60.

mais elles reparurent de temps à autre, jusqu'à la formation de glandes au sein et d'obstructions. La malade a souffert, il y a six ans, l'extirpation de l'une de ces glandes. Quatre ans après, elle a eu une fièvre maligne; ses obstructions ont augmenté, surtout celles de la rate; le désordre de l'estomac était au comble, tout aliment causait indigestion. Les médecines ne faisaient plus d'effet; le petit-lait était la seule nourriture. Dans cet état de douleur, d'épuisement et de maigreur, elle a eu recours à M. Mesmer, le 20 novembre dernier.

« Dans son traitement, elle a été sujette, jusqu'au 6 janvier suivant, à des crises très-vives et douloureuses; elle a demeuré quelquefois six heures sans connaissance. Pendant les crises, la mélancolie était profonde, et les larmes abondantes. Au 6 janvier, les évacuations se sont déclarées, et les crises de pleurs se sont changées en crises de rire, mais l'estomac avait repris ses fonctions; les migraines ont cessé, les nerfs se sont calmés, les glandes ont disparu, l'embonpoint est revenu; enfin, les crises n'ont plus eu lieu, et la malade a quitté M. Mesmer avec parfaite santé, et pénétrée de reconnaissance.

« Lisez et jugez; je n'ai rien à ajouter.

« Je ne parle pas d'autres cures d'obstructions; mais ce n'est que pour éviter les longueurs. Je pourrais en citer plusieurs non moins extraordinaires que celle-ci. »

d'Eslon, méd.

Obstruction au foie, suppression, *sur une fille de 18 à 19 ans* (somnambule), *à Paris*, 1781, *par M. de Bruno* (1).

Cette jeune fille était, depuis cinq à six mois, condamnée à mourir phthisique. Le second des deux médecins qui s'étaient succédé auprès d'elle, et qui avait confirmé la sentence de son devancier, avait dit formellement que *lorsque les bouleaux seraient en feuilles, cette fille serait en terre.*

Ces expressions, qui fixaient le terme de sa vie au printemps suivant, frappèrent extrêmement la malade; elle les rapporta à M. de Bruno, lorsqu'elle eut commencé à suivre le traitement magnétique. Elle guérit assez rapidement; et arrivée à l'époque qu'on lui avait annoncée comme si fatale, elle alla cueillir une branche verte et feuillue de bouleau, qu'elle porta en triomphe chez M. de B***; elle aurait été même chez le médecin qui l'avait condamnée, si son magnétiseur ne s'y était opposé.

Cette fille s'endormit dès la troisième ou quatrième séance; son sommeil devint très-profond en peu de jours. Dans cet état, elle présenta à M. de Bruno un phénomène des plus curieux, et sur lequel il a construit une théorie assez singulière de ce qu'il appelle *ses entraînemens*, ou *courans magnétiques.*

Lorsqu'il la magnétisait, sa tête se penchait vers lui, à tel point qu'il était obligé de la repousser dou-

---

(1) *Des principes et des procédés du magnétisme*, t. 1, p. 123.

cement, pour l'empêcher de tomber sur lui. Après l'avoir magnétisée, il la laissait dormir tranquillement, et allait à une autre malade. Nouvel embarras : cette fille se penchait de côté, tombait quelquefois sur sa voisine; on était continuellement occupé à la retenir. M. de Bruno lui fit donner un large fauteuil, qui, l'enveloppant de tous côtés, l'empêchât de tomber. Inutile précaution : sa tête déclinait tout doucement, mais par saccades, et toute la partie de son corps qui n'était pas retenue par le fauteuil suivait cette direction.

M. de Bruno ne comprit pas d'abord la raison de ces mouvemens bizarres; il s'aperçut enfin que la malade penchait toujours la tête du côté où il était; il changea doucement de place. Quel fut son étonnement! cette tête, comme une véritable aiguille aimantée, suivait la courbe qu'il parcourait lentement autour d'elle, à une distance de cinq à six pieds, puis s'arrêtait en même temps que lui, et toujours tournée de son côté (1)!

(1) M. de Bruno rend compte de quelques expériences qu'il fit sur cette fille, en présence d'un médecin. Nous avons déjà dit que la tête de la malade se dirigeait toujours vers lui; il avait beau s'éloigner, l'effet était le même. Il sortait de la chambre, il descendait dans la cour, il se plaçait dans différentes directions, traversait deux cours; sa boussole vivante désignait toujours, avec la plus parfaite exactitude, le point de l'horizon où il était placé. M. le docteur, après l'avoir fait placer dans différens points hors de la chambre dans laquelle il était resté pour être témoin de la direction que prendrait cette jeune fille, proposa à M. de Bruno d'aller jusque dans la rue. Il l'y conduisit lui-même, et le plaça comme il lui sembla convenable. Il revint promptement, et la trouva couchée sur le plancher, et toujours endormie. Ces ex-

M. de Bruno, qui ne devait ses connaissances en magnétisme qu'à certaines paroles échappées dans le feu de la conversation à quelques disciples de Mesmer ou de d'Eslon, et qui jusqu'alors n'avait imité que *machinalement* les procédés magnétiques, s'imagina aussitôt avoir découvert la théorie de Mesmer, et dès le lendemain, il se mit à étudier l'aimant. Il y employa six mois, travaillant jour et nuit. Cependant les expériences réitérées qu'il faisait, et ses réflexions sur les phénomènes qu'il produisait, même sans observer la distinction des *pôles*, finirent par lui faire connaître cette vérité que les savans de l'Académie des sciences et tout le corps de médecine de Paris n'ont pas même soupçonnée lors de leur examen : savoir, que la *volonté était le principe des effets magnétiques.*

M. de Bruno ne donne aucun détail sur le reste du traitement de cette personne : il dit seulement que la suppression de ses règles avait produit les symptômes qui trompèrent les médecins; que tout s'était porté à la poitrine, et qu'elle était parfaitement guérie depuis plus de trois ans. (Il a écrit son livre en 1785.) Il ajoute que la femme de chambre de son épouse, regardée comme poitrinaire depuis cinq ans, était dans

---

périences, qu'il varia à son gré, et qui réussirent toujours parfaitement, finirent enfin par le convaincre de la réalité de l'influence magnétique.

Nous ne connaissons qu'un seul fait analogue arrivé de notre temps et en notre présence : c'est celui que nous avons cité à l'article des MALADIES CHRONIQUES. *Voyez* le *Traitement de Mme Ch****, par M. de Lausanne, Paris, 1814.

le même cas, et qu'il l'a également guérie de plusieurs obstructions au foie.

La sensibilité singulière de cette fille est restée jusqu'à présent un de ces faits insolites que l'on rencontre si fréquemment en magnétisme. Mais elle fut pour M. de Bruno une occasion de reconnaître, ou de cultiver et de développer une faculté qui serait sans prix, s'il était possible, comme il l'assure, de pouvoir l'acquérir à volonté. C'est le moyen de découvrir la maladie d'une personne, en étudiant avec le plus grand soin la sensation que l'on éprouve en la magnétisant. Il est certain que Mesmer la possédait en partie; et la plupart des élèves de M. d'Eslon étaient parvenus à faire dans ce genre des tours de force qui paraissent incroyables. On nommait cette partie du magnétisme l'*exploration*. Elle est aujourd'hui à peu près inconnue. Cependant on se rappelle encore dans beaucoup de salons à Paris les phénomènes que M. le marquis de Château-Renaud a produits en ce genre. M. Thylorier, auteur du *Système universel*, était également très-susceptible de ce genre de sensations (1).

(1) Pour nous faire mieux comprendre des lecteurs, nous allons citer un fait que ce dernier nous a raconté. Dans une maison où il se trouvait, la conversation roulait sur ces expériences singulières. Une personne de la société paraissait n'en rien croire, et prenait même la liberté de s'en moquer assez ouvertement. On lui citait des faits; elle les niait, disant qu'elle ne croirait que lorsqu'elle aurait *vu*. Elle ajouta qu'elle souffrait, et que si M. Thylorier lui disait où était son mal, elle avouerait qu'elle avait eu tort. Celui-ci accepta le défi; et après avoir fait quelques passes sur l'incrédule, il lui dit : « Monsieur le

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui désireront acquérir quelques notions sur cette question importante à lire avec attention les chapitres 4 et 5 de l'ouvrage de M. de Bruno, la brochure de MM. Bapst et Azaïs, intitulée : *Explication et emploi du magnétisme*, et l'*Instruction pratique* de M. Deleuze.

Obstruction au foie, *sur Mme Schmitt* (somnambule), *âgée de 23 ans, à Strasbourg*, 1785, *par M. Mouillesaux* (1).

Il y a dans l'exposé de ce traitement une observation très-importante. Mme Schmitt, magnétisée d'après le conseil de son médecin, M. Weiler, devint somnambule à la première séance, put voir son mal et l'époque de sa guérison. En s'indiquant les remèdes qui lui étaient nécessaires, elle dit qu'il ne fallait la magnétiser qu'à certaines époques, parce que, quoique le magnétisme ne pût pas faire de mal, elle de-

marquis, *vous avez mal aux dents.* » C'était exact, et M. le marquis en convint ; mais il dit qu'il était possible que sa joue fût plus rouge ou plus pâle que l'autre ; qu'il pouvait avoir fait à son insu quelques mouvemens qui annonçassent le genre de ses souffrances, etc. ; et que si on ne lui disait pas celle de ses dents qui lui faisait mal, il ne se tiendrait pas pour battu. M. Thylorier, après l'avoir *exploré* quelques minutes, la lui désigna avec la plus grande justesse.

Il paraît qu'il existe quelques hommes qui ont naturellement la faculté, non seulement de reconnaître les maladies, mais encore d'en percevoir le remède. Ils sont comme dans un état de somnambulisme permanent. Qui n'a pas entendu parler en ce genre du curé de Vauchassy ?

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 117.

vait *en ménager l'usage*, et ne point trop s'y habituer, afin qu'il fût toujours aussi efficace au besoin.

Son traitement commença le 1er novembre, et finit le 15 décembre.

Témoins, WEILER, méd.

OBSTRUCTIONS au foie, *sur Mme A**** (somnambule), *à Paris*, 1815, *par M. de Lausanne* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mme A*** essaya du magnétisme comme dernière ressource, après avoir inutilement tenté les secours de la médecine. Au bout de huit jours le mieux devint sensible; et comme elle eut le bonheur de devenir somnambule à l'époque des règles, elle put indiquer à son magnétiseur ce qu'il avait à faire pour la guérir. Elle le prévint qu'elle ne serait somnambule que pendant qu'elle aurait ses règles; qu'il fallait continuer à la magnétiser jusqu'à l'époque suivante, et qu'elle serait alors parfaitement guérie. La prédicion s'est vérifiée exactement.

Voyez, pour d'autres exemples : *Mémoires*, etc., Mesmer, 1779, p. 39, 71. *Analyse*, etc., Bonnefoy, 1784, p. 81. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 38, 63, *Réflexions impartiales*, 1784, p. 13. *Supplément aux rapports*, etc., 1784, p. 25, 72. *Cures de Nantes*, 1785, p. 189, 194, 218, 227. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 10. *Annales de Strasbourg*, 1786, t. 1, p. 133, 139. *Annales du magnétisme*, Paris, 2e année, 1815, 1er trimestre, p. 97, 145.

(1) *Annales du magnétisme*, n° 27, p. 27, n° 28, p. 145.

OBSTRUCTION dans la matrice, *sur Marie Castillon, âgée de 40 ans* (somnambule), *à Camblanes, près Bordeaux*, 1784, *par M. le chevalier Froger de la Rigaudière* (1).

(Baquet.)

MM. Mestivier et Fourcade, chirurgiens de Bordeaux, avaient conseillé les eaux à cette pauvre femme, comme *l'unique ressource* qui lui restât. D'après l'apparence extérieure, son obstruction était grosse comme un œuf, et beaucoup plus longue. La partie droite, où elle était située, était si douloureuse qu'elle ne pouvait dormir dessus. Le huitième jour du traitement, il se déclara une perte blanche, qui, huit jours après, devint jaune, plus épaisse et plus abondante, surtout lorsque la malade était autour du réservoir magnétique. Peu à peu la perte devint rouge et puis noire, et en épaississant toujours au point de sortir par grumeaux. Cette évacuation se soutint ainsi très-abondamment pendant douze jours, au bout desquels elle s'arrêta : dès ce moment, Marie n'eut plus de grosseur, plus de sensibilité dans cette partie ; son teint s'éclaircit ; l'appétit, le sommeil revinrent, et toutes les fonctions animales reprirent leur cours, comme en parfaite santé.

Elle avait commencé le traitement le 27 septembre, et elle fut parfaitement guérie le 30 octobre.

---

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 53.

OBSTRUCTIONS des glandes mésentériques, etc., *sur Mlle Roujoux de Buxeuil, âgée de 3 ans, à Morlaix*, 1784, *par M. Gilbert, docteur-médecin* (1).

« Une petite fille de 3 ans, appartenant à M. Roujoux de Buxeuil, ancien maire de Landernau, languissait depuis long-temps. Le bas-ventre était fort gros; les glandes mésentériques paraissaient obstruées : elle ne mangeait pas, ne dormait pas une heure dans la nuit, et avait tout à fait perdu l'usage des jambes. Je la magnétisai pendant trois semaines; le sommeil et l'appétit revinrent; elle commença à marcher. Elle est actuellement guérie; elle n'a éprouvé que fort peu de sensations, et n'a pris aucun remède. »

GILBERT, doct. méd.

OBSTRUCTION à la rate, *sur M. Hourry, médecin, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (2).

(Baquet.)

« M. Hourry, médecin, déclare avoir eu une obstruction à la rate, d'un volume considérable; qu'il est venu au traitement, jaune, maigre, ayant de temps en temps une fièvre lente et des digestions très-laborieuses; qu'il y est depuis près de quatre mois; qu'aujourd'hui il digère très-bien; que la rate est beaucoup diminuée; qu'il est moins décharné, quoiqu'il n'ait

---

(1) *Mémoire en réponse au rapport*, etc., p. 6.

(2) *Supplément aux rapports*, etc., p. 30.

pris aucun remède, pas même de crême de tartre.

« Le magnétisme ne lui a produit qu'un léger flux de ventre et quelques tranchées. »

Obstruction à la rate, *sur M. Thomas Magnines, médecin, à Paris,* 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

« Je fus attaqué, en 1780, d'une forte obstruction à la rate.

« Dans l'hiver de 1783, je donnai mes soins à beaucoup de malades attaqués d'une fièvre putride épidémique, et j'en fus moi-même attaqué le 15 janvier de cette année. J'échappai à cette fièvre; mais il me resta une forte chaleur d'entrailles, et la rate se dilata tellement qu'elle occupait tout l'hypocondre gauche, et s'étendait au-delà de l'ombilic. Vers la base elle était recorvillée sensiblement, et élevait les tégumens de plus de deux pouces.

« Je vins chez M. d'Eslon, le 22 juin dernier. Je ne sentis rien dans les quatre premiers jours, mais le cinquième, je sentis de la chaleur aux hypocondres; j'eus une légère colique, et l'après-midi une diarrhée chargée de beaucoup de bile. Cette diarrhée dura une douzaine de jours sans me fatiguer. La jaunisse du corps disparut totalement; celle du visage diminua considérablement. La rate devint douloureuse, et l'est sensiblement davantage quand on me magnétise; mais

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 33.

elle est moins dure. Les urines, qui étaient toujours claires, déposent un léger sédiment. De temps à autre, j'ai une légère diarrhée; je mange le triple depuis que je suis le magnétisme, et sans que mon estomac éprouve le moindre dérangement.

« J'use de la crême de tartre depuis huit jours; je n'ai pas le genre nerveux assez sensible pour avoir pu monter mon imagination au point d'occasionner le mieux que j'éprouve; je suis même venu au baquet *avec l'incrédulité la plus marquée*, et je ne me suis cru moi-même qu'après m'être examiné bien attentivement. Ce n'est qu'après une mûre réflexion que je me suis rendu à être persuadé de l'influence de cet agent sur moi. »

Thomas MAGNINES, méd.

OBSTRUCTIONS à la rate, *sur Mlle Charlotte de Landsperg, à Strasbourg*, 1785, *par son père, et M. Kraus, chirurgien* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Mlle de Landsperg avait des obstructions à la rate depuis plusieurs années, lorsque le baron de Landsperg, son père, la magnétisa (ce fut vers le 15 septembre). Mais ayant été obligé de suspendre le traitement à cause de quelques affaires, il la confia aux soins de M. Kraus, chirurgien, qui continua de la magnétiser jusqu'au 4 octobre, époque où elle fut parfaitement guérie.

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 2.

Voyez, pour d'autres exemples : *Mémoires*, etc., Mesmer, 1779, p. 39, 71. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 38, 53. *Cures de Lyon*, 1784, p. 17. *Supplément aux rapports*, 1784, p. 72. *Cures de Nantes*, 1785, p. 189, 197, 218, 227. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 10, 15, 26, 138. *Histoire critique du magnétisme*, 1813, p. 216.

OBSTRUCTIONS et enflure générale, *sur le nommé Etienne, à Strasbourg*, 1785, *par M. le baron Klinglin d'Esser* (1).

(Baquet.)

Le sieur Étienne avait, depuis onze mois, une fièvre quarte, pour la guérison de laquelle il avait été à deux reprises à l'hôpital. Les remèdes, au lieu de le soulager, lui causèrent de fortes obstructions et une enflure générale dans tout le corps. M. de Puységur le confia aux soins de M. le baron Klinglin d'Esser, le 29 août, et le malade fut parfaitement guéri le 26 septembre suivant.

ODORAT (PERTE DE L'), *sur Mme ***, à Paris*, 1779, *par Mesmer* (2).

Cet exemple est le seul de ce genre que nous ayons rencontré dans les nombreux recueils de guérisons magnétiques. Mesmer ne l'a rapporté que pour avoir l'occasion de faire voir à ses lecteurs quelle a

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 149.

(2) *Précis historique*, etc., Mesmer, p. 90.

été la conduite des trois médecins qui suivirent son traitement pendant *sept mois* (MM. Bertrand, Malloët et Sollier de la Rominais).

« On nous amena, dit-il, une dame qui avait perdu le sentiment de l'odorat, et que j'ai guérie depuis, à la très-parfaite connaissance de ces messieurs. Je demandai qu'on lui présentât des vinaigres, sels, eau de Luce, alkali volatil, etc., etc.; elle fut immobile, et ne sentit rien. A mon tour, je tirai de ma poche un flacon, et le lui mis sous le nez. Aussitôt elle porta la main à sa narine pour en faire sortir une boule qui, disait-elle, la gênait. Il n'y avait pas de boule; c'était un sentiment imparfait que je lui occasionnais. Cette sensation fut suivie d'une légère paralysie qui s'étendit sur la joue, et se dissipa d'elle-même.

« Il fallait voir l'attitude de MM. Bertrand, Malloët et Sollier : leurs yeux, fixés d'étonnement sur le magique flacon, exprimaient avec énergie combien ils auraient désiré en partager la propriété. Je leur donnai cette satisfaction, en les engageant à goûter la liqueur qu'il contenait : c'était de l'eau de fontaine dénuée, *hors de mes mains*, de toute vertu particulière (1). »

---

(1) Un fait à peu près semblable est arrivé, il y a quelques années, en présence de l'un des membres de l'Académie de médecine, qui s'est le plus opposé à l'examen du magnétisme, M. R***. (*Note de l'éditeur.*)

ŒDÈME des extrémités inférieures, tuméfaction du bas-ventre, etc., *sur le sieur Crépi, âgé de 50 ans, à Paris*, 1784, *au traitement gratuit de Mesmer, par M. Giraud, médecin* (1).

(Baquet.)

« Le sieur Crépi, garçon de bureau, rue du Bouloy, obligé par son état d'habiter des lieux humides et froids, commença à éprouver, il y a quinze mois, une faiblesse et une débilité générale plus considérable aux extrémités inférieures, devenues œdémateuses, incommodités auxquelles s'étaient jointes la perte de l'appétit et une tuméfaction de bas-ventre. Il se présenta au traitement magnétique, dans les premiers jours de juin dernier; il a ressenti les effets les plus heureux par une diminution de l'œdème et de la tuméfaction du bas-ventre. Le malade a eu, durant le traitement et à différentes reprises, des évacuations bilieuses, à la suite desquelles ayant été purgé au commencement de juillet, et se trouvant assez fort et allégé, empressé de vaquer à ses affaires, il a abandonné le traitement, dont la continuation lui aurait été nécessaire pour sa parfaite guérison. »

GIRAUD, méd.

---

(1) *Nouvelles cures*, etc., p. 51.

OPHTALMIE, taies, *sur le fils de M. Kornmann, âgé de 2 ans, à Paris,* 1784, *par Mesmer* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Une humeur âcre s'était jetée sur les yeux de cet enfant, et y avait formé des croûtes; l'inflammation occasionnait les douleurs les plus aiguës. Les médecins, les oculistes consultés furent d'avis d'employer les vésicatoires pour détourner l'humeur : on en posa successivement derrière les oreilles et à la nuque du jeune malade; il fut saigné, purgé, etc. Les douleurs parurent se calmer; mais elles se réveillèrent bientôt, accompagnées des symptômes les plus affligeans : deux taies s'étaient formées, et couvraient les yeux. L'ophtalmie avait fait tant de progrès que cet enfant ne pouvait plus supporter le grand jour, et que le moindre rayon de soleil ou seulement la lumière d'une bougie le faisait tomber en convulsion. Les médecins désespérèrent bientôt de son rétablissement, et engagèrent M. Kornmann à se consoler d'avance de la perte d'un enfant qui ne pouvait croître que pour traîner une vie malheureuse.

Ce fut à cette époque que Mesmer entreprit sa guérison : il fit supprimer les vésicatoires, défendit les purgations; et bientôt le malade, que les remèdes avaient exténué, fut en état d'être transporté au traitement. Il éprouva quelques convulsions, auxquelles succédèrent les évacuations les plus abondantes. En

(1) *Rapport des cures*, etc., à Buzancy, p. 38.

peu de jours il reprit de l'appétit, des forces, de la gaîté; et dans l'espace de deux mois, les annonces de Mesmer se vérifièrent complètement. Un mois après, il ne restait plus que les deux taies. Mesmer assura que le magnétisme les guérirait, si l'enfant voulait s'y prêter : ce fut un peu plus difficile. Cependant on y mit tant de zèle, de patience, que le succès le plus heureux couronna les efforts. Lors de la publication de la cure, il ne restait plus à un œil qu'une tache à peine perceptible.

OPHTALMIES fréquentes, suites d'une petite-vérole, *sur Julienne Mocarty, à Nantes*, 1784, *par M. de Boissière, médecin* (1).

(Baquet.)

« Julienne Mocarty éprouvait depuis six ans, à la suite d'une petite-vérole, des ophtalmies fréquentes sur les deux yeux; mais surtout sur l'œil gauche, qui l'empêchait le plus souvent de vaquer à ses occupations. En six semaines de traitement elle a été délivrée de cette cruelle maladie; mais elle aurait eu besoin de le suivre plus long-temps pour être assurée d'une guérison radicale. »

DE BOISSIÈRE, méd.

(1) *Précis des cures de Nantes*, p. 203.

Ophtalmie dangereuse, *sur Jean-Louis Broc* (somnambule), *à Strasbourg*, 1786, *par M. des Chabert* (1).

Baquet et magnétisme immédiat.

Le nommé *J.-L. Broc*, soldat au régiment du Perche, fut attaqué d'une inflammation à l'œil droit, au mois d'octobre 1783, pendant que le régiment était en marche pour se rendre à Landau. Il n'avait jamais été malade, et était d'une constitution robuste; il suivit toujours sa compagnie.

Arrivé à Landau, il eut aux deux yeux des petits boutons, et aux environs des paupières des ulcères qui lui occasionnaient les cuissons les plus douloureuses. Il coulait de ses yeux une humeur âcre et brûlante qui lui excoriait les joues. Il entra à l'hôpital à deux fois différentes, sans pouvoir obtenir le moindre soulagement. Il demeura dans cet état *deux ans*, au bout desquels le régiment vint à Strasbourg. Quinze jours après son arrivée, les douleurs devinrent si vives, qu'il ne pouvait plus supporter le grand jour ni la lumière. Il fut mis à l'hôpital, où on lui fit, pendant cinquante-deux jours, à peu près les mêmes remèdes qu'à Landau, sans qu'il en reçût plus de soulagement. Le chirurgien du régiment l'entreprit; mais n'ayant pas été plus heureux que ses confrères, il l'abandonna. Ce fut dans cette circonstance que M. des Chabert lui proposa de le traiter par le magnétisme. Il

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 226.

commença le 16 novembre 1786. Après l'avoir mis une heure au baquet, il le magnétisa. En moins de six minutes, il l'endormit du sommeil le plus calme, et fit couler de ses yeux une grande quantité de matières. Après l'avoir laissé reposer quelque temps, il le questionna, et l'obligea à lui répondre : ce que le malade ne fit pas avec plaisir. Enfin, il parvint à lui faire trouver un remède utile pour ses yeux. La cuisson était passée quand on le réveilla. Le lendemain 17, il dit à M. des Chabert que depuis trois ans il n'avait pas passé une bonne nuit. Dès qu'il fut endormi, les docteurs Olivier et Weiler furent consultés sur le remède qu'il s'était indiqué, et le jugèrent convenable à son état (c'était un sternutatoire connu sous le nom d'*oreille d'homme* et d'*asarum*). Ici se présente un de ces faits inexplicables que l'on rencontre si souvent en magnétisme. Le 18 se trouvait être un dimanche : la salle du traitement était fermée ce jour-là. M. des Chabert en prévint son malade en lui donnant rendez-vous pour le lundi. En arrivant à la salle le jour convenu, à neuf heures du matin, il y trouva Broc souffrant excessivement de ses yeux, qui étaient très-rouges et chargés de beaucoup de matières. Il le magnétisa tout de suite, et ne put réussir à l'endormir : il le soulagea cependant comme de coutume, et dégagea ses yeux de la matière dont ils étaient remplis; mais depuis ce jour jusqu'à celui de sa guérison, qui eut lieu au bout de six semaines, il ne lui fut plus possible de le mettre en somnambulisme.

Témoin, OLIVIER, médecin et chirurgien-major.

Ophtalmie et taie, *sur Marguerite Sanft, âgée de 19 ans, à Oberherckheim, près Colmar, 1787, par M. le baron Klinglin d'Esser* (1).

Cette femme, attaquée d'une ophtalmie affreuse, et d'une taie très-forte sur un œil, ne voyait plus, et souffrait jour et nuit. Elle fut guérie par le magnétisme et l'usage des lotions d'eau magnétisée.

Ophtalmie, *sur Magdelaine Franel, âgée de 32 ans, 1787, par Mme la baronne de Tschiffely* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Depuis deux ans et demi, Magdelaine Franel avait une ophtalmie si douloureuse, qu'elle ne pouvait supporter le plus petit jour; les maux de tête étaient violens et continuels; les saignées, les vomitifs, les purgatifs, les vésicatoires, et une foule de remèdes de toute espèce furent employés inutilement; la maladie s'aggravait, et la malade souffrait davantage; enfin, en décembre 1786, elle fut magnétisée par Mme de Tschiffely, et le troisième jour elle se trouva soulagée au point de travailler à de la blonde noire. Elle suivit à Berne Mme de Tschiffely pour assurer sa guérison, qui a été parfaite et durable.

---

(1) *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, p. 162.

(2) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 129.

Ophtalmie, tumeurs au cou, etc., *sur Mlle Gosset* (somnambule), *âgée de 15 ans, à Strasbourg*, 1788, *par M. Hechler* (1).

(Baquet.)

Mlle Gosset, présentée au traitement de la société de Strasbourg, dans le mois de février 1788, fut jugée *incurable* par le médecin inspecteur des malades; en effet, son mal, disait-on, avait eu pour principe une fluxion dans la tête, qui s'était jetée sur les yeux quatre ans auparavant; l'humeur âcre et corrosive qui s'en écoulait lui avait creusé les joues, et ulcéré le visage depuis les sourcils jusqu'au menton; elle n'y voyait presque plus, et de plus elle avait au cou des tumeurs dures, indolentes, et grosses presque comme un œuf. Elle avait consulté tous les chirurgiens et les oculistes : leurs efforts avaient été inutiles. Elle fut reçue à la recommandation de M. le comte de Lutzelbourg, et confiée aux soins du sieur Batiste, aide magnétiseur; mais pendant un mois, les effets qu'elle éprouva furent à peu près nuls.

Le 21 avril, M. Hechler se chargea de son traitement, et sur le champ le magnétisme agit avec efficacité.

Dès le quatrième jour elle devint somnambule, mais elle ne put pas juger de son état; ce ne fut que quelques jours après qu'elle dit n'avoir besoin que de magnétisme et d'eau magnétisée. Le mal diminua avec tant de rapidité les premiers quinze jours, que son magnétiseur conçut l'espérance de la guérir dans

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 324.

l'espace d'un mois. Cependant le mal reparut; et Mlle Gosset, n'ayant pas conservé sa lucidité, prit, d'après les conseils d'une somnambule, divers remèdes qui lui firent le plus grand bien.

Plusieurs fois les tumeurs du cou diminuèrent et reparurent, les yeux se dégagèrent, l'humeur devint moins âcre; on crut la guérison parfaite vers le mois d'août; mais les symptômes de cette maladie ayant reparu, M. Hechler lui continua pendant six mois les mêmes soins; enfin le succès le plus heureux couronna son dévouement. Mlle Gosset fut délivrée de tous ses maux, et apprit, dans l'état de somnambulisme, à son magnétiseur, que leur principe était une *exsudation de plâtre* dans un logement nouvellement enduit de cette substance, dont les émanations ont été si souvent nuisibles.

OPHTALMIE sanguine, *sur M. Hébert* (somnambule), *âgé de* 19 *ans, à Paris,* 1814, *par M. Ducommun* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Hébert se trouvait à Paris en janvier 1814, comme conscrit destiné à faire partie des grenadiers de la garde. Des écritures qu'on lui donnait à faire à la caserne, et pour lesquelles il avait déjà passé plusieurs nuits, lui occasionnèrent une inflammation à l'œil droit. Etant allé faire une visite à M. Ducommun, celui-ci lui proposa de le magnétiser. Il s'y prêta, mais comme une personne qui n'y avait *au-*

(1) *Annales du magnétisme*, n° 6, p. 235, et n° 7, p. 13.

cune confiance. Le lendemain il revint, l'œil encore plus rouge que la veille. M. Ducommun le mit en rapport avec un somnambule, qui lui ordonna des sangsues à la tempe. Les deux jours suivans, ne l'ayant pas revu, M. Ducommun se rendit chez lui, et le trouva dans un lit, entouré de domestiques, de voisins, d'une garde-malade, et de tout l'appareil de la médecine. On lui dit que M. Hébert avait passé une très-mauvaise nuit; qu'il avait eu un délire effroyable; que quatre personnes pouvaient à peine le contenir, et que le médecin avait déclaré qu'il allait faire une maladie nommée *fièvre maligne nerveuse*. Il s'approcha tout doucement du lit, et lui plaça la main sur le creux de l'estomac, en le touchant à peine, et sans lui rien dire. Au bout de quelques minutes, M. Hébert fut en somnambulisme, et put lui dire la cause de sa maladie. C'était le nerf optique, qui, irrité par l'inflammation de l'œil, avait communiqué la même irritation, par sympathie, à tout le système nerveux, etc. Le soir, M. Ducommun retourna chez son malade, et le trouva assis au coin de son feu, seul avec sa garde. Celle-ci lui dit que la journée avait été meilleure. Il s'approcha de lui, l'endormit en le touchant à l'estomac, et lui fit écrire l'état de sa santé, et les remèdes qu'il y avait à faire. Il s'ordonna une saignée copieuse au bras droit, des sangsues à la tempe, des lavemens, des bains de pieds, du sirop d'orgeat pour boisson, etc. Quand il fut réveillé, M. Ducommun lui montra son ordonnance, et lui dit de prier son médecin de le saigner

le lendemain matin, si cela lui paraissait convenable. « Il le voudra d'autant mieux, lui répondit Hébert, qu'il m'a dit ce matin que telle était son intention. »

Le lendemain, 3 février, M. Ducommun arriva chez son malade, et lui demanda l'effet de la saignée. « Le médecin n'a pas voulu la faire. — Et pourquoi donc? Il l'avait ordonnée lui-même. — Oui, mais quand il a su que j'avais été magnétisé, et que mon ordonnance lui a été présentée, il s'est emporté contre vous, et il est sorti en disant qu'il ne remettrait jamais les pieds dans la maison. »

M. Ducommun, très-fâché de ce contre-temps, prit le parti d'endormir M. Hébert, qui lui dit d'envoyer chercher un chirurgien, seulement pour le saigner; et que puisque le médecin ne voulait pas venir, il fallait se passer de lui. Dès que la saignée fut faite, il éprouva un soulagement subit. Le 5, il se fit poser les sangsues à neuf heures du soir; le 6, il était beaucoup mieux; il s'ordonna des lavemens et des bains de pieds; et enfin le 7, il dit que l'œil était guéri; qu'il ne fallait plus que le couvrir d'un bandeau pour le préserver du froid, etc.

Le lendemain il écrivit à son père pour lui raconter sa maladie et les circonstances fort singulières de sa guérison; et comme rien ne s'opposait à sa sortie, il revint chez M. Ducommun passer la soirée et se faire magnétiser. Trois ou quatre jours s'étaient à peine écoulés lorsqu'il s'aperçut qu'un corps étranger s'était introduit dans l'œil malade, et y avait fait naître un petit globule de sang. Il s'ordonna un cataplasme

émollient et rafraîchissant; et dans le cas où ce sang ne serait pas dissous au bout de deux jours, l'application d'une sangsue sur l'œil, directement à l'endroit affecté.

Le lendemain matin, la maîtresse de la maison où il demeurait envoya son domestique chez M. Ducommun, pour le prévenir que M. Hébert venait d'être arrêté par deux agens de police, qui, sans écouter ses réclamations, et sans égard pour son état de maladie, l'avaient forcé de s'habiller tout de suite, et l'avaient emmené avec son cataplasme sur l'œil. M. Ducommun courut sur le champ, mais il ne put obtenir aucun renseignement des personnes de l'hôtel; on n'avait pas songé, ou l'on n'avait pas osé demander à ces agens où ils conduisaient M. Hébert. Il se mit en quête à la police, point de renseignemens; il fut chez tous les amis du prisonnier, point de lettres. Enfin, après quinze jours de recherches inutiles et d'attente pénible, il reçut une lettre de M. Hébert, par laquellé il lui annonçait qu'il avait été arrêté comme conscrit réfractaire; que, sans plus amples éclaircissemens, il avait été jeté dans un cachot humide et froid, couché sur la paille pour tout lit et toute couverture; que la fièvre l'avait repris, que l'ophtalmie était revenue; que cependant les accidens avaient diminué peu à peu; qu'il était guéri, mais qu'il avait perdu l'œil droit, et *qu'il était borgne* (1).

---

(1) Comme on ne saurait recueillir trop d'exemples des dangers auxquels on s'expose en interrompant un traitement commencé, nous engageons nos lecteurs à consulter le *Journal du traitement* de Mlle D*** et de Mme N***, par M. C***, de Lyon,

A cette fâcheuse nouvelle, M. Ducommun écrivit tout de suite au général baron de Préval de vouloir bien accorder un congé au nommé *Hébert*, ayant encore l'espoir de lui rendre la vue. Le général eut la bonté de satisfaire à sa demande.

Hébert s'empressa d'accourir chez M. Ducommun; après beaucoup d'explications sur son accident et sur ses tristes résultats, après l'exploration de son œil, qui paraissait être fort beau, mais *qui n'était plus sensible à l'impression de la lumière la plus vive*, celui-ci se mit à le magnétiser. Hébert ne fut pas plutôt endormi qu'il se livra aux mouvemens les plus violens de la colère et du désespoir. « Les malheureux! s'écriait-il, me traiter en vil criminel! me jeter en prison! me refuser tout secours!... Si je ne suis pas mort, ce n'est pas leur faute. Quelle injustice! quelle infamie!... — Mon ami, calmez-vous. — Ah! monsieur, laissez-moi exhaler ma fureur et mon chagrin. Dans l'état de veille je me

1789. Il y verra qu'une jeune personne, que son oncle avait rendue somnambule, devint folle parce qu'on cessa de la magnétiser.

Les *Annales du magnétisme* de Paris, n° 5, p. 203, renferment une observation à peu près semblable. M. F*** (Fromont), abandonné par trois médecins, avait été rappelé à la vie par M. Lamise. Il était à peu près guéri, lorsque Mme Fromont renvoya brusquement le magnétiseur. Il en est résulté que son mari n'a jamais recouvré la mémoire, qu'il avait perdue pendant sa maladie.

Voyez aussi dans le *Traitement du jeune Hébert*, 1813, l'histoire de la femme Crespin, morte pour avoir négligé de se faire magnétiser trois jours de suite après sa guérison apparente.

Voyez enfin, dans notre recueil, les articles de Mme Busch, t. 1, p. 276 (MAUX D'ESTOMAC); de Mme Martin, p. 339 (HYDROPISIE); de M. M***, t. 2, SIPHILIS (suite d'une), etc.

retiens, mais je me fais beaucoup de mal. Ceci va me soulager, et dissiper un peu la tristesse dans laquelle je suis plongé.

Quand il fut tout à fait apaisé, M. Ducommun lui demanda si son œil était perdu sans ressource. Il s'examina avec attention, et lui dit que non; qu'il avait encore trois jours pour commencer un nouveau traitement; mais que si on ne le faisait pas dans ce délai, il n'y avait plus de moyens humains capables de le guérir. « Combien de temps vous faut-il pour achever votre guérison complète? — *Douze jours.* »

Dès qu'il fut réveillé, M. Ducommun lui dit d'aller demander un congé de quinze jours pour pouvoir faire son traitement. Il l'obtint le lendemain, et revint le soir, accompagné de son père, qui, alarmé des accidens arrivés à son fils, était parti de Merlerault, où il habitait. Ils avaient employé la journée à visiter des médecins et des oculistes, qui, par la diversité de leurs opinions et de leurs conseils, lui avaient inspiré peu de confiance.

Quand M. Hébert père fut sorti, M. Ducommun endormit le jeune homme. Sa crise eut lieu comme il l'avait annoncé, mais beaucoup moins forte que la première. « Ne m'abandonnez pas, dit-il à son magnétiseur; si vous ne me traitez pas vous même, je ne recouvrerai jamais la santé. — Qu'y aura-t-il à faire à votre œil, pour commencer? — Rappeler l'ophtalmie; mon œil est dans le cas d'une jambe cassée et mal remise, qu'il faut casser de nouveau. — Combien avons-nous de temps encore pour commencer un nou-

veau traitement ? — Demain jusqu'à minuit. — Pourquoi pas plus long-temps ? — C'est qu'il reste encore une trace de la dernière inflammation, qui cesserait à cette époque. Si elle était complètement passée, l'œil serait radicalement guéri, et je serais borgne pour la vie; mais moyennant ce reste d'inflammation, non apparente il est vrai, mais qui n'en existe pas moins, je vais rappeler la maladie; je la traiterai comme elle aurait dû l'être, et à mesure que la douleur et l'inflammation se dissiperont, la vue reviendra. »

Le lendemain soir, M. Hébert père fut mis en rapport avec son fils, et après une assez longue conversation particulière, il dit à M. Ducommun que ce qu'il venait d'entendre le confondait; qu'il n'y comprenait rien, et qu'il ne pouvait se défendre d'un juste étonnement. « Je sais, continua-t-il, que mon fils n'a jamais étudié la médecine; je l'ai élevé moi-même, et il n'a jamais lu que des ouvrages de droit et de littérature. Moi, au contraire, je l'ai étudiée dans ma jeunesse; tous les termes me sont familiers; mon fils s'en sert aujourd'hui à propos; il raisonne médecine mieux que moi; il rétorque mes argumens, explique sa maladie, *se sert de termes propres;* j'avoue que je suis étourdi, étonné, confondu. » D'après l'assurance que lui donna M. Ducommun de la guérison de son fils à l'aide du magnétisme, il consentit enfin à lui laisser suivre ce mode de traitement. Celui-ci dit alors qu'il fallait mettre une poignée de sel gris dans de l'eau bouillante, placer son œil au dessus de la vapeur, et continuer pendant trois jours, afin de rétablir

promptement l'inflammation. M. Ducommun lui fit observer que, suivant les lois de la chimie, le sel ne se volatise pas avec la vapeur de l'eau, et que par conséquent l'irritation qu'il voulait produire ne devrait pas avoir lieu. — J'en suis fâché pour la chimie, mais je vous assure que l'eau enlevera une partie de sel qui irritera l'œil, et fera renaître l'inflammation (1).

Cet effet eut lieu comme il l'avait annoncé.

Le quatrième jour, il s'ordonna le collyre suivant : Prendre un œuf frais que l'on fera durcir; on enlevera la coque, on coupera l'œuf en deux parties égales; on aura soin d'enlever le jaune de la partie dont on voudra se servir; l'on mettra à la place gros comme un pois roulant de couperose blanche, on humectera le tout avec quatre cuillerées d'eau rose, on suspendra le tout dans du linge fin, on exprimera le suc en pressant le linge, et on se servira de ce suc pour faire trois injections par jour dans l'œil malade.

Ce collyre, dont on mettait trois gouttes dans l'œil avec l'extrémité du doigt, ainsi qu'il l'avait indiqué, fut le seul remède employé pour la guérison de l'œil. Le cinquième jour, le malade annonça qu'il verrait la lumière, si on le découvrait un moment; on en fit l'expérience pour sa propre satisfaction, mais seule-

---

(1) Cette prescription confirme l'opinion que M. Ducommun avait avancée dans un mémoire inséré dans les *Annales de chimie*, messidor an 13, et qui n'était pas d'accord avec les théories reçues alors, savoir : que l'eau en vapeur avait aussi ses différens degrés de saturation des substances salines réputées fixes, et que ces degrés variaient suivant les températures.

ment une fois. Le dixième jour, l'inflammation commençait à diminuer, la douleur était moins aiguë, il pouvait supporter pendant quelques instans l'impression du jour. Le douzième, il était parfaitement guéri. Il s'ordonna alors l'usage de lunettes vertes pendant deux mois, parce que son œil serait encore faible et délicat tout ce temps, à cause des divers traitemens qu'il avait soufferts.

Quelques jours après son entière guérison, il annonça à M. Ducommun qu'il allait perdre sa lucidité sous deux jours. « Cesserez-vous aussi de dormir ? — Non ; je dormirai toujours, et quand vous le voudrez ; mais je cesserai de voir tant que je me porterai bien. » A ces mots, M. Ducommun lui témoigna sa douleur de le perdre au moment où il avait un fils malade. M. Hébert réfléchit quelques instans : tout à coup il jette un cri de joie, et lui apprend qu'il vient de trouver le moyen de conserver sa lucidité dans l'état de santé. Il lui dit de suite ce qu'il y avait à faire pour cela, remit l'exécution au lendemain, et lui fit promettre de ne jamais dire ce moyen à personne, pas même à lui, lorsqu'il serait réveillé. Le lendemain, après qu'on l'eut mis en somnambulisme en exécutant ce qu'il avait prescrit, il assura qu'il serait lucide tant qu'il se porterait bien ; mais que, par un renversement aux lois ordinaires du magnétisme, il ne verrait plus lorsqu'il serait malade, à moins qu'on n'employât alors le même moyen dont on venait de se servir (1).

(1) Nous avons su que l'exécution de ce moyen avait été précédée d'une crise nerveuse terrible.

M. Ducommun ajoute qu'il n'a jamais vu de somnambule être moins fatigué pour consulter, voir plus promptement et plus juste les maladies, en indiquer plus sûrement le remède ou le traitement. Telle était sa supériorité en clairvoyance, que les autres somnambules lui demandaient des conseils.

Nous avons eu l'occasion de voir une fois M. Hébert en somnambulisme ; il s'était blesssé au genou, et avait d'abord commencé par consulter un médecin des plus renommés de Paris (M. D***). N'ayant pas été satisfait de ses avis, il revint chez M. Ducommun se faire magnétiser. Dès qu'il fut en somnambulisme, il nous fit le récit de la consultation du docteur, et nous dit en quoi les apparences l'avaient trompé, etc. ; puis il détailla la cause de sa maladie, ses effets, indiqua les remèdes avec une très-grande facilité, et la plus entière assurance.

Voyez, pour d'autres exemples : *Mémoire*, etc., Mesmer, 1779, p. 32. *Cures de Bayonne*, 1784. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 21, 38. *Annales de Strasbourg*, 1787, t. 2, p. 179. *Bibliothèque du Magnétisme*, 1817, 1re année, 1er trimestre, p. 17. *Instruction pratique*, Deleuze, 1825, p. 241.

OPPRESSION, *sur la femme Menil, à Grenoble, 1784, par M. Nicolas, médecin du roi* (1).

(Baquet.)

« La femme Menil, à la suite d'un traitement mal administré, et par l'effet de l'abus des remèdes, eut

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 259.

une suppression effrayante. Je la magnétisai chez elle, et la mis en état de venir au traitement; ses crises étaient de se coucher sur le réservoir magnétique, de tousser et de cracher étonnamment, surtout quand M. le marquis de V*** ou moi l'approchions. Ce qu'il y avait de bien étonnant, c'est qu'elle distinguait si l'un de nous était arrivé avant elle, et ne cessait de cracher et de tousser à mesure qu'elle s'approchait de la maison. Cette expérience fut répétée un très-grand nombre de fois; j'avoue que je ne puis en donner l'explication; je désire que d'autres soient plus sagaces et plus heureux. »

NICOLAS, méd.

OPPRESSION, enflure et ganglion à la main droite, *sur M. le baron de Haacke père, à Strasbourg*, 1786, *par M. le baron de Landsperg* (1).

Depuis un an, M. le baron de Haacke était attaqué d'une oppression de poitrine qui le faisait beaucoup souffrir, et pour laquelle il avait fait inutilement divers remèdes.

Son mal augmenta au point qu'il perdit le sommeil et les forces. Ses pieds et sa main droite enflèrent tous les jours de plus en plus, et sa situation devint si accablante, qu'il ne pouvait faire cinquante pas de suite sur le terrain le plus uni, sans s'arrêter pour reprendre ses forces. Après avoir passé trois mois dans cet état, il pria MM. les membres de la société de

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 16.

Strasbourg de l'admettre à leur traitement; au bout de quinze jours, il avait déjà recouvré le sommeil le plus paisible; il marchait à son aise, et pouvait monter les escaliers sans s'arrêter, etc.

Outre l'enflure qu'il avait à la main droite, il y avait encore un *ganglion* qui passait par dessus l'enflure, et que le magnétisme fit disparaître entièrement.

OPPRESSIONS continuelles, lassitude habituelle dans tous les membres, *sur le sieur J. P. Larcher, à Buzancy*, 1784, *par M. de Puységur* (1).

Cet homme, vétéran de cavalerie, fut congédié de son régiment à cause de ses infirmités. Depuis quinze ans il ne pouvait plus faire aucun exercice un peu fort. Il fut guéri par M. de Puységur, en douze jours, au moyen du magnétisme seul. Son appétit et ses forces revinrent au point qu'il put monter à cheval sans se fatiguer, et qu'il se trouva mieux portant qu'il ne l'avait jamais été.

OPPRESSION, mal à la poitrine, fièvre continue, *sur Nicolas Simonnet* (somnambule), *âgé de* 30 *ans, à Buzancy*, 1784, *par M. de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

Le sieur Nicolas Simonnet arriva presque mourant chez M. de Puységur, le 28 mai; il avait une oppression, du mal à la poitrine, et une fièvre violente et continue, depuis la fin de l'hiver; il fut guéri le 5 juin.

---

(1) *Mémoires*, etc., de M. de Puységur, 1re partie, p. 156.

(2) *Détail des cures de Buzancy*, p. 28.

ORGELET, *sur une fille âgée de* 18 *mois, par son père* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Une fille de 18 mois avait un orgelet qui lui faisait mal ; son père la prend sur ses genoux ; il la magnétise en lui mettant la main sur les yeux ; l'enfant s'endort aussitôt ; une heure après elle se réveille, et l'orgelet avait disparu. »

DELEUZE.

P

PALES couleurs, règles douloureuses, *sur Mlle Langar, âgée de* 23 *ans, à Bayonne,* 1784, *par M. le comte de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

Mlle Langar éprouvait, depuis dix à douze ans, des douleurs très-vives à l'époque de ses règles, qu'elle n'avait que très-difficilement et en fort petite quantité ; elle était aussi disposée aux pâles couleurs ; entrée au traitement magnétique le 4 septembre, elle fut guérie le 12.

PALES couleurs, inflammation des paupières, obstructions dans le bas-ventre, *sur Marie Guédi* (somnambule), *âgée de* 15 *ans, à Grenoble,* 1789, *par M. Nicolas, médecin du roi* (3).

(Baquet.)

« Marie Guédi avait les paupières rouges, enflam-

(1) *Instruction pratique*, etc., de M. Deleuze, p. 249.

(2) *Rapport des cures*, etc., à Bayonne, p. 57.

(3) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 262.

mées, le bord des paupières chassieux, rouge, écorché; elle souffrait des douleurs très-vives dans l'estomac; le bas-ventre était parsemé d'obstructions très-sensibles au tact; les règles n'avaient paru qu'un instant; la pâleur du visage annonçait une vraie chlorose.

« Marie fut magnétisée le 5 juillet; elle eut des agitations dans tout le système du bas-ventre; du 7 au 12, époque du sommeil magnétique, les agitations furent vives, presque dépendantes de ma volonté. Le somnambulisme fut complet le 13. La crisoloque (somnambule) magnétisa avec beaucoup de grâce plusieurs personnes, indiqua leurs maux avec une précision étonnante dans une jeune fille du peuple. Dans ses crises, elle s'éveillait à la minute indiquée, et annonça sa guérison près d'un mois à l'avance; ses crises furent prolongées tous les jours de trois minutes jusqu'à un temps fixé, et diminuèrent ensuite de trois minutes pendant la dernière quinzaine de son traitement. Cette enfant m'a offert les phénomènes les plus curieux et les plus insolites. Lorsque je les publierai, on distinguera, si l'on veut et si l'on peut, ce qu'il y a eu de physique, ce qu'il y a eu de moral dans ces étranges évènemens. Elle fut entièrement guérie le 1er septembre suivant, comme elle l'avait annoncé le 28 juillet. Je lui demandai, en crise, un signe de sa guérison; elle me répondit que ce signe arriverait à un jour fixé, hors de crise, sans qu'elle s'en doutât; l'évènement justifia la prédiction, en présence d'une compagnie très-nombreuse

que j'avais invitée pour voir avec moi cet incroyable effet. »

NICOLAS, méd.

PALPITATIONS, etc., *sur M. Santon, à Paris, 1784, par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

M. Santon, valet de chambre de Mgr le comte d'Artois, ayant été chez M. d'Eslon pour un rhumatisme qu'il avait au bras droit depuis six mois, et qui l'empêchait de s'en servir, en fut guéri au bout de trois jours, ainsi que de palpitations de cœur, dont il était incommodé depuis quatre ans. Dès les premiers jours, les douleurs du bras se dissipèrent par une sueur très-abondante.

PALPITATIONS, et battement artériel au sein droit, *sur M. D***, à Paris, 1811, par sa femme* (2).

(Magnétisme immédiat.)

M. D*** éprouvait depuis nombre d'années de continuelles palpitations au cœur; il avait de plus un battement artériel ou veineux extrêmement apparent et sensible, au-dessus du sein droit. On le croyait menacé d'un anévrisme. L'exercice le plus modéré lui était interdit; et l'état d'anxiété dans lequel il vivait lui rendait l'existence pénible et douloureuse. Il vint chez M. de Puységur consulter une de ses somnambules, qui le

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 28.
(2) *Recherches*, etc., par M. de Puységur, p. 362.

prévint qu'il ne devait pas espérer une guérison parfaite, mais que le magnétisme et différens remèdes qu'elle allait lui indiquer le soulageraient infiniment. A l'époque où M. de Puységur publia son ouvrage (*Recherches*, etc.), M. D***, magnétisé régulièrement par sa femme, et suivant fort exactement les ordonnances de la somnambule, se trouvait extrêmement soulagé. Il ne lui restait plus qu'à prendre les eaux de Bourbonne pour acquérir toute la santé qu'il lui était possible d'avoir.

PALPITATIONS, *sur Marcelline Fournival* (somnambule), *âgée de 24 ans, à Saint-Quentin*, 1817, *par M. Lamy-Senart* (1).

(Baquet et magnétisme immédiat.)

Cette fille vint le 3 avril chez M. Lamy-Senart, se plaignant de battemens de cœur presque continuels qui lui ôtaient l'appétit, et la rendaient triste et languissante. Il la fit mettre à son baquet; elle s'y endormit au bout d'un quart d'heure.

Le 6, elle fut en somnambulisme au bout de cinq minutes. Comme elle dit souffrir beaucoup près du cœur, M. Lamy-Senart souffla chaud dessus. Elle s'écria : « Ah! mon Dieu, quel bien vous me faites! que je suis contente! Il faudra tous les jours faire de même, cela seul pourrait me guérir; je sens que mon cœur se débarrasse. » Le 10, elle put voir sa maladie; c'était un amas de glaires amassés depuis deux mois.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 22, p. 52.

« D'où provient ce mal? — D'avoir eu de très-grandes peines, des chagrins. — Des chagrins? — Oui, *que je ne puis vous communiquer* (1). — Que faut-il faire pour vous guérir? — Faire cuire la moitié d'un très-fort foie de veau dans une pinte d'eau, laisser réduire jusqu'à deux verres seulement, et demain matin me faire boire ces deux verres de bouillon à jeun; rester ensuite deux heures sans manger, et je serai guérie parfaitement. » M. Lamy-Senart lui demanda s'il fallait continuer à la magnétiser encore. « *Non, vous me donneriez des convulsions qui seraient suivies de la fièvre.* » On peut juger par cette réponse de l'attention et de la prudence qu'on doit apporter dans les traitemens magnétiques. M. Lamy-Senart lui dit que comme elle était la seule somnambule lucide qu'il eût dans le moment, il aurait bien désiré qu'elle eût pu conserver sa lucidité pendant quelques jours, afin de rendre service à d'autres malades. « Cela est impossible; il faut me guérir tout de suite; ma maladie serait déclarée dans trois ou quatre jours, si je ne prenais pas absolument demain matin ce que je me suis ordonné; tandis qu'en le prenant, je serai guérie. »

MM. Aubert père et fils, chez qui cette fille était en service, ont attesté la vérité du fait, et ont donné le certificat de cette cure, sept à huit mois après qu'elle a été opérée; Marcelline continuait toujours à jouir d'une bonne santé.

---

(1) Ceci nous prouve que les somnambules ne sont pas toujours aussi dépourvus de liberté qu'on le croit généralement.

PANARIS, *sur le nommé Bellecourt, à Bayonne, 1784, par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Le nommé *Bellecourt*, attaqué d'un panaris à l'index de la main droite, ayant en vain suivi les remèdes du médecin à l'hôpital, ne put en être guéri que par le magnétisme.

PANARIS du troisième degré, *sur Mlle Henry* (somnambule), *âgée de* 18 *ans, à Plombières*, 1816, *par M. Thiriat, médecin des eaux de Plombières* (2).

(Magnétisme immédiat.)

M. Thiriat traitait cette demoiselle par le magnétisme pour une maladie convulsive survenue à la suite d'une blessure que lui avait faite un chirurgien maladroit en la saignant. Elle avait eu le bonheur de devenir somnambule, et marchait rapidement vers sa guérison, lorsqu'elle eut dans le courant du mois de juillet une inflammation à l'auriculaire de la main gauche. Bientôt le périoste et l'os même se trouvèrent intéressés, et il se forma un véritable panaris du troisième degré, que le magnétisme guérit complètement.

« Cette cure, dit M. Thiriat, m'a confirmé dans l'idée que j'avais sur les guérisseurs *par le secret*, qui sont en assez grand nombre dans ce pays (Plombières). Ils guérissent les tumeurs inflammatoires, et surtout

---

(1) *Rapport des cures de Bayonne*, etc., p. 42.

(2) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 11, p. 146.

l'anthrax, plus connu sous le nom de *pustule maligne*, par l'application du pouce, mouillé de leur salive; ils circonscrivent à plusieurs reprises la tumeur, en prononçant des paroles dont le sens est : *Je veux que tu sois guéri.* Nos médecins, et même nos prêtres, bourrent ces malheureux comme ils font aux magnétiseurs; mais le peuple, qui se trouve bien de leur remède, ne les en consulte pas moins très-souvent, etc. (1). »

PARALYSIE et atrophie des deux avant-bras, obstruction considérable au foie, *sur le sieur Thomas Tabary, à Nantes*, 1784, *par M. de Boissière, médecin* (2).

(Baquet.)

« Thomas Tabary, cordonnier des environs du Mans, était depuis deux ans paralysé des deux avant-bras. Les parties paralysées étaient sans mouvement et sans chaleur; il y avait peu de sentiment : elles étaient dans un état de desséchement qui constitue

---

(1) M. Thiriat rapporte à ce sujet une anecdote assez plaisante. Un de ces guérisseurs ayant été se confesser, le prêtre lui refusa l'absolution, sous prétexte de commerce illicite avec le diable. Mais à quelque temps de là, M. le pasteur fut attaqué lui-même d'une pustule maligne, et les douleurs incroyables qu'il éprouvait le contraignirent de venir implorer l'assistance de son pénitent. Celui-ci ne laissa pas échapper l'occasion d'arranger ses affaires; il consentit à guérir son confesseur, à condition que l'absolution lui serait octroyée, et qu'il pourrait en sûreté de conscience traiter les malades qui se présenteraient chez lui. *Tout lui fut accordé.*

(2) *Précis des cures*, etc., à Nantes, p. 194.

une atrophie parfaite. Cette maladie était la suite des coliques violentes qu'il avait éprouvées; il avait une obstruction considérable au foie, et un commencement d'ictère, accompagné de fièvre lente. Ce malade fut soumis au traitement magnétique, le 28 juillet 1784. Le 3 août, il commença à ressentir de la chaleur dans toute l'étendue des parties paralysées : cette chaleur augmenta par degrés, et est enfin parvenue à l'état naturel. Le 15, il éprouva une diarrhée bilieuse abondante, qui a duré jusqu'au 25. La diarrhée cessant, il s'est établi une sueur si abondante, que quelquefois les doigts en coulaient à goutte. Cette sueur était locale, et ne s'étendait pas au-delà des parties paralysées, c'est-à-dire au-delà de l'articulation de l'avant-bras : elle a duré jusqu'au 3 septembre. A cette époque, les parties avaient pris considérablement d'embonpoint, de force et de mouvement; le sentiment était entièrement rétabli. Le malade a été en état de travailler, même de tailler un talon de bois : il a été toujours de mieux en mieux, et a continué de travailler un peu chaque jour.

Le 20 septembre, le bras et la main gauche étaient dans l'état naturel, ainsi que le bras droit, dont la main avait encore besoin de quelques jours de traitement pour reprendre sa première consistance et toute sa force; l'obstruction était considérablement diminuée; la couleur était bonne; la fièvre avait disparu.

« Le 23, le malade m'a demandé un certificat qu'il m'avait remis, constatant son état, signé par M. Loiseau, maître en chirurgie, qui l'avait soigné pendant

sa maladie, et avait été témoin, ainsi qu'il avait l'honnêteté de l'exposer, du peu de succès des remèdes de divers genres employés pour combattre cette opiniâtre maladie. Ce certificat était encore signé de M. le recteur, et légalisé par M. le juge. Je le lui remis, sur l'exposé qu'il me fit qu'un monsieur de la ville, qu'aucun intérêt dans ce moment ne me faisait désirer de connaître, voulait le voir, le comparer avec son état actuel, et lui avait promis de l'argent pour l'aider à vivre.

« Je n'ai plus vu cet homme; il n'a plus reparu: cette manière de s'évader a quelque chose de singulier et de mystérieux sur lequel je m'interdis toute réflexion. »

De Boissière, méd.

Témoin, M. Loiseau, chir.

Paralysie commençante, *sur Mme veuve Guitard, âgée de* 49 *ans, à Bordeaux*, 1784, *par M. Boullé, négociant* (1).

(Baquet.)

Depuis six mois, cette dame éprouvait des douleurs vagues dans tout le corps : ces douleurs, déterminées par une chute que fit la malade, se fixèrent sur le côté droit, et lui ôtèrent l'usage de la jambe et du bras, ainsi que le mouvement de la hanche; en sorte qu'elle se trouvait dans un état de paralysie commençante. Ce fut dans ces circonstances qu'on la

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 58.

magnétisa. Dès le premier jour, elle recouvra la liberté du bras ; les autres douleurs cessèrent totalement après huit séances.

Ce qu'il y eut de particulier dans cette cure, c'est que l'humeur, poursuivie, pour ainsi parler, par la puissance victorieuse du magnétisme, fuyait devant lui de poste en poste, et alla enfin s'établir à la jambe gauche, d'où elle fut délogée par un léger effort. (On peut se rappeler que le même effet avait lieu sur les malades que touchait le fameux Greatrakes, à Londres.)

Cette dame, quoique très-sensible, ne ressentit d'autre effet qu'une chaleur douce et vivifiante par tout le corps.

Paralysie, *sur M. Perrusuy*, dit *Satson, chirurgien, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

M. Perrusuy, chirurgien, avait depuis long-temps une paralysie imparfaite de tout le côté droit. Après avoir tenté tous les remèdes de la médecine, il se présenta au traitement magnétique en traînant sa jambe avec le secours d'un bâton ; il ne pouvait se servir de son bras droit, et n'entendait, ne voyait que très-peu du même côté. Il fut guéri au bout d'un mois.

---

(1) *Rapport des cures de Bayonne*, etc., p. 59.

PARALYSIE, *sur le Père Borrit, augustin, âgé de 75 ans, à Bayonne,* 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Le Père Borrit, religieux augustin, fut attaqué d'une paralysie de tout le côté droit, au mois de juin 1783. Le mois d'août suivant, il eut la goutte au genou et à la jambe. Ces douleurs lui donnèrent un peu de mouvement. Il put marcher en se traînant, et à l'aide d'un bâton, mais il ne pouvait remuer le bras droit; depuis le mois de mai 1784, il pouvait porter la main jusqu'à sa poitrine. Il n'entendait presque plus de l'oreille droite, ne voyait pas de l'œil droit, parlait fort difficilement; sa bouche était de travers. Depuis son attaque, il ne dormait pas une heure par nuit, et de temps en temps il éprouvait des douleurs très-vives à l'épaule et au bras droit. C'est dans cet état qu'il fut présenté au traitement magnétique, le 28 août; après la première séance, le Père Borrit put porter sa main droite sur sa tête, derrière les reins, et s'en servit pour manger; il dormit toute la nuit. Le lendemain sa bouche se redressa, le troisième jour il fit la chaîne avec les autres malades, et en peu de jours il fut en état de marcher aisément sans bâton, et sans traîner le pied. Depuis lors il recouvra entièrement l'usage de tous ses membres et de toutes ses facultés, mangeant

(1) *Rapport des cures opérées à Bayonne*, etc., p. 62.

de bon appétit, dormant fort bien, et ne souffrant plus, quelque temps qu'il fît.

Au certificat du Père Borrit sont joints ceux du Père Marsaleus, prieur, et du Père Larrien, provincial des grands-augustins.

Nous devons ajouter ici que, par reconnaissance pour la guérison du Père Borrit, les RR. PP. augustins offrirent à M. le comte de Puységur une des salles de leur couvent pour continuer son traitement magnétique pendant l'hiver.

PARALYSIE du côté droit, *sur Marie Schmidt, âgée de* 16 *ans, à Blaesheim, près Colmar,* 1785, *par M. Kraus, chirurgien* (1).

(Magnétisme immédiat et arbre magnétisé.)

« Marie Schmidt, fille du maréchal-ferrant d'Euzheim, perdit connaissance en l'absence de ses parens; c'était dans le mois de septembre 1785. Lorsqu'ils rentrèrent chez eux, ils la trouvèrent couchée par terre sans aucune apparence de vie. On la transporta dans son lit, n'ayant pu parvenir à la faire revenir à elle. On me fit chercher. Après les vingt-quatre heures, je lui donnai l'émétique, lui appliquai les vésicatoires, et je parvins à lui faire reprendre ses sens; mais elle avait le visage tout de travers, la langue, le côté droit totalement paralysés, et ne pouvait pas articuler un mot.

« J'eus pendant quinze jours recours à tous les re-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 132.

mèdes usités en pareil cas ; ce fut inutilement. Je fis alors usage du magnétisme, qui a eu le plus grand succès. La parole lui revint ; et l'ayant fait transporter à Blaesheim, elle reprit en cinq semaines l'usage de la jambe et du bras jusqu'au poignet. A cette époque elle fut obligée de retourner chez elle ; mais depuis que le temps le permet, elle vient se faire magnétiser deux fois par semaine. Actuellement elle commence à se servir de la main et des doigts, et j'espère qu'en très-peu de temps elle sera parfaitement guérie. »

KRAUS, chirur.

PARALYSIE, avec atrophie de la cuisse et de la jambe, suite d'une rougeole, *sur Mlle ***, âgée de* 11 *ans, à Paris,* 1779, *par Mesmer* (1).

(Baquet.)

« Mlle ***, âgée de dix à onze ans, eut, à la suite de la rougeole ou de la dentition, la jambe, la cuisse et le bras gauche paralysés. On parvint, dans le principe, à rétablir le bras, mais la jambe et la cuisse ont résisté pendant huit ans aux efforts de l'art. La malade, présentée il y a deux ans aux écoles de chirurgie, y fut jugée incurable.

« Lorsqu'elle entra chez M. Mesmer, vers le mois d'août 1779, le pied, la jambe gauche et la cuisse avaient depuis long-temps perdu toute chaleur naturelle ; les chairs étaient desséchées et raccourcies, et même les os étaient plus courts et plus minces que

---

(1) *Observations sur le magnétisme*, p. 75.

ceux de l'autre côté du corps. Ces parties n'étaient susceptibles d'aucun mouvement spontané, et la malade ne marchait qu'en jetant sa jambe en avant, à l'aide d'un mouvement de la hanche.

« Aujourd'hui les chairs sont revenues; les os ont grossi; les mouvemens sont libres, et, ce qu'il y a de très-singulier, le pied gauche, autrefois le plus court, est à présent le plus long, soit qu'originairement la nature l'ait voulu ainsi, et n'ait fait que reprendre ses droits à l'aide du magnétisme animal, soit par tout autre effet incompréhensible pour moi. Cette jeune fille cahote encore très-désagréablement en marchant, mais elle peut tellement passer pour ingambe en comparaison de ce qu'elle était autrefois, que tout en assistant au traitement elle se plaît à faire dans la maison les commissions des autres malades.

« M. Mesmer continue ce traitement; il espère mieux. D'après le passé, on ne peut raisonnablement disputer avec lui sur l'avenir; mais quel que soit l'évènement, il m'est impossible de ne pas ranger les effets obtenus au nombre des cures parfaites. Il n'y a pas de médecin au monde qui ne se glorifiât d'en avoir fait autant, et qui ne taxât d'injustice celui qui en prendrait occasion de déprécier ses talens. »

D'ESLON, méd.

Paralysie du côté gauche, *sur Pierre Meslé fils* (somnambule), *âgé de* 13 *ans, à Nantes,* 1817, *par M.* *** (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cet enfant était paralysé du côté gauche depuis l'âge de six ans. On le magnétisa; il devint somnambule, et guérit dans trois mois.

Paralysie du côté gauche, *sur Jean Robert, âgé de* 71 *ans, à Saint-Aubin-le-Cloux, département des Deux-Sèvres,* 1817, *par M. le curé Germon* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cet homme était attaqué d'une paralysie de tout le côté gauche, depuis la tête jusqu'aux pieds. Il y avait dix-huit mois qu'il était au lit, et il ne pouvait en sortir qu'avec l'aide de ses enfans. M. le curé Germon commença à le magnétiser le 30 juin, et lui fit éprouver une chaleur insupportable, même à deux et trois pieds de distance, partout où il portait la main, etc. A la troisième séance, le malade fut en état de sortir, et de se rendre, à l'aide d'un bâton seulement, chez son magnétiseur. Enfin, au bout de vingt jours, il put suivre la procession du Saint-Sacrement (le 20 juillet).

Chaque fois qu'il buvait de l'eau magnétisée, il ressentait une grande chaleur qui se répandait sur tout le côté malade, etc. La douleur que lui faisait éprou-

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 17, p. 136.

(2) *Idem*, n° 6, p. 275.

ver l'action magnétique l'empêchait, disait-il, de dormir (dans le moment où on le magnétisait). A l'époque où M. le curé a donné le certificat de cette belle cure, il magnétisait cet homme une fois par semaine seulement, pour consolider sa guérison.

PARALYSIE sur la cuisse et la jambe gauches, douleurs aiguës, faiblesse d'estomac, *sur le sieur Lonna Lagranda* (somnambule), *âgé de* 60 *ans, à Buzancy,* 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Dès l'âge de 30 ans, le sieur Lagranda fut attaqué de paralysie ; à l'âge de 58 ans, sa maladie se jeta sur la cuisse et la jambe gauches, et elle fut tellement forte, qu'elle le mit hors d'état de travailler. Il souffrait aussi de douleurs aiguës et d'une faiblesse d'estomac. Il était arrivé à 60 ans sans trouver de soulagement à ses maux, lorsque M. de Puységur établit son traitement. Il s'y fit porter le 19 mai, et en partit guéri le 12 juin.

PARALYSIE des cuisses et des jambes, et atrophie des jambes, vomissement, affection nerveuse, asthme vaporeux, etc., *sur Mme de la Malmaison, âgée de* 38 *ans, à Créteil, près Paris,* 1778, *par Mesmer* (2)

(Baquet.)

« Mme de la Malmaison, âgée de 38 ans, quoique d'une constitution forte en apparence, avait toujours

---

(1) *Détail des cures*, etc., à Buzancy, p. 27.

(2) *Précis historique*, etc., Mesmer, p. 221.

eu une disposition vaporeuse, dont les accès lui avaient occasionné plusieurs fausses couches. Ces accidens ont été précédés et suivis de vomissemens, évanouissemens, dégoûts absolus, douleurs de tête, toux convulsive, et crachement de sang; ses jambes enfin lui refusèrent totalement le service, et la déterminèrent à se rendre aux eaux de Plombières, trois années consécutives. Elle en éprouvait de bons effets jusqu'à l'arrivée de l'hiver, qui la remettait à peu près dans le même état où elle était auparavant. Ces variations ont eu lieu jusqu'au mois de juin 1777, qu'une chute de voiture déchira ses jambes au point de découvrir les tendons. Ce cruel accident renouvela et augmenta toutes les affections qui l'avaient précédé. Le vomissement surtout devint si violent, que la malade ne pouvait retenir aucun aliment. Ses jambes, précédemment affaiblies, devinrent froides. Il était sensible qu'elles ne prenaient plus de nourriture. Elles se desséchèrent. Les doigts des pieds se recourbèrent. Les cuisses étaient aussi sans mouvement. En un mot, la paralysie s'élevait jusqu'à la hanche. Le médecin qu'elle avait sur les lieux parvint à calmer le vomissement, et à la mettre en état de se rendre à Paris, au mois de février 1778.

« M. Leroi, qu'elle a consulté, et dont elle a suivi les conseils, a achevé le rétablissement de son estomac, et a calmé ses autres accidens; mais la paralysie était la même, et elle était très-incommodée d'un *asthme vaporeux*. La malade était au moment de partir pour les eaux de Balaruc, lorsqu'ayant appris que M. Mesmer traitait des maladies aussi graves que la sienne, au

village de Créteil, elle a préféré, après l'avoir consulté et en avoir reçu des espérances, suivre son traitement. »

A cette relation, Mme de la Malmaison ajoute le certificat suivant :

« D'après l'exposé ci-dessus, que je certifie véritable, je déclare qu'ayant éprouvé le traitement de M. Mesmer, et sa nouvelle méthode, depuis le mois de mai dernier jusqu'à ce jour, j'ai recouvré la faculté de marcher librement et sans appui, de manière à pouvoir monter et descendre sans difficulté ; que mes jambes ont repris leur nourriture et chaleur ; qu'elles sont, ainsi que les doigts des pieds, dans un état naturel ; et qu'enfin, je suis parfaitement guérie de la paralysie, ainsi que des autres incommodités dont j'étais affligée. »

DOUET DE VICHY DE LA MALMAISON.

A Créteil, ce 30 août 1778.

PARALYSIE des membres, *sur Mlle Barbe Tag, à Strasbourg*, 1786, *par M. le baron de Landsperg* (1).

Depuis plusieurs années, Mlle Tag était restée languissante à la suite d'une petite-vérole dont l'éruption avait été incomplète ; ses règles étaient irrégulières et insuffisantes, lorsqu'à cet état se joignirent des convulsions violentes, accompagnées de cris perçans. Ces convulsions se modérèrent peu à peu, et se changèrent en une paralysie de tous les membres, qui affecta plus particulièrement la jambe droite, dont les

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 17.

tendons se contractèrent au point de la rendre de quelques pouces plus courte que la gauche. A cet état se mêlaient des spasmes convulsifs. M. le baron de Landsperg entreprit de la guérir : dès les premiers quinze jours les membres commencèrent à reprendre du mouvement, les spasmes s'apaisèrent, et il parut successivement une éruption galeuse sur la peau, qui augmenta à mesure que la paralysie diminuait ; enfin, la paralysie tout à fait passée, la jambe droite redevenue égale à la gauche, et tous les organes du mouvement et du sentiment rétablis en entier, la peau devint couverte d'une gale maligne approchant de la lèpre. Elle fut guérie au bout de quatre mois de traitement.

Témoin, WEILER, méd.

PARALYSIE imparfaite, avec tremblement par tout le corps, suite d'une congélation générale, *sur M. le chevalier du Haussay, âgé de* 40 *ans, à Créteil, près Paris*, 1778, *par Mesmer* (1).

(Baquet.)

« La justice que je dois à la vérité me fait donner au public un détail circonstancié, tant de ma maladie que des effets suivis que j'ai éprouvés depuis quatre mois que je suis entre les mains de M. le docteur Mesmer.

« La nuit du 24 décembre 1757, étant, ainsi que toute l'armée, couché au bivouac vis-à-vis la ville de Zell, dans le pays d'Hanovre, le sommeil, joint à la

(1) *Précis historique*, etc., Mesmer, p. 226.

fatigue, me fit endormir sur la neige par une nuit extraordinairement froide. Lorsqu'on battit la générale, il fallut que deux grenadiers me levassent, étant si roide que je ne pouvais pas me soutenir. Le mouvement et l'action, joints à la jeunesse et à la force de mon tempérament, m'empêchèrent de ressentir les suites de ce froid excessif que j'avais essuyé. Je continuai la guerre jusqu'à la conclusion de la paix, sans autre incommodité. Deux ans après la paix, je fus attaqué d'une forte maladie de poitrine qui se dissipa par l'usage du lait.

« Quelque temps après, je fus pris par une humeur qui se jeta sur mon visage, et commença à se manifester par la pointe du nez. Cette rougeur me gagna le nez en entier, le front, les yeux et les joues. Les médecins firent l'impossible, mais inutilement, pour me la faire passer. Je m'aperçus ensuite d'un peu de faiblesse aux jambes, ce qui ne m'empêcha pas de passer, en 1772, à la Martinique. J'ai essuyé dans cette contrée une fièvre putride et maligne qui me mit à toute extrémité, et à la suite de laquelle il s'est déclaré une paralysie universelle qui m'a forcé de revenir en France pour y chercher les secours nécessaires à mon état. Après quatre ans d'expérience, où la médecine a employé tous les remèdes connus, grand nombre de bains tant froids que chauds et de vapeurs aromatiques, n'éprouvant aucune amélioration, je n'ai pas hésité de me mettre entre les mains de M. Mesmer, qui me fit espérer ma guérison par un procédé nouveau et inconnu jusqu'à ce jour. Lors-

que je suis arrivé chez lui, j'avais la tête continuellement agitée de tous côtés, le cou penchant en avant, les yeux rouges sortant de l'orbite ; la langue, paralysée et épaisse, me donnait une très-grande difficulté de parler; j'avais la respiration gênée, une douleur habituelle au dos, un rire continuel qui annonçait une gaîté déraisonnable, le nez gonflé avec une rougeur pourpre dans tout le visage, les épaules relâchées, la poitrine rentrée dans le dos, un tremblement par tout le corps qui agitait mes bras et mes mains, et qui me faisait trébucher de tous côtés en marchant. Cet état me donnait plutôt l'air d'un vieil ivrogne que d'un homme de quarante ans.

« Je ne connais point les moyens dont M. Mesmer s'est servi : ce que je puis assurer avec la plus grande vérité, c'est que, sans le secours d'aucun remède, par son principe dit *magnétisme animal*, il m'a fait éprouver, depuis la racine des cheveux jusqu'à la plante des pieds, des effets incroyables. Je m'apercevais dans le traitement, qu'excepté les viscères, il n'y avait pas un seul point de mon corps qui ne fût affecté de la maladie. Le cerveau, la moëlle de l'épine du dos, la moëlle et les os mêmes en étaient pris. J'ai eu des crises qui commencèrent par un malaise général, et furent suivies d'un froid excessif, comme si des filets de glace me sortaient de la chair ; après cela un chaud violent sans fièvre, qui se termina par une sueur d'odeur fétide, quelquefois si abondante, que je traversais mes matelas, ce qui s'est répété pendant près d'un mois de suite. Actuellement je me trouve

parfaitement guéri de tous ces maux. J'ai le corps d'aplomb, ma tête est fixe et droite, ma langue est déliée; j'articule et parle aussi bien que je le faisais avant ma maladie. La grosseur de mon nez est diminuée; mes yeux et la couleur de mon visage sont dans leur état naturel; ma figure annonce mon âge et une bonne santé; ma poitrine est ressortie; je m'appuie sur les reins; j'ai la respiration fort libre, et l'épine du dos ne me fait plus de mal; mes épaules sont droites; la liberté et la force de mes bras et de mes mains sont rétablies. Je marche actuellement droit, sans appui, et avec beaucoup de vivacité; mais il est aisé de comprendre que la mauvaise habitude et la faiblesse empêchent que ma démarche paraisse aussi dégagée qu'elle le sera avec le temps et l'exercice, toujours nécessaires pour le parfait usage des facultés nouvellement récupérées. »

Le chevalier du Haussay, major d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Paralysie quotidienne, suite d'une fracture, *sur Nicolas Meninger, âgé de* 16 *ans, à Strasbourg,* 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Baquet.)

Le sieur N. Meninger avait eu la jambe cassée à l'âge de sept mois; du moment qu'il commença à marcher, ses parens s'aperçurent que tous les jours, à

(1) *Mémoires*, etc., de M. de Puységur, 1re partie, p. 64.

neuf heures et demie du soir, sa jambe se paralysait; au bout de quelques années, le bras du même côté éprouva le même accident; enfin, depuis l'âge de 15 ans, la langue suivait les mêmes périodes de paralysie. Le même jour qu'il fut magnétisé les accidens cessèrent; le lendemain ils ne reparurent point; mais n'étant pas allé le troisième jour chez M. de Puységur, il se retrouva le soir dans son état précédent. Ses parens ayant vu les bons effets du magnétisme, le firent loger à portée de son magnétiseur, chez lequel il allait tous les jours passer quatre ou cinq heures autour d'un baquet que celui-ci avait fait faire pour lui.

M. de Puységur partit de Strasbourg le dix-huitième jour de son traitement, et le laissa guéri. Il n'avait pas eu un seul de ses accidens accoutumés. Il offrait un phénomène digne de remarque : dès qu'il était magnétisé, il s'endormait assez profondément pour n'entendre aucun bruit; mais dès que son magnétiseur, ou toute autre personne, lui touchait la main, il se réveillait sur le champ.

Voyez, pour d'autres exemples : *Observations*, etc., d'Eslon, 1781, p. 72, 75, 77. *Précis historique*, etc., Mesmer, 1781, p. 57, 89. *Lettre à M. Philip*, etc., 1782, p. 23. *Lettre* de Court de Gébelin, 1783, p. 40, 41. *Analyse*, etc., Bonnefoy, 1784, p. 81, 82. *Aperçu sur le magnétisme*, etc., 1784, p. 59, 60. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 30, 36, 45, 48, 54, 62. *Cures de Lyon*, 1784, p. 13. *Mémoires*, etc., Puységur, 1784, p. 64, 156. *Observations*, etc., Nicolas, 1784, p. 18. *Réflexions impartiales*, etc., 1784, p. 14. *Sup-*

plément aux rapports, etc., 1784, p. 46. *Cures de Nantes*, 1785, p. 194, 215. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 12, 27, 137, 157. *Extrait des journaux*, etc., Lutzelbourg, 1786, p. 72, 162. *Annales de Strasbourg*, t. 2, 1787, p. 217. *Id.*, t. 3, 1789, p. 254, 257. *Bibliothèque du magnétisme*, 2e année, 1818, 1er trimestre, p. 74, 88, 193, 247. *Id.*, 4e trimestre, 1819, p. 222.

PEAU (MALADIE DE), *sur la veuve Chauvière, à Versailles*, 1784, *par M. Bouvier, médecin* (1).

(Baquet.)

« Cette femme avait depuis plusieurs mois, à la suite des temps critiques, les bras tellement couverts de boutons qu'elle n'osait se montrer : elle avait fait inutilement beaucoup de remèdes lorsqu'elle essaya le magnétisme. Au bout de trois séances, un dévoiement critique et abondant fit disparaître les boutons. »

PEAU (maladie de) et maux de tête, *sur M. Guinebault fils* (somnambule), *à Nantes*, 1817 (2).

(Magnétisme immédiat.)

Il est bien à regretter que M. Dufort n'ait pas donné de détails sur ce traitement, d'autant plus que l'efficacité du magnétisme est encore contestée même par ses partisans dans le cas dont il s'agit. Il se borne simplement à dire que M. Guinebault fut guéri en deux mois de temps.

---

(1) *Lettres sur le magnétisme*, par M. Bouvier, p. 5.

(2) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 17, p. 137.

PERTE (suites d'une), *sur Mme ***, à Castres (Albigeois)*, 1784, *par M. de Malzac, médecin* (1).

« A une heure après minuit, on vint me prier d'aller au secours de Mme ***, marchande, place des Cordeliers.

« Je la trouvai sans connaissance, et agitée de divers mouvemens convulsifs; elle était pâle et défaite comme les personnes qui sont à l'agonie, elle avait l'estomac extrêmement gonflé, et son pouls était petit, dur et inégal.

« On me dit qu'elle était dans cet état depuis plus de trois heures, quoiqu'on lui eût fait sentir, à plusieurs reprises, la vapeur du soufre, du vinaigre, etc. On ajouta qu'elle avait eu pendant quelques jours une perte des plus abondantes, qui était actuellement fort diminuée. Je jugeai que la matrice était dans un état de spasme, qui avait déterminé par sympathie le même état dans les orifices de l'estomac, et que ces deux manières d'être de la matrice et de l'estomac, avaient causé d'autant plus facilement l'accident de la malade, que la perte qu'elle venait d'essuyer avait augmenté la mobilité du système nerveux.

« L'affection de la matrice étant l'affection primitive, je dirigeai mon action sur la région hypogastrique. Quatre ou cinq minutes après, les mouvemens convulsifs des bras et des muscles de la face cessèrent, et la malade commença de revenir à elle. Je lui de-

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 153.

mandai dans quel endroit elle souffrait; sans me répondre, elle porta les mains à la partie supérieure de l'épigastre.

« Alors j'abandonnai méthodiquement la région hypogastrique, et je dirigeai mon action sur l'orifice supérieur de l'estomac. A peine y avait-il deux minutes que je procédais de cette manière, que des flatuosités sortirent abondamment à trois ou quatre reprises, et avec explosion, de la bouche de la malade, qui dès ce moment se trouva parfaitement rétablie. En la quittant, je conseillai qu'on lui fît prendre trois onces d'eau de fleur d'orange, et une prise de bouillon.

« Cette malade étant sans connaissance, il est évident que l'imagination ne produisait point les changemens qui furent opérés pendant que je la magnétisais. »

De Malzac, méd.

Perte, fièvre milliaire, rougeole, etc., *sur Mme de Rossi, à Paris,* 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Baquet.)

Mme de Rossi accoucha au mois de juillet 1779; elle nourrit son enfant. Au bout de sept mois, il lui survint une perte; elle s'obstina à allaiter, quoique les pertes continuassent à chaque époque. Elle cessa enfin au bout d'un an. Mais alors les pertes augmentèrent successivement; il lui vint une glande au sein; on la fit dissoudre en partie avec un onguent, en six mois

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 74.

de temps. A la suite de ce traitement, elle eut à la poitrine et au côté droit des douleurs qui l'empêchaient de se coucher dessus; elle dépérit insensiblement, les pertes ayant augmenté au point de durer *vingt-sept jours* du mois; le mal de poitrine était accompagné d'une toux sèche et d'une difficulté de respiration très-inquiétante; et depuis sept ou huit mois elle tombait, vers les six heures du soir, dans un accablement prodigieux. Elle devenait brûlante, la fièvre la prenait, et elle restait dans cet état jusqu'à six heures du matin, avec un sommeil pénible, et souffrant de maux de reins violens et de douleurs dans tous les membres. Son mari attribuait ses maux à l'humeur laiteuse, mais elle était persuadée du contraire, parce qu'à l'époque où elle avait sevré, le lait avait pris son cours par le bas, etc.

M[me] de Rossi ayant vu plusieurs effets curatifs du magnétisme, entre autres sur son mari lui-même, résolut de suivre le traitement de M. d'Eslon, et s'y présenta au mois de décembre 1783, avec une perte qui commençait. Au bout de trois jours la perte cessa; dès le sixième jour, M[me] de Rossi avait plus de force. Au bout de la quinzaine la fièvre la quitta. Le lait remonta dans les seins, et la malade en eut comme une femme qui vient d'accoucher; il prit son cours par le bas, en grande quantité. M[me] de Rossi allait de mieux en mieux, lorsque sa fille fut attaquée de la rougeole et de la fièvre milliaire. M. d'Eslon la traita de cette maladie par le magnétisme. Au bout de huit jours la mère la gagna, mais elle en fut guérie en trois

jours. Quelque temps après, elle eut des éruptions laiteuses en grande quantité; en pressant les boutons, il en sortait du lait.

Mme de Rossi suivit le traitement pendant sept mois, mais faisant souvent d'assez longues interruptions. Cependant elle eut le bonheur d'être guérie de tous ses maux. Elle éprouva tous les effets qu'on voyait à cette époque aux baquets (des crises nerveuses de toute nature), mais ils furent tous curatifs : elle a donné le certificat de sa guérison, le 12 septembre 1784.

Perte de sang, *sur Mlle de Fouilleuse, âgée de 38 ans, à Beaubourg en Brie*, 1784, *par M. de Tissart* (1).

(Arbre magnétisé.)

Mlle de Fouilleuse était malade depuis très-long-temps, mais davantage depuis cinq ans, d'une perte effroyable qui l'avait réduite à un état désespéré. Elle commença le traitement magnétique le 8 juin, et fut guérie le 20 juillet.

Perte de sang utérine immodérée, obstruction à l'ovaire gauche, fièvre lente, etc., *sur Mme Tramon, à Bordeaux*, 1784 (2).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

« Mme Tramon, rue du Petit-Cancera, était sujette depuis très-long-temps à une perte de sang utérine

---

(1) *Nouvelles cures opérées par le magnétisme*, p. 9.

(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 29.

immodérée, avec fièvre lente, perte totale de forces et d'appétit; son teint était d'un jaune foncé; elle souffrait d'une obstruction qui répondait à l'ovaire gauche. Cette dame avait été magnétisée par l'un de nous pendant trois semaines, avant de venir au traitement public, où elle entra le 9 juillet. Deux mois après elle n'avait plus de perte, le teint était éclairci, elle avait acquis des forces, et elle a été en état d'aller à la campagne. »

Perte considérable, *sur la femme V**** (somnambule), *âgée de 42 ans, à Valence*, 1785, *par M. Tardy de Montravel* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Le 17 septembre, M. Tardy de Montravel voulut endormir la femme V***, déjà somnambule, dans l'intention de tirer d'elle quelques renseignemens sur l'état de sa fille, malade depuis long-temps. Mais comme de son côté elle avait bien résolu de ne pas dormir ce jour-là, il lui fut impossible de la mettre en somnambulisme, soit que l'opposition fût trop grande, soit qu'il se fût lassé trop tôt de l'obstacle qu'il rencontrait. Quoi qu'il en soit, il la quitta avec une sorte d'humeur et d'impatience, négligeant même de la calmer (2).

---

(1) *Journal du traitement magnétique de la demoiselle N****, 2e partie, p. 156.

(2) Plusieurs magnétiseurs pensaient à cette époque que lorsqu'on avait magnétisé quelqu'un, il fallait, pour le réveiller ou pour terminer la séance, le dégager du fluide qu'on lui avait donné. Cependant ceux qui n'adoptaient pas cette théorie, tels que les

Deux jours après, elle le fit appeler, et lui dit que depuis la dernière séance elle avait été dans une agitation extrême, dont elle ne pouvait imaginer la cause, et qu'enfin il lui était survenu une perte considérable. M. Tardy de Montravel la magnétisa sur le champ, et la mit en somnambulisme; elle n'y fut pas plus tôt, que, sans attendre ses questions, elle lui dit avec beaucoup d'humeur qu'il l'avait laissée dernièrement trop chargée de fluide; que ce fluide avait tellement agité son sang, qu'il en était résulté une perte, qu'il lui avait fait beaucoup de mal..., qu'il ne connaissait pas toute la force du magnétisme... Elle finit par s'ordonner une application de nitre sur le creux de l'estomac, et pour boisson, une eau de riz qu'elle devait prendre pendant trois jours à la dose d'une pinte, et après y avoir fait fondre, pour le premier jour, un grain de camphre; pour le second jour, deux grains, et enfin pour le troisième, trois grains. « Ce remède, lui dit-elle, calmera le sang, dissipera le fluide, et dans trois jours je serai guérie. » Elle le fut en effet.

Perte de sang, maux de poitrine, *sur Mme Lefebvre* (somnambule), *à Strasbourg*, 1789, *par Mme la baronne de Reich* (1).

Mme Lefebvre avait été ramenée deux fois des portes

élèves de M. de Barbarin, et ceux qu'on appelait à Strasbourg les *volontaires* (les partisans de la volonté), ne mettaient point en usage ces procédés, et leurs somnambules ne les réclamaient jamais.

(1) *Du magnétisme animal*, etc., par M. de Puységur, p. 412.

de la mort par M. d'Hauterive, officier du génie, membre de la société de Strasbourg. Cette fois, un concours de circonstances empêcha ce magnétiseur de se charger de son traitement, fort pénible *par l'incrédulité rebutante de la malade*, qui, lorsqu'elle était dans son état ordinaire, ne se souvenait plus du bien que lui faisait le magnétisme. Son mari était au désespoir de la voir se refuser au seul remède qui pût lui sauver la vie. Enfin, Mme de Reich s'étant offerte pour la traiter, il accepta avec grand plaisir, et obligea sa femme à recevoir ses soins. A chaque séance, une moue affreuse était le seul accueil qu'elle faisait à Mme de Reich; elle assurait que rien ne tournait à bien, et montrait toujours la plus forte répugnance à se voir dans ses mains. Mais tout ceci n'était que pour l'état de veille : dès qu'elle était en somnambulisme, elle se jetait dans ses bras en pleurant; elle lui demandait pardon de tous les tourmens qu'elle lui faisait endurer. « Ne m'abandonnez pas, lui disait-elle; sans vous, sans la persévérance que je vous demande au nom de Dieu, je suis perdue; mes pauvres enfans n'auront plus de mère, car rien, hors le magnétisme, ne peut me sauver. Je sais le bien que vous me voulez; mais, hélas! hors de crise (magnétique), je vous déteste, par la seule raison que vous vous obstinez à vouloir me magnétiser. Promettez-moi, jurez-moi que ces affreuses disparates ne vous éloigneront pas de moi; je vous soumettrai même à de rudes assauts, mais le temps vous rendra victorieuse de tout, etc. » Quel est le magnétiseur qui n'eût eu compassion de cette in-

fortunée? Mme de Reich promit tout; cependant, trois mois s'écoulèrent ainsi sans qu'elle pût dompter cette répugnance. Souvent Mme Lefebvre lui annonçait une faiblesse qu'elle aurait le lendemain, par *l'horreur* que lui inspirerait sa vue; une autre fois, les plus effrayantes convulsions; point de subterfuges dont elle ne se servît pour éluder d'être magnétisée. Heureusement que pendant son sommeil elle donnait les moyens de la combattre. C'est ainsi que Mme de Reich parvint enfin à acquérir *sa confiance* et *son amitié* dans la veille comme dans le somnambulisme. Au moment où elle écrivit cette relation à M. de Puységur, son rétablissement étant prochain, il ne fallait la magnétiser que rarement, et la malade *s'en affligeait* en état de veille.

Mme de Reich fut obligée de lutter avec elle pendant un temps infini pour l'obliger à chercher les remèdes qui devaient contribuer à sa guérison : elle disait toujours ne rien voir. Ceux de nos lecteurs qui croiraient que Mme de Reich manquait d'instruction ou d'expérience, se tromperaient gravement : c'est, sans contredit, une des personnes de la société de Strasbourg qui a fait le plus de guérisons et vu le plus de phénomènes (1).

---

(1) Pendant ce traitement, elle avait rendu un savant professeur, nommé *M. Schourer*, témoin de ces faits extraordinaires. Pressé un jour d'en dire son avis, il lui répondit : « Vous renverseriez tout mon édifice; *si je croyais tout ce que je vois*, j'aurais la douleur d'avoir consumé mes jours dans le travail pour ne rien savoir. »

En 1811, le célèbre docteur Gall, après avoir fait agir la femme

PETITE-VÉROLE, *sur Mlle Sagran, âgée de 4 ans, à Castres (Albigeois)*, 1784, *par M. de Malzac père, médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Mlle Sagran, ayant depuis trois jours une fièvre varioleuse, perdit connaissance vers les dix heures du soir, et fut dès lors tourmentée de divers mouvemens convulsifs, qui étaient accompagnés de cris aigus.

« Je magnétisai la malade environ à un demi-pouce de distance, et un instant après, un sommeil tranquille succéda aux mouvemens convulsifs et aux cris.

« Environ trois quarts d'heure après, le sommeil fut interrompu par les mouvemens convulsifs, accompagnés de cris aigus.

« Je plaçai de nouveau ma main à quelque distance de la malade, et ses accidens furent dissipés.

« Cette alternative d'agitation produite par la maladie, et de tranquillité qui survenait dès que je ma-

---

Maréchal, de Buzancy, dans l'état de somnambulisme, dit en se retournant : « Ah ! ma foi, si cela était vrai, mon système tomberait. » Voyez *Traitement du jeune Hébert*, n° 1, p. 72, Paris, 1813.

En 1812, M. Hoffman assistant à quelques expériences magnétiques, dit à M. de Puységur : « L'effort le plus grand, monsieur, n'est pas de croire à vos expériences; car je n'ai certes pas la prétention de tout savoir ; mais c'est d'avoir beaucoup à décroire, si tout ce que je vois dans ce moment est réel. » (*Voyez* ouvrage cité ci-dessus, n° 3, p. 3.)

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 150.

gnétisais la malade, dura jusqu'à cinq heures et demie du matin; alors le sommeil fut permanent, et l'éruption varioleuse commença de se faire.

« Depuis dix heures du soir jusqu'à cinq heures et demie du matin, les mouvemens convulsifs et les crises ayant été suspendus, et le sommeil suscité neuf ou dix fois, et cela n'étant arrivé chaque fois que lorsque j'avais ma main dirigée vers la malade, à un pouce ou demi-pouce de distance, je jugeai que la présentation de la main avait déterminé les effets qui succédaient à ce procédé. N'est-il pas vraisemblable que des effets qui surviennent neuf ou dix fois dans les mêmes circonstances, dépendent de ces circonstances? Quoi qu'il en soit, la tranquillité qui succédait à mes procédés n'était certainement point l'effet de l'*imagination*, ni de la *pression*, ni de l'*imitation*. »

MALZAC père, méd.

PETITE-VÉROLE, *sur Mlle Louise N***, âgée de* 9 *ans, à Bordeaux*, 1784 (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Mlle Louise N***, âgée de 9 ans, chez Mme Lafontaine, près de l'archevêché, était malade depuis trois jours, lorsqu'un de nous fut appelé. Une fièvre vive, le délire, et autres symptômes, annonçaient une petite-vérole de mauvaise espèce : quelques boutons paraissaient déjà. Une saignée au pied, et une prise de poudre antimoniale, furent les seuls remèdes

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 37.

que l'on pût employer. L'éruption fut excessivement confluente. La malade fut traitée par le magnétisme. On y joignit quelques boissons rafraîchissantes. Cette petite-vérole parcourut ses périodes sans le plus léger accident, les douleurs et les mésaises, inséparables d'une pareille maladie, furent imperceptibles; la convalescence fut très-courte, et la cure fut terminée par un léger purgatif. »

« *N. B.* L'auteur de cette observation a eu plusieurs fois occasion de reconnaître l'efficacité du magnétisme animal dans la petite-vérole. Depuis qu'il l'a employé, il n'a vu survenir ni dépôts ni autres suites de cette maladie cruelle. Il a cru s'apercevoir que la suppuration en était hâtée et perfectionnée. Il a fait encore des remarques bien favorables à la nouvelle méthode, au sujet des enfans inoculés. Il est venu à bout de chasser, sans retour et sans remèdes, de légers accidens qui alarmaient des parens, parce qu'on ne veut point en voir dans l'inoculation. Eh bien, il ose l'assurer : l'inoculation, aidée du magnétisme animal, va devenir et plus simple et plus sûre. L'importance de l'une et de l'autre méthode ne peut être comparée; cependant elles ont entre elles des caractères de ressemblance assez frappans; toutes deux sont infiniment utiles et essentielles à l'homme; toutes deux sont combattues avec acharnement, peut-être avec mauvaise foi; toutes deux, sans doute, survivront à leurs détracteurs, et seront réunies pour le bonheur et la conservation de l'espèce humaine. »

Petite-vérole, *sur Mme de Sainte-Croix, âgée de 32 ans, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Mme de Sainte-Croix, âgée de 32 ans, habitante de Léogane, passée en France pour remédier à sa santé, totalement délabrée par des obstructions très-douloureuses au foie et à la rate, avec fièvre lente, dégoût, mal à la tête habituel, migraine, bile épanchée, etc., entra au traitement en septembre 1784; insensiblement la fièvre s'est dissipée, l'appétit est revenu, le mal de tête s'est calmé, les paroxismes de migraine se sont éloignés, et sont moins violens; la couleur est devenue naturelle, les forces se sont rétablies, les obstructions sont presqu'entièrement dissipées. Cette cure, bien avancée, se terminera absolument à Paris, où la malade est obligée de se rendre, en suivant encore quelque temps le traitement magnétique.

« Cette dame, pendant son traitement, a contracté la petite-vérole; elle n'a été traitée que par le magnétisme animal, employé d'une manière isolée, et a parfaitement guéri. Ce qu'il y a à remarquer d'intéressant pour le magnétisme, c'est que, par son moyen, tous les temps de la maladie ont été abrégés de vingt-quatre heures, l'éruption a été finie vingt-quatre heures plus tôt que dans le traitement ordinaire, la suppuration a été complète vingt-quatre heures plus

(1) *Précis des cures*, etc., à Nantes, p. 219.

promptement, et la dessication s'est également terminée vingt-quatre heures plus vîte que dans les cas ordinaires. »

DE BOISSIÈRE, méd.

PETITE-VÉROLE, *sur Mlle Cottin, âgée de* 8 *mois, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« J'inoculai la fille de M. Cottin, sur le cours des Etats, âgée de 8 mois; à cet âge, cette petite devait être peu susceptible de l'influence de l'imagination; elle a été, pendant tout le cours de la maladie, magnétisée isolément plusieurs fois par jour, soit par M. Segretier, son oncle (élève de Mesmer), soit par moi-même. Le cinquième jour, une fièvre médiocre annonça le travail de la nature. Le huitième, l'éruption commença et se termina, ainsi que la suppuration et la dessication, vingt-quatre heures plus promptement que dans les petites-véroles abandonnées à la nature, ou traitées par les remèdes ordinaires.

« Cette seconde observation, confirmative de la première, prouve assez combien le magnétisme aide la nature, et hâte son travail dans toutes les maladies, mais particulièrement dans les petites-véroles. Quel bonheur pour l'humanité, dès l'instant que chaque tendre mère, pressant son enfant contre son sein, pourra elle-même en devenir le médecin, abréger ses maux, en diminuer le danger, et assurer sa guérison! Cette salutaire méthode, que l'on se plaît à décrier,

(1) *Précis des cures de Nantes*, etc., p. 220.

ne vaudra-t-elle pas bien mieux que l'incertitude où nous sommes encore sur les cas qui exigent d'une manière positive, ou les échauffans, ou les rafraîchissans, ou les évacuans ? »

DE BOISSIÈRE, méd.

PHISCONIA (1) et maladies diverses, *observées à Lyon en 1784, par M. Gilibert, docteur-médecin* (2).

M. le docteur Gilibert a adressé à M. Prost de Royer, un recueil de lettres sous le titre d'*Aperçu sur le magnétisme animal*, ou *Résultat des observations faites à Lyon sur ce nouvel agent.* (In-8°, 76 pages.) Cette brochure, devenue très-rare, peu connue même, puisque M. Deleuze n'en a point parlé dans son ouvrage, nous paraît mériter un examen détaillé. Nous allons laisser parler l'auteur, afin que nos lecteurs puissent mieux juger de sa candeur et de l'importance de ses observations.

Lettre première.

Lyon, le 14 juillet 1784.

« . . . . Voici les faits qui ont entraîné mon esprit et déterminé ma conviction.

« Je dis *conviction*, et *elle n'était pas aisée à mon égard.* Depuis vingt-cinq ans, les études profondes et

(1) La guérison du *phisconia* ne se trouve qu'au bas de la page 154. Je l'ai choisie pour titre de cet article, parce qu'elle est la seule maladie dont cet ouvrage n'offre pas d'exemples.

(2) *Aperçu sur le magnétisme*, etc.

suivies de toutes les branches de la médecine m'ont acquis le droit de juger les opinions des plus grands maîtres, et je me suis toujours conservé, comme mon illustre professeur M. de Sauvages, une porte ouverte à la vérité. Guidé par une logique qui vous a souvent paru trop rigoureuse, j'ai appris à n'adopter les faits et les inductions qu'après les avoir analysés, comparés, *et pesés dans la balance du doute le plus sévère.*

« Cependant, à l'âge de quarante-trois ans, me voilà convaincu des effets du magnétisme, et d'une conviction aussi intime que celle du petit nombre de principes généraux que l'évidence médicinale fait adopter. Certes, je n'ai pu être déterminé, entraîné *que par une suite d'expériences souvent répétées,* uniformes dans leurs produits, *portant un caractère inébranlable de netteté, de précision, de certitude.* Voici l'histoire de mon changement et ma justification, si l'on en a besoin, quand, ébloui par la vérité, on lui rend hommage.

« Dès que les élèves de M. Mesmer ont commencé à opérer à Lyon, j'*ai vu et connu* les principales personnes sur lesquelles ils ont essayé de produire des révolutions dans l'état de santé et dans l'état de maladie.

« Quelques-uns de ceux qui ont été touchés ou magnétisés de loin m'ont assuré qu'ils n'avaient absolument rien senti; d'autres, au contraire, surtout les femmes, ont déclaré avoir éprouvé alternativement chaleur, froid, étonnement, respiration gênée, anxiété à la région épigastrique, c'est-à-dire au creux de l'estomac; quelques-uns ont eu de vrais spasmes, des

mouvemens convulsifs, des pulsations dans les artères, des palpitations de cœur. Plusieurs n'ayant rien senti au moment de l'attouchement, ont ensuite ressenti des convulsions très-fortes, très-accélérées ; et ce qui est bien singulier sans doute, après ces agitations extraordinaires, bien loin d'être rebutés, ont désiré de les éprouver encore.

« *Ces faits bien vérifiés*, je commençai à me remémorer tout ce que j'ai lu et vu avant les recherches de M. Mesmer. En soumettant à un examen réfléchi tout ce que je connaissais d'analogue, cherchant un fil qui pût me conduire dans ce nouveau dédale, je m'assurai bientôt que les grandes vues d'Hippocrate, de Vanhelmont, de Bordier et de Barthès pourraient seules m'éclairer sur ces phénomènes. Aussi ne tardai-je pas à amener à cette précieuse doctrine les assertions théoriques du mesmérisme, qui, les mots changés, présentent précisément *la pure et vraie doctrine* de Vanhelmont et de Lacase (1).

« Déjà, depuis plusieurs années, cette théorie de la vitalité des organes et de leurs rapports, avait rendu plausibles quelques secours médicinaux communément méprisés par les médecins mécaniciens, dans la pratique journalière. J'*avais ordonné avec un étonnant succès l'attouchement des mains* sur les parties latérales du cou, sur l'épine du dos, sur la région de l'estomac ; j'*avais éprouvé qu'en passant souvent la*

---

(1) *Voyez* la dissertation de M. Deleuze sur Vanhelmont, *Bibliothèque du magnétisme.*

main sur des membres douloureux, les douleurs se calmaient. Peu de médecins avaient prescrit plus souvent les peaux d'animaux nouvellement écorchés; les animaux eux-mêmes, comme pigeons, appliqués sur les douleurs, après les avoir ouverts tous vivans. J'*ai vu* des chiens couchés avec leurs maîtres, *les guérir de plusieurs maladies;* des valétudinaires se rétablir en couchant avec des enfans; des hommes épuisés dormant avec des nourrices fraîches et vigoureuses, et s'en trouvant bien.

« Je savais que ceux qui vivent dans une atmosphère surchargée d'émanations d'animaux sains et vigoureux, comme les bouchers, avaient le teint plus beau et les chairs mieux colorées que ceux qui respirent un air surchargé d'émanations putrides. Mais les prétentions de l'ancienne médecine magnétique m'étaient inconnues. J'étais surtout étonné que le grand Sthal, *très-sceptique,* eût favorisé *sous certains aspects* cettè doctrine méprisée et tournée en ridicule par Boerhave et Hoffmann.

« *Je voyais* comme tous les autres, c'est-à-dire sans réflexion, des hommes et des femmes prétendus privilégiés, *avoir le don de suspendre les affections vaporeuses, hypoçondriaques et convulsives.* Je savais qu'il y avait, dans plus d'un village, des femmes connues *pour relever de la masle, du mal de mère.*

« Je me souviens encore d'un singulier fait arrivé à Lyon en 1772. Une jeune femme très-jolie, séparée d'avec son mari, prend, le lendemain de son arrivée au couvent, des attaques de vapeurs hystériques si

violentes, que l'on désespérait de sa vie. Les convulsions étaient extraordinaires, le globe hystérique la suffoquait : après avoir épuisé tous les secours connus, une vieille servante s'avise de faire monter le garçon jardinier, qu'elle instruit auparavant. *Cet homme appliqua sa main bien tendue sur le menton en touchant le cou, et la descendit jusqu'à la région épigastrique.* Dès la seconde passe, les spasmes cessèrent promptement, et la malade éprouva un bien-être qu'elle exprima par un sourire plein de reconnaissance.

« Je ne fus point le témoin de la première expérience ; mais m'étant trouvé au couvent dès le commencement de la seconde attaque, je fis revenir le paysan, *qui fit disparaître de nouveau dans le moment tous les symptômes.* J'avoue que cela me surprit; mais ne voyant pas que ce fait pût entrer dans la chaîne des connaissances médicinales, je le laissai isolé comme tant d'autres.

« Depuis cette époque, j'avais souvent essayé *avec succès* de calmer les mouvemens convulsifs hystériques, *en faisant des frictions sur les membres de haut en bas,* et passant les mains sur le cou et la poitrine.

« Mais ce qui aurait dû m'éclairer, et me mettre sur la voie d'accumuler des faits analogues, c'est ce que j'éprouvai moi-même à Grodno. A peine arrivé en Lithuanie, je vis que le climat m'était contraire. Dès le premier hiver, j'éprouvai une toux sèche, et des resserremens de poitrine. Le printemps suivant, en

1776, je fus attaqué d'une fièvre tierce, simple, compliquée d'affections nerveuses, et accompagnée d'une toux sèche qui me déchirait la poitrine. Dans une de ces attaques spasmodiques, ayant perdu connaissance, *je ne revins à moi que par les frictions répétées que me fit un ami chéri.*

« L'année suivante, encore languissant, je fus attaqué d'une fièvre rémittente pernicieuse, qui me mit presque à la mort. Depuis ce temps, les affections nerveuses continuèrent, accompagnées de fréquens étourdissemens suivis de palpitations de cœur effrayantes; d'ailleurs, j'avais perdu tout embonpoint. Outre une maigreur extrême, j'offrais le teint livide d'un cadavre; de temps à autre, tous les trois mois, pendant un an et demi, j'avais des attaques de spasmes si violentes, que je restais sans connaissance. Revenu de cet état d'asphyxie, des spasmes douloureux me tourmentaient pendant une heure, avec une palpitation de cœur très-considérable, suivie de chaleur, comme dans un accès de fièvre, qui finissait par une sueur très-abondante. L'accès revenait tous les deux jours à une heure fixe. Le même ami, qui ne me quittait pas, *imagina de s'étendre transversalement sur moi.* Je ne saurais rendre la révolution qu'il me fit éprouver; une *détente générale survint tout à coup.* De l'état le plus douloureux, *je passai à un bien-être inexprimable.* A chaque paroxisme, il tenta le même moyen, qui produisit toujours le même effet (1). Je me rappelle

(1) M. Gilibert dit, page 35, que c'est l'histoire du prophète Elie qui fit naître à son ami l'idée de cette expérience.

encore très-distinctement que chaque soir, pendant plus de six mois, j'étais dans un état de mal-être; je sentais mes nerfs en travail douloureux. Cet état était très-souvent très-pénible. Dans ces momens d'anxiété, j'éprouvais des sympathies et des antipathies bien marquées; *le voisinage, l'attouchement de certaines personnes me procuraient un bien-être sensible,* tandis que d'autres me fatiguaient prodigieusement.

« Tous ces faits m'ont également occupé; mais ne trouvant aucune analogie sûre pour les lier avec les phénomènes généraux de la médecine clinique, je les avais laissés flottans autour des connaissances réelles, n'espérant pas même de pouvoir jamais les ramener dans la série des observations bien vérifiées; mais lorsque j'ai pu consulter les phénomènes du mesmérisme, tels que je les ai rapportés ci-dessus, j'ai cru devoir faire des recherches relatives à ces objets, trop long-temps négligés.

« Historien véridique, je vous dirai comment j'ai vérifié le *magnétisme par émanation,* ce que le soufre m'a fait éprouver, ce que les différens appareils que j'ai imaginés ont successivement fait sentir à quinze personnes qui les ont essayés sous ma direction; comment ces succès m'ont conduit à la découverte de ce que j'appelle le *magnétisme spontané,* c'est-à-dire celui que j'ai fait naître sans me charger par émanation, puis celui que je puise *à volonté* dans tout être organisé, et qui a produit sous ma main du froid, de la chaleur, des douleurs, des spasmes, le sommeil même *sur ceux qui ignoraient absolument*

que je les magnétisais. Il ne faut pas oublier que ceci a été écrit en 1784.

« Ces faits avancés, je chercherai leur liaison avec la doctrine de Stahl et de Vanhelmont.

« Cette théorie bien développée, vous pourrez entrevoir la possibilité d'un magnétisme plus étonnant encore, *agissant à de grandes distances ;* magnétisme développé dans cette ville, et qui, dit-on, chaque jour se confirme par des expériences, etc. (1). »

Lettre deuxième.

Lyon, le 16 juillet 1784.

« Vous avez vu, monsieur, mes dispositions ; lors de ma première expérience sur le magnétisme animal, je ne pouvais nier ni les faits dont j'étais *témoin oculaire*, ni ceux qui m'étaient attestés par des hommes *dignes de foi*, observateurs sans préjugés et sans *enthousiasme*, mais je n'avais rien ressenti ni fait éprouver.

« *J'ai ressenti, j'ai fait éprouver*, et je vais vous détailler les faits d'après lesquels je distingue trois différens magnétismes : 1° celui par effluence ou émanation ; 2° celui que j'ai nommé *spontané;* 3° celui qu'on nomme *mental* ou *intentionnel.*

« Le magnétisme par efflusion ou émanation a différens appareils : le soufre, l'aimant, l'eau aimantée

---

(1) C'est le magnétisme des spiritualistes, dont M. le chevalier de Barbarin était le chef.

et soufrée, l'eau simple avec des conducteurs en fer, et l'eau avec des conducteurs en corde, le grand, le petit appareil, etc., tout cela entraîne des détails qu'on ne peut saisir que par une pratique suivie. »

N. B. Ici l'auteur détaille les effets produits par les divers appareils ci-dessus nommés, soit sur lui, soit sur plusieurs de ses amis. (Pages 10, 11, 12, 13 et 14.)

« Arrivons, dit-il (page 14), au magnétisme spontané : un accident me mit à la portée de le découvrir, ou plutôt de me convaincre de sa réalité, car j'avais fait quelques expériences, et *j'avais produit des effets;* mais je les regardais encore comme une suite pure et simple de la réaction de l'imagination sur les objets que je magnétisais.

« Un jeune homme de cette ville *croit avoir trouvé le magnétisme*, en examinant avec attention un des plus célèbres magnétiseurs. Conséquemment à cette idée, il étend les deux mains, en leur donnant de la roideur, sur les sourcils et sur la tempe d'un autre jeune homme son ami, descend les deux mains, toujours en tension, sur les parties latérales du cou et sur la poitrine, et s'arrête en les réunissant vis-à-vis le creux de l'estomac. Il répète trois ou quatre fois cette opération sur son *ami, qui ne faisait qu'en rire;* à la cinquième, il le voit pâlir, se roidir, et tomber avec tant de violence sur le parquet, qu'il se fit une plaie vers l'angle externe de l'œil. Le magnétisé resta près de deux heures sans connaissance; revenu à lui, se sentant la bouche pleine de sang, et ne se souvenant

de rien, il demanda avec étonnement ce qui avait pu le réduire dans cet état. Son père m'ayant fait appeler, je questionnai avec beaucoup de soin le magnétisé et le magnétiseur, pour savoir si celui-ci s'était chargé par quelque méthode artificielle, par émanation. Il m'assura, avec cette candeur qui est le caractère de la jeunesse, qu'il n'avait employé d'autre méthode que celle qu'il avait vue et tâché d'imiter.

« Rentré chez moi, je fis l'expérience sur dix personnes, en leur déclarant que je n'y croyais point, *et qui n'y croyaient point davantage.* Huit éprouvèrent une chaleur très-sensible toutes les fois que mes mains passaient des sourcils sur les tempes, sur l'angle de la mâchoire inférieure, sur le cou; mais cette chaleur augmentait évidemment lorsque mes mains, dans une espèce de mouvement spasmodique, étaient dirigées quelque temps sur la région épigastrique. Une d'entre elles éprouva une chaleur plus vive après que j'eus appuyé un de mes doigts sur le creux de l'estomac, tandis que j'appuyais l'autre, toujours en tension, sur l'épine du dos, vis-à-vis la région épigastrique. Je ne pouvais plus douter.

« Partant de là, combien j'ai dû faire d'observations sur ce magnétisme que j'appelle *spontané!* En voici seulement les résultats.

« J'ai opéré de cette manière sur environ quarante personnes *de tout âge, de différens sexes et de différens tempéramens,* et cinq seulement n'ont absolument rien senti, et vous êtes du nombre.

« En général, j'ai vérifié que ce magnétisme, de

même que celui par émanation, a plus d'énergie sur les femmes que sur les hommes, sur les jeunes gens que sur les vieillards, sur les personnes d'un tempérament vif, sanguin et sensible, que sur les flegmatiques, doués d'une sensibilité bornée. »

L'auteur continue à citer les effets qu'il a observés, et il donne les moyens de démagnétiser les individus : c'est *de repasser en sens contraire* sur les parties qui ont été chargées. (Page 17.)

« Malgré ces expériences, j'étais encore tenté de croire que la réaction de l'imagination pouvait produire, ou du moins augmenter ces effets. Pour éclaircir mes doutes, il me restait à magnétiser plusieurs personnes *sans les prévenir*.

« Je choisis pour premier sujet une dame qui, magnétisée trois jours auparavant, avait éprouvé chaleur légère, oppression, anxiété, sueur, et qui, ayant voulu dîner immédiatement après, avait été considérablement fatiguée, malgré sa frugalité. *Je ne l'avais pas prévenue;* parlant avec sa fille de quelques remèdes qu'elle devait prendre, je dirigeai ma main très-tendue sur la mère, *qui ne me voyait point,* depuis le sommet de la tête jusqu'au milieu du dos, en suivant la colonne vertébrale. Dès la troisième passe (ma main était distante de dix-huit pouces), elle s'écria, en se tournant brusquement : « Docteur, vous m'avez magnétisée : j'ai senti une chaleur brûlante depuis le sommet de la tête jusqu'au milieu du dos. Touchez mes mains, je suis toute en sueur. » Effectivement, elle était dans cet état, quoique, deux

minutes auparavant, elle eût les mains très-fraîches et très-sèches. »

L'auteur cite encore une expérience faite sur une demoiselle de 16 ans, en parfaite santé, et qui, loin de croire aux effets magnétiques, se moquait de lui.

Ailleurs il dit qu'il avait magnétisé sept personnes qui avaient éprouvé des *effets sensibles;* il ajoute encore une dame de 30 ans, fort gaie, et qui, l'ayant traité de visionnaire et de charlatan, le défia de lui produire le moindre effet. Le magnétisme lui occasionna une attaque d'asthme convulsif hystérique, dont elle avait été atteinte il y avait dix ans, etc.

L'auteur ajoute qu'il pourrait présenter d'autres exemples aussi intéressans, mais que sa lettre est déjà trop longue, etc. Il ajoute (et ceci est remarquable) : « Vous penserez sans doute avec moi qu'il serait très-utile d'exposer avec candeur ce que les hommes en doivent *craindre* et *espérer*, et d'examiner quelles précautions on doit prendre pour prévenir *les abus trop faciles.* »

Lettre troisième.

« Ma dernière lettre, monsieur, a dû vous montrer suffisamment l'énergie de cet agent dénommé *magnétisme animal.*

« Je ne vous ai présenté que des faits dont j'étais *témoin oculaire;* leur réunion, et la conviction qu'ils entraînent, donnent, à mon avis, un très-grand poids à cette multitude de phénomènes que j'ai aperçus dans le grand traitement établi chez M. Dutreich,

d'après les principes et la méthode de M. Barberin. Là, *j'ai vu* précisément les mêmes phénomènes que j'avais excités par mes expériences particulières.

« Je peux cependant vous assurer, en restreignant dans les bornes les plus étroites l'assentiment intérieur que j'ai donné aux faits, que plusieurs malades que j'avais envoyés au traitement, soit des élèves de M. Mesmer, soit des élèves de M. Barberin, *ont été véritablement soulagés ;* je tiens de science certaine que des hémiplégiques *ont recouvré le mouvement de leurs membres paralysés ;* que l'attouchement bien dirigé *a dissipé*, comme par enchantement, *plusieurs douleurs très-vives ;* que des personnes dont l'estomac et les intestins ne faisaient presque plus les fonctions, ont été évidemment soulagées, ont recouvré l'appétit, *et ont obtenu des digestions tranquilles et sans anxiété.* Je peux également vous assurer que la plupart des maladies nerveuses et convulsives, quoiqu'elles éprouvent des accès très-violens par l'influence du magnétisme animal, bien loin d'en être dégoutées, *désirent ardemment d'être encore soumises à toute l'énergie de ce puissant agent.* »

L'auteur demande après cela : 1° si les effets attribués au magnétisme animal ne sont point de purs effets de l'imagination ; 2° si, en supposant qu'on ne puisse pas tous les ramener à la réaction de l'imagination sur les organes du corps humain, on ne doit pas isoler, pour chaque observation, les effets de l'imagination.

Il avoue qu'il est peu de phénomènes du magné-

tisme animal qu'il ne puisse *calquer* sur des phénomènes produits par la seule imagination ; mais qu'il y a des effets de l'imagination bien plus étonnans que tout ce que le magnétisme présente. Ceux qu'il cite (pages 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31), extrêmement curieux d'ailleurs, montrent évidemment qu'il n'entend par le mot *imagination*, que ce que l'on désigne maintenant par ceux de *sympathie* et d'*antipathie*. En effet, quel rôle peut jouer l'imagination d'un homme qui se trouve mal, s'il y a dans la maison où il entre, un chat, un fruit, ou telle autre substance qu'il ne voit pas, ou qu'il ne peut sentir ? Et les envies bizarres, et quelquefois si désordonnées, des femmes grosses ? Au reste, pour prouver que l'imagination n'agit pas toujours, il cite (page 32) le fait suivant :

« Une femme âgée de 33 ans, très-maigre, très-vive, ayant presque toujours les extrémités froides, vint à moi, après avoir été inutilement magnétisée par un des élèves de M. Mesmer, qui n'avait pas produit sur elle le moindre effet. Après trois reprises, elle m'assura n'avoir rien senti ; alors je m'avisai d'instruire sa fille, âgée de 11 ans, de diriger ses mains. Dès la seconde passe, cette femme fut frappée d'étonnement ; elle éprouva une chaleur très-vive dans la poitrine, et surtout au creux de l'estomac. Sa physionomie s'anima, et elle annonça sentir, pour ainsi dire, un nouvel ordre de choses. Je fis cesser l'opération , vu qu'une anxiété inexprimable commençait à la fatiguer ; cet état singulier dura presque

toute la journée. Le surlendemain, son mari, qui avait été présent, me pria aussi de le magnétiser. Je lui annonçai que, quoiqu'il fût très-éveillé, il serait, avant trois minutes, plongé dans un sommeil profond : l'évènement justifia ce que j'annonçais. Je le laissai endormi un quart d'heure, après lequel je l'éveillai en soutirant le fluide magnétique. Si quelqu'un doute de ce phénomène, je peux le faire parler à deux personnes sur lesquelles je l'ai excité, et que j'ai *endormies* et *réveillées à ma volonté*.

« Or, si ce phénomène est vrai, peut-on le rapporter à la réaction de l'imagination ? »

Ces faits, analysés, suivis et discutés par un médecin de bonne foi, suffisent pour prouver la réalité du magnétisme, et pour empêcher de confondre tous ses effets avec ceux de l'imagination.

Lettre quatrième.

L'auteur expose dans cette lettre la manière dont il conçoit les lois de l'économie animale, et s'appuie, en passant, de quelques expériences magnétiques.

Un des passages les plus remarquables est celui-ci : « Portez les mains *bien tendues* sur la région hypogastrique ; tenez-les un moment dans cet état ; dirigez-les sur les cuisses, les jambes, à plusieurs reprises....... Cette manière de magnétiser produit, sur différens sujets, des *bâillemens fréquens*, le *sommeil*, précédé d'une pesanteur sur les yeux, etc. »

Il dit quelques mots touchant une faculté que pos-

sédaient une grande partie des élèves de Mesmer et de d'Eslon, et que nous semblons avoir perdue : c'est la propriété de reconnaître la maladie de la personne qu'on magnétise, par la sensation qu'elle vous fait éprouver. Malheureusement les médecins, seuls en état de traiter cette importante question, n'ont rien écrit, ou du moins n'ont rien publié. Les seuls ouvrages dans lesquels il en soit question sont ceux de M. de Bruno (*des Principes et des procédés du magnétisme animal*, t. 1.) et de MM. Bapst et Azaïs (*Explication et emploi du magnétisme*). L'on est tenté d'en conclure que ces auteurs ont trop généralisé des faits qui dépendent entièrement de leur organisation individuelle. *Voyez* également, sur le même sujet, le *Système universel* de Thylorier, article MAGNÉTISME.

Au reste, M. Gilibert cite une expérience fort curieuse de ce genre faite à l'école vétérinaire de Lyon. Un chirurgien magnétiseur s'y rendit avec quelques amateurs, qui l'aidèrent. Il demanda un cheval malade à mort, afin d'essayer si le magnétisme pourrait lui indiquer le siége de la maladie, par les sensations qu'il en éprouverait. Il opéra, et fit écrire le résultat de ses opérations. Puis on tua le cheval, on l'ouvrit sur le champ, et on reconnut la vérité de ce qu'il avait annoncé. Il est inutile d'ajouter que les antagonistes du magnétisme nièrent, raillèrent, et défigurèrent cette expérience. Il en est également fait mention dans la brochure intitulée *Réflexions impartiales*, etc. Lyon, 1784, page 9.

Après avoir indiqué la manière de faire quelques expériences magnétiques, il ajoute : « Si ces faits, *que je crois avoir vérifiés*, sont confirmés par une suite nombreuse d'expériences, non seulement le magnétisme éclairera la thérapeutique, mais encore il sera le flambeau du diagnostic et du pronostic.

« Voilà, monsieur, la somme des faits que l'on peut enchaîner sans se jeter dans des théories arbitraires; vous voudriez sans doute que je m'expliquasse sur cette étrange sympathie d'un individu avec un autre; que je développasse comment, par contact ou par rapprochement, on peut exciter sur le corps d'un de nos semblables de grandes révolutions, comme chaleur, fièvre, spasmes, convulsions, sommeil, etc. Pour cela, il faudrait connaître le principe vital que l'être des êtres nous a départi, l'essence de ce principe; il faudrait savoir si c'est un fluide d'une nature spécifique qui possède des qualités particulières; s'il agit à telle distance par contact ou sans contact; il faudrait savoir si c'est un être immatériel pouvant non seulement mouvoir et modifier la matière qui lui sert de moule, mais encore celle qui sert d'enveloppe au fluide vital.

« Vous connaissez, monsieur, ma manière lente de raisonner, ne procédant que par des faits bien constatés; je ne hasarderai donc aucune idée sur cette grande question. *Elle est peut-être insoluble*, parce qu'elle échappe à la subtilité de nos sens, et que, sur ce malheureux globe, toutes nos connaissances solides ne sont que des rapports bien constatés de nos sens.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire des connaissances magnétiques, etc. »

Lettre cinquième.

L'auteur commence par poser en principe que, pour juger des effets du magnétisme animal sur les maladies, « nous n'avons d'autre moyen que de bien saisir les révolutions qu'il occasionne *dans l'état de santé*, et d'en faire l'application à l'état de maladie.

« Or, comme toutes les maladies guérissables ne sont détruites que par l'énergie du principe vital ou de la nature, ainsi que le témoignent les observations des plus célèbres médecins de tous les temps; que, de plus, ces maladies ne parviennent à une fin heureuse que par la réaction du principe vital, excitant une fièvre générale ou particulière, tant nerveuse que vasculeuse, il s'ensuit que si le magnétisme animal pouvait développer, exciter ou modérer cette fièvre à la volonté du médecin, ce serait la vraie panacée, la véritable médecine universelle, qui, bien dirigée, ramènerait l'art de guérir à cette noble simplicité tant désirée par le petit nombre d'hommes de génie qui ont eu assez d'activité pour saisir en grand les phénomènes de la santé et de la maladie. »

Lettre sixième.

28 juillet.

« . . . . Je me suis rangé, monsieur, à la suite de ce petit nombre d'hommes qui veulent

voir sans passion, sans prévention. Je vous ai exposé sans fard et sans enthousiasme ce que j'avais éprouvé; je vous ai présenté des observations isolées et une masse de faits, et vous pouvez compter sur toutes les circonstances.

« Je vous ai encore avoué que je croyais avoir entrevu la réaction de l'imagination dans plusieurs phénomènes; mais en dépouillant quelques faits isolés, j'ai pensé que cette imagination ne pouvait avoir produit tout ce que j'avais aperçu.

« Parmi les malades qui se sont présentés aux deux appareils, j'ai connu des femmes attaquées depuis long-temps d'affections hystériques, des hommes et des femmes obstrués, paralytiques, attaqués de différentes douleurs rhumatismales, et plusieurs avaient l'estomac ruiné.

« Voici les exemples tels qu'ils me viennent :

« Un gentilhomme *paralytique*, pour lequel j'ai été consulté, ne pouvant mouvoir le bras gauche, magnétisé depuis trois semaines, se trouve évidemment mieux, et peut déjà un peu mouvoir les doigts.

« Une jeune femme *hemiplégique*, que l'on apportait au traitement de M. Dutreich, y vint d'elle-même à pied. C'est une des plus belles cures du magnétisme.

« Un *hémiplégique*, Bressan, a été véritablement guéri.

« Une fille offrait un *phisconia* volumineux, le ventre était très-gros et dur. Par l'effet du traitement de M. Dutreich, qui lui causait des secousses très-

fortes, elle a rendu par la vulve une étonnante quantité d'une gelée très-froide, et son ventre est aujourd'hui tellement diminué, qu'on ne la soupçonnerait pas d'avoir été malade, la carnation étant assez belle.

« Une dame, attaquée, depuis un an, de *maladies nerveuses*, digérant difficilement, sentant fréquemment des douleurs d'estomac avec oppression, anxiété, ayant perdu son embonpoint, s'est enfin décidée pour le magnétisme, et a été traitée par M. Orelut. Elle m'assure aujourd'hui qu'elle digère tout sans peine, sans s'astreindre à aucun régime; elle a le teint plus animé, me paraît moins maigre, a plus de forces, et est plus gaie.

« Une demoiselle, au moindre bruit, était attaquée de *spasmes* et *convulsions*. Tous les matins, depuis sept heures jusqu'à huit, et tous les soirs, depuis cinq jusqu'à six, elle était attaquée *d'une toux convulsive;* plusieurs fois, dans la journée, son estomac et ses intestins entraient en spasme, et faisaient entendre un bruit très-singulier, comparable au murmure des pigeons, quelquefois à celui des grenouilles; d'ailleurs, des *maux de tête affreux* la tourmentaient presque sans cesse; elle sentait dans la poitrine des *déchiremens* et des *ardeurs insupportables :* on avait essayé inutilement les remèdes les plus efficaces; j'ai été son médecin. A peine fut-elle magnétisée quelques jours par M. Barberin, et ensuite par M. Dutreich, que ses toux et murmures cessèrent. Les spasmes ont aussi disparu, de même que les douleurs de tête et les ardeurs de poitrine.

« Ce petit nombre de faits, *que j'ai bien constatés*, nous prouvent au moins que, entre les mains d'un habile médecin, le nouvel agent peut coopérer à la guérison de plusieurs maladies ; mais assurer qu'il les peut guérir toutes, ce serait folie.

« Dans les maladies aiguës, où, le plus souvent, le principe vital réagit avec tant d'énergie que nous devons sans cesse travailler à modérer ses efforts, je crains que ce magnétisme ne puisse être employé avantageusement ; que dans les cas plus rares, où l'affaissement, la faiblesse exigent nos cordiaux, nos excitans, nos toniques, je crois du moins qu'il faut beaucoup de savoir et de prudence.

« Quant aux maladies chroniques, le magnétisme, excitant une fièvre momentanée que l'on peut renouveler à volonté, nous promet beaucoup plus de ressources, d'autant mieux que, comme je vous l'ai déjà dit, l'art d'exciter cette fièvre a toujours été un des premiers *desiderata* des praticiens.

« Le mesmérisme, au premier coup-d'œil, m'a paru une charlatanerie : examiné de plus près, il m'a offert *des effets incontestables*, que j'ai d'abord attribués à l'imagination ; enfin, ces faits, mieux vus, m'ont paru dépendre d'un grand principe reconnu par les anciens, oublié par les modernes. »

L'auteur trace aux magnétiseurs la marche qu'ils doivent suivre pour porter la conviction dans tous les esprits. Il veut que le magnétisme soit pratiqué par des médecins, et qu'on fasse connaître franchement le résultat des traitemens ; « car, ajoute-t-il, il ne

suffit pas de pallier les maux, de faire cesser des convulsions, des douleurs; tôt ou tard la maladie reparaît sous sa première forme, ou, déguisée, présente un aspect plus terrible; et parmi les prétendues guérisons mesmériennes, j'en connais de telles. »

Lettre septième.

« Depuis ma première lettre, les expériences se sont multipliées : j'ai eu moi-même occasion d'en réitérer de nouvelles. Une des plus intéressantes a été d'exciter avec une plante magnétisée les mêmes phénomènes qu'avec la main; de donner, par le magnétisme, du mouvement à plusieurs plantes sensitives de la famille des papillonacées. »

L'auteur, parlant ensuite de la nécessité de remettre ce puissant agent dans les mains des médecins les plus éclairés, cite quelques exemples de l'abus des expériences. Les deux suivans nous paraissent devoir être mentionnés.

« Que le magnétisme soit l'effet de l'imagination ou d'un fluide particulier, toujours est-il vrai qu'après son application on voit succéder plusieurs révolutions dans les sujets magnétisés. Les personnes sujettes aux convulsions en éprouvent des accès plus violens, qu'on appelle *crise*. *J'ai vu* un médecin épileptique tomber dans son accès sous la main de celui qui le magnétisait. J'ai vu des femmes hystériques tomber promptement en défaillance, ou être attaquées de mouvemens convulsifs; quelques sujets sont endormis, et

restent pâles pendant ce sommeil séducteur ; les pulsations diminuent de quart d'heure en quart d'heure. Un médecin *incrédule* sur le magnétisme a été si bien secoué, qu'il a passé toute une nuit agité par la fièvre, la chaleur et l'oppression. Aussi fut-il obligé, le lendemain, de convenir de l'énergie de l'agent ; d'ailleurs ce médecin offre les formes du corps le plus athlétique, etc. »

PHTHISIE purulente, mélancolie atrabilaire, convulsions, crachemens de sang, etc., *sur Mlle Ossine, âgée de* 18 *ans, à Vienne* (*Autriche*), 1777, *par Mesmer* (1).

Cette demoiselle, pensionnée par Sa Majesté, était attaquée d'une *phthisie purulente* et d'une mélancolie atrabilaire, accompagnées de convulsions, fureurs, vomissemens, crachemens de sang et syncopes. Mesmer la guérit parfaitement, et la laissa dans sa maison, lors de son départ pour Paris, comme preuve vivante de l'excellence de sa découverte.

PHTHISIE pulmonaire, *sur Mlle Baron* (somnambule), *âgée de* 18 *ans, à Grenoble,* 1784 *à* 1785, *par M. Nicolas, médecin du roi* (2).

« Mlle Baron, âgée de 18 ans, me fut présentée par une personne de qualité, dans le mois d'octobre 1784.

---

(1) *Mémoire*, etc., de Mesmer, 1779, p. 41.
(2) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 250.

Cette jeune fille était dans le troisième degré de la phthisie pulmonaire, crachait à pleine bouche un pus verdâtre et fétide; et elle était si oppressée, que depuis huit mois elle dormait assise dans son lit, sans oser risquer de se coucher, de peur d'être suffoquée. La toux était rapprochée, la maigreur extrême. Je refusai d'abord de me charger de cette malade, et je ne cédai qu'aux plus vives instances pour me déterminer à la magnétiser. Elle s'endormit après quelques minutes de travail magnétique; mais comme je ne connaissais point alors les effets du somnambulisme, je n'en tirai pas tout le parti que j'aurais pu en tirer. Je l'endormais tous les jours, et je la réveillais à ma volonté. Au bout de huit jours elle cracha moins, et put se coucher; elle reprit peu à peu des chairs, et sa santé fut rétablie en moins de deux mois; la guérison du troisième degré de la phthisie, jusqu'ici jugée incurable, aurait été opérée, *si nous avions été plus instruits*, etc. »

Il existe un manuscrit fort curieux de M. Nicolas, intitulé : *Résumé des observations faites au traitement magnétique de Grenoble*, etc. Nous y avons trouvé les détails les plus circonstanciés sur Mlle Baron. Nous engageons nos lecteurs à lire avec attention l'extrait suivant, s'ils veulent connaître combien il est important de s'abstenir de toute expérience qui n'a pas un but réel d'utilité.

« M. Nicolas dit que sa malade lui présentait chaque jour des phénomènes nouveaux, et qu'il n'osait pas même les écrire, parce que ses amis ne voulaient pas

le croire quand il les leur racontait. Ce ne fut que le 25 février 1785, qu'il se détermina à tenir note de ses observations. Faire lire à travers un corps opaque; tracer des lignes de démarcation réelles ou mentales pour circonscrire à volonté les mouvemens de la somnambule; cacher des choses pour voir si elle les trouverait, etc., etc., tels étaient les objets dont on s'occupait pendant les séances magnétiques.

« L'état de Mlle Baron offrait les plus flatteuses espérances vers le 12 février. La toux était rare, plus de crachement de pus, elle avait repris de l'embonpoint, et son teint se colorait de jour en jour. Tout le mois de mars fut employé à différentes expériences publiques, jusqu'au commencement d'avril.

« M. Nicolas avait pour aide magnétiseur à son baquet, M. de Philibert, capitaine au régiment de Bretagne. Celui-ci avait souvent magnétisé Mlle Baron, qui bientôt s'attacha à lui; elle le demandait sans cesse pendant son somnambulisme, *sans avoir à son réveil aucune idée de cette prédilection* (1). Le 15, étant rentrée chez elle, au sortir du traitement, elle perdit tout à coup la vue : on fit appeler M. Nicolas; il la mit en somnambulisme, et la vue revint. Le 20, M. de Philibert, après l'avoir magnétisée et endormie, la mena au jardin. Il traça mentalement plusieurs lignes de démarcation, sur lesquelles elle s'arrêta toujours. Il cacha enfin sa canne derrière une porte au sud.

---

(1) Des effets de ce genre ont été observés au traitement de M. d'Eslon, par les commissaires du roi. *Voyez* les RAPPORTS.

Dès qu'elle eut reçu l'ordre de chercher cette canne, Mlle Baron se tourna vers les quatre points cardinaux, se détermina pour le sud; et marchant d'un pas ferme, les yeux parfaitement clos, elle s'arrêta devant la porte, s'y balança pendant quelques minutes comme l'aiguille aimantée d'une boussole, ouvrit la porte avec vivacité, prit la canne, et l'apporta en un instant.

« Le 22, elle perdit la parole, et ne la recouvra qu'après avoir été magnétisée et endormie par M. Nicolas.

« Le 26, elle commença à ne plus entendre celui-ci, et à ne répondre qu'à M. de Philibert. Les 27 et 28, elle annonça que ses règles, qui n'avaient paru qu'un instant, il y avait trois ans, viendraient le 30, à cinq heures de l'après-midi.

« Le 12 mai, Mlle Baron étant au baquet, tomba en somnambulisme à côté de M. Nicolas, mais ne lui répondit point. M. de Philibert l'ayant interrogée, elle lui annonça sa guérison pour la fin du mois.

« Tout semblait favoriser jusqu'ici le zèle admirable de M. Nicolas, mais il touchait au moment d'une catastrophe déplorable. Dès le 22, il s'aperçut qu'il avait perdu toute influence sur sa malade; M. de Philibert pouvait seul la magnétiser. (*Voyez* à ce sujet, la note qui suit le traitement de Mme Fr***, intitulé : *Maux de nerfs*, t. 2, p. 42.) Malheureusement pour elle, ces messieurs eurent l'idée de la renvoyer à dix heures du matin en état de somnambulisme, quoique les yeux ouverts, oubliant

qu'elle ne pouvait se réveiller seule. M. Nicolas alla la voir l'après-midi ; elle lui dit qu'elle resterait dans cet état jusqu'à ce que M. de Philibert vînt l'en retirer. Précisément ce dernier venait de partir pour la campagne, d'où il ne devait revenir que le lendemain. Elle passa la nuit sur un sofa, refusant toute espèce de nourriture, sourde pour tout le monde, et ne répondant qu'aux questions qu'on lui faisait par écrit.

« Le lendemain, même état, tranquillité parfaite. Elle répondit à toutes les questions qui lui furent faites par écrit, avec une sagacité surprenante. Quelques-unes étaient des plus difficiles à résoudre : elle assura que le lendemain 30, sa guérison serait très-avancée.

« Cependant, M. de Philibert, qu'on attendait dans la soirée, n'arriva point, ne soupçonnant point l'état où était sa malade. Celle-ci dit qu'elle passerait cette nuit comme la première, et ne voulut accepter aucune espèce d'alimens. M. Nicolas remarqua qu'elle paraissait s'affaiblir.

« Le lendemain matin, on envoya chercher M. de Philibert. Pendant ce temps, Mlle Baron dit à M. Nicolas que ses forces diminuaient, que sa vue s'affaiblissait, etc. Enfin, M. de Philibert arriva à dix heures du matin; elle fondit en larmes en le voyant, et lui dit d'une voix touchante : *Monsieur, je n'avais plus que deux heures à vivre.* Celui-ci lui fit prendre un potage, et la réveilla : il y avait quarante-huit heures qu'elle était en somnambulisme.

« L'après-midi, à quatre heures, ces messieurs re-

tournèrent chez elle avec le duc de Tonnerre. M. de Philibert la remit en somnambulisme. Elle annonça qu'elle allait beaucoup souffrir. A cinq heures moins un quart, ses cris redoublèrent. Elle passa dans une chambre voisine, et rendit par l'utérus une certaine quantité d'un liquide verdâtre, tel qu'elle l'avait prédit le matin. Après cette crise elle se trouva bien, et ses habits, qui avant cette évacuation étaient trop étroits, furent trouvés trop larges *de six pouces*.

« Le 31, Mlle Baron vint souper chez M. Nicolas. Elle lui dit avoir dormi la veille neuf heures de suite sans tousser; elle mangea de très-bon appétit.

« A dater du 9 juin, Mlle Baron ne fut plus magnétisée par M. de Philibert, parce que cet officier fut obligé d'aller rejoindre son régiment à Briançon. Il avait annoncé son départ à la malade, qui lui dit (en somnambulisme) que si son absence était de plus de deux mois, elle se retrouverait dans le même état où M. Nicolas l'avait prise. M. de Philibert partit le 11. A cette époque, l'état de Mlle Baron n'était que pallié. Quoiqu'elle eût de l'embonpoint, que la toux fût rare, que l'appétit fût bon, et que les forces promissent un avenir flatteur, elle n'était pas guérie, et le foyer de l'abcès du poumon n'était pas détruit.

« Le 27, elle partit pour la campagne, bien portante, et toussant à peine cinq à six fois dans une heure.

« Le 2 et le 3 juillet, elle se plaignit d'un mal-être général, et rendit dans son vase de nuit une poche membraneuse qu'on envoya à M. Nicolas dans de

l'eau-de-vie. Il jugea qu'elle était le sac qui contenait le liquide verdâtre qu'elle avait rendu le 30 mai. Tout ce mois s'écoula sans aucun accident.

« Le 16 août, M. Nicolas étant allé à la Combe-de-Lancey, où était la malade, il la trouva en très-bon état : elle vint l'accompagner avec sa sœur jusqu'au bord de l'Isère, à un quart de lieue au moins de son habitation. Elle ne paraissait point incommodée, et avait le coloris de la santé.

« Cependant deux mois s'étaient écoulés, et M. de Philibert n'était pas de retour. M. Nicolas avait un funeste pressentiment de ce qui devait arriver. En effet, il apprit, le 21 août, que Mlle Baron avait la fièvre et un coup de sang. Il alla à Lancey le 23, et la trouva au lit, le visage noirâtre, mais naturel quant aux traits. Il lui ordonna un bain de pieds, et magnétisa pour son usage un arbre qui était devant la maison. L'effet du bain ne fut pas tel qu'il l'avait présumé ; les jambes enflèrent extraordinairement, et se couvrirent de taches noirâtres. Les accès de fièvre étaient irréguliers. M. Nicolas conseilla à ses parens de la ramener à Grenoble, afin qu'il pût lui donner les secours qu'il jugerait nécessaires. L'arbre magnétisé n'avait opéré aucun effet sur elle, mais il guérissait dans le même moment sur d'autres malades *une fièvre intermittente opiniâtre*, et un *ulcère invétéré*, et de mauvaise qualité, à la jambe.

« Mlle Baron ne revint à la ville que le 4 septembre. Elle avait eu à Lancey une vision, et annoncé sa mort à une de ses sœurs, qui ne révéla ce secret qu'après

l'évènement. Les jambes et les cuisses étaient prodigieusement enflées, l'enflure gagnait l'estomac, l'oppression était fatigante. La malade souffrait beaucoup, disant toujours que sa maladie n'était pas naturelle. MM. Blanc, Jolly et Nicolas essayèrent en vain de la magnétiser, ils ne produisaient aucun effet. Ce dernier voulut donner quelques remèdes qui lui paraissaient appropriés à son état, mais il faillit la tuer. Elle resta dans cet état jusqu'à l'arrivée de M. de Philibert, le 19 septembre.

« Ce même jour, étant mise en somnambulisme, elle se plaignit de n'avoir pas été magnétisée le jour du départ de M. de Philibert, disant qu'elle aurait pu ainsi prévenir tous les maux qu'elle souffrait, et qui étaient extrêmement dangereux (1). En effet, dès ce moment sa santé ne fit plus que décliner. M. de Philibert ayant été obligé de s'absenter quelques jours, elle désigna M. Blanc, avocat, pour le remplacer; mais ni lui ni aucun autre magnétiseur ne purent la mettre en somnambulisme. Le 26, à dix heures du soir, elle vomit avec des efforts inouïs un verre de pus couleur de café au lait; le même vomissement eut lieu les deux jours suivans. C'était précisément le même état où M. Nicolas l'avait trouvée, en octobre 1784. Il sortit aussi beaucoup d'eau de ses jambes.

---

(1) Voilà encore un de ces faits qui font le désespoir de ceux qui cherchent l'explication des phénomènes magnétiques. Comment se fait-il que la malade n'ait pas été au devant de la question, si M. Nicolas pouvait continuer à la magnétiser en l'absence de M. de Philibert? qui est-ce qui y était intéressé plus qu'elle?

« Le 30, elle fut plus faible ; ses jambes, qui jusque-là avaient conservé leur couleur naturelle, s'enflammèrent presque subitement, et devinrent noires, surtout la gauche, qui se couvrit de phlyctènes : des douleurs inexprimables accompagnèrent ces symptômes.

« Le 1er octobre, elle fut mise en somnambulisme. Au retour de M. de Philibert, elle dit être fort mal pendant tout le temps de la séance. Ses jambes rendirent une quantité d'eau si prodigieuse, que ses linges étaient mouillés comme si on les eût trempés dans l'eau ; le plancher même était inondé. On découvrit ses jambes, qui étaient couvertes de phlyctènes. Elle assura que la gangrène n'y était pas. En effet, dit M. Nicolas, une puanteur horrible accompagne ordinairement ces accidens, et ici il n'y avait point de mauvaise odeur. La malade passa le reste de la journée et la nuit suivante assise sur un fauteuil, et termina ses souffrances le lendemain matin à onze heures. »

M. Nicolas a joint à sa relation le procès-verbal de l'ouverture du cadavre, faite par lui, M. Giraud, chirurgien ; le frère Barnabé, professeur d'anatomie, et M. de Massius, étudiant en médecine. Nous n'en extrairons que les passages qui démontrent que la mort était inévitable.

« 1° Le bas-ventre était météorisé de couleur bleuâtre. Les extrémités inférieures étaient extraordinairement enflées. Celle du côté gauche présentait des phlyctènes et beaucoup de taches noires et livides, etc.

« *Signes intérieurs :* La plèvre qui recouvre le

poumon gauche était adhérente avec celle qui recouvre la poitrine du même côté; le médiastin adhérait fortement à la plèvre qui tapisse la face interne du poumon gauche; le poumon gauche ayant été ouvert, fut trouvé tout en suppuration, excepté le kyste qui contenait le pus, et qui était formé par la membrane interne du poumon. Le foyer de la suppuration avait *cinq à six pouces de diamètre* de haut en bas, et trois pouces transversalement. Le poumon droit était flasque, comme racorni, mais intact : sa surface intérieure adhérait à la paroi interne de la poitrine, etc. »

A la suite de ce procès-verbal, M. Nicolas fait quelques réflexions pleines de justesse. « Mlle Baron, dit-il, a été l'objet malheureux de mes expériences dans un temps où nous manquions d'instruction : ce temps, employé à toute autre chose qu'à sa guérison, fut perdu pour la nature, et la maladie l'emporta. Il est évident qu'un magnétiseur ne doit jamais se charger d'un malade qu'il est assuré de ne pouvoir suivre. Il faut éviter de faire des quéstions difficiles aux somnambules. Les incrédules et les méchans empêchent les grands effets; il faut en dire autant des assemblées nombreuses. Les expériences de pure curiosité troublent l'harmonie que l'on cherche à maintenir, et elles éloignent la guérison, qui doit être l'objet principal de nos travaux, etc., etc. »

PHTHISIE pulmonaire, *sur la nommée Pauline* (somnambule), *âgée de 24 ans, à Paris*, 1786, *par M. de Vélye* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mme de *** se fit conduire, au commencement d'août 1786, dans une maison où des étudians en médecine avaient une somnambule. Étonnée des merveilles qu'elle avait révoquées en doute, forcée par l'expérience de renoncer à son incrédulité, elle demanda que de pareils essais fussent faits chez elle. Sur elle-même et deux autres dames, toute épreuve fut inutile. On voulait une somnambule : on appelle une des femmes de la maison, nommée *Pauline;* on la fait asseoir *contre son gré,* et en peu de momens elle est endormie.

Il était cinq heures et demie du soir. Après un quart d'heure de calme apparent, un tremblement universel agite Pauline; ses larmes effraient la curieuse : elle dit que sa poitrine est échauffée, qu'elle fera une maladie qui se terminera par une crise violente et par sa mort, à une époque qu'elle ne voit pas clairement; que ce qui lui convient est le moyen qui l'a endormie : elle en prescrit l'usage pour le 8 du mois, à quatre heures de l'après-midi; elle annonce l'instant de son réveil, et s'ordonne une tisane, etc.

Le réveil a lieu à sept heures et demie, mais il

(1) *Du Fluide universel*, etc., p. 109-184.

survient aussitôt un tremblement général qui effraie Pauline au plus haut degré (1). On se garde bien de l'instruire de ce qu'elle a dit de sa mort, et on lui apprend qu'elle s'est ordonné une autre séance de magnétisme; mais elle proteste qu'elle ne s'y exposera point, et son inquiétude est extrême quand elle a la certitude d'une suppression.

Depuis ce jour (le 5) jusqu'au 8, sa répugnance à se livrer à un nouveau sommeil se manifesta de la manière la plus vive; elle alla jusqu'à dire à sa maîtresse qu'elle quitterait plutôt son service que de consentir à se laisser magnétiser.

Les 8, 9, 10 et 11, aucun raisonnement n'avait pu la faire changer de résolution ; et la suppression ainsi que le tremblement, qui duraient encore, augmentaient sa répugnance : elle évitait avec soin ceux qu'elle nommait *les auteurs de ses maux*.

M. de Vélye, consulté dans cet intervalle, répondit qu'il tenterait de persuader Pauline, qui, ne le connaissant pas, ne pouvait être en garde contre lui. Il

(1) « Outre les symptômes qui s'observent fréquemment, il en est quelques-uns qui tiennent à la constitution du magnétisé, et sur lesquels il est bon d'être prévenu, quoiqu'ils ne se présentent que rarement. Ainsi j'ai observé sur un enfant de 14 à 15 ans, outre l'engourdissement et l'impossibilité d'ouvrir les yeux, un *tremblement* universel qui se manifestait après chaque séance. Ce tremblement durait ordinairement dix minutes ou un quart d'heure, avec autant de force que dans l'accès de fièvre le plus violent. J'ai vu *plusieurs fois* depuis le même effet, mais jamais d'une manière aussi marquée. » (*Du Magnétisme animal en France*, etc., par M. Bertrand, docteur-médecin, p. 242.)

la vit le 12, à cinq heures du soir. Après quelques momens d'entretien, elle éprouva une chaleur qui lui donna de l'inquiétude : ces effets augmentèrent quand il lui tâta le pouls, l'engourdissement s'empara d'elle, ses yeux se fermèrent; elle était en somnambulisme.

Dès ce moment, conduite par un magnétiseur qui avait quelque expérience, la malade commença à parler plus clairement de sa situation; elle rejeta la cause du tremblement sur l'imprudence et la maladresse de la personne qui l'avait endormie la première fois : cette émotion, très-forte à ce qu'il paraît, avait occasionné la suppression; elle dit qu'une nouvelle révolution l'en débarrasserait. Le tremblement cessa tout le temps qu'elle fut en somnambulisme, et la reprit à son réveil (1). M. de Vélye s'efforça alors de la rassurer sur les suites de son indisposition; soins inutiles : elle l'écouta avec humeur, eut honte d'avoir été magnétisée, et s'échappa pour aller pleurer dans sa chambre.

Le 16, Pauline, affligée d'avoir cédé au sommeil, ne voulait plus se donner en *ridicule;* il fallut encore lutter contre la frayeur que lui inspirait le magnétisme : elle fut endormie aussitôt que la première fois, et dit alors à M. de Vélye que, s'il l'abandonnait, elle périrait. Elle n'était pas encore bien lucide, mais elle

---

(1) *Voyez*, pour des faits semblables, les notes qui sont jointes au traitement de Mlle Oberlin, intitulé CONTRE-COUP à la tête, t. 1, p. 77.

annonça qu'elle le deviendrait par la suite. « Je prévois, ajouta-t-elle, le retour de mes règles au 4 du mois prochain. — A quelle heure? — Je ne le vois pas; mais j'observe, ce que je n'avais jamais remarqué, que je les ai *quatorze fois* par an. — Pourquoi cela? — Je ne le vois pas. » Quelques instans avant la fin de la séance, elle dit qu'il fallait pour l'éveiller lui mettre la main gauche dans une assiette d'eau fraîche. A sept heures et demie, M. de Vélye le fit, et ses yeux s'ouvrirent. Les personnes témoins de son traitement firent tous leurs efforts pour la rendre aussi confiante au magnétisme pendant la veille qu'elle l'était pendant son sommeil; tout fut inutile : elle pleurait de ne pouvoir résister à l'influence de M. de Vélye, qui lui faisait, disait-elle, perdre connaissance des heures entières; le tremblement disparaissait dans le sommeil, et revenait à son réveil, mais moins violent : le 18, il cessa une heure après la séance. Le 21, après qu'elle fut en somnambulisme, elle se fit donner une pelotte de fil; elle en doubla ce qu'il en fallait pour faire un petit cordon de quelques pouces de long et de la grosseur d'une aiguille à tapisserie, et elle dit qu'elle avait sur la superficie du poumon gauche une espèce de petite gaîne de cette grosseur et de cette longueur, qui s'emplissait de l'humeur qui lui avait échauffé la poitrine, et que, lorsque le poumon en serait débarrasé, elle la cracherait sans efforts. Elle assura que, si elle suspendait le remède qu'elle employait, elle tomberait malade le 10 octobre prochain; le 15, le dépôt de

cette humeur, devenu gros comme un œuf, se creverait, et que, n'ayant pu le rendre par la bouche, elle en serait étouffée et empoisonnée. Les détails qu'elle donna sur cette époque méritent d'être cités, à cause d'un fait que nous rapporterons à la fin de ce traitement. « Je vois, dit Pauline, que, le 9 octobre, j'aurais été d'une gaîté folle; que, le 10, je me serais mise au lit; que, le 11, toutes mes dents auraient été noires; que l'inflammation de la poitrine ne m'aurait pas permis de parler, et que je serais morte le 15. »

La séance du 22 n'a rien de remarquable, sinon que la malade vit arriver M. de Vélye avec moins de déplaisir. « Je vais, lui dit-elle en riant, faire l'impossible pour empêcher mes yeux de se fermer; je ne conçois pas la possibilité de faire dormir les gens qui n'en ont point envie. » Cependant elle fut mise en somnambulisme par le simple regard, comme les jours précédens.

Le 25, elle fit connaître l'origine de sa maladie, qui durait depuis plusieurs années. A la suite d'un orage, les eaux d'un ravin entraînaient un enfant; elle entra dans l'eau jusqu'aux genoux, et le sauva. La joie de le rendre à sa mère ne lui permit pas de réfléchir à l'état dans lequel elle se trouvait; ses règles furent supprimées, et pour long-temps. A chaque époque elle éprouvait des souffrances inutiles; sa poitrine, déjà délicate, en fut attaquée, etc.

Depuis ce moment, Pauline fit des progrès rapides vers sa guérison. Dans la nuit du 8 septembre, elle commença à rendre par le nez une humeur qui s'était

portée à sa tête : c'était une eau âcre d'une odeur d'œufs pourris. Il se fit une éruption de boutons entre les deux épaules, au côté gauche de la poitrine, aux cuisses et à un pied : tous ces boutons étaient très-rouges ; quelques-uns avaient leurs pointes blanches, et contenaient du pus : elle assura que c'était l'annonce de sa guérison.

Dans la séance du 16, elle dit qu'elle rendrait, le 19, à trois heures du matin, par la bouche, une partie du dépôt de la poitrine : effectivement il en sortit deux petites tasses d'une liqueur verte, qu'elle eût vomi très-limpide, dit-elle, sans un accident qui l'avait entièrement bouleversée le 1er du mois. Dans la nuit du 20 au 21, elle rendit le reste de l'humeur et son enveloppe, espèce de tissu blanchâtre qui pouvait être comparé à une toile d'araignée qui serait très-serrée : cette enveloppe surnageait dans la cuvette, et on voyait aux deux extrémités deux petits ligamens tels que la malade les avait décrits. Cette humeur était très-fétide. Le 22, eut lieu la dernière séance de ce traitement si remarquable : elle se passa en prescriptions sur les ménagemens à garder, en remercîmens qu'elle fit à son magnétiseur, etc. Cependant, quoique guérie, elle conserva pendant près d'un mois une telle susceptibilité, que la présence de M. de Vélye lui occasionnait un tremblement par tout le corps.

Cet effet inquiétait beaucoup cette bonne fille ; cependant, son magnétiseur parvint à la rassurer, et à lui faire comprendre que c'était la suite de sa mala-

die et de la facilité qu'elle avait eue à s'endormir. Vers la fin d'octobre, cet effet cessa.

Nous avons fait remarquer que Pauline avait annoncé sa mort pour le 15 octobre, en disant : « Je vois que, le 9 octobre prochain, j'aurais été d'une gaîté folle ; que, le 10, je me serais mise au lit, etc. » Le 9, cette fille fut en effet d'une gaîté qui lui était peu ordinaire : elle en était elle-même surprise (sa prédiction lui était inconnue) ; son extrême enjouement dura toute la journée. On la mena au spectacle ; même folie. « Je ne sais, dit-elle à M. de Vélye, ce qui doit m'arriver ; mais je suis heureuse comme une reine. » Chacun prit le parti de rire avec elle : cependant, M. de Vélye se détermina à l'observer avec attention.

Le lendemain 10, la scène était changée. Pauline avait peu dormi, et d'un sommeil agité ; son teint était livide et plombé, ses yeux cernés, son air sombre : elle était méconnaissable. M. de Vélye et la dame chez qui demeurait Pauline firent toute la journée l'impossible pour l'égayer ; rien ne put dissiper l'abattement dans lequel elle était.

Le 11, elle fut moins triste, mais plus affaissée ; de même, le 13 et le 14. Du 14 au 15, à minuit, sans avoir dormi que d'un sommeil interrompu, elle fit le rêve suivant :

« Assise, dit-elle, sur mon lit, et surprise par une sensation dont je n'ai pu me rendre compte, et qui m'avait fait sortir de mes couvertures, j'ai vu à terre, à côté de mon lit, un cercueil. On a mis dedans une

femme d'assez petite taille (c'était la sienne), après l'avoir ensevelie ; ensuite, le cercueil a été fermé et les planches clouées. J'ai vu la main qui frappait les clous ; j'ai entendu le bruit du marteau ; je voyais ce marteau ; toutes mes facultés étaient dans mes yeux. J'ai pleuré la mort de cette femme, sans savoir qui elle était ; la douleur m'a assoupie ; je n'ai pu dormir ; je me suis levée bien agitée de ce spectacle. Je sais que c'est une chose bien étonnante que certains rêves ; mais ceci n'en est point un : j'ai vu, je suis sûre de mon fait, quoique tout ait disparu je ne sais pas où. » M. de Vélye eut la plus grande envie de connaître la cause d'un semblable phénomène ; il voulait consulter là-dessus Pauline ; mais la santé de cette fille se fortifia si bien qu'il ne lui fut plus possible de la remettre en somnambulisme.

Phthisie, maladie de poitrine, *sur Mlle D**** (somnambule), *âgée de* 20 *ans, à Lyon,* 1788, *par M. C**** (1).

Comme il ne nous a pas été possible de nous procurer cet ouvrage, nous avons pris le parti de copier l'analyse qu'en donne M. Deleuze dans son *Histoire critique*, t. 2, p. 163. Il se contente d'indiquer les faits les plus essentiels.

« Mlle D*** était une fille de 20 ans ; sa maladie avait commencé à l'âge de 15 ans, et s'était aggravée

(1) *Journal magnétique du traitement de Mlle D*** et de Mme N****, t. 1.

depuis quelques mois, de manière à faire craindre les suites les plus funestes : des douleurs d'estomac, une toux convulsive, la faisaient continuellement souffrir. Ses parens ne croyant point au magnétisme, M. C***, qui était lié avec eux, eut bien de la peine à leur persuader d'en essayer; *il en eut encore plus à l'y faire consentir elle-même :* cependant elle céda par complaisance. Dès le premier jour, le 11 février 1788, elle devint somnambule. A chaque fois *il fallait lutter de nouveau pour la décider.* Pendant qu'elle était en somnambulisme, elle gémissait de son incrédulité, elle indiquait les moyens de vaincre sa répugnance, elle prévoyait que cela ne serait pas toujours possible. En effet, M. C*** fut forcé d'interrompre avant que la cure ne fût complète. Cependant le cours du sang avait été rétabli, les douleurs d'estomac et la toux convulsive étaient calmées, et il paraît que la nature seule aura terminé sa guérison. Lorsque Mlle D*** cessa de se faire magnétiser, il ne lui fallait plus que *sept jours de traitement :* mais il fut impossible d'obtenir d'elle *et de sa famille,* qu'on achevât ce qui avait été si heureusement commencé (1). »

(1) Ceux de nos lecteurs qui ne connaissent ni le magnétisme ni ses effets inexplicables, ne pourront concevoir comment la famille de Mlle D*** a pu partager son incrédulité si long-temps. En effet, qu'un individu hors de l'état de somnambulisme nie des choses qui n'ont laissé dans son cerveau aucune trace, cela paraît tout simple; qu'il attribue sa guérison à *la nature, au temps, au hasard,* c'est une erreur qui lui est commune avec tant de gens bien éveillés, qu'on n'a pas la force de lui en vouloir. Mais que les témoins de ces phénomènes les nient, les re-

Phthisie pulmonaire de naissance, *sur M. Alletz* (somnambule), *âgé de* 18 *ans, à Paris,* 1815, *par Mme M**** (1).

(Magnétisme immédiat.)

La grand'mère de M. Alletz était morte d'une maladie de poitrine, et son petit-fils, né avec le germe de la phthisie, souffrait depuis son enfance. Sa famille, abusée par la fraîcheur apparente de son teint, cherchait constamment à le dissuader de ses craintes; elle parvint même à le rassurer, jusqu'à ce qu'enfin les symptômes les moins équivoques trahirent le développement du germe funeste. Toux fréquente, crachats noirs et épais, respiration courte et gênée, picotemens aigus à la poitrine, douleurs entre les deux épaules : tels étaient les signes avant-coureurs d'une maladie sur le caractère de laquelle il était difficile de se méprendre; aussi les inquiétudes de M. Alletz devinrent-elles plus vives que jamais, et il tomba dans une tristesse morne. Un de ses amis le conduisit chez Mme M***, qu'il était curieux de connaître et de voir magnétiser. (Il avait déjà été magnétisé et mis en somnambulisme

---

jettent, s'efforcent de les bannir de leur pensée, ou bien que, par une singularité encore plus étrange, ils les admettent sans en rien conclure, sans faire un seul pas pour s'éclairer sur une vérité si importante, c'est là ce qui étonne, c'est là ce qui confond. Eh quoi ! y aurait-il dans le monde des hommes pour qui la lumière doit être cachée? les antagonistes du magnétisme sont-ils venus pour confirmer cette sentence terrible : *Oculos habent et non videbunt?*

(1) *Annales du magnétisme*, n° 29, p. 193.

précédemment, mais il paraît qu'on n'avait donné aucune suite à ces premiers essais, ou qu'on avait négligé d'en tirer parti pour sa santé.) Il pria Mme M*** de le magnétiser, et au bout de cinq minutes il tomba dans un profond sommeil. Il y retourna le lendemain et le jour suivant; dès cette fois il distingua parfaitement sa maladie; et à la vue de ses poumons, il dit en pleurant à Mme M***, qu'il était perdu si elle ne le traitait, et qu'elle seule pouvait le sauver.

Mme M*** consentit de tout son cœur à suivre son traitement. Au bout de quinze jours, la toux devint moins sèche et les expectorations plus naturelles. A la fin du mois, les douleurs de poitrine avaient cessé presqu'entièrement, et le malade ressentait un bien-être physique et moral qui lui avait été inconnu jusqu'alors. Enfin, après deux mois de magnétisme, tous les symptômes alarmans étaient disparus, les poumons étaient cicatrisés, et le retour à la santé avait été si rapide, qu'il n'y avait pas eu de convalescence. M. Alletz reprit un tel embonpoint, surtout de figure, qu'un de ses oncles, habitant la province, et qui n'était pas venu à Paris depuis six mois, ne le reconnut pas. Quelques boissons adoucissantes, un régime rigoureusement suivi, furent les seuls auxiliaires du magnétisme.

PHTHISIE, *sur Mme ***, à Saint-Quentin*, 1816, *par Mme **** (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. P.-L*** (Pigault-Lebrun) amena un jour une de

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 4, p. 17.

ses malades chez M. Lamy-Senart, pour qu'elle y consultât un somnambule dont la lucidité était étonnante (M. Baron). Lorsque celui-ci l'eut bien examiné, il la fit retirer, et dit à son magnétiseur qu'elle avait les poumons attaqués, qu'il n'y avait que le magnétisme qui pût la sauver; qu'il fallait lui faire manger des carottes fricassées avec du lait (remède qu'il ordonnait constamment aux personnes attaquées de la poitrine). « Pourquoi, lui dit M. P.-L***, éprouve-t-elle des convulsions lorsque je la magnétise? — Parce que vous y mettez trop de force et d'énergie; vous serez très-bon pour d'autres malades, mais pour celle-là vous n'êtes pas assez calme. — Que faut-il faire? — Lui donner un magnétiseur moins fort. » M. P*** remit sa malade entre les mains d'une dame, les mouvemens convulsifs cessèrent, et elle guérit.

Voyez, au sujet de cet excès de force magnétique et de volonté, le traitement de Mme Périer, article FISTULES, etc.

PHTHISIE, maux de nerfs, *sur M. Richard, à Nantes*, 1817 (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Dufort, en rendant compte de cette cure, ne donne aucun détail; il se borne à dire que le malade fut guéri en deux mois.

M. Richard est marchand de vins et de bois; il demeure à Nantes, rue de Richebourg.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 17, p. 136.

PHTHISIE, *sur Mlle Decueil* (somnambule), *à Nantes*, 1817 (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Dufort se borne à dire que la malade, fille d'un marchand de poulies, et demeurant à Nantes, sur la Fosse, fut guérie en quinze jours.

Les exemples de guérison sont si précieux à recueillir dans cette maladie, que nous ne saurions trop engager M. Dufort à nous donner tous les détails de ce traitement.

PLAIE à la jambe, *sur le nommé Matthieu Neff, âgé de 72 ans, à Oberherckheim, près Colmar,* 1785, *par M. le baron Klinglin d'Esser* (2).

(Arbre magnétisé.)

Le sieur M. Neff avait une plaie considérable à la jambe, occasionnée par un coup de boule qu'il y avait reçu il y avait deux mois. Il vint au traitement de M. de Klinglin le 20 septembre, ne fit usage que de lotions d'eau magnétisée, et le 14 octobre suivant, il était parfaitement guéri.

Témoin, SANNER, méd.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 17, p. 137.

(2) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 32.

PLÉNITUDE d'humeurs, *sur le sieur Michel Sigris, âgé de* 20 *ans* (somnambule), *à Strasbourg*, 1786, *par M. Flachon de la Jomarière* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Ce jeune homme, domestique de M. d'Aumont, maréchal des camps et armées du roi, était depuis huit à dix jours sans appétit, sans sommeil, ressentant des douleurs dans tous les membres. Un médecin qu'il avait consulté lui avait ordonné une saignée pour le lendemain et un vomitif deux jours après. Ce même jour (le 30 avril), M. de la Jomarière, se trouvant chez M. d'Aumont, et voyant Michel malade, lui proposa de le magnétiser. Comme celui-ci montrait *de la répugnance*, il le poussa dans un fauteuil pour le décider. En moins d'un quart d'heure le malade se trouva dans l'état de somnambulisme le plus complet, il confirma les ordonnances de son médecin, et demanda à être magnétisé après la saignée.

La maladie de ce jeune homme étant fort peu importante, nous n'aurions pas parlé de lui s'il n'eût présenté dans son état de somnambulisme une susceptibilité, une exigence et une sévérité dont les annales du magnétisme offrent peu d'exemples.

Le 1er mai, jour où il avait demandé à être magnétisé à huit heures du soir, M. de la Jomarière ayant tardé de cinq à six minutes, vit le malade dans une

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 151.

agitation si marquée aussitôt qu'il fut endormi, qu'il lui en demanda la raison : celui-ci lui répondit très-durement qu'il était venu trop tard, et que cela lui ferait beaucoup de mal. Dans cette même séance, M. de la Jomarière lui ayant proposé, pour boire, de l'eau magnétisée, il la refusa, disant qu'elle avait été trop magnétisée, et qu'elle le brûlait.

Le 2, dès qu'il fut en somnambulisme, il s'occupa de l'émétique qu'il devait prendre le lendemain; il fit demander la femme de chambre, et lui prescrivit tous les soins qu'il voulait qu'elle prît de lui. Il lui ordonna de ne point sortir de sa chambre, de bien le faire boire, etc.

Ainsi que tous les somnambules lucides, celui-ci indiquait continuellement à son magnétiseur les endroits où il fallait placer la main pour le soulager; il prescrivait les mouvemens les plus avantageux; mais il ne permettait pas seulement à M. de la Jomarière de l'abandonner un instant, et lui reprochait assez durement les moindres distractions, en lui disant sèchement : *Songez donc à votre affaire.*

Il était tellement identifié avec son magnétiseur, qu'au moindre sourire de ce dernier, *la même expression avait lieu sur son visage*, avec la différence qu'il était aisé d'y remarquer une contraction composée de l'obligation de rire, et de la répugnance d'y être réduit (1). Cet état finissait toujours par un mou-

---

(1) M. Dupotet nous a dit qu'il avait observé le même phénomène sur deux somnambules à la fois.

vement convulsif accompagné d'un *monsieur, ne riez donc pas,* prononcé avec humeur.

Le 8, il cessa d'être somnambule. Dans cette dernière séance, il dit qu'il voulait, pour être parfaitement guéri, être magnétisé encore pendant huit jours, une fois par jour : ce qui fut fait avec toute l'exactitude à laquelle il avait accoutumé M. de la Jomarière. Au temps prescrit, il jouissait de la meilleure santé.

PLEURÉSIE, *sur Catherine Montenecourt, âgée de* 28 *ans* (somnambule), *à Buzancy,* 1785, *par M. de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cette fille, guérie déjà d'une suppression, de maux d'estomac, et d'une vomique aux poumons, par M. de Puységur, en 1784, lui avait annoncé qu'elle ne recouvrerait entièrement la santé qu'au printemps suivant. Elle arriva à Buzancy le 20 avril. Elle avait eu pendant l'hiver quelques rhumes qui avaient beaucoup fatigué sa poitrine. Une saignée faite mal à propos avait nui au retour périodique de ses règles ; et à sa dernière époque, elle avait éprouvé d'assez violentes coliques.

Ce fut dans l'état de somnambulisme, et dès la première séance, qu'elle apprit ces détails à M. de Puységur. Deux ou trois jours après, elle lui dit que ses règles paraîtraient un moment le 27, et qu'elles s'arrêteraient, pour ne reprendre leur cours que dans les

---

(1) *Mémoires*, etc., de M. de Puységur, 2e partie, p. 116.

premiers jours de mai, etc. Le 27, en effet, sa prédiction s'accomplit; elle annonça que le vendredi 6 mai elle serait guérie. Le 3 mai, ses règles arrivèrent; elle se portait bien, sa poitrine était tout à fait rétablie. M. de Puységur se félicitait d'avance de sa guérison radicale. Il la mit en somnambulisme, plutôt pour ajouter à son bien-être que pour avoir de nouvelles indications sur son état, qu'il croyait le meilleur possible; mais au bout d'un quart d'heure, elle lui dit qu'à mesure que son estomac se débarrassait, elle découvrait en elle un mal nouveau. « Quelle est la cause de cette nouvelle maladie? — J'ai été cet hiver, par de très-grands froids, soigner ma mère dans une maladie qu'elle a eue; j'ai eu froid et chaud successivement, et c'est une *pleurésie* que je vais avoir. — Mais vous m'aviez dit que vous seriez guérie le 6. — Je vous le répète encore; vendredi (le 6), après midi, vous ne pourrez plus me mettre en crise (somnambulique). Samedi, dimanche, et lundi matin, je croirai être bien rétablie; mais lundi, à onze heures et demie, le point de côté me prendra avec violence; j'aurai la fièvre très-fort, avec une respiration gênée, et les mouvemens de nerfs qui s'y joindront empêcheront peut-être que vous me puissiez mettre en crise (somnambulique). — Je tâcherai d'y parvenir. — Je vous en prie bien, monsieur, car sans cela je serais en danger de mourir, etc. » Les jours suivans, elle lui reparla de sa maladie, et le tranquillisa sur les inquiétudes qu'il lui en marquait. Elle l'assura que si la maladie tournait heureusement, le 12 mai

elle en serait quitte, et que, deux ou trois jours après, elle ne serait plus susceptible d'effets magnétiques.

Enfin, le lundi 9, après s'être levée moins souffrante qu'elle n'était la veille, et être restée gaie jusqu'à onze heures, elle alla se mettre dans son lit avec un grand mal de tête et tous les symptômes bien caractérisés de la maladie qu'elle avait annoncée. A onze heures et demie, M. de Puységur vint la magnétiser. Il chercha d'abord à calmer les douleurs de côté, et à l'endormir. C'était ordinairement l'affaire de trois minutes; mais cette fois il resta près d'une demi-heure à se fatiguer inutilement. Il allait enfin y renoncer, quand il s'aperçut qu'elle cédait à son influence. Dès qu'elle fut en somnambulisme, elle lui renouvela l'ordonnance du traitement à suivre pendant sa maladie. Il fallait la magnétiser toutes les trois heures, parce qu'elle ne resterait pas long-temps en crise (somnambulique) chaque fois; ne lui donner pour toute boisson que de l'eau rougie, jusqu'au jeudi 12 à midi, sans souffrir qu'elle mangeât la moindre chose, et la refuser, quand même, étant en somnambulisme, elle demanderait à manger (1).

---

(1) On voit que le délire peut avoir lieu, même dans l'état de somnambulisme magnétique; et cette vérité, qui est prouvée par plusieurs exemples rapportés dans notre ouvrage, explique en passant les contradictions inconcevables que l'on trouve quelquefois jusque chez les individus les plus lucides. *Voyez* les articles Folie rapporté par M. Corbaux, t. 1, p. 387, et Attaques d'hystérie, t. 1, p. 448.

M. le docteur Koreff a fait la même observation. Voyez *Lettre d'un médecin étranger*, p. 126.

M. de Puységur la fit magnétiser quatre fois dans la journée par ses aides magnétiseurs, Ribault et Clément. Le soir, elle eut le délire, demanda d'autres boissons pour adoucir sa poitrine, pleura de ce qu'on la refusait, etc. La nuit se passa dans le même état; elle fut veillée par Clément. Le lendemain et le jour suivant, continuation des souffrances, et délire violent. Clément et Ribault la veillaient alternativement, et la mettaient de temps en temps en somnambulisme, où elle extravaguait autant que dans son état ordinaire. Quand elle reprenait sa raison, le premier usage qu'elle en faisait était pour avertir qu'elle perdait la tête à tout moment; qu'il ne fallait faire aucune attention à tout ce qu'elle pourrait dire ou demander jusqu'à jeudi à midi.

Cet état extraordinaire dura jusque vers les dix heures du matin du jeudi. Dès qu'elle fut en somnambulisme, elle s'ordonna une soupe aux herbes pour midi; elle donna pour raisons que n'ayant pas été une seule fois à la garde-robe depuis sa maladie, cet aliment lui tiendrait lieu de médecine. Lorsqu'on la lui apporta, comme elle était réveillée, elle la refusa, et M. de Puységur, pour la lui faire prendre, fut obligé de la remettre en somnambulisme. Un nouvel évènement arrivé le jour suivant, retarda encore sa guérison. Une personne étrangère essaya de la mettre en somnambulisme, et y parvint; mais un moment après, Catherine dit que quelque chose lui faisait mal, que sa poitrine se bouleversait; et aussitôt, avec une espèce de colère, elle frotta ses yeux,

et se réveilla. Un grand mal de tête, des soulèvemens d'estomac succédèrent à cet état, et de toute la soirée elle ne put rester plus d'un quart d'heure en somnambulisme. Elle dit à M. de Puységur que la personne qui l'avait magnétisée était trop distraite ; qu'elle s'était mise à rire au moment où elle (Catherine) commençait à entrer dans l'état de somnambulisme ; et que, quoiqu'on ne l'eût pas fait exprès, elle n'en avait pas moins éprouvé une révolution. En effet, toute la journée elle fut extrêmement jaune, et elle eut quatre évacuations bilieuses. (Nous pensons que ceci peut servir de leçon aux faiseurs d'*expériences*.) Le mercredi 18, elle s'ordonna une médecine, à son grand regret, car elle eût voulu se guérir radicalement sans prendre la moindre drogue. Elle recommanda surtout de ne pas le lui dire quand elle serait réveillée, parce qu'elle partirait plutôt dès la pointe du jour que de se résoudre à l'avaler. Le 19, à six heures du matin, Clément entra dans sa chambre : elle dormait profondément ; de sorte qu'il put la mettre en somnambulisme sans la réveiller (cette circonstance est remarquable parce qu'elle n'est pas ordinaire ; peut-être aussi cela tient-il à la difficulté de faire cette expérience), et lui donna ensuite sa médecine. Deux heures après, il lui apporta du bouillon aux herbes, lui apprit qu'elle avait été purgée, et l'instruisit de la manière dont il avait fallu qu'il s'y prît pour lui rendre ce service ; la médecine eut son plein effet ; et dans l'après-midi, ayant été de nouveau endormie, elle dit à M. de Puységur que le lendemain elle au-

rait le corps en meilleur état qu'elle ne l'avait eu depuis l'âge de 13 ans, etc.

Cette fille annonça qu'elle devait être encore malade vers le 12 octobre suivant (c'était l'époque où elle avait été guérie de ses maladies l'année précédente); mais elle ne vint à Buzancy que lorsque ses douleurs l'y forcèrent : ce fut vers les premiers jours de novembre. Douze jours suffirent à son rétablissement, et elle assura que si on eût tardé encore quelque temps à la magnétiser, tous ses anciens maux seraient revenus.

Cette observation d'une rechute au bout de l'an, dans les maladies chroniques, est fort singulière : elle a été faite souvent par M. de Puységur.

POINT de côté, *sur Ursule Cronenberger, à Kiensheim, près Colmar,* 1785, *par Mme la baronne de Reich* (1).

(Arbre magnétisé.)

Une pauvre femme de l'hôpital de Kiensheim vint trouver Mme de Reich pour se faire guérir d'un point de côté et d'une oppression : à la seconde séance c'était fait.

Témoin, Joeglé, chir.

---

(1) *Annales de Strasbourg,* t. 1, p. 40.

Point de côté, *sur Mlle W. de Bock, à Strasbourg, 1785, par M. le baron de Landsperg* (1).

Mlle de Bock avait depuis sept ans, à la suite d'une maladie grave, un point fixe à côté du sein gauche, vers le cœur, avec une douleur et un battement qui ne lui permettaient de se coucher que sur le côté opposé. M. le baron de Landsperg entreprit de la guérir à l'aide du magnétisme : il n'y réussit parfaitement qu'au bout de *dix-huit mois*.

Témoin, Kraus, chir.

POISON (suites de), *sur Mme de ***, à ***,* 1786 (2).

Mlle N***, somnambule, consultée un jour sur les moyens de se mettre en communication avec un malade éloigné et inconnu, répondit à M. Tardy de Montravel qu'il faudrait faire porter, pendant huit à dix jours, à ce malade, et sur le creux de son estomac, un morceau de verre épais; puis le lui faire porter à elle-même au même endroit, et pendant le même temps, et qu'alors elle croyait qu'elle pourrait le voir comme si elle le touchait.

La première occasion qui se présenta de vérifier cette assertion fut saisie avec empressement par M. Tardy. Mme de ***, qu'il n'avait jamais vue, qui

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 24.
(2) *Journal de la demoiselle N****, 2e partie, p. 164.

habitait à vingt-cinq lieues de Valence, et dont il ignorait parfaitement l'âge et la maladie, ayant entendu parler des cures merveilleuses opérées par cette somnambule, voulut la consulter. M. Tardy n'étant plus aussi assuré du jour où Mlle N*** serait assez clairvoyante, pour hasarder de faire entreprendre une pareille route à Mme de ***, la fit prier de lui envoyer un morceau de verre de deux pouces en carré, qu'elle aurait porté jour et nuit sur le creux de l'estomac, pendant huit jours au moins, et après en avoir ôté bien exactement toute l'étamure.

Mme de *** s'étant prêtée à cet essai, M. de *** apporta à M. Tardy le morceau de verre enveloppé d'une toile légère, et poussa la précaution jusqu'à ne pas lui dire un seul mot de la malade ni de la maladie.

Mlle N*** commença le 20 novembre à porter la plaque de verre; dès le 25, elle reconnut qu'elle avait été portée par une femme; le 29, elle dit que les nerfs de cette femme étaient affectés; qu'elle avait grand besoin d'être magnétisée avec force, et elle indiqua la manière dont il fallait s'y prendre, et les endroits sur lesquels il fallait agir. Enfin, le lendemain, le rapport fut si bien établi, qu'elle apprit à M. Tardy que la maladie de cette dame était occasionnée par le poison. « Il y a au moins six ans, dit-elle, qu'elle fut empoisonnée dans quelque chose qui arrêta pour le moment l'effet du poison; mais ensuite elle eut un violent chagrin, ou une grande frayeur, qui en développa l'action. » Elle ordonna quelques remèdes, in-

dépendamment du magnétisme, et annonça que dans les séances suivantes elle dirait tout ce qui restait à faire.

Lorsque M. Tardy publia le Journal de la demoiselle N***, le traitement de Mme de *** n'était pas encore terminé ; mais la cause de sa maladie était exacte (cette cause était ignorée de tout le monde); et le magnétisme, ainsi que les autres remèdes qui avaient été prescrits, produisaient déjà un effet très-sensible, etc.

Nous n'avons cité ce fait que parce qu'il n'existe qu'un petit nombre d'exemples de l'application du magnétisme dans le cas d'empoisonnement (1), et, de plus, parce que la manière dont M. Tardy mit en communication la malade et la somnambule, aujourd'hui très-ordinaire et très-simplifiée, était entièrement neuve à cette époque (1785). Après avoir fait sur ce point quelques observations fort exactes, M. Tardy communiqua cette découverte à la société de l'harmonie de Strasbourg. Les magnétiseurs en firent part aux somnambules, qui adoptèrent avec empressement cette méthode (2). Cependant, on peut

---

(1) On en trouve un à l'article Maux de nerfs, t. 2, p. 23. M. le docteur Aubry, élève et ami de Mesmer, nous a raconté un fait très-curieux de ce genre sur un individu qui avait pris du vert-de-gris. C'est lui-même qui l'a magnétisé, et qui l'a guéri en deux ou trois séances.

(2) « M. le chevalier de M*** (Marieul) magnétisait alors à Strasbourg une malade somnambule très clairvoyante. Dans l'une de ses crises, il lui proposa le moyen découvert par la demoiselle N***,

voir déjà dans les Annales de cette réunion célèbre, que plusieurs somnambules furent en état de voir des personnes en touchant seulement quelque partie de leurs vêtemens, des cheveux, etc. Quelques-uns, tels que Mme Fr***, n'avaient besoin que de la volonté de leurs magnétiseurs pour rendre le compte le plus exact de l'état du malade. Voyez aussi les rapports de M. Demougé, dans le même ouvrage.

POITRINE (DOULEURS DE), *sur le nommé La Liberté, grenadier, à Bayonne*, 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Cet homme était attaqué de vives douleurs de poitrine, avec difficulté de respirer depuis un an. Il avait été traité infructueusement à l'hôpital, pendant six mois, à plusieurs reprises. Il vint le 19 août au traitement de M. le comte de Puységur, et en sortit guéri le 31.

---

dont je venais de l'instruire. Cette malade en saisit l'idée avec empressement. Elle assura qu'à l'aide d'un pareil morceau de glace, elle pourrait voir les malades les plus éloignés. « Mais, ajouta-t-elle, je pense que je les verrais encore mieux, si l'une des faces de la plaque de verre était enchâssée dans une plaque de tôle; et même alors je ne serais point obligée de porter moi-même cette glace; je verrais, en la touchant seulement, les malades qui l'auraient portée; par-là je ne courrais pas risque de me ressentir de leurs maux. » Cette seconde indication a été suivie depuis, et plusieurs fois, avec le succès le plus soutenu, par M. le chevalier de M***. » (*Note de M. Tardy de Montravel*, 2e partie, p. 171.)

(1) *Rapport des cures opérées à Bayonne*, etc., p. 43.

Poitrine (maux de), crachement de sang, etc., *sur le nommé Dague* (somnambule), *à Strasbourg*, 1787, *par MM. de Laubadère et de Burtin* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Ce traitement mérite d'être cité, à cause d'un fait qui montre la susceptibilité de quelques somnambules et les inconvéniens qui peuvent résulter d'un grand nombre de malades réunis dans le même lieu.

Le sieur Dague, soldat, après avoir souffert longtemps de fréquentes oppressions de poitrine, de crachemens de sang, ayant été traité dans plusieurs hôpitaux, fut magnétisé par le capitaine de sa compagnie (M. Tardy de Montravel). Il devint somnambule dès la première fois; mais son magnétiseur ne put lui continuer ses soins, à cause du nombre de malades dont il était chargé. Il le confia aux soins de M. le chevalier de Laubadère, qui le traita avec le plus grand succès. Au bout de dix jours, il rendit, dans son état de somnambulisme, la valeur de la moitié d'un verre de crachats purulens, et tellement infects, que les spectateurs n'en purent soutenir l'odeur, et que les somnambules voisins en eurent des convulsions qui obligèrent leurs magnétiseurs à les faire changer de chambre. M. de Laubadère, ayant réveillé son soldat, s'approcha d'une de ses somnambules qu'il avait endormie en même temps que celui-ci, mais elle le repoussa avec une espèce d'horreur.

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 287.

Il se fit alors magnétiser par M. le baron de Landsperg, pour détruire le rapport qui existait entre lui et le soldat, et revint auprès de cette femme lui continuer ses soins; elle lui dit qu'il fallait absolument qu'il cessât de magnétiser ce malade, s'il ne voulait pas compromettre sa santé et celle de ses autres malades, et surtout qu'il devait bien se garder de magnétiser dans la chambre où avait eu lieu cette expectoration fétide, sans y avoir fait des fumigations et purifié l'air infect et malsain qui y était répandu. M. de Laubadère, forcé par la nécessité, se décida à remettre cette femme dans les mains de M. de Burtin, capitaine dans le même régiment, dont les soins et le zèle infatigable lui rendirent en peu de temps sa première santé.

POLYPE au nez, *sur M. Busson, premier médecin de Mme la comtesse d'Artois, âgé de* 63 *ans, à Paris,* 1780, *par Mesmer* (1).

« Le R. P. Gérard, procureur-général de l'ordre religieux de la charité, m'amena un malade affligé d'un polype au nez. Je le touchai quelques instans avec soin, et j'obtins des effets si heureux que, quelques jours après, le Père Gérard m'apprit la chute du polype et la guérison du malade. Ce fait, que je n'ai pas vérifié, parce que la personne qu'il regarde ne m'en a pas fourni l'occasion, parvint jusqu'au village

(1) *Précis historique*, etc., Mesmer, p. 168.

de Ruel, à deux lieues de Paris, où s'était retiré M. Busson, premier médecin de Mme la comtesse d'Artois, et membre de la Faculté de Paris.

« Le polype de M. Busson était énorme; l'œil droit, déplacé par les racines du mal, était situé sur la tempe; sa grosseur avait élargi la narine du même côté, au point qu'elle s'étendait jusqu'à l'os de la pommette. Il en découlait habituellement, depuis plus de six mois, du sang décomposé, et un dévoiement de la plus mauvaise espèce indiquait que la masse des humeurs était entièrement viciée.

« La singularité de la cure que je viens de citer d'après le Père Gérard donna à M. Busson un désir ardent de me connaître; il pria son ancien ami, M. d'Eslon, de lui procurer cette satisfaction. Je fus conduit à Ruel sous des prétextes inutiles à détailler; je restai assez long-temps avec M. Busson; j'écoutai le détail de ses maux; je discutai son opinion, celle de ses conseils, la mienne, et lui donnai mes avis. J'annonçai qu'il s'établirait deux points de suppuration qu'il serait nécessaire d'ouvrir, de crainte que le pus stagnant n'engendrât la carie ou ne la rendît incurable. Pendant tout ce temps-là je le soignais, et j'opérai sur lui des effets satisfaisans.

« M. Busson parut satisfait de moi : mais il le fut bien autrement, lorsqu'à la suite de ma visite il sentit un bien-être inconnu depuis long-temps. Il eut recours à la protection de Mgr le comte d'Artois, qui voulut bien me faire dire « qu'il désirait que je traitasse M. Busson, si toutefois je ne craignais pas que

cela compromît ma réputation. » Ce témoignage touchant d'intérêt ne me laissa pas la liberté du choix ; je fis dire à M. Busson que la nature de son mal ne me permettant pas de le traiter avec mes autres malades, il pouvait se loger dans mon voisinage, où je lui consacrerais les momens que je pourrais dérober à mes occupations ordinaires. Cet arrangement convint à M. Busson.

« J'obtins la cessation de l'écoulement sanguinolent et du dévoiement coliquatif; *le polype tomba*, le nez dégrossit, l'œil rentra dans l'orbite, et même M. Busson acquit des forces suffisantes pour se promener sur les boulevards ; mais au moment critique, lorsque les points de suppuration annoncés parurent, et que l'ouverture en eut été faite, je perdis tout espoir; les humeurs qui se portaient sur la plaie l'organisaient à mesure qu'elles paraissaient; les progrès de la carie soupçonnée parurent à découvert, et je ne pus obvier à l'épuisement occasionné par la décomposition du sang.

« Cependant je ne discontinuai pas mes soins à M. Busson ; il les aimait, il les désirait, il les sollicitait; je calmais ses douleurs. C'est ainsi qu'en l'accompagnant au tombeau, que je n'ai pu lui éviter, je me suis vu comblé de ses bénédictions ; j'ai adouci l'amertume de ses derniers momens, et j'ai reçu de la famille éplorée les témoignages d'une sensibilité non suspecte (1).

---

(1) Plusieurs observations modernes semblent prouver que

« M. Busson mourut *quatre mois* après la chute naturelle du polype. »

MESMER.

N. B. M. Philip, doyen de la Faculté de médecine de Paris, fut chargé de prononcer l'éloge de M. Busson, dans l'assemblée publique qui devait avoir lieu le 6 septembre 1781. Comment s'y prendre pour louer devant la Faculté l'entrée du défunt chez Mesmer? Le pas était embarrassant; voici comme il s'en tira.

« M. Busson, dit-il, était un excellent citoyen; sa fin en est la plus belle des preuves; la jugeant inévitable, il voulut que du moins elle fût utile à l'humanité; et *se dévouant pour victime*, il se mit entre les mains de M. Mesmer, non pour sauver sa vie, *mais pour en être tué*, de manière à convaincre l'univers que le magnétisme animal n'est qu'une charlatannerie. » (Voyez *Lettre à M. Philip*, par M. d'Eslon, p. 25.)

POLYPE, *sur la femme du Suisse de l'*hôtel de la Guerre, *à Versailles*, 1784, *par M. Bouvier, médecin* (1).

L'auteur de cette lettre rapporte, sans autre détail,

---

lorsqu'il n'y a plus de ressources, le magnétisme cesse d'agir, ou fait mal, ou bien encore le malade s'en dégoûte. C'est ce qui est arrivé presque de nos jours au célèbre naturaliste Duperron.

(1) *Lettre sur le magnétisme*, par M. Bouvier, p. 4.

que le magnétisme enleva un polype à cette femme en quatorze jours.

Polype au cœur, vers, etc., *sur Mme B**** (somnambule), *à Strasbourg*, 1786, *par M. Tardy de Montravel* (1).

Depuis près de quinze mois, Mme B*** dépérissait sensiblement, sans que les médecins pussent trouver la cause de ses maux ; elle éprouvait des palpitations violentes et habituelles, des suffocations fréquentes, une tristesse affreuse, de longs évanouissemens, et des élancemens presque continuels dans le côté gauche ; elle avait entièrement perdu le sommeil et l'appétit, ses règles étaient irrégulières ; sa maigreur, son abattement, tout enfin annonçait en elle une maladie grave, que les médecins, ne sachant comment la définir, se contentaient d'appeler *vapeurs*.

Son mari l'ayant déterminée à consulter Mme Fr***, somnambule de M. de Lutzelbourg, elle s'y rencontra avec M. Tardy, qui, touché de sa situation, lui offrit ses soins ; elle les accepta, et le même jour (24 juin) il commença à la magnétiser ; elle éprouva plusieurs effets, mais ne devint somnambule que le 14 juillet, à l'époque de ses règles : c'est de ce jour que M. Tardy a commencé son journal. Le 17, elle lui dit qu'elle croyait avoir des vers, des glaires dans l'estomac, etc. Le 27, l'eau magnétisée dont elle faisait usage commença à entraîner les glaires. Le 28, elle dit qu'elle

---

(1) *Journal du traitement magnétique de Mme B****.

avait un gros peloton de vers qui troublaient ses digestions et lui occasionnaient des vertiges fréquens, que son sang était très-épais et fort agité. Enfin, le 31, étant plus lucide, elle vit qu'elle avait un polype au cœur, de la grosseur d'un pois. Il y était depuis quinze mois, et c'était lui qui occasionnait ses palpitations, ses étouffemens et ses faiblesses. Elle ajouta qu'elle en avait déjà eu un il y avait onze ans, qui s'était fondu et dissipé de lui-même au bout de deux ans, étant gros comme une noisette. (Cette circonstance était ignorée de tout le monde, même de Mme B***.) M. Tardy l'ayant engagée à chercher un remède, elle commença par dire qu'il n'y en avait pas, qu'il fallait qu'elle mourût, etc.; mais au lieu de l'en croire sur parole, il la força à *chercher* et à *trouver;* elle n'en vit d'autre, pour le moment, que le magnétisme. Après l'avoir laissée reposer quelques instans, il lui demanda si elle voyait ses vers; elle répondit que oui, qu'ils étaient gros comme du fil, qu'elle en avait un autre plus gros à lui seul que tous les autres ensemble, qu'il se tenait dans le *duodenum;* elle dit qu'elle les détruirait un jour. Le 4 août, elle annonça que son polype serait guéri dans trois semaines.

Mme B*** fit souvent usage d'eau magnétisée pour se purger; elle a eu quelquefois jusqu'à neuf selles dans un jour, pour avoir bu le matin deux verres de cette eau. Le 29, après une crise terrible où elle faillit perdre la vie, elle annonça la guérison du cœur. Le 1er septembre, elle s'ordonna, pour détruire le gros ver, une infusion de mousse de Corse avec une

cuillerée à café d'écorces rapées d'oranges amères vertes. On la lui donna le lendemain matin, et l'après-midi elle vit le ver empoisonné, et ajouta qu'il mourrait dans la nuit. Le 3, elle dit que tous les vers étaient morts, que les glaires seraient bientôt chassés; mais que si, quand on aurait cessé le magnétisme, elle sentait encore de l'embarras dans l'estomac, il faudrait lui recommander d'y tenir tous les matins, pendant un quart d'heure, la main droite, les doigts en pointe, que cela préviendrait tout nouvel accès (1).

Le 6, elle donna des détails très-circonstanciés sur deux maladies qu'elle devait avoir par la suite, et qui paraissaient l'inquiéter beaucoup; l'une était un nouveau polype qui devait se former à la place de celui qu'on venait de détruire (2).

Le 17, Mme B*** était rétablie; elle avait repris sa gaîté, son embonpoint, l'appétit, le sommeil, mais elle demanda encore à être magnétisée pendant un mois ou six semaines, pour achever de consolider sa santé. Pendant le dernier mois de son traitement, elle donna des soins à plusieurs malades, et eut le bonheur

---

(1) *Voyez*, pour un fait semblable, le traitement de Mme Fr***, article Maux de nerfs, t. 2, p. 40.

(2) M. Tardy de Montravel, en exerçant la lucidité de Mme B***, parvint à lui faire voir l'époque précise, la nature, la durée, et jusqu'aux moindres circonstances de la maladie mortelle dont elle devait être attaquée dix-sept mois après, maladie dont le germe était déjà en elle, et qu'elle n'avait aucun moyen de prévenir. Il prit ses précautions pour se trouver à Strasbourg à point nommé, et il eut le bonheur de lui sauver une seconde fois la vie.

de convaincre de la réalité des phénomènes du magnétisme et du somnambulisme, un souverain qui depuis a accordé au magnétisme une protection éclatante. Enfin, le 21 octobre, M. Tardy termina ce traitement, un des plus instructifs de ce temps. Il l'a écrit dans le plus grand détail (il forme 279 pages).

PUSTULES, plaies, *sur la nommée **** (somnambule), *âgée de 45 ans, à Buzancy, par M. de Puységur* (1).

Cette femme était couverte de pustules et de plaies qui se guérissaient et se renouvelaient sans cesse. Il y avait près de six mois qu'elle était dans ce pitoyable état, lorsqu'elle vint chez M. de Puységur. (Quoiqu'elle ne pût dormir ni se reposer, elle n'avait pas de fièvre, et n'avait jamais perdu l'appétit.) Mise en somnambulisme, elle dit qu'il fallait faire bouillir dans une chopine de bon vin rouge vingt-cinq à trente grains de morelle, jusqu'à réduction d'un grand verre, et lui faire boire cette potion pendant huit jours de suite. Ne connaissant pas la propriété de la morelle, M. de Puységur consulta M. de Poncaré, médecin de Soissons, qui lui dit que c'était un purgatif très-violent, et qu'il serait même dangereux d'administrer en trop grande dose; d'autres personnes lui dirent que c'était du poison. Répugnant alors à exécuter les ordres de cette somnambule, il lui dit ce qu'il avait appris des effets souvent funestes de cette plante. « Il ne faut pas non

(1) *Recherches*, etc., de M. de Puységur, p. 60.

plus, lui répondit-elle, m'en parler dans un autre état que celui-ci, car je crois aussi que c'est du poison, et je n'en voudrais pas prendre; mais comme me voilà, je boirai ce vin sans répugnance; ne craignez rien; allez, monsieur, cela ferait du mal à d'autres, peut-être, mais à moi cela ne fera que du bien; c'est le seul remède qui me convienne; vous verrez de jour en jour mes rougeurs s'éteindre, mes plaies se sécher, et dans dix jours je serai guérie. »

Après l'avoir fait s'expliquer plusieurs fois sur les suites de ce remède, M. de Puységur se résolut enfin à le lui donner; tout se passa à merveille. A la dixième séance, elle s'en alla de Buzancy, bien portante.

R

RACHITIS, perte de mémoire, *sur M. de Balguerie fils, âgé de* 16 *ans, à Bordeaux,* 1784 (1).

(Baquet.)

« M. de Balguerie fils, de Tonneins, était affecté d'un rachitis, avec difficulté ou même impossibilité de se mouvoir et de se tenir sans aide; il avait perdu la mémoire, et il rendait difficilement ses idées; cette affection datait de plusieurs années. Au bout de deux mois et demi de traitement, ce malade a parfaitement repris ses idées et recouvré sa mémoire; il a acquis des forces, et a pu aller sans aide. Il est parti ainsi sou-

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 31.

lagé pour aller passer l'automne chez lui, avec promesse de revenir perfectionner sa guérison.

« Ce malade, après un mois de traitement, eut un dépôt critique qui se forma à l'un des gros orteils, et qu'on entretint pendant quelques jours. »

RACHITISME, scorbut, dépôts dans la tête et dans le corps, squirre à la matrice, *sur une fille* (somnambule) *âgée de* 22 *ans, à Paris,* 1786, *par MM.* ***, *médecin, et Bequeret, pharmacien* (1).

Cette malheureuse fille avait une telle complication de maux, que le praticien le plus éclairé n'aurait jamais osé se promettre de la guérir ; elle était à la fois rachitique et scorbutique ; elle avait, de plus, un dépôt dans la tête, un autre dans le corps, sous les troisième et quatrième côtes à gauche, et un squirre à la matrice. Réduite à un état de maigreur hideux, elle était devenue l'objet de la compassion publique ; la perte totale de ses forces l'empêchait de travailler pour vivre, lorsqu'une dame, touchée de sa situation déplorable, essaya de la soulager à l'aide du magnétisme, et la rendit somnambule. Afin de pouvoir la traiter plus facilement, elle la fit demeurer dans sa propre maison. Les phénomènes qui se manifestèrent piquèrent la curiosité de M. ***, médecin instruit. Il suivit le traitement avec M. Bequeret, pharmacien, pendant quatorze mois. Une et souvent deux

(1) *Du Fluide universel*, etc., p. 77 et 186.

séances de plusieurs heures étaient exigées chaque jour par la malade. Tous les cas possibles se sont présentés, jusqu'aux horreurs d'une douloureuse agonie. Heureusement qu'aucun secours ne manqua à cette infortunée : saignées multipliées, injections, pansemens et une multitude de remèdes dont les formules, dictées par elle, ne pouvaient être bien entendues et bien exécutées que par un homme instruit, lui furent administrés avec autant de zèle que d'intelligence. Une guérison complète fut le fruit de tant de soins, de patience et de peines. Quelque temps après, cette fille se maria, et devint mère, etc.

Le journal de ce traitement serait un des plus curieux que l'on pût consulter; malheureusement, M. *** ne l'a rédigé que pour lui et quelques amis. Il disait alors (en 1786) que le temps n'était pas favorable pour parler d'une découverte qui suscitait des persécutions à ceux qui l'accueillaient.

RACHITISME, *sur plusieurs jeunes demoiselles* (1).

« On a souvent obtenu des effets surprenans du magnétisme sur de jeunes personnes rachitiques, ou affectées de vices de conformation, qui semblaient exiger que, pendant un temps fort long, on joignît à des remèdes internes les moyens mécaniques très-perfectionnés de nos jours. Un habile médecin m'a raconté qu'après avoir soigné sans succès une jeune

(1) *Instruction pratique*, etc., de M. Deleuze, p. 250.

demoiselle qui était contrefaite par une déviation considérable de l'épine du dos, il essaya de la faire magnétiser, et qu'il fut très-étonné de voir, au bout de quelques mois, la colonne vertébrale parfaitement redressée.

« J'ai connu une fille de 12 ans, dont les vertèbres lombaires formaient une saillie considérable. Un respectable ecclésiastique, qui lui avait fait faire sa première communion, conseilla à sa mère de la magnétiser, et se chargea de diriger le traitement. En quinze jours, les vertèbres reprirent la situation qu'elles devaient avoir. Cette fille avait la fièvre et des douleurs intérieures depuis deux ans; elle avait consulté plusieurs médecins et fait beaucoup de remèdes. Le magnétisme l'a constamment soulagée, mais il n'a pu la guérir.

« J'ai vu, à Corbeil, une fille de 15 ans qui, depuis sa première enfance, avait une jambe plus courte que l'autre de six pouces, et une callosité à la hanche, de la grosseur du poing. En six semaines de traitement, la callosité a diminué de moitié, et la jambe s'est alongée de trois pouces en même temps qu'elle a repris de la force, etc. »

Deleuze.

RATE (DOULEURS ET GONFLEMENT A LA), aux cuisses et aux jambes, etc., *sur Mlle Gentille, âgée de 20 ans, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Mlle Gentille vint au traitement de M. de Puységur le 16 septembre, ayant une douleur vive à la rate, avec gonflement depuis huit ans, des douleurs aux cuisses, aux jambes, le teint livide, etc. Elle fut parfaitement guérie le 27.

RÈGLES surabondantes, etc., *sur Marianne V***, âgée de 24 ans* (somnambule), *à Concise* (*en Suisse*), 1787, *par Mme la baronne de Tschiffely* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cet écoulement occasionnait à la malade, depuis quatre mois, des *faiblesses*, la *fièvre*, des *maux d'estomac* et des *fluxions très-douloureuses*.

Elle fut guérie par Mme de Tschiffely, en douze jours, par le magnétisme et l'eau magnétisée.

Cette somnambule était de la classe des spiritualistes, et a donné des preuves de lucidité admirables.

RÈGLES irrégulières et douloureuses, convulsions, *sur Victoire Tay, à Strasbourg*, 1788, *par M. Pfrimmer* (3).

Il y avait déjà plusieurs années que cette personne

---

(1) *Rapport des cures de Bayonne*, etc., p. 58.

(2) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 132.

(3) *Idem*, t. 1, p, 151.

était incommodée : ses règles étaient irrégulières, et ne venaient qu'avec de très-grandes douleurs. Dans le mois de mars 1788, elle commença à éprouver des maux de tête si violens, qu'elle ne pouvait faire le moindre mouvement sans augmenter ses souffrances. Le magnétisme, auquel elle eut enfin recours, les dissipa bientôt; mais alors survinrent des maux de reins, qui furent également détruits par le même remède. Enfin, dans le mois de mai suivant, elle fut attaquée de convulsions internes et externes, particulièrement dans les membres : elle en avait ainsi jusqu'à trois ou quatre accès dans les vingt-quatre heures. Cette nouvelle maladie continua pendant *huit mois* consécutifs, mais toujours en s'affaiblissant, grâce au magnétisme et à la persévérance de M. Pfrimmer. Lorsque cette dame donna le certificat de sa cure, ses souffrances étaient tout à fait passées, ses règles arrivaient régulièrement, et elle jouissait de la meilleure santé.

Elle n'a fait usage que de magnétisme, et de l'eau magnétisée, qui l'a purgée plusieurs fois.

N. B. Ce genre d'indisposition étant celui de tous peut-être qui a été le plus fréquemment traité avec un plein succès, nous avons cru inutile d'en rapporter une plus longue série d'exemples.

Règles contre nature, *sur une femme, à Mâcon, 1784, par M. Dombay, médecin* (1).

Nous regrettons amèrement de ne pouvoir donner

(1) *Procédés du magnétisme*, p. 35.

à nos lecteurs aucune espèce de détail sur une maladie aussi remarquable. Voici comme elle se trouve annoncée dans l'ouvrage ci-dessus :

« Une femme, rendant depuis long-temps ses règles par la bouche, a été guérie assez promptement par M. Dombay, médecin, tenant un traitement à Mâcon. »

REINS (DOULEURS DANS LES), *sur Jeanne Gibert, à Gradignan, près Bordeaux,* 1784, *par M. de Galatheau* (1).

(Baquet.)

Après avoir suivi pendant huit jours le traitement magnétique, cette femme fut guérie d'une douleur considérable dans les reins, qu'elle avait depuis quinze mois.

RELACHEMENT des intestins, *sur un enfant de* 6 *ans, à Châlons-sur-Marne, par sa mère* (2).

(Magnétisme immédiat.)

« Mme ***, de Châlons-sur-Marne, avait un fils de 6 ans, dont les intestins étaient si relâchés qu'il se salissait toutes les nuits. On avait employé tous les moyens imaginables pour remédier à cette infirmité. Enfin, sa mère prend le parti de le magnétiser. La première fois, le magnétisme produisit une évacuation extraordinaire; la seconde fois, il y eut encore un

---

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 56.

(2) *Instruction pratique*, etc., Deleuze, p. 249.

mouvement; mais le troisième jour, l'enfant fut guéri. On continua quelques jours encore sans qu'il éprouvât aucune sensation, et il n'a plus eu le moindre symptôme de son incommodité. »

RÉTENTION d'urine, *sur Joseph Dartel fils, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte Maxime de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cet homme, ayant retenu trop long-temps son urine, fut attaqué d'une rétention : on le saigna, on lui fit prendre des tisanes apéritives; le bain, les cataplasmes émolliens, etc., tout fut employé inutilement depuis neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et sans avoir obtenu le moindre soulagement. On fit appeler M. de Puységur, qui le magnétisa de suite. Vers les neuf heures, les urines commencèrent à reprendre leur cours; et à l'aide d'un demi-bain, le malade les rendit toutes. Les douleurs étaient calmées, le pouls naturel, et le malade dans un état parfait. M. de Puységur lui fit prendre une tartine de pain et de confitures, avec un verre d'eau et de vin sucrés (magnétisés); ce qui lui procura une nuit excellente, et acheva de le rétablir entièrement.

RÉTENTION d'urine, *sur le nommé Verrier, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (2).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Cet homme fut attaqué vivement, le 12 mai, de

(1) *Rapport des cures*, etc., à Bayonne, p. 53.
(2) *Supplément aux rapports*, etc., p. 43.

fièvre, mal de tête, suppression d'urine, engorgement au foie et aux viscères. Le 17, le ventre était très-enflé, le malade empirait, et était presque sans espérance.

M. d'Eslon commença ce jour-là à le magnétiser trois fois; dès le soir, les urines coulèrent, et l'enflure du ventre diminua. Il rendit les jours suivans du sang en caillots. Le 26, il fut en état de venir à pied au traitement; à la fin du mois de juin il se trouva parfaitement guéri.

RÉTENTION d'urine périodique, *sur M. de la Vaultière, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

Au mois d'août 1783, M. de la Vaultière, commandant des gardes de la marine à Brest, fut attaqué d'une maladie de la vessie, aussi vive que dangereuse. Il reçut à l'instant tous les secours de la médecine; tout fut employé sans succès. Son chirurgien, voyant son état empirer, appela deux de ses confrères qui recommencèrent à le visiter, à le sonder, toujours inutilement; la fièvre augmentait, le bas-ventre menaçait de s'enflammer: on eut recours à de larges saignées; on n'obtint de relâchement que cinq heures après lui avoir tiré quinze à seize onces de sang, et après trente heures de souffrances continuelles et inexprimables.

Dès cette première attaque, il se mit au régime le

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 47.

plus austère, il suivit scrupuleusement les remèdes simples qu'on lui avait ordonnés, et passait chaque jour plus d'une heure dans le bain. Cela ne l'empêcha pas, jusques et compris le mois de novembre, d'être attaqué régulièrement à la fin de chaque mois aussi sérieusement que la première fois, sans que le mal cédât jamais à d'autres remèdes qu'à la saignée. Il l'avait subie *vingt-deux fois*, lorsqu'il se résolut, d'après le conseil des médecins et des chirurgiens qui le soignaient, à venir à Paris. Il se trouva au baquet de M. d'Eslon le 26 décembre, époque à laquelle il attendait une neuvième attaque. Elle n'eut pas lieu. Enfin, après un mois de traitement, il rendit abondamment pendant la nuit, des glaires, du sable, et même du sang caillé, sans presqu'aucune douleur, et chaque jour cette évacuation diminua de quantité.

Peu de temps après, les évacuations abondantes s'établirent périodiquement comme les accidens de la maladie, et le 20 mai 1784, il partit de Paris pour reprendre son service. La route l'échauffa un peu; il se fit magnétiser, ce qui lui occasionna une petite sécrétion, après laquelle il continua à jouir de la meilleure santé. Il y avait six ans qu'il souffrait d'incommodités de toute espèce.

N. B. En envoyant à M. d'Eslon le certificat de sa guérison, M. de la Vaultière lui dit qu'il a été témoin de plusieurs expériences magnétiques faites sur des paysans *ivres morts*, couchés sur les grands chemins. Il cite également la cure d'un enfant de 3 ou 4 ans, dont le bras brûlé et dépouillé depuis le coude jus-

qu'au bout des doigts, fut guéri sous ses yeux en moins de trois semaines, sans autre remède que le magnétisme. Il en conclut que l'imagination n'est pour rien dans les phénomènes de cette espèce, etc.

RÉTENTION d'urine, *sur M. Le Vavasseur* (somnambule), *à Douai*, 1786, *par M. Le Vavasseur, son frère, capitaine d'artillerie* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Le 14 juillet, M. Le Vavasseur ressentit vers les huit heures du matin une grande lassitude, accompagnée d'une fièvre violente et d'un point de côté. Son frère le magnétisa, ce qui lui fit rendre beaucoup de vents par le haut; comme il était très-faible, il se coucha. Toute l'après-dînée il lui fut impossible d'uriner. Il souffrait beaucoup dans la région de la vessie. Il ne fut pas plutôt magnétisé de nouveau qu'il urina abondamment.

Le lendemain la fièvre avait cessé, mais le point de côté et la rétention d'urine subsistaient toujours. Dans la journée, son frère l'ayant mis en communication avec un arbuste magnétisé qui était dans sa chambre, il urina sur le champ.

Comme le côté lui faisait beaucoup de mal, son frère y appliqua un conducteur de verre; et allant du corps du malade au conducteur, comme s'il eût voulu soutirer le mal, en fort peu de temps il fit disparaître la douleur. M. Le Vavasseur respira librement, ses

(1) *Du magnétisme animal*, etc., par M. de Puységur, p. 368.

yeux s'ouvrirent sur le champ, et il se trouva dans le meilleur état possible. La nuit se passa fort bien.

Le 17, à deux heures après midi, il eut une convulsion très-forte, et une envie d'uriner sans possibilité de le faire. Le magnétisme lui procura une évacuation. Deux fois, dans le reste de la journée, il eut les mêmes douleurs, et deux fois le remède fut appliqué avec le même succès.

M. de Puységur arriva sur ces entrefaites, et donna quelques conseils à M. Le Vavasseur. Celui-ci magnétisa son frère avec plus d'énergie, et le fit enfin tomber dans l'état de somnambulisme. (Il était alors sept heures du soir.) Consulté sur son indisposition, il répondit qu'elle ne durerait pas long-temps, qu'il n'urinerait plus que deux fois avec peine; que sa crise finirait naturellement à sept heures du matin, quand il aurait uriné, et que le lendemain matin il aurait une crise naturelle qui finirait d'elle-même comme l'autre. Il dit qu'il serait tranquille toute la nuit.

Le 18, à l'heure qu'il avait annoncée, il eut une convulsion plus forte que les précédentes; il urina, et se réveilla. A huit heures trois quarts il rentra naturellement en somnambulisme; une heure après, ayant éternué, il ouvrit les yeux, entendit ceux qui parlaient, et se rendormit de suite. Il dit alors que cette crise serait la dernière qu'il aurait, et annonça une convulsion terrible pour midi. Il ajouta qu'il se réveillerait après avoir uriné. A midi un quart la convulsion arriva; elle fut si forte que cinq personnes robustes pouvaient à peine le contenir; cet état dura une heure.

Dans les momens de relâche, interrogé si le magnétisme lui ferait du bien, il répondit qu'il le soulagerait, mais ne le ferait pas uriner plus tôt.

Enfin, à une heure un quart il urina, et ouvrit aussitôt les yeux. Il se trouva très-fatigué, mais ne se souvint de rien, pas même d'avoir souffert. Ses urines, qui depuis le commencement de la maladie avaient été fort claires, étaient troubles et chargées. Il urina plusieurs fois dans l'après-midi sans difficulté ni douleur. Le soir son frère le magnétisa, et ne put lui faire éprouver aucun effet.

Le 20, il se portait parfaitement bien.

RHUMATISME, *sur M. Chauvet, prêtre, à Surenne,* 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Dans le courant du mois d'avril 1778, je fus attaqué d'un violent rhumatisme qui me tint au lit pendant trois mois, et qui m'ôtait l'usage de tous les membres. Depuis cette époque, je n'avais jamais passé trois mois de suite sans ressentir quelques douleurs dans l'un ou l'autre bras, souvent même assez vives pour m'empêcher de le remuer. L'année dernière, au mois de septembre, me trouvant dans le même cas, des personnes de considération chez qui M. d'Eslon était venu de Paris pour magnétiser une paralytique, me pressèrent beaucoup de profiter de l'occasion pour

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 51.

me faire magnétiser aussi; je me rendis à leurs instances, et j'avoue, n'en déplaise à M. d'Eslon, que je ne pus m'empêcher de le traiter intérieurement de *charlatan*, en le voyant diriger l'index contre mon bras, et approcher son pied du mien; mais deux minutes suffirent pour me faire revenir sur le compte de ce médecin et de son agent; car il ne m'eut pas plutôt appliqué la paume de la main sur l'omoplate, qu'il s'établit en moi de la tête aux pieds, et seulement dans la partie gauche du corps où j'éprouvais la douleur, *une sueur si abondante*, que j'en avais la chemise collée sur la peau, et que tous ceux qui étaient présens en voyaient les gouttes me rouler sur le visage. Le moment d'après, je me sentis parfaitement guéri, et depuis lors je ne sais plus ce que c'est que le rhumatisme. »

Signé CHAUVET.

Surenne, 22 septembre 1784.

RHUMATISME et hémorroïdes, *sur M. le chevalier de Chazeaux, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

M. de Chazeaux souffrait beaucoup d'un rhumatisme dans toute la partie droite du corps. Il était de plus accablé d'hémorroïdes depuis cinq ans, lorsque M. le comte de Puységur établit son traitement public; il s'y réunit à près de deux cents malades qui

---

(1) *Rapport des cures*, etc., à Bayonne, p. 40.

étaient magnétisés sous un arbre; au bout de quinze jours il fut guéri.

RHUMATISME goutteux, *sur M. Mardochée, âgé de 60 ans, à Bayonne,* 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Le sieur Mardochée avait un rhumatisme goutteux depuis sept ans sur les extrémités supérieures et inférieures; la jambe droite traînait un peu par suite des remèdes qu'il avait faits. Il commença le traitement magnétique le 27 août, et se retira fort soulagé et marchant bien, le 10 septembre, pour vaquer à ses affaires.

RHUMATISME dans les articulations, *sur Jeanne Lapaillère, âgée de* 62 *ans,* à *Bordeaux,* 1784 (2).

(Baquet.)

« Jeanne Lapaillère, domestique au Château-Trompette, âgée de 62 ans, était affectée depuis vingt ans d'un rhumatisme d'abord universel, fixé alors aux articulations; elle avait eu plusieurs fois aussi des menaces de paralysie, et dans le moment elle éprouvait des difficultés de parler et un état de somnolence. Entrée au traitement le 7 juillet dernier, guérie le 15 septembre suivant. »

---

(1) *Rapport des cures de Bayonne*, etc., p. 55.

(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 12.

RHUMATISME goutteux et maux de tête périodiques, *sur M. ***, à Bordeaux*, 1784 (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

« M. ***, négociant de cette ville, sujet depuis longues années à différentes attaques de rhumatisme goutteux, avec gonflement dans les articulations, maux de tête qui revenaient périodiquement tous les soirs, avait eu, pendant notre dernier séjour à Paris, une attaque de son rhumatisme. Il avait, le 10 juin, tout un côté dans un état de débilité si grande, qu'il ne pouvait presque pas remuer le bras, et qu'il traînait la jambe.

« Magnétisé d'abord par l'un de nous d'une manière isolée, il se trouva bientôt en état d'aller à pied, et de venir le 9 juillet au traitement public, où il a été parfaitement guéri au bout d'un mois. »

RHUMATISME général, *sur Jacques Ravin, âgé de 32 ans, à Bordeaux*, 1784 (2).

(Baquet.)

« Le nommé *Jacques Ravin*, domestique, âgé de 32 ans, ayant servi à bord d'un vaisseau du roi dans la dernière guerre, attaqué d'un rhumatisme général, avec des nodosités dans toutes les jointures, surtout au cou, aux poignets, et aux articulations des doigts et des genoux, avec craquement des os au moindre

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 9.
(2) *Idem*, p. 32.

mouvement, traité sans aucun succès pendant long-temps, et dernièrement renvoyé comme incurable de l'Hôtel-Dieu Saint-André de Bordeaux, où il était resté quatre mois. Magnétisé par l'un de nous d'une manière isolée, il s'est trouvé bientôt en état d'être transporté au traitement le 4 novembre, et huit jours après, d'y venir seul et à pied. Ce malade est aujourd'hui (25 novembre) dans le meilleur état, et nous espérons que sa guérison sera très-prochaine. »

RHUMATISME et surdité, *sur Pierre Boyer, âgé de 35 ans, à Bordeaux,* 1784 (1).

(Baquet.)

« Pierre Boyer, boucher, âgé de 35 ans, paroisse Saint-Seurin, était affecté depuis douze ans de douleurs rhumatismales par tout le corps, et de surdité. L'affection rhumatismale avait porté principalement sur les hanches, et avait occasionné une courbure aux vertèbres lombaires, et une roideur dans les articulations des cuisses et des genoux. Ce malade ne pouvait pas s'asseoir, et il était réduit à rester couché ou debout, appuyé sur des potences. Le troisième jour du traitement, l'articulation de la cuisse devint plus libre, et il put s'asseoir pendant quelques heures. Le dixième jour, il acquit assez de souplesse pour se baisser jusqu'à terre et se relever. Bientôt après il n'eut besoin que d'une potence, et enfin il est parvenu à s'en passer. Aujourd'hui il vient à pied au traitement, et fait même

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 30.

des promenades très-longues, à l'aide d'un seul bâton. La surdité a diminué dans la même progression. Il est entré au traitement depuis le 10 juillet dernier. »

RHUMATISME, *sur M. Gastinel, âgé de 54 ans, à Grenoble,* 1784, *par M. Nicolas, médecin du roi* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Le 20 décembre 1784, je fus prié d'aller visiter M. Gastinel, âgé de 54 à 55 ans. Cet homme, ancien agent de Mme de Sassenage, avait fait nombre d'excès de table. Il éprouvait des douleurs affreuses dans les reins, et depuis douze jours, il ne pouvait ni dormir ni se mettre au lit. Ses urines étaient abondantes et huileuses : son médecin le disait atteint d'un diabetès, et depuis douze jours, il l'avait condamné à la diète la plus rigoureuse.

« Je magnétisai le malade à six heures du soir ; le 20 décembre, je découvris que les douleurs que l'on attribuait à un diabetès, n'étaient que l'effet produit par une humeur rhumatismale, qui du bras s'était portée successivement sur la poitrine, et de là sur les viscères du bas-ventre. J'annonçai que je désirais être assez heureux pour déplacer cette humeur, et procurer l'enflure des jambes : car il fallait aller au plus pressé, et écarter le danger qui menaçait la capacité de la poitrine et celle du bas-ventre.

« La diète m'ayant paru inutile et nuisible, je

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 257.

donnai sur le champ quelques alimens au malade : il fut moins mal pendant la nuit. Le lendemain les jambes furent enflées, il y eut un mieux marqué ; le jour fut tranquille, et la nuit meilleure. Le troisième jour, les jambes étaient enflées comme des poutres, les douleurs du bas-ventre et l'oppression avaient disparu. Le malade mangea, se mit au lit, et dormit quelques heures.

« Le jour suivant, je lui donnai une gelée de manne et de veau; il eut quelques évacuations; le soir, je fis prendre la décoction d'une tête de pavot. L'enflure des jambes céda peu à l'action du magnétisme, et M. Gastinel fut assez fort, le 11 janvier, pour aller s'égayer avec ses amis; il exigea qu'on insérât dans la feuille hebdomadaire du Dauphiné, l'attestation de sa guérison, et la signa. »

Nicolas, méd.

Rhumatisme, *sur M. Ducrest, à Strasbourg*, 1785, *par M. de la Jomarière* (1).

(Baquet.)

M. Ducrest, appelé, en qualité de pompier, pour éteindre le feu qui avait pris au magasin du roi, à Strasbourg, en mai 1784, fit une chute dans laquelle il faillit se casser la jambe droite. Le froissement et la douleur furent si forts qu'il ne put presque plus se soutenir sur le pied.

Le mois de juin suivant, ayant fait un effort trop

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 94.

violent, il sentit craquer quelque chose dans les reins, et il y éprouva sur le champ de très-fortes douleurs. Il crut avoir une hernie; mais au bout de quelque temps, rien ne paraissant dans l'aine, sa frayeur se dissipa. Cependant les douleurs augmentèrent peu à peu, à un tel point qu'au mois de décembre il ne pouvait rester ni debout ni assis. Quand il voulait se coucher, il souffrait des douleurs effroyables. Lorsqu'il était couché d'un côté, il ne pouvait pas se tourner de l'autre; s'il se remuait, les douleurs devenaient plus fortes. Enfin, vers le milieu de décembre, il commença à avoir des convulsions; elles allèrent en augmentant en nombre jusqu'à dix par nuit, et devinrent plus violentes avec le froid; il ne ressentit quelque soulagement que vers le printemps.

Dans le mois de mai, étant descendu dans un puits plein de salpêtre pour réparer la pompe de la pépinière royale, et y étant demeuré environ huit heures en deux fois, ses douleurs s'accrurent, d'abord dans les reins, puis dans les cuisses et les jambes, où elles finirent par se jeter; elles augmentèrent de telle sorte qu'en peu de temps il fut hors d'état de pouvoir se remuer. Il eut recours aux bains de marc de bière, aux fumigations, à l'esprit de vers de pluie, tous remèdes qui le soulageaient pendant quelque temps, et qui bientôt après le laissaient en proie aux plus horribles souffrances. Dans le mois d'août, il eut recours aux vésicatoires; il en appliqua un sur chaque mollet, un sur la cheville droite, un sur chaque join-

ture des cuisses, un sur le côté du genou droit, en dehors et sur les reins. Tant que tous ces vésicatoires furent ouverts, il eut quelque soulagement; mais dès qu'ils furent fermés, les douleurs devinrent plus vives que jamais. Les poudres d'Ailhaud, dont il fit usage, diminuèrent aussi ses souffrances; il eut enfin recours aux bains d'étuves, qui produisirent l'effet de tous les autres remèdes, c'est-à-dire du soulagement dans les premiers jours, et puis après des douleurs atroces.

Ce fut après avoir ainsi tenté tous les moyens de guérison possibles, qu'il s'adressa à la société de Strasbourg. Le 17 septembre, M. de la Jomarière commença à le magnétiser. Dès le lendemain il ressentit du soulagement, et la nuit fut assez bonne. Le 19, ses douleurs cessèrent tout le temps qu'il fut magnétisé; la chaîne produisait sur lui le même effet. Après trois ou quatre jours de traitement, le mal de tête continuel qu'il avait eu pendant toute sa maladie se passa totalement, les douleurs diminuèrent peu à peu; il reprit le sommeil, et au bout de cinq semaines il était parfaitement guéri.

RHUMATISME universel, *sur Mlle ***, âgée de 22 ans* (somnambule), *à Strasbourg*, 1785, *par M. de Mouillesaux* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Nous avons une si grande quantité d'exemples de

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 1.

l'efficacité du magnétisme dans cette maladie, que nous aurions passé celui-ci sous silence, si, indépendamment de l'action curative, il n'eût présenté plusieurs phénomènes dignes d'attention : c'est dans le rapport de ce traitement que se trouve le premier exemple de l'état de somnambulisme sur une personne en santé, ainsi que l'expérience de la catalepsie, qu'on a de nos jours renouvelée sous la dénomination très-impropre de *paralysie.*

Depuis quelques jours, M. de Mouillesaux avait été instruit des procédés magnétiques. Plein d'admiration pour cette découverte sublime, témoin d'effets prodigieux, il était dans cette situation par laquelle tout magnétiseur a passé sans doute, prônant le magnétisme avec enthousiasme, cherchant à lui faire des partisans, et essayant son action sur tous les individus malades ou bien portans qui se prêtaient à ses désirs.

Il avait entrepris le traitement d'une dame impotente depuis long-temps, par suite de douleurs et d'enflures dans les genoux, et il ne lui faisait éprouver aucune sensation. Impatienté du peu de réussite de ses efforts, il proposa à la fille de cette dame de la magnétiser. Cette personne, parfaitement bien portante, accepta ses offres, et dès le premier moment il lui fit fermer les yeux sans qu'il lui fût possible de les ouvrir. Ce premier succès augmenta sa confiance; il recommença ces essais, et parvint à obtenir le même effet en touchant et sans toucher; le signe, la voix, la *pensée* même furent également obéis. (M. de Mouillesaux lui faisait fermer un œil seulement, ou

tous les deux alternativement, ou bien ensemble.)

Le résultat de ces expériences fut d'augmenter la confiance de la malade, ainsi que celle de M. de Mouillesaux. Il parvint enfin à étendre les effets sensibles du magnétisme sur la mère, à la mettre en somnambulisme, et à la guérir.

Cependant l'extrême sensibilité de la fille, dont il fit l'épreuve plusieurs jours de suite, le surprenait beaucoup; il entendait dire de tous côtés que le magnétisme ne devait agir que dans l'état de maladie; et la santé dont il voyait jouir Mlle *** commençait à lui paraître un peu suspecte. Il l'engagea à se laisser magnétiser sérieusement; elle y consentit, et en moins d'un quart d'heure elle fut dans l'état de somnambulisme (c'était le 13 octobre 1785).

Elle dit alors qu'elle avait besoin d'être magnétisée, sans quoi elle aurait *dans deux mois* une attaque d'un rhumatisme universel qu'elle avait eu deux ans auparavant, et que le magnétisme l'en préserverait, en détruisant les dispositions qu'elle avait à cette douloureuse maladie, etc....... Dans la même séance, elle examina sa mère, et elle assura qu'elle guérirait par le magnétisme, qu'on pouvait avec confiance se servir de ce moyen de guérison, et qu'*il était propre à toutes sortes de maladies*, etc......... Elle indiqua également les diverses époques où il fallait la magnétiser (il y en eut dix); et le 12 décembre, elle assura être parfaitement guérie, et n'avoir besoin que d'être encore magnétisée jusqu'au 17 pour rétablir ses forces et consolider son entier rétablissement.

Cette demoiselle lui avait donné, pendant ses *dix crises*, des consultations si satisfaisantes et si heureuses sur d'autres malades, il en avait obtenu des éclaircissemens sur le magnétisme si nouveaux pour lui, si intéressans, il lui avait tant d'obligation des instructions qu'elle lui avait données pour pratiquer le magnétisme avec succès, qu'il ne put s'empêcher de lui témoigner ses regrets de se voir privé de ses lumières; elle lui répondit que, s'il attachait quelque intérêt à son état de crise magnétique, il était le maître de le reproduire quand il le voudrait; qu'il était suffisant, pour l'entretenir, de la mettre en crise une fois par semaine; que la durée de ces crises, leurs époques seraient absolument à sa disposition; qu'il devait d'autant moins craindre qu'elles pussent lui être nuisibles, qu'elle lui avait déjà dit que le magnétisme, administré avec de bonnes intentions, ne pouvait être que salutaire, et qu'elle se laisserait volontiers mettre quelquefois en crise, parce qu'elle avait l'expérience que lorsqu'on se croyait en bonne santé on pouvait avoir le germe d'une maladie, et que l'état de crise éclairait ou tranquillisait à cet égard. Elle ajouta aussi que sa lucidité se perfectionnerait successivement, et qu'elle serait plus en état de l'instruire de ce qu'il pourrait désirer, attendu que la maladie empêchait le plus souvent sa clairvoyance (1).

---

(1) Ce fait est en opposition avec tout ce qu'ont observé la plus grande partie des magnétiseurs. Cependant nous en connaissons un autre plus extraordinaire encore : c'est celui de Mme D***,

M. de Mouillesaux continua donc à la mettre en crise de temps en temps; et leur rapport s'établit si bien à la longue, qu'il ne lui fut plus nécessaire de l'entretenir. Il lui est arrivé d'être des mois entiers sans la magnétiser, et elle n'en était pas moins susceptible de dormir dès qu'il le voulait : le moment, le temps, tout cela était absolument égal. Dans ces crises, elle jouissait de la plus grande tranquillité et d'une aisance égale à celle que l'on possède dans l'état naturel; seulement la disposition de son esprit était grave, austère, et quelquefois sublime.

Quelque temps après, étant chez Mlle ***, M. de Mouillesaux défendait avec chaleur le magnétisme, sur lequel plusieurs personnes disputaient. Mlle ***, qui venait de sortir de crise, était également contre lui, et trouvait qu'il en présumait trop : elle faisait des merveilles en somnambulisme; mais hors de là, ou elle les ignorait, ou elle était incapable de les apprécier. Piqué de lui voir révoquer en doute ce dont elle lui fournissait souvent des preuves, il lui dit, sans colère cependant, mais avec véhémence, et en mettant vivement la main sur son épaule : *Il faut que je vous rende muette pour vous convaincre.* Elle se trouvait debout alors, et elle resta effectivement la bouche ouverte sans plus articuler; ses yeux étaient fermés. Il ne fit pas d'abord grande attention à cette situation; mais ce silence, cette immobilité trop pro-

---

qui, fort bonne somnambule quand elle est bien portante, perd toute sa lucidité dès qu'elle est malade.

longés l'étonnèrent. Il voulut la remuer; elle était roide et tout d'une pièce. Comme il ne songeait point à l'état de catalepsie, dont cependant on avait déjà observé plusieurs exemples à Strasbourg (1), il fut très-alarmé de la voir dans cet état, et s'empressa de la secourir; de suite elle fut rétablie. M[lle] *** s'aperçut, en sortant de cet état, qu'elle avait fort chaud; peu après elle fut en sueur, et obligée d'aller changer de linge. Pendant son absence, M. de Mouillesaux se ressouvint de la catalepsie; et comme ce dont il venait d'être témoin ressemblait fort à ce qu'il en avait entendu raconter, dès que M[lle] *** revint dans l'appartement, il la remit en somnambulisme pour la consulter là-dessus. Elle lui dit que cet état surprenant était une espèce de crise magnétique et cataleptique; qu'il pouvait sans crainte renouveler cette expérience quand il le voudrait, qu'elle réussirait toujours bien; qu'il devait y procéder hardiment, avec confiance, avec énergie, tant pour l'effectuer que pour la faire cesser, etc..... Elle lui permit de répéter cet essai quand elle serait éveillée; et comme M. de Mouillesaux lui fit observer que l'expérience serait plus belle si elle avait les yeux ouverts, elle lui dit qu'il n'avait qu'à l'exiger, ainsi que tout autre mouvement qui lui conviendrait, que

---

(1) Chez le docteur Ostertag, élève de Mesmer, qui, réuni à plusieurs de ses collègues, faisait des expériences pour prouver la réalité de l'action magnétique. Parmi les phénomènes qu'il offrait aux regards des spectateurs, il se trouvait un *sujet* qu'il rendait immobile *à volonté*. (Voy. *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 57.)

sa ferme injonction serait obéie comme en état de somnambulisme. L'expérience eut lieu, et réussit parfaitement : c'est une des plus évidentes et des plus convaincantes du pouvoir magnétique. Saisissant le moment où Mlle ***, dans son état naturel, marchait et parlait, il la touchait avec une intention déterminée. A l'instant même, aussi promptement que l'éclair, elle se trouvait fixée dans l'attitude où elle était surprise, y restait immobile, les yeux ouverts sans voir, n'entendant, ne répondant qu'à son magnétiseur, et, comme dans le somnambulisme, absolument soumise et obéissante à ce qu'il en exigeait. Ce qu'il y avait de plus étonnant dans cet état, c'était la roideur du cou, du corps, de tous les membres. Mlle *** se soutenait dans toutes les positions qu'on lui faisait prendre; c'était exactement l'image d'une statue à ressorts, et c'était une pure cataleptique lorsqu'on n'en exigeait rien. Cet état cessait aussi promptement qu'on le faisait naître, mais il était toujours suivi d'une moiteur plus ou moins forte, qui était absolument dissipée en deux minutes de magnétisme. Au reste, pendant plus de deux ans qu'on répéta ces expériences, Mlle *** ne s'est jamais plaint qu'elle en eût été incommodée (1).

Témoins, MM. Guérin père, Guérin fils, Roussique, Villemet, méd.

---

(1) Voilà l'origine de ces fameuses expériences de paralysies momentanées dont l'abbé Faria a tant usé et abusé. Elles ont été répétées depuis par tous les magnétiseurs de l'Europe ; mais dans ces derniers temps, quelques-uns d'entre eux, notamment

Rhumatisme, à la suite de couches, *sur Marie-Salomé Meykückel, âgée de 58 ans, à Illkirch, 1786, par M. Jœger, chirurgien* (1).

(Chaîne.)

« Nous soussignés, certifions que Marie-Salomé Meyküchel, née Rietsch, veuve de Thebault Meyküchel, en son vivant bourgeois laboureur d'Illkirch, âgée de 58 ans, demeurant chez son fils Jean-Michel Meyküchel, aussi bourgeois laboureur d'Illkirch, ayant fait, il y a une vingtaine d'années, des couches laborieuses, des douleurs lui en étaient restées dans le bras droit, et avaient augmenté d'année en année, et, principalement dans le changement de temps, elles devenaient très-cuisantes. Ce mal a empiré cet hiver à un tel point, que les derniers mois elle n'eut de repos ni jour ni nuit, jusqu'au 2 février 1786 qu'elle vint me trouver. Elle déclara que, malgré les remèdes qu'elle avait pris pendant si long-temps, ses douleurs augmentaient toujours, et ne lui laissaient aucun repos; qu'elle ne pouvait dormir une heure ni de jour ni de nuit. Après l'avoir visitée, je trouvai son bras malade et brûlant, plus gros que l'autre d'un pouce et demi, à commencer de l'épaule jusqu'au-dessous du coude; je la purgeai deux fois, et la sai-

des médecins de l'Hôtel-Dieu et de la Salpêtrière, ont obtenu une véritable paralysie, c'est-à-dire une abolition complète des mouvemens volontaires, avec *relâchement*, *refroidissement et insensibilité.*

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 83.

gnai au bras gauche sans lui procurer de soulagement. Le 5 février, je commençai à la magnétiser, et je continuai ainsi deux fois par jour; elle fit toutes les fois la chaîne, but une bouteille d'eau magnétisée, par jour, dont elle fut purgée quelquefois. Au bout de huit jours, elle commença à sentir quelque soulagement : à la fin de trois semaines, elle fut entièrement guérie; son bras fut désenflé, la chaleur dissipée, et les douleurs avaient disparu, de sorte qu'elle ne sent plus aucune incommodité.

« Depuis son rétablissement, il a fait très-froid, beaucoup de vent, et il a tombé beaucoup de neige; époques qui toujours renouvelaient ses douleurs, et qui, comme l'on sait, réveillent toujours les anciennes fluxions et rhumatismes; elles les a passées sans aucun ressentiment, de sorte qu'il ne lui reste qu'à louer Dieu de sa guérison.

« En foi de quoi elle a signé, ainsi que son fils, le présent certificat. »

JOEGER, chirurgien.

Illkirch, ce 16 mars 1786.

RHUMATISME et froid dans les deux jambes, *sur Mme OEsinger, à Strasbourg,* 1788, *par M. Humbert* (1).

(Baquet.)

Mme Œsinger souffrait depuis quatre ans d'un rhumatisme depuis la clavicule de l'épaule droite jusqu'au

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 267.

coude, et de froid dans les deux jambes, ce qui les lui rendait extrêmement faibles. Tous les remèdes qu'on lui avait indiqués n'ayant procuré aucun soulagement, et ses douleurs augmentant toujours, elle pria M. Humbert, au mois d'octobre 1786, de la magnétiser; ce qu'il fit pendant un mois avec tant de succès, qu'elle se crut entièrement guérie, et quitta le traitement.

En 1787, les douleurs de son épaule revinrent si fortes, qu'elle fut au point de ne plus pouvoir s'habiller ni se servir de son bras. M. Humbert recommença à la magnétiser, et cette fois elle ressentit pendant un mois, à toutes les séances, des douleurs et un froid affreux. Elle but de l'eau magnétisée, qui la purgea, pendant douze jours, trois à quatre fois par jour; au bout de ce temps, son rhumatisme varia de l'épaule jusqu'au bout des doigts : enfin elle fut entièrement guérie dans le courant de janvier. Son magnétiseur continua cependant à la magnétiser; mais elle n'éprouva ni douleur ni malaise, le principe de son mal étant absolument détruit.

RHUMATISME sur les deux bras, *sur M. J. M. Waldt, à Strasbourg*, 1788, *par M. Lefebvre* (1).

Il est peu d'exemples de l'efficacité du magnétisme aussi frappans que celui de la cure de M. Waldt.

Depuis *trente-cinq ans*, il était affligé d'un rhumatisme sur les deux bras, qui, pendant le jour, l'em-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 116.

pêchait de travailler, et ne lui laissait aucun repos la nuit : il avait suivi tous les traitemens connus ; il était allé à différentes eaux, mais toujours sans succès. Enfin, dans l'hiver de 1787, ayant plus souffert que de coutume, il résolut d'essayer du magnétisme. Ce fut dans les premiers jours de janvier 1788 que M. Lefebvre commença à le magnétiser : il fut quelques jours sans apercevoir de changement dans son état ; mais dès la première quinzaine, les douleurs diminuèrent un peu : il put, contre l'ordinaire, laisser ses bras dans le lit ; et au bout du mois, il dormait toute la nuit sans douleurs. Pendant le jour, il travaillait avec plus de force et d'aisance. Insensiblement, les douleurs disparurent, les forces revinrent ; et après quatre mois de traitement, il fut parfaitement guéri sans s'être servi d'aucun autre remède.

Depuis, le sieur Waldt est devenu magnétiseur, et a opéré plusieurs cures très-remarquables.

RHUMATISME goutteux, *sur Mlle Lamoise - Grateau, à Châtellerault*, 1815, *par M. Drouault* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Je soussigné, Jacques Plazanet, chirurgien juré, habitant de la ville de Châtellerault, et y exerçant à ce titre, certifie avoir été requis par M. Rivière, mon gendre, marchand bijoutier dans ladite ville de Châtellerault, pour donner mes soins à Lamoise-Grateau,

---

(1) *Annales du magnétisme*, n° 27, p. 22.

sa gouvernante, âgée de 25 ans, de la commune de Chenevelle, atteinte d'un rhumatisme goutteux, dont le siége était dans les parties musculeuses des épaules et dans celles des cuisses.

« J'ai commencé le traitement par une saignée, pour calmer la violence du sang; ensuite, je l'ai mise à l'usage du petit-lait, et continué ce traitement pendant quelque temps, pour donner de la souplesse aux fibres, et en même temps de la fluidité au sang; ensuite, j'ai mis ma malade à l'usage d'une tisane royale purgative. Malgré tous mes soins, la malade souffrait de plus en plus; elle était considérablement enflée, et la fièvre augmentait aussi, ce qui me fit craindre qu'elle ne vînt à mourir.

« Mon gendre, qui avait vu M. Isaac - Olivier Drouault, greffier de la justice de paix du canton de Dangé, département de la Vienne, magnétiser avec succès, me dit que je ferais bien de tenter l'opération du magnétisme. En effet, il fut chercher le sieur Drouault pour magnétiser ma malade, et je me décidai à la laisser magnétiser.

« Me rappelant qu'anciennement dans les maladies rebelles, telles que la surdité et le mutisme, on avait tenté l'électricité, ensuite l'aimant, quelquefois avec succès, j'ai cru pouvoir en conséquence essayer le magnétisme, sans connaître mieux son agent que ceux qui ont fait usage de l'électricité ou de l'aimant.

Cæterum tentare non nocet.

« Mondit sieur Drouault magnétisa donc, le 1er fé-

vrier 1815, ladite Lamoise-Grateau : au bout d'environ cinq minutes d'attouchement, M. Drouault parvint à l'endormir, elle qui n'avait pu avoir de sommeil depuis deux mois! il me dit même, ainsi qu'aux spectateurs, de l'éveiller, ce que nous ne pûmes faire. Il la laissa dans cet état pendant une demi-heure. Au bout de quatre jours de traitement, la malade fut totalement désenflée et la fièvre dissipée, et en quinze jours elle reprit son service. Elle continue, depuis cette époque, à jouir d'une bonne santé.

« J'ajoute que j'ai toujours été présent à toutes les manipulations qu'a faites M. Drouault; qu'il a donné pour tout remède à la malade de l'eau magnétisée et du vin bien sucré, et qu'il l'a toujours endormie à sa volonté, *de loin* comme *de près*, et que son traitement a toujours été public.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent pour servir et valoir ce que de raison. »

PLAZANET, chir.

A Châtellerault, le 12 mars 1816.

RHUMATISME (ou douleurs rhumatismales) à la cuisse droite, tétanos très-fréquens, vers, convulsions, *sur Manon Coulon* (somnambule), *âgée de* 13 *ans, à Nantes,* 1816, *par M. Dufort* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cette jeune fille souffrait, depuis son enfance, de douleurs rhumatismales à la cuisse droite, et de téta-

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 23, p. 94.

nos très-fréquens. Vers l'âge de 13 ans, elle eut des convulsions si fortes, qu'il fallait plusieurs personnes pour la tenir, et que, malgré tous les remèdes des médecins, ses dents restèrent serrées. M. Dufort fut alors invité par M. de l'Aubépin à essayer les effets du magnétisme sur cette pauvre enfant, qu'il n'avait jamais vue : il y consentit, et la magnétisa trois quarts d'heure, pendant lesquels les convulsions semblaient augmenter de plus en plus. M. de l'Aubépin le pria de cesser; mais il persista. Quelques minutes après, Manon s'assoupit, et tomba dans un sommeil tranquille dont elle n'avait pas joui depuis plus de trois jours. Questionnée sur son état, elle répondit (les dents toujours serrées) que le sommeil dont elle jouissait lui faisait le plus grand bien; qu'il fallait la laisser ainsi une heure, et la rendormir deux fois par jour, matin et soir; qu'elle dirait plus tard ce qu'il lui fallait pour la guérir; que, dans ce moment, ses crises étaient causées par de *gros vers* qui cherchaient à entrer dans son estomac, etc.; que ses dents ne se desserreraient qu'au bout de quinze jours (ce qui s'est vérifié); qu'elle se voyait toute couverte d'un feu bleuâtre qui s'échappait des doigts de M. Dufort, et que cette lumière la faisait voir au dedans d'elle-même. Fatiguée de toutes les questions que chacun lui faisait, elle ordonna d'un ton assez brusque de la laisser dormir tranquillement, et de la réveiller ensuite.

Pendant un mois qu'a duré ce traitement, M. Dufort s'est prêté à toutes sortes d'expériences pour con-

vaincre et M. de l'Aubépin et une société nombreuse. Lorsque Manon était en somnambulisme, on la faisait lire dans un livre renversé qu'on lui mettait à la hauteur du front ; on la faisait jouer aux cartes, aux dames : elle distinguait les cartes que son adversaire avait dans les mains ; elle courait avec plus de vivacité que dans l'état de veille, et sans jamais se heurter. Elle voyait à travers les murailles ; on en peut juger par le fait suivant :

Un jour qu'elle traversait des appartemens, elle se précipita à genoux, fit le signe de la croix et une prière. Interrogée sur la cause de cet acte de piété, elle répondit qu'*il passait un mort dans la rue ;* ce qui était vrai. On en fut d'autant plus étonné, qu'elle était séparée de la rue par deux murs ; que le modeste convoi n'était accompagné que d'un seul ecclésiastique, portant dans ses mains une petite croix de bois, et priant mentalement (1).

Il y avait deux ans et demi que cette cure était faite, lorsque M. de l'Aubépin l'a communiquée à la société du magnétisme. Manon n'avait pas été malade depuis, et avait pris beaucoup d'accroissement.

---

(1) Nous n'avons cité ce fait que pour prouver aux personnes pieuses que le démon n'entre pour rien dans les effets du magnétisme, comme voudraient le faire croire les auteurs des *Mystères des magnétiseurs et des somnambules*, des *démonolâtres*, etc.

RHUMATISMALE (douleur) dans le haut du bras, *sur une femme*, 1825 (1).

(Magnétisme immédiat.)

« M. Brouard, médecin en chef de l'hôpital d'Evreux, est prié d'aller voir une ouvrière qui, depuis plus de quinze jours, souffrait de violentes douleurs dans le haut du bras. Il se rend chez elle : il la trouve le bras en écharpe; après l'avoir examinée, il lui dit qu'il faut mettre un vésicatoire, et elle y consent. Il ajoute alors qu'il désire essayer si la chaleur de la main n'adoucirait pas la douleur, et il lui pose la main sur l'épaule, et la promène lentement jusqu'au bout des doigts. Un quart d'heure après, il demande à cette femme si elle se sent soulagée; elle répond qu'elle souffre toujours, mais que la douleur est descendue au-dessous du coude; alors le médecin dit à la fille de cette femme, qui était âgée de 8 *ans*, et qui l'avait vu agir, qu'elle pouvait, en faisant comme lui, soulager sa mère; elle répondit qu'elle ne demandait pas mieux. Il lui montra alors comment il fallait s'y prendre, et il lui recommanda de fermer ses mains quand elle serait arrivée au bout des doigts, afin que la paume des mains ne se refroidît pas quand elle remonterait à l'épaule. Il lui recommanda enfin de ne pas s'occuper d'autre chose quand elle ferait ces légères frictions, et de continuer pendant une semaine, une demi-heure le matin, et une demi-heure

---

(1) *Lettre à l'Académie de médecine*, par M. Deleuze, p. 15.

le soir. Il ajouta qu'il attendrait quelques jours pour poser le vésicatoire. A la fin de la semaine, la femme se trouva guérie. Ici, ni celle sur qui on agit, ni celle qui agit, ne connaissent le moyen qu'elles emploient, quoique les conditions essentielles soient remplies, et le premier effet est un des plus ordinaires du magnétisme. »

DELEUZE.

Voyez, pour d'autres exemples : *Observations*, etc., d'Eslon, 1781, p. 81. *Cures de Buzancy*, 1784, p. 19, 26, 30, 31. *Cures de Lyon*, 1784, p. 19, 21. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 42, 52, 53, 59, 62. *Cures de Bayonne*, 1784, p. 38, 50, 56, 59, 61. *Lettres*, etc., Bouvier, 1784, p. 5, 6, 8. *Réflexions impartiales*, etc., 1784, p. 14. *Supplément aux rapports*, 1784, p. 22, 28, 34, 35, 39, 40, 41, 50, 59. *Cures de Nantes*, 1785, p. 215, 217, 222, 223. *Procédés du magnétisme*, t. 1, 1785, p. 228. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 7, 10, 19, 21, 23, 34, 37, 42, 46, 52, 55, 56, 138, 140. *Annales de Strasbourg*, 1786, p. 12, 74, 131; *Idem*, t. 2, 1787, p. 19, 23, 32, 33, 34, 77, 78, 79, 87, 152, 157, 184, 193, 204, 297; *Idem*, t. 3, 1789, p. 88, 251, 254, 301, 303, 307. *Du magnétisme*, etc., Puységur, 1807, p. 324. *Bibliothèque du magnétisme*, 1817, 2e trimestre, p. 277; 2e année, 1818, 1er trimestre, p. 247; 2e trimestre, p. 137, 138; 4e trimestre, 1819, p. 50.

RHUME de cerveau, jaunisse, obstructions, maux de nerfs, constipation, mélancolie habituelle, *sur M. Renaudin, à Paris,* 1784, *par M. Giraud, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

« Le sieur Renaudin, ci-devant secrétaire de l'intendance de Dombes, souffrant, depuis 1778, d'un rhume de cerveau habituel, qui empêchait la respiration par le nez, et rendait la prononciation difficile et presque inintelligible, fut, l'été dernier, attaqué d'une jaunisse, suite de mauvaises digestions causées par des affections morales : le foie et la rate étaient tellement obstrués, qu'il en résultait une difficulté de respirer, et presque une impossibilité de marcher; des maux de nerfs se joignaient à des douleurs intestinales, une constipation inquiétante, et une mélancolie habituelle.

« Présenté dans cet état au traitement magnétique, au commencement de mai dernier, par M. Melletier, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Trévoux, l'embarras de la tête, la constipation et la tristesse diminuèrent dès les premiers jours, et l'appétit devint insatiable. Au bout de dix jours survint une hémorragie très-abondante par le nez, qui s'est renouvelée pendant huit jours consécutifs. A l'hémorragie succéda un flux abondant d'humeurs par le nez, d'abord grises, brunes et sanguinolentes, puis jaunâtres, ensuite

(1) *Nouvelles cures*, etc., p. 38.

d'un blanc sale, qui a duré douze jours. Dès les derniers jours de mai, la tuméfaction douloureuse des hypocondres s'est dissipée presque entièrement, les viscères obstrués ont repris leur état naturel. A la suite de légères coliques, suivies de dévoiement, il a senti au dos (suivant l'expression du malade), depuis la troisième côte du côté gauche jusqu'aux reins, des mouvemens comme d'un fluide tombant goutte à goutte ; et dans le courant de juin, le rhume de cerveau étant entièrement dissipé, l'embonpoint, la fraîcheur du coloris, l'agilité, la gaîté ont succédé à l'état de souffrance, et le malade, parfaitement rétabli, a abandonné le traitement. »

Témoin, M. Melletier, chirurgien.

Rhume de cerveau (suites d'un), *sur M. Grand-Pierre, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Un écoulement de rhume de cerveau, supprimé par le froid, occasionna à M. Grand-Pierre, procureur au Châtelet, des douleurs si aiguës dans la partie gauche de la tête, qu'il fut plus de *sept semaines sans dormir*.

On le saigna, on lui mit des vésicatoires, on le frotta avec de la teinture de cantharides, on lui appliqua des calottes d'opium, de la glace, etc. Tous ces remèdes ne produisirent aucun soulagement, et

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 36.

il en vint au point de vomir le peu d'alimens qu'il prenait.

Il fit appeler M. d'Eslon le 14 juillet. Le cinquième jour, la douleur passa de la tête dans le bras gauche. Le dixième, il fut en état de se rendre au traitement; et le 12 août, ses douleurs cessèrent entièrement, et il put reprendre ses occupations.

ROUGEOLE, *sur le nommé* *** (somnambule), *à Châtelleraült*, 1814, *par M. Drouault* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Drouault magnétisa cet homme, qui servait chez lui en qualité de domestique. Au bout de dix minutes il devint somnambule, et dit qu'il allait avoir la rougeole, et qu'il ne lui fallait pour tout remède que de l'eau tiède magnétisée. Trois jours après il annonça sa guérison, qui eut lieu au bout de huit jours de traitement.

ROUGEOLE (suite d'une), *sur Jeanne Tabouleau, âgée de 7 mois, à Bordeaux*, 1784 (2).

(Baquet.)

« Jeanne, fille de Tabouleau, dit *Crenet*, trompette, âgée de 7 mois, à la suite de la rougeole, était attaquée d'une roideur convulsive dans les muscles du cou : la face était blême et bouffie, les yeux éteints et immobiles, la respiration rare et peu sensible, le

(1) *Annales du magnétisme*, n° 38, p. 51.

(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 19.

ventre tendu et météorisé; elle n'avalait plus depuis plusieurs jours, et semblait n'avoir pas la force de pousser des cris. Admise au traitement le 12 août, et toujours magnétisée à la distance de quelques pouces, elle remua le cou avant la fin de la séance, les yeux reprirent de la vie, le ventre se ramollit; elle avala un peu de lait. Le 13, le visage, et successivement tout le corps, se couvrit de sueur; les symptômes s'améliorèrent, l'enfant commença à crier. Le 14, il se déclara une éruption de gros boutons à la tête, au visage et à la poitrine, qui décida une guérison complète. La mère rapporta l'enfant au traitement le 15, mais seulement pour remercier ses médecins. »

S

SCIATIQUE, *sur Mme Baux, à Bordeaux*, 1784, *par M. Gachet de Lisse* (1).

Cette dame était attaquée, depuis dix-sept ans, d'une douleur de sciatique qui ne lui permettait de marcher qu'avec beaucoup de souffrances, et avec le secours d'un domestique et d'un bâton. Lors de la publication de ce Recueil (des cures de Bordeaux), elle était soulagée au point de pouvoir sortir à pied et marcher très-librement, et tout annonçait une guérison prochaine et complète.

---

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 141.

Sciatique, suite de couches, *sur Mme V***, à Paris*, 1784, *par M. Patillon, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Mme V***, rue de Bourgogne, faubourg Saint-Germain, était attaquée, depuis cinq ans, d'une sciatique qui lui était survenue à la suite d'une couche fâcheuse, et qui l'obligeait à garder la maison. Le mal s'était propagé dans la région lombaire : les muscles qui occupent cette partie étaient dans un état tel qu'ils ne pouvaient fournir à aucun mouvement sans les plus vives douleurs. Elle avait consulté différens médecins, qui étaient tous convenus que c'était le lait qui s'était fixé sur cette partie. En conséquence, ils lui avaient administré tous les remèdes usités en pareil cas, qui, bien loin d'apporter du calme, avaient augmenté l'intensité de la douleur.

« Fatiguée et rebutée de tous remèdes infructueux, elle résolut d'abandonner à la nature le soin de sa guérison : ce dernier parti ne fut pas plus heureux. Les insomnies, jointes aux douleurs continuelles, altérèrent à la longue les digestions ; elle eut recours de nouveau à des médecins de la Faculté de Paris, qui jugèrent qu'un élixir stomachique remplirait leurs vues ; mais ils se trompaient, comme on le verra ci-après.

« A cette époque, elle apprit que le magnétisme faisait des cures en tous genres ; elle ne voulut point

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 31.

croire aux rapports qu'on lui faisait, elle voulut voir; en conséquence, elle se rendit chez plusieurs malades, qui tous lui assurèrent ou être guéris, ou avoir éprouvé un soulagement à leurs maux. Eclairée par le flambeau de l'expérience, elle résolut de se faire magnétiser. Je fus appelé le 13 août 1784. Je la trouvai dans l'état décrit plus haut : une douleur brûlante, qu'elle me dit ressentir à la région épigastrique depuis l'usage de l'élixir, ne m'annonçait que trop que ce remède avait mis l'estomac dans un état de phlogose.

« Tous remèdes supprimés, ce viscère, qui me parut devoir exiger les plus prompts secours, m'occupa d'abord, puis mes vues se tournèrent du côté de la maladie primitive : je continuai ainsi, dès le jour cité plus haut, à magnétiser cette dame, en sorte que j'ai obtenu une cure radicale dans l'espace de quarante jours. Aujourd'hui elle vaque sans peine à ses affaires, tous sentimens de douleurs sont éteints, et toutes les fonctions animales se font avec le plus libre exercice. »

PATILLON, méd.

SCIATIQUE, *sur M. Quinquet, pharmacien, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

« Affecté depuis le 20 février d'une douleur sciatique insupportable qui ne me laissait de repos ni jour ni nuit, désespéré de perdre chaque jour de plus

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 66.

en plus la possibilité de marcher ; réduit à porter une béquille, et menacé d'une rétention d'urine, il ne me restait plus de ressource que dans l'application du moxa, que me conseillait mon médecin.

« Ce remède cruel me fit hésiter ; je me décidai pour le traitement de M. d'Eslon, auquel j'entrai le 22 mars. Ce jour-là même j'éprouvai des sensations frappantes du magnétisme animal, et surtout un frissonnement universel qui dura tout le temps que je fus magnétisé.

« A commencer de cette époque, les douleurs diminuèrent beaucoup, le sommeil se rétablit peu à peu, les urines coulèrent avec moins de difficulté, et le 30, une crise bien caractérisée s'établit par les garde-robes, sans le secours d'aucun médicament.

« Cette crise continua avec abondance pendant plusieurs jours ; j'éprouvai dans la suite de la chaleur dans la région hypocondriaque, lorsque j'y appliquais successivement un des conducteurs du baquet ; et le médecin magnétisant semblait, comme par un enchantement, promener à volonté ma douleur aux endroits sur lesquels il posait sa main bienfaisante ; les urines devinrent libres, très-chargées ; il s'établit une transpiration visqueuse, odorante et abondante, et j'ai senti par gradation chaque jour mes maux s'évanouir, au point que je suis parvenu à pouvoir quitter la béquille le 5 de mai.

« Voilà, messieurs, la reconnaissance publique que je dois à M. d'Eslon pour les soins qu'il se donne avec une assiduité et une aménité qui captivent la bien-

veillance de tous ceux qui le connaissent; d'ailleurs je suis autorisé, non seulement par les effets que j'ai éprouvés, mais aussi par ceux que je lui ai vu produire, je suis autorisé, dis-je, à conclure que le magnétisme animal est un agent naturel qui ne peut être indifférent, et qui pourra devenir, dans beaucoup de circonstances, très-favorable à la médecine. »

QUINQUET, membre du collége
de pharmacie.

SCIATIQUE, *sur Catherine Killerin, âgée de* 62 *ans, à Kiensheim, près Colmar,* 1786, *par Mme la baronne de Reich* (1).

(Arbre magnétisé.)

Cette femme vint au traitement de Mme de Reich, pour cause de souffrances très-vives dans tous les membres, et de sciatique. Elle fut guérie dans l'espace de quatre semaines.

SCIATIQUE et rhumatisme général, *sur Adam Richter* (somnambule), *âgé de* 75 *ans, à Seifferdorff, près Dresde,* 1788, *par M. le comte Maurice de Bruhl* (2).

En 1751, Adam Richter, coureur, forçant un cerf à la chasse, tomba avec son cheval dans un fossé, lui sous le cheval; il y aurait péri par les efforts que l'animal faisait pour se relever, si l'on n'était venu à

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 78.

(2) *Idem*, t. 3, p. 88.

son secours. Mais dès qu'on l'eut retiré de dessous, il fut attaqué d'épilepsie. « S'il n'eût eu un corps de fer, dit M. le comte de Brulh, il eût infailliblement succombé sous le poids de ses maux et des remèdes les plus violens qu'on employa pour le guérir. » Pendant trois ans, il n'eut que quatre, cinq, jusqu'à huit attaques par jour, mais les trois dernières années cela augmenta jusqu'à *trente*.

Réduit au désespoir par ses maux, éloigné de toute société, devenu un objet de frayeur pour tout le monde, il se résolut à employer un remède effroyable qu'on lui indiqua; *c'était de boire du sang humain;* il attendit avec impatience le jour de l'exécution d'une fille condamnée à avoir la tête tranchée. Ce remède exige que l'on fasse après l'avoir pris un mouvement violent; trois palefreniers bien montés, munis de courroies qu'on pouvait attacher à une sangle qu'avait autour du corps le malade, étaient posés de distance en distance, et formaient un circuit de quatre lieues; enfin l'exécution se fit, Adam Richter but à peu près une chopine de sang tout chaud, et courut les quatre lieues. Le reste de cette cure terrible est trop long, et ne ferait que nous éloigner de notre sujet. Adam fut guéri radicalement en 1757 (1).

En 1764, l'amour de son premier métier le fit

(1) Il paraît que cet épouvantable remède est connu en Italie, car on trouve dans le premier numéro des *Ephémérides des sciences naturelles et médicales* (Paris, juillet 1816), l'histoire très-intéressante d'un somnambule naturel à qui on fit boire du sang d'un domestique que l'on saigna exprès pour lui, afin de le

redevenir coureur; il acquit tant de force par l'exercice, qu'à l'âge de soixante et un ans il gagna un pari contre douze jeunes coureurs, faisant quarante-huit lieues de suite.

Cependant, fatigué continuellement par des courses extraordinaires, menant une vie irrégulière, sujet à de fréquens refroidissemens, il eut enfin, en 1781, la première attaque de sciatique et rhumatisme douloureux; quelques cataplasmes de bouse de vache le soulagèrent pour quelque temps, mais le mal reprit encore plus fort après l'usage de ce remède singulier. On le drogua horriblement; rien n'était assez fort pour lui. Non content de ce que la pharmacie lui fournissait, il eut encore recours à tout ce que les vieilles femmes lui conseillaient. Il prit des bains de tan de tanneur, de chaux vive, des bains à la glace, des remèdes dits *sympathiques;* tout cela dissipait les douleurs pour un peu de temps, et elles revenaient plus fortes. Enfin, un médecin à qui on avait fait une relation exagérée de la force de tempérament du sieur Adam Richter, crut pouvoir lui donner un remède de cheval, qui lui occasionna six gros abcès au corps, dont il sortit beaucoup de matière fétide; mais deux abcès qui avaient commencé à se former aux jambes rentrèrent sous la peau. On négligea de

---

guérir de l'épilepsie, à laquelle il était devenu sujet vers l'âge de 10 à 11 ans.

Ce fait s'est passé à Milan. Il est rapporté par MM. Fr. Soave et Ant. Porati, et traduit de l'italien par M. Hipp. Cloquet, docteur-médecin.

penser aux suites; on le crut guéri. Peu de mois après ce traitement, une contraction générale le jeta sur le grabat; il hurlait jour et nuit, et rien ne le soulageait. Ce fut à cette époque (1787) que M. le comte de Bruhl le mit entre les mains d'un chirurgien habile, qui, au bout de quelques semaines, le mit en état de retourner chez son maître. Amené par M. de Bruhl à sa campagne, il fut alternativement souffrant et tranquille. Des gouttes qu'on lui conseilla parurent le rétablir; mais peu de temps après il redevint tel qu'il avait été. M. de Bruhl le plaça à un arbre qu'il avait magnétisé; il en ressentit des effets; mais la crainte, les préjugés lui firent abandonner ce mode de traitement, jusqu'au moment où ses maux, devenant insupportables, il accepta les secours du magnétisme.

Ce fut le 15 août 1788 que M. le comte de Bruhl commença à le magnétiser. Ses douleurs se faisaient sentir depuis les reins jusqu'aux cuisses, et passaient par intervalles jusque sur les tibias. Dès la première séance, la douleur quitta les reins, descendit, et ne fut plus sensible que dans la plante des pieds. Enfin, le 19, il eut le bonheur de devenir somnambule. Le lendemain il dit que le magnétisme suffisait pour le guérir, et fixa sa guérison dans *quatre jours*.

Le 21, il avait dormi depuis onze heures du soir jusqu'au matin, et sué beaucoup sans *remèdes*. Il n'avait point de douleurs, et se trouvait très-bien. Enfin, après quelques petits accidens inutiles à raconter, et qui ne furent d'aucune conséquence, le 24,

à une heure après minuit, il s'éveilla guéri, selon qu'il l'avait annoncé.

SCIATIQUE (névralgie), *sur M. Delaforest, libraire, à Paris,* 1820 (1).

(Magnétisme immédiat.)

Comme c'est à l'occasion de cette cure que M. le docteur Husson entendit parler pour la première fois du magnétisme, et qu'il fut sollicité par tous les jeunes médecins qui suivaient sa pratique de faire à l'Hôtel-Dieu ces expériences, qui en ont enfin prouvé la réalité, nous avons cru devoir donner de plus amples détails sur ce fait important.

Voici une lettre que M. Delaforest a écrite sur sa guérison, à son frère, qui a bien voulu nous la communiquer :

Paris, ce 23 avril 1826.

« Mon cher ami,

« Je n'ai pas le temps de te faire une longue relation de ma névralgie sciatique, puisque c'est ainsi qu'on nomme le maudit mal qui m'a tant fait souffrir. Mon excellent ami Desprez, médecin, avait épuisé toutes les ressources de l'art; il avait consulté sur mon état tous nos fameux docteurs. Rien ne me soulageait. Je lui disais : « Vous savez que je ne crains

---

(1) *Expériences publiques sur le magnétisme animal, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris*, etc., p. 3, 2e et 3e édition. L'ouvrage que nous citons ici ne fait qu'indiquer en passant cette cure comme ayant été l'objet d'un rapport fait en 1820 à la société de la médecine pratique par M. le docteur Desprez.

pas la mort (je n'étais pas encore père de famille); essayez tous les moyens; tuez-moi ou guérissez-moi. » Sangsues, moxa, ventouses, moutarde, bains et breuvages de toute espèce, frictions les plus rudes, tout fut inutilement employé. Ma jambe s'était desséchée, ce n'était plus qu'un os couvert de parchemin; elle me faisait peur; je croyais voir celle d'un squelette. Mon pauvre ami Desprez me croyait perdu. Un médecin qu'il avait amené chez moi lui avait déclaré que je n'avais pas quinze jours à vivre (je l'ai su depuis). On devait, par l'autopsie, chercher à découvrir la cause d'un mal si cruel. Hélas! c'est moi qui ai pleuré la mort de mon médecin, celle de sa jeune femme, et qui sers maintenant de père à leur malheureuse petite fille! Je fus le premier à parler à Desprez du magnétisme. Sans y avoir la moindre confiance, il me conseilla d'en essayer. L'ouvrage de M. Deleuze servit de guide à un de mes amis, qui me magnétisa avec une patience admirable, un quart d'heure matin et soir. En moins d'un mois, ma jambe eut repris son embonpoint, et je fus tout à fait rétabli. Desprez demeura convaincu que c'était l'effet du magnétisme.

« Depuis il m'a raconté qu'il en avait obtenu des résultats admirables dans des maladies plus désespérées que la mienne, auxquelles mon exemple l'avait encouragé à l'appliquer.

« Quant à moi, content d'être guéri, je me suis assez peu inquiété d'approfondir à quelle cause bien au juste je devais la fin de mes souffrances, me promet-

tant bien toutefois, en cas de rechute, d'avoir de nouveau recours aux frictions magnétiques. Il y a de cela six ou sept ans, et, Dieu merci, je n'ai pas eu l'occasion de faire de nouvelles expériences. »

PIHAN DELAFOREST (MORINVAL).

SCORBUTIQUE (AFFECTION), *sur M. Guinebaut, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

« Après avoir passé trois mois à Paris en 1783, et consulté les plus célèbres médecins, qui s'accordaient à me trouver une affection scorbutique, à laquelle ils attribuaient unanimement tous les accidens que j'éprouvais depuis quatre ou cinq ans, et contre laquelle on me prescrivit divers anti-scorbutiques d'un usage long et difficile, j'allai, avant de quitter Paris, consulter M. Mesmer, plus pour céder aux conseils d'un ami, que pour tout autre motif. Je lui fis le même exposé qu'aux autres médecins; il jugea comme eux de la nature de la maladie, et m'assura une guérison radicale dans l'espace de trois ou quatre mois, selon que je serais plus ou moins sensible aux effets du magnétisme. J'allai à son traitement le 20 octobre, et mes affaires m'obligèrent à revenir à Nantes au commencement de décembre; je me promis de retourner à Paris, au printemps prochain, achever ma cure, déjà en très-bon train par les

---

(1) *Précis des cures de Nantes*, p. 210.

quarante jours que j'avais assisté à son traitement; j'y avais réparé l'estomac, tellement délabré, que, quoique je prisse auparavant fort peu de nourriture choisie, il était très-rare que la digestion s'en fît sans qu'il m'en vînt des aigreurs; et, c'est une vérité, que du jour où j'ai été au réservoir magnétique, l'appétit est devenu bon, la digestion facile, sans m'être purgé ni astreint à aucun régime; mais il me restait encore nombre d'accidens, comme tintement d'oreilles, faiblesse, flaccidité et enflure des jambes, démangeaisons fortes, toute la peau flasque et amaigrie, des engourdissemens fréquens, la langue souvent sèche et épaisse, la tête peu capable d'application, le sommeil variable, mais meilleur, et au tout, j'avais beaucoup gagné pendant ces quarante jours de traitement, ainsi que M. Mesmer me l'avait assuré. Je passai l'hiver dernier sans que ces accidens eussent beaucoup augmenté; mes affaires me retinrent à Nantes jusqu'en juin; et apprenant alors que M. Boissière devait y établir incessamment un traitement semblable à celui de M. Mesmer, je l'attendis; et, en effet, j'ai assisté au traitement de M. Boissière pendant cinq mois, du 15 juillet au 15 décembre, et, avec ce seul secours, je suis parvenu à voir disparaître à peu près tous les accidens que j'avais encore; l'appétit, les digestions, le sommeil se soutiennent; l'embonpoint est venu, les jambes valent bien mieux, quoiqu'elles ne soient pas toujours le soir sans être un peu engorgées au col du pied; la peau se refait, et la transpiration s'entretient seule; et j'ai tout lieu de compter sur un retour com-

plet de forces, en suivant encore le traitement pendant le printemps prochain. En foi de quoi j'ai signé et certifié. »

GUINEBAUT.

A Nantes, 15 janvier 1785.

Depuis cette époque, il est parfaitement guéri.

DE BOISSIÈRE, méd.

SCORBUTIQUE (affection), dyssenterie, etc., *sur le sieur Cabillé, âgé de* 32 *ans, à Bordeaux,* 1784 (1).

« Le sieur Cabillé avait déjà été traité sans succès à Brest pour une affection scorbutique ancienne, accompagnée de dyssenterie, gonflement aux articulations, inhabilité aux mouvemens, difficulté de respirer, amaigrissement général, défaut de sommeil et d'appétit. Il entra au traitement le 8 juillet. Au bout de six semaines ces différentes affections diminuèrent successivement, au point de lui permettre de venir à pied au traitement, où il aurait certainement rencontré une santé parfaite, s'il eût continué d'y assister. »

SCORBUTIQUE (fluxion), maux de nerfs, etc., *sur Mme Raimbert, âgée de* 60 *ans, à Bordeaux,* 1784 (2).

(Baquet.)

« Mme Raimbert, veuve Darnaud, de Bordeaux, affectée de maux de nerfs qui portaient à la tête et à

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 29.

(2) *Idem*, p. 16.

l'estomac, de douleurs rhumatismales dans les extrémités inférieures, de fluxion scorbutique qui avait attaqué les gencives, d'engourdissement aux mains, d'inhabilité à marcher, etc., entrée au traitement le 14 juillet dernier, a été parfaitement guérie dans un mois. »

Nota. « Mme Raimbert avait eu recours à la médecine ordinaire, et après quelques tentatives infructueuses, on lui avait répondu, suivant l'usage, qu'à un certain âge on ne pouvait guérir de ses infirmités; qu'il fallait vivre avec ses ennemis, et autres vieux proverbes qui prouvent depuis long-temps l'insuffisance de l'art, lorsqu'il méconnaît une nature pleine de vie, influant plus ou moins, mais sans cesse, sur les individus, dans tous les temps et dans tous les âges. »

SCROPHULEUSE (CACHEXIE), *sur ***, à Paris, 1778 ou 1779, par Mesmer* (1).

Mesmer ne donne aucun détail sur cette cure. Il se borne à dire que la personne a été guérie sans avoir fait usage d'aucun autre remède, et qu'après avoir terminé son traitement, elle lui en a laissé une déclaration détaillée.

SCROPHULES, hernies de l'œil, *sur une jeune fille, à Paris, 1779, par Mesmer* (2).

(Baquet.)

Cette jeune fille scrophuleuse avait déjà perdu un

(1) *Mémoires*, etc., de Mesmer, p. 72.

(2) *Précis historique*, etc., Mesmer, p. 90.

œil, l'autre était attaqué d'une hernie et couvert d'ulcères. Six semaines après avoir suivi le traitement magnétique, la malade avait repris de l'embonpoint, elle y voyait parfaitement de son œil éclairci, et les tumeurs scrophuleuses étaient considérablement diminuées. MM. Bertrand, Malloët et Sollier, médecins, témoins de ce fait, dirent à Mesmer que rien ne prouvait que la nature eût été aidée en tout cela par le magnétisme animal, qu'elle avait tant de ressources à l'âge de cette jeune personne.....!

SIPHILIS, *sur M.* ***, *à Hohen-Asberg* (*Etats de Wirtemberg*), 1787, *par M. Groos* (1).

Au mois de septembre 1786, M. Groos trouva un de ses amis dans un état déplorable. Ayant été atteint d'une maladie vénérienne légère, il s'était confié à un chirurgien qui, par ses remèdes, l'avait presque réduit à l'extrémité. Un médecin habile le rétablit jusqu'à un certain point, mais n'empêcha pas que le virus dont son corps était infecté ne continuât à produire de très-fâcheux effets. Un rhumatisme dans les membres l'empêchait de placer sa main gauche sur sa poitrine; il ne pouvait porter la main droite à sa bouche; il ne pouvait que traîner son pied droit; il avait une exostose à une jambe : une gale sèche s'était emparée de la face; elle occupait le front, les joues, les paupières, les oreilles; elle avait gagné le cou et la poitrine, et s'étendait à différentes parties du corps.

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 360.

Il était dans un état à exciter l'horreur et la pitié.

Après lui avoir fait faire usage d'une potion rafraîchissante, M. Groos purgea légèrement son ami une fois par semaine avec de la rhubarbe et de la crême de tartre. Il essaya en même temps de lui faire boire de l'eau magnétisée, pour voir quel en serait l'effet; le malade en prit une bouteille par jour : elle lui causait journellement quelques évacuations, et dans les commencemens de légères sueurs; mais peu à peu les sueurs augmentèrent à un si haut degré, qu'il était, dans la nuit, obligé de changer plusieurs fois de linge. Loin de l'affaiblir, ces transpirations lui facilitèrent l'usage de ses membres : il quitta la potion au bout de trois semaines, et continua l'eau magnétisée. Les urines, devenues plus abondantes, entraînèrent beaucoup de matières visqueuses; quelques mois lui rendirent l'usage parfait de ses membres; l'exostose s'évanouit d'elle-même. La gale seule étant opiniâtre, M. Groos se détermina à l'attaquer extérieurement avec de l'eau magnétisée. Au bout de huit jours, elle fit tomber des escarres, sans qu'elles fussent remplacées par de nouvelles. Ce procédé reproduisit des douleurs dans tous les membres; il se porta de la matière au bout des doigts, aux chevilles, qui se tuméfièrent considérablement; mais l'usage continuel de l'eau magnétisée fit disparaître tous ces symptômes, ainsi qu'une dureté d'oreilles qui affligeait le malade. Enfin il cessa tous remèdes dans le courant du mois de juillet suivant, se croyant totalement guéri; mais ayant changé de logement au mois de septembre, et pris un

appartement humide et malsain, il eut de nouveau à la cheville du pied gauche une grosse enflure qui finit par aboutir, et dont un chirurgien s'efforça, mais vainement, de le guérir. Enfin, ayant repris son ancien logement le mois suivant, et recommencé à boire de l'eau magnétisée, il fut en quelques semaines entièrement guéri.

N. B. Tout le monde sait que Mesmer avait excepté les maladies vénériennes de celles qu'il assurait guérir par le magnétisme; ce qui fut cause que, pendant long-temps, on crut ne pouvoir obtenir aucun succès dans ces cas-là. L'exemple que l'on vient de lire prouve le contraire, et il n'est pas le seul. On trouve même, au sujet de cette affreuse maladie, une note très-remarquable dans une brochure intitulée *Nouvelle découverte sur le magnétisme animal*, etc., p. 50, et qui a paru probablement en 1784 ou 1785.

« Nous voyons tous les jours des magnétisans, soit dans les traitemens publics, soit dans les traitemens particuliers, qui se ménagent singulièrement en magnétisant les malades; et le malade même, pour peu qu'il soit un peu exercé, ne peut s'empêcher de dire avec une espèce d'impatience : *Mon Dieu, que vous me magnétisez mal aujourd'hui!* Or, à quoi attribuer cette espèce de relâchement sensible dans le magnétisant? A deux causes : parce qu'ayant beaucoup magnétisé la veille, il s'est épuisé, et sent que son fluide n'a plus le même ressort, ou parce qu'il est destiné à magnétiser beaucoup dans le courant de la journée.

« Souvent une raison encore plus forte arrête une partie des magnétisans : c'est que, n'ayant pas tous à un point éminent ni le *talent* ni le *secret* de se défaire assez promptement du mauvais fluide qui leur revient par les courans sortant du malade, ils craignent de trop se compromettre et de trop altérer leur tempérament; et leur crainte est bien fondée. Nous autres magnétisans habiles, nous sommes au-dessus de cette crainte; quoique, dans le traitement des maladies aiguës, nous sentions quelquefois avec la plus grande force les douleurs vives et poignantes que nous ôtons à nos malades, il n'y a qu'un genre de maladies que nous redoutions : ce sont les *maladies vénériennes;* le virus en est si âcre, si tenace, si gluant, que nous avons bien de la peine à en arrêter dans nous les effets; cela est si vrai qu'on a vu plusieurs magnétisans, dans les traitemens qu'ils exerçaient sur des vénériens qui précédemment avaient été traités par le mercure, saliver comme s'ils eussent reçu eux-mêmes les frictions (1). Pour obvier à cet inconvénient, qui en est un très-grand, nous avons imaginé une manière particulière de procéder avec ces sortes de maladies, laquelle manière procure un débouché très-prompt au mercure dont le patient peut être pénétré, et cela sans que le magnétisant en soit imprégné; mais ce secret n'est connu encore que de très-peu d'entre nous. »

Le langage mystérieux de ce magnétiseur ne doit

---

(1) *Voyez* l'article FIÈVRE MALIGNE, par Mme Chambon.

pas surprendre ; c'est celui dont on faisait usage avant la publication des phénomènes du somnambulisme. Mais en traduisant tout ce passage en termes clairs et intelligibles, on trouve que, dans certaines sociétés de l'harmonie, on connaissait le moyen de se délasser quand on était fatigué de magnétiser ; que plusieurs magnétiseurs ont eu la faculté très-singulière de sentir les maux de leurs malades, et même en ont éprouvé des accidens assez graves, et qu'enfin, parmi les maladies qu'on traitait, la siphilis n'était pas plus exclue que d'autres, mais seulement qu'elle était plus difficile, et exigeait plus de précautions.

Autre exemple de guérison de siphilis.

Nous devons aussi ajouter que nous connaissons plusieurs faits de même nature. Un d'entre eux nous a été raconté par M. Payen, médecin (mort à Paris, en 1814, du typhus). « Un magnétiseur, nous dit-il un jour en causant sur ce sujet, entendit, en rentrant dans sa chambre, quelqu'un qui gémissait douloureusement ; il ouvre la porte, et voit un malheureux jeune homme en proie aux plus vives souffrances, et privé de tout secours. Il le questionne, et apprend qu'une imprudence fatale occasionne sa maladie. L'idée lui vient d'essayer le magnétisme ; au bout de quelques minutes les douleurs se calment, le jeune homme s'endort, voit les remèdes qui lui sont nécessaires ; il indique à son magnétiseur des pilules de B*** comme pouvant lui faire beaucoup de bien ; enfin le

traitement s'est terminé assez vîte, et sans aucune espèce d'accidens. »

Un de nos amis, M. S***, a guéri des chancres à l'aide d'eau magnétisée. L'usage de cette eau, pour *boisson*, à suffi pour détruire les causes du mal chez l'individu souffrant.

Siphilis (suites d'une), *sur M. M**** (somnambule), *âgé de 28 ans, à Paris*, 1813, *par M. de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Le 16 mars, une dame se présente chez M. de Puységur avec sa fille, attaquée de maux de nerfs depuis plusieurs années; elle était accompagnée de son cousin, M. M***, et venait implorer les secours de M. de Puységur pour sa fille. Celui-ci la magnétisa pendant une demi-heure sans produire sur elle aucun effet apparent, et finit en exprimant son regret de n'avoir pas mieux réussi. M. M***, qui jusqu'alors était resté à l'autre bout de la chambre, dit qu'il était étonné que sa cousine n'eût rien ressenti, et qu'il ne pouvait rendre ce qui s'était passé en lui pendant qu'on magnétisait; qu'il avait été au moment de s'endormir, etc. M. de Puységur le regarde alors avec plus d'attention, et le voit dans un état digne de compassion, couvert de boutons, de cicatrices, d'exostoses, d'ulcères, etc. Il lui propose de le magnétiser, et ne lui a pas plutôt présenté la main devant l'es-

(1) *Traitement du jeune Hébert*, 3e cahier, p. 77.

tomac, qu'il le fait tomber en somnambulisme.

Mme P***, sa cousine, fit alors l'exposé de sa situation. Il était malade depuis cinq ans; il avait été traité par divers médecins, obligé d'abandonner ses occupations, et avait dépensé beaucoup d'argent sans pouvoir se guérir; il n'avait ni sommeil, ni appétit, ni forces, et ne marchait qu'avec la plus grande difficulté, etc.

Tous les jours, depuis ce moment, M. M*** fut magnétisé, et il en obtint un si grand soulagement que dès le troisième jour le sommeil et l'appétit étaient revenus; il marchait même assez facilement; et au bout de huit jours il faisait une promenade à pied dans Paris, sans être fatigué.

Déjà il avait annoncé sa guérison pour le 17 du mois, lorsqu'il fit une imprudence qui faillit lui coûter la vie. Il s'avisa de faire répercuter un dépôt d'humeur qu'il avait au dessus de la cheville du pied, et qui depuis plusieurs jours suintait à travers l'épiderme. Il arriva chez M. de Puységur, boitant, étouffant, et se croyant empoisonné. A peine fut-il endormi, qu'il raconta tout ce qu'il avait fait, et dit que cela retarderait sa guérison. « Il faut maintenant que ma jambe s'ouvre, ce qui ne devait pas arriver, etc. » Le soir, il eut une évacuation naturelle d'humeur, qui le soulagea entièrement, et deux jours après sa jambe s'ouvrit, ainsi qu'il l'avait annoncé. Le 29, il annonça sa guérison pour le 25 mai. Plusieurs médecins qui le virent pendant son traitement furent surpris du changement rapide qui s'opérait en lui. Les

plaies, les ulcères, la rougeur de la peau, les exostoses avaient disparu; et M. M***, qui en arrivant chez M. de Puységur la première fois, avait l'air d'un *ulcère vivant*, selon l'expression énergique du célèbre docteur P***, fut enfin parfaitement guéri à l'époque prédite.

Ce jour-là, M. le médecin L***, qui avait suivi son traitement avec assiduité, lui fit plusieurs questions relatives au régime et aux précautions qu'il aurait à prendre après une aussi longue maladie; il répondit :

« Je continuerai pendant un mois, à partir d'aujourd'hui 25, la tisane que je me suis ordonnée. Le 26 juin, je prendrai une forte médecine ordinaire, et pendant un an, à tous les changemens de saisons, je me purgerai. »

On lui remit cette note à son réveil, en lui rappelant la nécessité de suivre ses prescriptions. Il le promit; et M. de Puységur partit pour Buzancy le 2 juin, le laissant en parfaite santé.

Il semble que, d'après d'aussi heureux résultats, rien ne pouvait empêcher M. M*** de suivre exactement ses ordonnances. Mais par une fatalité qui ne se renouvelle que trop souvent, les somnambules, surtout lorsqu'ils recouvrent la santé, ont si peu de confiance à leurs prescriptions, ils ont tant de peine à en sentir l'importance, que celui-ci, dès que M. de Puységur fut parti, négligea tous les avis qu'on lui avait donnés. Se voyant bien portant, il dédaigna les purgations de chaque saison, et la plus terrible des rechutes suivit sa négligence. Il commença par éprouver

des douleurs dans les cuisses, à boiter, et enfin successivement *tous ses maux revinrent avec plus de force que jamais* (1). Il alla trouver M. de Puységur, qui ne comprit rien à ce changement, et qui eut beaucoup de peine à le mettre en somnambulisme. Lorsqu'il y fut parvenu, et qu'il fut instruit de la cause de la rechute, pour ne pas l'exposer à une nouvelle imprudence qui l'eût infailliblement conduit au tombeau, il prit le parti de l'emmener à Buzancy. Il y arriva dans l'état le plus épouvantable; la nature de la maladie ne nous permettant pas d'entrer dans des détails, il nous suffira de dire que les domestiques de M. de Puységur, bien qu'accoutumés à seconder leur respectable maître dans ses actes de charité, ne purent

(1) M. de Puységur aurait pu citer facilement nombre d'exemples de ce genre. Le plus remarquable que nous connaissions est celui de la femme Crépin, rapporté par lui dans le *Traitement du jeune Hébert*, n° 3, p. 53. Cette femme, jugée incurable par M. Godelle, médecin estimé à Soissons, fut magnétisée par M. de Puységur. Elle devint somnambule, se traita et se guérit parfaitement. Elle recommanda pendant la dernière séance de la magnétiser encore trois jours de suite, quoiqu'elle ne fût plus susceptible de s'endormir, afin de consolider sa guérison. M. de Puységur lui communiqua son ordonnance, et lui fit sentir la nécessité de l'exécuter; mais dès le second jour, cette femme se trouvant fort bien, manqua au rendez-vous. M. de Puységur y retourna deux fois dans la journée sans pouvoir la rejoindre; le lendemain, visite aussi infructueuse; quelques affaires surviennent; il cesse de s'en occuper. Au bout de huit à dix jours, la femme Crépin retombe malade, ses maux reviennent, et, M. de Puységur étant obligé de partir pour Paris sans pouvoir lui continuer ses soins, elle meurt après six semaines de dépérissement graduel et de langueur, dans un état complet d'étisie.

se résoudre à le soigner, tant était grand le dégoût, l'horreur qu'inspiraient ses plaies, et l'infection qui s'exhalait de son corps. M. de Puységur brava tous les dégoûts, tous les dangers ; il lui donna ses soins avec une affection, une constance qui ne peuvent assez être admirées, et eut enfin le bonheur de le rendre à la santé, *après deux ans de soins et d'assiduité*, pendant lesquels M. M*** ne sortit pas de chez lui. Cette seconde partie du traitement de M. M*** nous a été communiquée par M. de Puységur, dans une séance de la société du magnétisme.

Témoins, MM. Lar..., Lab.., P.., Auv.., méd.

Nous fûmes témoins, la veille de la première guérison, d'un entretien qu'eut M. M***, étant en somnambulisme, avec M. Auv..., médecin. Celui-ci, en l'examinant, trouva une grosseur à la clavicule gauche, ressemblant à une exostose, et lui dit que, d'après un tel symptôme, s'il était consulté, il n'hésiterait pas à faire recommencer le traitement. Le somnambule lui répondit que ce gonflement n'était rien, et que le lendemain il n'y serait plus. M. le docteur assura *que c'était impossible;* mais le malade lui dit que si cela n'était pas vrai, il consentait à perdre *cent louis*, et à ne plus s'appeler M***. Il y avait là une douzaine de témoins, au nombre desquels était M. le comte de B***, par qui M. Auv... avait été amené. A part la gageure, il nous semble qu'il pouvait être assez intéressant pour la science de s'assurer du fait. Tout le monde espérait que M. Auv... ne

laisserait pas échapper cette occasion de fixer son opinion sur un phénomène aussi important; mais si le somnambule avait dit juste, il aurait fallu reconnaître la réalité du magnétisme, la possibilité que nous avons d'agir sur nos semblables, de les guérir... Il en serait résulté que le fameux rapport des commissaires était absurde, etc., etc. Les conséquences auraient pu conduire un médecin fort loin; et tout bien examiné, celui-ci aima mieux rester chez lui.

Le lendemain, à l'heure dite, M. M*** se réveilla parfaitement guéri.

SIPHILIS, *sur la nommée C**** (somnambule), *à Paris*, 1820 *à* 1823, *par M. D**** (1).

(Baquet et magnétisme immédiat.)

Cette fille venait d'entrer au service de M. D***, lorsqu'on s'aperçut qu'elle avait le dessus des mains couvert de boutons d'une nature maligne. Son maître lui fit consulter une somnambule qu'il avait depuis plusieurs années. Cette femme dit que c'était la gale, et lui prescrivit un traitement approprié. Le médecin de la maison en porta le même jugement; mais la malade étant très-difficile à conduire, il l'abandonna. M. D*** la confia à sa somnambule, qui la traita pendant un an.

Ses imprudences et le peu de suite qu'elle mettait à suivre les ordonnances retardaient sa guérison. M. D*** aurait bien voulu la rendre somnambule,

(1) *Entretiens sur le magnétisme*, p. 211-312.

mais il était constamment détourné de ce projet par la personne qui traitait C***, et qui l'assurait qu'il lui faudrait trop de temps pour cela ; que cette fille était trop *bête* pour faire un sujet utile ; qu'il y aurait du danger à se mettre en rapport avec elle, etc. Cependant les boutons ne se guérissaient qu'imparfaitement, et les désagrémens continuels que cette maladie occasionnaient à C*** détruisaient encore le peu de soulagement que lui procurait un traitement suivi.

Pendant le cours de ce traitement, cette fille avait presque tous les jours des soulèvemens d'estomac, des maux de tête, des faiblesses de nerfs que M. D*** guérissait par le magnétisme et l'usage de l'eau magnétisée. C'est ainsi qu'elle fut amenée peu à peu aux dispositions nécessaires pour éprouver les effets les plus étonnans.

Un matin, C*** dit à M. D*** qu'elle l'avait vu en rêve, et qu'il lui avait ordonné de boire du houblon, en l'assurant que cela seul pourrait la guérir. Il l'engagea à suivre cet avis. Quelque temps après elle eut une nouvelle vision, dans laquelle M. D*** lui ordonnait de cesser le houblon, et de boire de l'absinthe. Celui-ci lui fit exécuter cette prescription.

Peu de temps après, M. D*** demanda à C*** si elle buvait son absinthe. Comme elle n'en avait pas même fait, il magnétisa un verre d'eau avec l'intention de lui donner le goût de cette plante. (Il avait un peu d'absinthe dans la bouche.) C*** fut dans un étonnement extrême de trouver cette eau changée en absinthe, et elle la rejeta, tant elle était amère.

M. D*** parvint cependant à lui en faire boire un verre. Le lendemain il produisit le même effet, sans avoir d'absinthe dans sa bouche; et pour s'assurer de la réalité de ce phénomène, il fit plusieurs expériences tant pour lui que pour elle. C*** trouva toujours à l'eau le goût des choses qui paraissaient lui être nécessaires. Depuis ce moment l'eau magnétisée fut le seul remède dont elle se servit jusqu'à la fin de son traitement.

Cette découverte ayant donné à M. D*** une toute autre idée de la susceptibilité magnétique de cette fille, il résolut d'employer tous ses efforts pour la rendre somnambule. Il la magnétisa trois jours de suite, une demi-heure chaque fois. Tous les jours il faisait de nouveaux progrès, et C*** elle-même lui en indiquait les moyens. Enfin, le quatrième jour, elle lui dit qu'elle pourrait lui éviter cette fatigue, et même le danger de la communication, en se mettant à la même heure (neuf heures du soir) à son réservoir vital (baquet); qu'elle s'y endormirait toute seule en son absence, en y pompant (aspirant) avec le tube de verre (1).

Le lendemain, effectivement, M. D*** en fit l'épreuve, qui réussit complètement; il trouva cette fille endormie auprès du réservoir (2).

---

(1) Ce tube communiquait avec les matières magnétisées que M. D*** avait mises dans son baquet. M. de Précy a employé le premier ce procédé.

(2) M. D*** rapporte que les deux ou trois premières fois que C*** s'endormit à ce réservoir, non seulement elle ne sentit au-

Voici le récit que C***, en somnambulisme, fit de l'origine de sa maladie :

Avant d'entrer chez M. D***, elle avait servi une dame malade, à laquelle, pendant *un an*, elle faisait des frictions matin et soir, et souvent quatre à cinq fois par jour une heure de suite, pour la soulager des douleurs qu'elle ressentait par tout le corps. Cette personne ne pouvait dormir ni manger qu'avec l'aide de ces frictions. Au bout de quelque temps il survint à C*** des boutons sur les mains et sur la poitrine. Quand elle se vit dans cet état, elle crut avoir la gale, et ne voulut plus toucher sa maîtresse, de crainte de la lui communiquer. Mais celle-ci, qui connaissait parfaitement sa maladie (une siphilis invétérée), se riait des scrupules de C***, et lui faisait continuer ses soins. Cependant, voyant que son état empirait, elle quitta cette dame; mais au bout de deux mois, ne pouvant résister à ses sollicitations, elle se remit à son service, et la frictionna pendant six mois. Enfin, comme ses boutons et ses fatigues allaient toujours croissant, elle sortit décidément de cette maison funeste. Plusieurs fois on l'avait enfermée pour l'empêcher de s'en aller (1).

---

cun besoin d'alimens pendant tout le cours de la journée du lendemain, mais il lui fut même impossible de manger.

(1) Cette malheureuse dame, qui était infectée jusqu'à la moelle des os, ne survécut que six mois à la sortie de C***.

M. D*** fait remarquer que le médecin de cette personne, qui connaissait parfaitement sa maladie, et par conséquent aussi celle de C***, ne prit aucune précaution pour garantir celle-ci, et qu'il l'abandonna impitoyablement à son triste sort.

Pendant dix mois, qui s'écoulèrent jusqu'à l'époque où elle entra chez M. D***, C*** ne fit aucun traitement. Ses boutons disparaissaient et revenaient alternativement; elle éprouvait presque sans interruption des soulèvemens d'estomac et des maux de tête. Il lui vint sur le côté extérieur de la paume de la main droite, une plaie large comme une pièce de dix sous. Cette plaie se couvrit d'une grosse croûte, et elle suppurait; quand elle se ferma, les boutons se répandirent sur les mains, etc. C'est dans cet état qu'elle eut le bonheur d'être placée chez M. D***.

C*** avait été blessée à la tête d'une manière très-grave dans son enfance, et depuis ce temps les organes cérébraux étaient très-affaiblis. M. D*** s'était aperçu que la moindre contrariété changeait entièrement son caractère, et il avoue qu'il lui fallait tout le courage de l'humanité pour supporter ces variations d'humeurs. Elle se fit magnétiser la tête soir et matin, puis elle s'ordonna de porter habituellement un petit morceau de toile, et un serre-tête de soie noire magnétisé.

Malheureusement, M. D*** ne put pas conserver long-temps chez lui cette pauvre fille. On se plaignait continuellement de la longueur de sa maladie; et par une de ces contrariétés bizarres auxquelles les magnétiseurs sont habitués, on allait jusqu'à lui reprocher le peu de temps qu'elle employait à se consulter. Cependant, M. D*** ne la mettait en somnambulisme que le soir, quand elle avait terminé son ouvrage. Il en résultait que C*** ne s'endormait jamais qu'avec

crainte, et que souvent, par suite de son appréhension, ou bien à cause du dérangement que ces contrariétés apportaient dans son humeur, M. D*** était obligé d'employer toute la force de sa volonté, et même de la tromper pour la mettre en somnambulisme. Enfin, un jour, étant poussée à bout, elle offrit de se retirer, et elle fut prise au mot.

Quand M. D*** l'endormit après cet acte imprudent de vivacité, elle se désola, sachant bien que sans son maître elle ne recouvrerait jamais sa santé; mais elle convint aussi qu'il serait très-difficile d'obtenir une parfaite guérison tant qu'elle n'aurait pas l'esprit tranquille. M. D*** lui remit à cet effet une bouteille magnétisée, puis un anneau d'or, avec lesquels elle pourrait s'endormir, et magnétiser tout ce dont elle aurait besoin (1).

N. B. Quand elle sortit de chez M. D***, sa santé ne lui ayant pas permis de rester en service, M. D*** lui fit apprendre un état qui lui a rendu sa position plus tranquille, et qui, par conséquent, a facilité à son ancien maître les moyens de lui continuer ses soins, qui lui étaient encore si nécessaires.

On pourra juger de la gravité de cette maladie par le temps qu'il a fallu pour en obtenir la guérison. C*** entra chez M. D*** au mois de juin 1820; elle

(1) Il faut remarquer qu'ayant voulu trois fois se passer de cet anneau, et magnétiser elle-même de l'eau pour son usage, cette eau, dit M. D***, lui fit l'effet du poison. A son dernier essai, elle tomba sur le carreau comme morte; heureusement que son maître était présent, et qu'il put tout réparer.

suivit les conseils de la somnambule pendant un an; au mois de juillet 1821 elle devint somnambule elle-même, et se traita jusqu'en 1823. Elle annonça alors qu'elle ne serait entièrement guérie qu'avec un séton derrière le cou; mais elle disait en même temps que jamais elle ne pourrait se résoudre à le mettre. Enfin, un jour qu'elle travaillait près de sa croisée (le 14 novembre 1823), ses yeux se couvrirent subitement d'un nuage. Elle fut obligée de quitter son ouvrage; elle se mit en somnambulisme à l'aide de l'anneau magnétisé, et vit qu'elle était frappée d'une paralysie sur les yeux (*goutte sereine*), et qu'il lui fallait sur le champ un séton ou un cautère. N'ayant ni aiguille d'argent, ni soie pour faire le séton, elle se décida pour le cautère. Elle n'avait d'autres instrumens que ses ciseaux; elle s'en servit pendant son sommeil pour se faire les incisions nécessaires; et pour se panser plus facilement, elle les fit dans le haut du bras gauche, du côté du corps (1).

Dès que la plaie fut faite, le nuage disparut de dessus ses yeux. Elle avait vu qu'il lui fallait des pois n° 6 et des feuilles de lierre, et comment elle devait se panser; mais il fallait provisoirement qu'elle y mît de la charpie et une bande : elle fit ce pansement pendant son sommeil. A son réveil elle éprouva d'abord de la joie d'avoir recouvré la vue, mais ensuite elle fut très-étonnée et très-inquiète d'apercevoir du sang sur ses vêtemens, et de sentir de la douleur à

---

(1) *Voyez*, pour un fait semblable, l'art. DÉPÔT, t. I p. 196.

son bras gauche. Elle se déshabilla, et ôta sa bande et sa charpie. Quand elle vit sa plaie, elle cria, pleura et se désola, de manière à être entendue de ses voisins. Cependant elle se souvint de ce qu'elle devait faire. Elle remit la charpie et la bande, et sortit pour aller chercher ce qui lui était nécessaire, etc.

M. D*** apprit tous ces détails de C*** la première fois qu'il la mit en somnambulisme; et comme, éveillée ou en somnambulisme, elle se désolait de ce qui lui était arrivé, il employa toute la force de sa volonté pour la calmer, et lui faire comprendre combien elle devait rendre grâce à la Providence de lui avoir fourni un moyen aussi extraordinaire pour sa guérison.

La manière dont elle conduisit son cautère mérite d'être remarquée. Elle commença par employer des pois n° 6, et alla toujours en augmentant jusqu'au n° 10; puis elle diminua de la même manière, du n° 10 jusqu'au n° 1 (chaque numéro comprend cent pois), et elle le laissa se fermer avec un pansement très-simple. Alors elle se purgea trois ou quatre fois de suite, et son rétablissement fut achevé.

Nous avons dit précédemment que depuis le moment où M. D*** s'aperçut que C*** trouvait à l'eau magnétisée le goût de toutes les choses qui lui étaient nécessaires, ce remède avait été le seul auxiliaire employé pour la guérir. Parmi une foule d'exemples, M. D*** cite le suivant (page 248) : Avec cette eau il a fait prendre à cette fille de l'émétique, de l'ipécacuanha et des médecines. Il l'a guérie non seulement de la maladie effroyable qu'elle avait contrac-

tée, mais encore de divers accidens, tels que maux d'yeux, coup de soleil, coupures, brûlures, contusions très-fortes, etc.

SOMNAMBULISME naturel, *sur Edouard de Marcol, âgé de* 16 *ans* (somnambule), *à Besançon, par M. Gréa,* 1818. — ATTAQUES DE NERFS, *sur Alphonse de Marcol, son frère, âgé de* 14 *ans* (somnambule), *à Paris,* 1818, *par M. le marquis de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Un ami de M. Gréa lui proposa dans le mois de décembre, d'aller voir au collége royal de Besançon, un jeune élève somnambule naturel qui faisait grand tapage, et que plusieurs personnes avaient peine à contenir : il accepta la proposition, et ils arrivèrent vers l'heure ou commençaient les accès. Ils attendirent une heure en vain. Mais pendant ce temps, on leur raconta tous les hauts faits du somnambule. Il avait la veille mis en fuite l'aumônier, déchiré des rideaux, galoppé sur un cheval imaginaire, et beaucoup d'autres choses, pendant lesquelles il conversait *avec tout le monde,* mais sans reconnaître personne. Deux jours après, l'ami de M. Gréa lui dit qu'il était convenu avec M. le censeur du collége de le prier de magnétiser ce jeune homme. Celui-ci y consentit volontiers, et le mit à la première séance en état de somnambulisme magnétique. La scène qu'il présenta alors à la compagnie fut très-intéressante, par la fougue et la fran-

(1) *Bibliothèque du magnétisme,* n° 21, p. 230.

chise du caractère d'Edouard. Il s'occupa avec la plus ardente ténacité de sa santé, dont il promit le rétablissement, et indiqua en grand détail les remèdes et les soins nécessaires. Dès qu'il eut dit que le sang porté avec excès à la tête était une des grandes causes de sa maladie, M. Gréa passa la main devant lui pour le faire descendre, il s'écria de suite avec un enthousiasme vraiment comique : *C'est ça! c'est ça! c'est ça!* Il était dans le ravissement, de la manière dont il voyait le sang descendre à chaque passe. Dès qu'il fut calmé, il témoigna le désir de s'occuper de sa sœur, ce qui lui fut refusé; mais ayant été laissé à lui-même, il s'occupa de son frère, qui était à Paris, et fit d'un ton solennel diverses annonces sur sa santé. M. le censeur n'ajoutait pas foi à cette prédiction; mais le jeune Edouard prit un ton encore plus grave, et s'écria plusieurs fois avec l'accent de la plus intime conviction : *J'en suis sûr!* M. Gréa lui dit de chercher les moyens de prévenir les accidens dont il voyait son frère menacé. Il en trouva bientôt d'assez analogues à ceux qu'il avait indiqués pour lui-même, en recommandant surtout le magnétisme; il espérait, sans l'affirmer, que son frère deviendrait somnambule, etc.

M. Gréa fit récapituler à Edouard tout ce qu'on devait faire les jours suivans pour le guérir. On l'écrivit soigneusement, puis on le réveilla. M. le censeur lui demanda, avec un air de doute, s'il se trouvait bien. « Parfaitement, répondit-il; j'ai la tête bien dégagée. »

Le lendemain, M. Gréa arriva dix minutes avant l'heure indiquée par le jeune Edouard pour le magnétiser. Il demanda si on avait fait les ordonnances de la veille. M. le censeur lui répondit qu'on ne l'avait pas pu... Il demanda le malade; on lui dit qu'on en avait conféré avec le proviseur, qu'on était convenu que dans un établissement tel qu'un collége, l'on ne pouvait se permettre d'employer le magnétisme;... que d'ailleurs le jeune Marcol partirait peut-être bientôt, M. Gréa se plaignit alors avec beaucoup de calme de ce qu'on lui eût fait faire l'essai de la veille par une simple curiosité. Il pria le censeur de faire écrire à Mme de Marcol qu'il se chargerait volontiers, si elle voulait lui confier son fils, de le prendre chez lui jusqu'à entière guérison, etc. Il finit par dire qu'on avait eu tort de lire au malade, cinq minutes après son réveil, et contre ce dont on était convenu, tout ce qui avait été écrit de la séance de la veille.

Quelques jours après, le jeune homme devant partir pour rejoindre sa famille à Nanci, vint, accompagné de M. le censeur, remercier M. Gréa, et le pria de lui remettre une lettre pour sa mère. Celui-ci écrivit à Mme de Marcol qu'elle le trouverait toujours disposé à se charger de la santé de ses deux fils; et que dans le cas où elle désirerait le faire magnétiser à Paris, il pourrait le recommander à M. de Puységur, etc.

Le 12 mai 1819, Mme de Marcol se présenta chez M. de Puységur avec son jeune fils Alphonse. Après s'être nommée et lui avoir rappelé la lettre de M. Gréa, elle lui présenta son fils, qu'elle avait été obligée de

retirer du collége royal de Versailles, par suite de la fréquence de ses attaques de nerfs, qui se répétaient jusqu'à huit et dix fois par jour. Elle lui dit que son fils Edouard, après son retour du collége de Besançon, lui avait souvent répété que dans son somnambulisme il demandait à être saigné, mais que le médecin de Château-Salins, près de qui était son habitation, l'en avait dissuadée, comme d'une chose contraire à sa santé. Cependant ses accès de fureur et de frénésie revenaient quatre à cinq fois dans les vingt-quatre heures; son frère en ayant de beaucoup plus fréquentes encore, il en résultait que la mère, les autres enfans et les domestiques, n'avaient de repos ni jour ni nuit. Il y avait quinze jours, continua-t-elle, que cet état d'inquiétude et d'anxiété durait, lorsqu'une chute de cheval que fit Edouard obligea le chirurgien de le saigner. Qu'on juge de l'étonnement et de la joie de Mme de Marcol, lorsque le lendemain elle vit son fils calme, tranquille, et sans aucun ressentiment de ses attaques précédentes!... Elle se souvint alors de l'ordonnance qu'il s'était faite en état de somnambulisme à Besançon. Une quinzaine de jours s'étant passée ainsi, le jeune homme demanda de lui-même à retourner au collége. De temps en temps le sang lui porte encore à la tête. Le médecin le fait saigner, et il se rétablit.

M. de Puységur consentit volontiers à magnétiser le jeune Alphonse, à condition que Mme de Marcol le lui amènerait tant que cela serait nécessaire à sa santé. Le premier jour, il n'éprouva que de l'appesantissement, ses yeux se fermèrent; le lendemain, il s'en-

dormit tout à fait, et devint somnambule ; et enfin, le troisième jour, il put raconter l'origine de sa maladie. Il y avait dix-huit mois qu'un de ses camarades de collége, après s'être enveloppé de ses draps, et tenant à la main un grand bâton et une lanterne sourde, était venu la nuit le réveiller en sursaut. Il fut saisi de frayeur ; d'abord il n'eut que des évanouissemens, mais au bout de quelques mois les attaques de nerfs survinrent, etc.

Le 16, au moment où M. de Puységur commençait à le magnétiser, Alphonse lui dit que son frère avait dit que M. Gréa *ne faisait pas comme ça, qu'il était loin de lui*...... M. de Puységur pensa que c'était peut-être la raison pour laquelle il ne l'endormait pas facilement : il se recule aussitôt à la distance de trois ou quatre pieds, et l'endort plus promptement que la veille (1).

Le 17, M. de Puységur, qui avait besoin de partir pour la campagne, demanda à Alphonse si sa mère (Mme de Marcol) ne pourrait pas le magnétiser, et le remplacer : celui-ci répondit que oui. Mme de Marcol parut fort étonnée que son fils lui supposât une science

(1) Il y a fort peu de faits semblables dans les ouvrages magnétiques. M. de Puységur en cite un dans le n° 3 du *Traitement du jeune Hébert*, p. 31. Il s'est opéré chez M. Dentu, sur un enfant de 13 à 14 ans, qu'il fut obligé de magnétiser à la distance de quatre ou cinq pas, pour ne pas le faire souffrir. Le second, bien plus étonnant, est rapporté par M. Drouault, dans les *Annales du magnétisme*, n° 43, p. 20. La fille qu'il magnétisait éprouva des convulsions jusqu'à ce qu'il se fût écarté à la distance incroyable de cinquante pas.

qu'elle n'avait pas. Mais M. de Puységur la rassura, et lui dit qu'en une seule séance elle saurait tout ce qui lui était nécessaire. En effet, le lendemain, après avoir endormi Alphonse (d'une extrémité de la chambre à l'autre), M. de Puységur lui fit prendre sa place, et elle magnétisa si bien son fils, que celui-ci l'assura que son influence lui était aussi salutaire que celle de M. de Puységur.

Le 19, Mme de Marcol endormit son fils, et l'interrogea sur la santé d'Edouard, qui était à Besançon. Il lui dit qu'il se portait bien; qu'on avait bien fait de le saigner, parce que c'était nécessaire, etc. Le 20, Mme de Marcol reçut une lettre du collége, par laquelle on lui disait que son fils avait été saigné, et que le médecin en avait jugé l'urgence d'après des symptômes qui étaient absolument les mêmes que ceux que le jeune Alphonse avait détaillés.

Elle se trouva ce jour-là chez M. de Puységur avec le docteur Rehman, médecin russe, et qui, ayant appris que le jeune homme avait parlé de son frère, désira d'être mis en rapport avec lui. La première question fut : « Me connaissez-vous? savez-vous qui je suis? — Oui, monsieur. — Où m'avez-vous vu? — Ici, dimanche dernier. — Est-ce que vous savez comment se porte votre frère? — Oui, monsieur; il se porte bien. — Comment pouvez-vous le savoir? — Parce que je le vois, monsieur. » Le silence et l'étonnement succèdent toujours à de telles réponses.

Les jours suivans, Mme de Marcol magnétisa son fils chez elle. Il annonça diverses attaques, se prescri-

vit une saignée pour le 24. Le chirurgien qui la lui fit, ayant su qu'on n'avait pas appelé le médecin, se douta que le magnétisme était pour quelque chose dans cette ordonnance. Mme de Marcol lui raconta tout ce qui s'était passé. « Eh bien, madame, lui dit cet honnête homme, d'après ce que je sais de la maladie de votre enfant, je vous déclare que cette ordonnance est très-sage, je n'en aurais pu donner une meilleure. Je ne connais le magnétisme que bien imparfaitement sans doute, et ne puis fixer sur lui mon opinion; mais, ne pouvant douter de la vérité de tout ce que vous venez de me dire, le meilleur conseil que je crois avoir à vous donner, c'est de suivre et d'exécuter scrupuleusement les prescriptions de votre fils. »

Le 26, après une forte attaque (qu'il avait annoncée), Alphonse s'ordonna deux bains froids par jour, à commencer le 1er juin, et continuer jusqu'au 15; il se prescrivit le séjour de la campagne, la cessation des études, la dissipation. Il annonça qu'il aurait tous les huit à dix jours des faiblesses et des évanouissemens, et qu'il fallait l'en faire revenir avec de l'éther sur un morceau de sucre; le renvoyer au collége le 1er septembre, quoique ce fût l'époque des vacances des écoliers; qu'il reprendrait ses études avec plaisir, et qu'elles ne lui feraient point de mal.

Tout cela s'est-il exécuté ponctuellement?

Somnambulisme naturel, dépôt dans le côté, plaies à la jambe, virus siphilitique, etc., *sur le nommé Pulmann, âgé de* 20 *ans* (somnambule), *à Versailles,* 1818, *par M. le comte d'Aunay* (1).

(**Magnétisme immédiat.**)

Ce jeune homme, grenadier dans le 4e régiment de la garde du roi, était déjà entré deux fois à l'hôpital, sans obtenir la guérison de deux plaies qu'il avait à la jambe gauche. Il était en outre sujet, la nuit, à une sorte de noctambulisme pendant lequel il avait des vertiges et des accès de fureur, etc.

La première fois que M. le comte d'Aunay le magnétisa, il ressentit une forte propension au sommeil, et il eut une transpiration si abondante, que sa chemise en fut trempée. Il avait tellement lutté contre le sommeil, que ses forces étaient épuisées, et qu'il lui était impossible de remuer de dessus son fauteuil.

Le 12 avril suivant, étant magnétisé pour la seconde fois, il tomba en somnambulisme au bout de huit minutes, et put rendre compte de son état. Le noctambulisme était la suite d'une morsure qui lui avait été faite à la jambe par un homme qu'il tenait renversé sous ses pieds, pendant qu'il se battait contre deux autres; une chute qu'il avait faite de dessus un échafaudage de plancher y avait également contribué. Depuis, un reste d'affection siphilitique avait empêché sa plaie de se cicatriser; il ajouta qu'il avait

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 12, p. 200.

un dépôt dans le côté, etc. Il ordonna qu'on cessât d'appliquer sur sa jambe les emplâtres que le chirurgien y faisait mettre, et les fit remplacer par du cérat. Il se prescrivit une tisane dépurative, etc. M. le comte d'Aunay lui demanda ce qu'il fallait faire pour ses attaques de noctambulisme. « Pour cela, répondit Pulmann, il n'y a pas de drogues à prendre, vous seul pouvez me guérir..... Vous savez que pendant mes attaques j'ai des accès de fureur; eh bien, n'en ayez pas peur : prenez-moi hardiment à bras-le-corps au moment de la crise, avec la volonté bien ferme de me retenir et de me calmer; vous seul avez ce pouvoir-là : vous avez plus de force dans un de vos bras que n'en aurait contre moi une compagnie entière du régiment. » Il ajouta qu'il fallait provoquer une de ces crises pour en préparer une qu'il devait avoir le 15 à minuit. M. le comte d'Aunay le fit, et le calma aussi facilement que le lui avait annoncé le malade. Dans le courant de la journée, il alla trouver le capitaine de la compagnie, et en obtint la permission de faire sortir Pulmann de l'hôpital, et de le faire coucher chez lui.

Le lendemain 12, pendant la séance, Pulmann lui apprit qu'il venait d'échapper à la mort, parce que, dans l'attaque qu'il devait avoir le 15, *il se serait jeté du haut en bas du balcon de l'hôpital.* « J'en avais peur étant éveillé, continua-t-il, j'osais à peine le regarder; j'en vois bien à présent la cause, etc..... » Le 15 au matin, étant en somnambulisme, il répéta ce qu'il avait dit pour sa crise du soir, à minuit, et sur ce qu'il fallait faire pour le calmer, etc.. Il ajouta

que ce serait la dernière, et qu'il serait guéri le lendemain. Tout se passa comme il l'avait annoncé. Ayant été magnétisé pour la dernière fois le 20, il dit à M. d'Aunay : « Vous l'avez échappé belle, mercredi dernier; si vous aviez eu peur de moi, ou si vous eussiez été de ces personnes qui ont la tête faible, je me serais emparé de vous (1), j'aurais brisé vos meubles, renversé votre bibliothèque, votre secrétaire; car vous n'ignorez pas, monsieur, que je suis un des hommes les plus forts de mon régiment. — Vous m'aviez prévenu de ce que j'avais à faire, j'étais fort tranquille, je vous assure : vous avez dû le voir. — Oui, oui, je l'ai bien vu; aussi ai-je été bien soumis à votre volonté, bien souple, etc. » (Le sieur Pulmann était âgé de 19 ans, cinq pieds dix pouces et demi de haut, très-vif, et taillé en Hercule.)

Le certificat de cette cure a été signé par les officiers du 4e régiment de la garde royale. Le chirurgien a *avoué* et *reconnu*, de vive voix, que le sieur Pulmann paraissait radicalement guéri; mais il n'a pas jugé à propos de *signer*.

SPASMES, *sur Mme ***, à Lyon*, 1784, *par M. Bonnefoy, docteur-médecin* (2).

(Magnétisme immédiat.)

« Une dame chez laquelle un spasme avait déter-

(1) Nous pensons qu'il faut entendre cela dans le sens magnétique, c'est-à-dire que la volonté du magnétisé serait devenue plus forte que celle du magnétiseur.

(2) *Analyse raisonnée*, etc., par M. Bonnefoy, p. 74.

miné tous les symptômes précurseurs de l'apoplexie, reste sans force, sans parole et les yeux fermés. Je la magnétise sans la toucher, et à son insu, pendant dix minutes; elle éprouve sous mes doigts des inquiétudes extraordinaires, suivies, demi-heure après, d'un grand calme et d'un sommeil qui emporte avec lui tous les accidens. »

Bonnefoy, méd.

Spasmes, *sur Mme M. S. Stœber, à Strasbourg,* 1786, *par M. Ziegenhagen, chirurgien* (1).

(Baquet.)

La fille de M. Ziegenhagen, chirurgien, fut guérie de spasmes opiniâtres dont elle souffrait depuis très-long-temps, en suivant le traitement magnétique à Strasbourg, et en faisant les remèdes qui lui furent indiqués par une somnambule.

SQUIRREUX (engorgement) à la matrice, *sur Mme d'Orléans-Jalabert, à Paris,* 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (2).

(Baquet.)

Mme d'Orléans-Jalabert souffrait depuis quatre ans; elle était dans un état de dépérissement qui ne lui laissait plus entrevoir que la mort pour terme de ses maux. Elle vint au traitement le 16 janvier; huit jours après, elle recouvra l'appétit et le sommeil; au

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 152.

(2) *Supplément aux rapports*, etc., p. 64.

bout d'un mois les douleurs disparurent, elle reprit de l'embonpoint, et une santé meilleure qu'elle ne l'avait eue jusqu'alors.

SQUIRRES, maux compliqués, *sur Mme la comtesse de la Blache, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Mme la comtesse de la Blache avait consulté pendant huit ans les plus habiles médecins de Paris pour une complication de maux qui était véritablement effrayante : non seulement ils n'avaient pu lui donner le moindre soulagement, mais presque tous l'avaient condamnée, et à la dernière consultation qu'elle fit (au mois d'août 1782), il fut dit qu'à moins d'*un miracle* elle ne pouvait pas vivre *un mois*. Ce fut alors que, par complaisance pour ses parens, elle se mit entre les mains de M. d'Eslon.

Il y avait très-long-temps qu'elle ne sortait plus de son lit, ayant deux ou trois fois par jour des suffocations assez fortes pour faire craindre qu'elle n'expirât; elle étouffait au moindre mouvement. Vingt fois par jour elle perdait sa respiration, et ne la recouvrait un peu que lorsqu'elle tombait dans un état de faiblesse voisin de la syncope ; elle avait une extinction de voix absolue. Depuis deux ans elle était absolument voûtée, et ne pouvait se redresser par la douleur qu'elle éprouvait au milieu de la poitrine; depuis huit

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 68.

ans elle avait le ventre de la grosseur de celui d'une femme enceinte de six mois, etc., etc. M. d'Eslon entreprit courageusement la guérison : dès la première séance elle éprouva des effets très-sensibles ; au bout de six mois, une expectoration naturelle très-abondante la remit sur pied, lui rendit la voix, enleva la suffocation, et diminua toutes les autres douleurs. Malheureusement, au mois de mars 1784, elle perdit toute espèce de sensibilité magnétique, quoique magnétisée *dix heures par jour* avec huit à dix personnes *en crise ;* elle faillit perdre la vie; enfin, cet état cessa au bout de trois mois. L'expectoration revint, et avec elle un soulagement subit ; tous les jours le mieux augmenta d'une manière sensible ; et lorsqu'elle donna son certificat, sans être absolument guérie, elle jouissait d'un bien-être qu'elle n'avait pas éprouvé depuis huit mois, le ventre était revenu à son volume ordinaire, les squirres étaient fondus, et tout lui annonçait un prompt rétablissement.

SQUIRRE, *sur Mme Goddart, à Paris,* 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Baquet.)

Mme Goddart avait été traitée par les médecins, pendant sept ans, pour un squirre à peu près *gros comme la tête,* mêlé d'hydropisie et d'engorgement; son état empirait tous les jours, lorsqu'enfin elle alla au traitement de M. d'Eslon.

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 76.

Dès le commencement, elle sentit ses douleurs s'adoucir tous les jours; au bout de trois mois, son squirre avait diminué d'un quart. Elle continua à suivre le traitement pendant près d'une année; elle n'eut de crises que fort rarement, et lorsqu'il se faisait un grand travail dans son corps, qui finissait par des évacuations; son squirre se fondit peu à peu, son estomac se rétablit, ses forces revinrent, et elle fut enfin parfaitement guérie au commencement du printemps 1784.

SQUIRRE au mésentère, *sur Mme la comtesse de G***, à Paris*, 1801, *par M.* *** (1).

(Magnétisme immédiat.)

Depuis quelques années, Mme la comtesse de G*** se sentait atteinte d'un squirre au mésentère. Sachant que les secours de la médecine sont insuffisans pour guérir des affections de ce genre, elle avait pris le parti de ne point se fatiguer par des remèdes inutiles, elle vivait de régime; et pour éviter les sollicitations de sa famille, elle n'avait confié à personne ce qu'elle éprouvait. Pendant deux ou trois ans, la maladie parut stationnaire; mais tout à coup le squirre grossit considérablement, et Mme *** se trouva très-incommodée. Deux médecins qu'elle consulta successivement lui dirent que son squirre pouvait avoir le volume d'un *petit pain;* ils lui donnèrent l'un et l'autre des remèdes pour arrêter les progrès du mal, mais ils

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 6, p. 228.

ne s'accordèrent pas sur les moyens d'y parvenir. Mme de *** demanda alors à un magnétiseur de sa connaissance de vouloir bien entreprendre son traitement, et de le continuer jusqu'à la guérison complète, ou jusqu'à ce qu'il fût reconnu qu'elle était impossible; il le promit. C'était au commencement d'octobre 1801. Il y avait trois ou quatre mois qu'il la magnétisait, lorsqu'un jour, en entrant chez elle, il lui dit qu'il était venu pour ne pas manquer de parole, qu'il craignait de ne pouvoir la magnétiser, étant lui-même souffrant. Mme *** lui proposa de le magnétiser; il y consentit, et un quart d'heure après il était en état de somnambulisme. « Vous m'avez endormi, lui dit-il, c'est singulier! Bandez-moi les yeux; il me semble que *je verrai mieux.* » Mme de *** lui dit de s'examiner; il répondit que son indisposition n'était rien, qu'il serait guéri le lendemain. « C'est vous, ajouta-t-il, qu'il faut que je voie. Quel bonheur que vous m'ayez rendu somnambule! Désormais nous commencerons par-là nos séances, et je vous assure que vous serez bien soignée. »

Depuis cette époque, Mme de *** endormit son magnétiseur tous les jours; et à force de soins et d'exactitude à exécuter ce qui lui était prescrit, elle a été radicalement guérie.

Au mois d'octobre 1801, Mme de *** se croyait à la fin de son traitement, lorsqu'un jour son magnétiseur somnambule se mit à fondre en larmes, et lui annonça qu'elle aurait, à une époque qu'il ne put préciser, une grande maladie; il lui recommanda de

ne point se faire saigner. Comme Mme de *** ne savait point s'il serait auprès d'elle alors, ni s'il pourrait devenir somnambule, elle le pria de lui indiquer, autant qu'il se pourrait, tous les symptômes de la maladie dont elle était menacée, et elle écrivit sous sa dictée.

Ce fut le 5 janvier 1803 que la maladie annoncée se déclara. Heureusement que M. *** se trouvait encore à Paris; il s'empressa de venir lui donner ses soins. Dès qu'il magnétisait Mme de ***, il entrait lui-même en somnambulisme : ainsi, il put diriger son traitement sans aucun secours étranger, et c'est à lui seul qu'elle dut une seconde fois la vie; sa maladie était une *fièvre inflamatoire*. (*Voyez* cet article, t. 1, p. 298.)

Pendant le premier de ces traitemens, il s'est présenté plusieurs fois un phénomène des plus curieux. Nous laissons ici parler Mme de *** :

« Mon somnambule m'avait ordonné des bains, et je mettais dans ma baignoire une bouteille qu'il magnétisait en état de somnambulisme. Un jour, la séance était finie, je l'avais réveillé, et nous nous entretenions d'affaires tout à fait étrangères à ma santé, lorsqu'il se sentit donner sur l'épaule gauche un coup qui lui fit pousser un cri, et il s'endormit subitement. « C'est votre bouteille que j'ai oublié de magnétiser, me dit-il; donnez-la moi. » La même commotion a eu lieu assez souvent, et toujours pour quelque chose *qui avait été oublié*. D'où cela pouvait-il venir? la volonté de mon magnétiseur ni la mienne n'y étaient pour rien; nous ne pensions plus au magnétisme. Je

demande quel était ce tiers officieux qui se trouvait entre nous? »

SUFFOCATIONS, suites d'une chute, *sur Antoine Constance, à Kiensheim, près Colmar,* 1785, *par Mme la baronne de Reich* (1).

(Arbre magnétisé.)

Cet homme commença à suivre le traitement magnétique le 24 septembre, pour une suffocation causée par une chute qu'il fit du faîte d'une maison. Il avait une fièvre lente, et était dans un état d'épuisement total. Il fut guéri au bout de quinze jours.

Témoin, Jaeger, chir.

SUPPRESSION, *sur Mlle Noblesse, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, médecin* (2).

(Baquet.)

« Mlle Noblesse, femme de chambre de Mme Rivière, sur le cours des Etats, éprouvait depuis dix-huit mois une suppression contre laquelle elle avait employé bien des secours; elle avait le teint extrêmement jaune, et le ventre d'un volume effrayant; elle a eu des crises magnétiques chaque jour au réservoir, et quelquefois chez elle, et enfin, après un mois de traitement, elle a été entièrement guérie. »

de Boissière, méd.

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 26.

(2) *Précis des cures de Nantes*, etc., p. 193.

SUPPRESSION (suites d'une) et d'une répercussion d'humeurs, *sur Mme la comtesse de la Saumès, à Paris, 1784, par M. d'Eslon, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

Mme de la Saumès ayant eu le malheur de perdre sa mère en 1778, en éprouva une révolution qui lui occasionna les plus fortes convulsions. Il s'y joignit d'autres accidens; entre autres une éruption considérable de boutons sur tout le corps, qu'un bain pris mal à propos fit rentrer. Son père (le célèbre avocat Gerbier) avait consulté MM. Tronchin et Lorry. Leurs remèdes ne l'ayant pas soulagée, il s'adressa successivement à trois fameux médecins; mais les maux, loin de diminuer, devenaient chaque jour plus inquiétans; il y avait déjà trois ans qu'elle était dans cet état, lorsqu'on soupçonna qu'elle pourrait bien avoir des obstructions, et on la traita en conséquence. Rien ne la soulagea; elle eut deux inflammations au foie, des coliques hépathiques fréquentes et violentes. Les eaux, les fondans, tout produisait un effet contraire à celui qu'on en attendait; des douleurs continuelles de poitrine vinrent encore ajouter à ses maux. Au printemps de 1782, elle tomba dans un état de dépérissement extrême; on crut que la campagne lui ferait du bien, et elle y resta jusqu'au mois d'août, où son père, instruit de sa situation, la fit revenir à Paris; elle y arriva enflée jusqu'à l'estomac, jaune et

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 72.

livide, ne pouvant faire vingt pas de suite sans avoir une palpitation qui souvent la faisait évanouir. Ce fut dans cet état qu'elle vit pour la première fois M. d'Eslon; elle le consulta comme médecin, ignorant même qu'il magnétisait. Il lui demanda à toucher une obstruction très-sensible qu'elle avait au foie. Au bout de quelques minutes qu'il eut la main sur son côté, elle fut prête à s'évanouir. Ne sachant à quoi attribuer cet accident, et croyant que M. d'Eslon appuyait trop fortement la main sur son foie, elle le pria de la retirer. Un instant après, il dirigea ses doigts vers elle, et lui fit éprouver le même effet, et une chaleur très-forte. Quelques personnes qui se trouvaient chez elle lui apprirent alors qu'on la magnétisait; elle s'écria, fort étonnée : « On ne dira pas que mon imagination est pour quelque chose dans les effets que je viens d'éprouver. » Dégoutée de tous les remèdes qui lui avaient si peu réussi, elle se décida à suivre ce traitement. Au bout de trois semaines elle vomit deux jattes de pus. Les évacuations s'établirent, l'enflure se dissipa, le sommeil, l'appétit, les forces revinrent; et obligée de partir pour la terre de M. de la Saumès, elle fut en état de faire une route de deux cents lieues, au bout de deux mois de traitement. Cependant, la cause de ses maux n'était pas détruite, et elle paya cher son imprudence. Sa santé se maintint pendant deux mois; mais après ce terme, une partie de ses anciens maux revint. On lui donna différens remèdes; rien ne réussit. Entre autres exemples, Mme de la Saumès cite

le suivant : On délaya un quart d'once de manne dans trois verres de limonade; elle n'en prit qu'un verre, et elle eut des convulsions pendant quatre heures. Deux médecins, qui suivaient sa maladie, décidèrent qu'ils ne voyaient dans la médecine aucun remède qui pût la guérir, et lui conseillèrent de recourir le plus promptement possible au magnétisme. On la ramena à Paris au mois de mars 1783; depuis ce moment elle suivit le traitement avec assiduité; elle eut des *crises* de tout genre; mais au lieu d'être affaiblie, elle en reçut toujours du soulagement. Elle eut des vomissemens très-abondans, et fut purgée *cinq semaines de suite* jusqu'à huit fois par jour, sans le secours d'aucune espèce de remèdes, et sans en être fatiguée. A l'époque où elle donna le certificat de son traitement (le 25 août 1784), il y avait huit mois qu'elle avait tous les jours, par l'effet du magnétisme, une expectoration assez forte. Les coliques hépatiques étaient disparues, le foie, l'estomac, la rate étaient entièrement dégagés, et le peu qui restait de ses autres maux lui annonçait sa guérison prochaine.

SUPPRESSION, toux convulsive, maladie de poitrine, etc., *sur une fille âgée de* 26 *ans* (somnambule), *à Strasbourg*, 1788, *par M. Roullier, docteur-médecin* (1).

(Baquet et magnétisme immédiat.)

« J'ai recueilli le fait suivant pendant les der-

(1) *Exposition physiologique, etc.*, p. 194.

niers mois de mon séjour à Strasbourg, en 1788 :

« Une servante des environs d'Ulm, âgée d'environ 26 ans, sortie de l'hôpital civil de Strasbourg, après y avoir subi un traitement très-long et infructueux, se présenta, soutenue par deux personnes, à la salle du traitement public, et implorant, les larmes aux yeux, les soins charitables de quelqu'un des membres de la société. Quoique l'état de la malade, à la seule inspection, me parût très-alarmant, je cédai volontiers aux instances qui me furent faites d'essayer si le magnétisme ne pourrait pas au moins procurer quelque adoucissement aux souffrances de cette pauvre fille. Elle avait une suppression depuis dix-huit mois; cette maladie se trouvait compliquée d'une toux convulsive, avec expectoration presque continuelle, très-abondante et puriforme, qui ne lui laissait prendre aucun repos ni jour ni nuit. L'état du pouls, des sueurs nocturnes, une diarrhée plus ou moins fréquente, et quelquefois assez abondante, ne pouvaient qu'augmenter mes craintes d'un évènement promptement funeste.

« Cependant je la magnétisai de suite, et à la salle du traitement; je n'employai dans cette première séance, qui dura environ trois quarts d'heure, que le magnétisme à grands courans. Au bout de dix minutes cette fille s'endormit, et pendant son sommeil magnétique la toux convulsive fut suspendue. Je lui remis à son réveil une bouteille d'eau magnétisée, en lui recommandant de la boire dans l'intervalle de vingt-quatre heures. Le lendemain elle me dit qu'elle

avait un peu moins toussé, et qu'elle avait eu dans la nuit quelques momens de sommeil; je la magnétisai à la même heure et de la même manière que la veille. Je reconnus bientôt qu'elle était en somnambulisme; elle me fit d'ailleurs plusieurs observations sur l'état de sa poitrine, propres à me donner quelque espoir de réussir. Elle se prescrivit dans cette crise, à la place de l'eau magnétisée, l'eau de Seltz, également magnétisée, et à la dose d'une pinte par jour.

« Au bout de huit à dix jours, l'eau de Seltz avait considérablement dégagé sa poitrine; la toux était moins fréquente, l'expectoration diminuait sensiblement, et prenait un caractère plus assurant; le pouls devenait meilleur, le sommeil était plus calme et plus long; à tous égards, la malade se trouvait infiniment soulagée; elle se purgea à deux reprises différentes avec une once et demie de sirop de nerprun, et annonça chaque fois le nombre d'évacuations alvines qu'elle devait avoir, ce qu'une de mes malades, qui assistait à toutes les crises, m'assura s'être très-exactement vérifié, ayant eu soin de ne la pas quitter ces deux jours-là. Elle se prescrivit ensuite quelques prédiluves, une saignée du pied, et annonça l'époque précise du retour de ses règles, qui reparurent au bout de six semaines de traitement, et elle fut alors radicalement guérie. »

Roullier, docteur-médecin.

Suppression (suites d'une), *sur Mlle ***, âgée de 16 ans, à Versailles*, 1814, *par M. Tanton, officier de gendarmerie* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mlle *** était depuis quinze jours dans un état de souffrances inexprimables; coliques, insomnies, fièvre, constipation, rétention d'urines. Elle se trouvait dans cet état à la suite d'une suppression qui lui avait été causée par une grande frayeur.

Un médecin avait ordonné de la limonade, que la malade ne prenait qu'avec répugnance, car elle augmentait ses douleurs au lieu de les calmer. M. Tanton fut appelé en ce moment. Il fit cesser la limonade, et donna à la place de l'eau magnétisée, que la malade sentit tiède dans son estomac. Il lui en laissa en partant une bouteille pour mettre dans son lit, ce qui la fit transpirer et dormir cinq à six heures. La fièvre disparut presque entièrement. Le second jour, la rétention d'urine fut un peu calmée; le troisième, la fièvre avait cessé, ainsi que les coliques, et toutes les fonctions se faisaient librement. Enfin, le quatrième jour, elle fut en état d'aller se promener à une lieue de distance, avec plusieurs de ses amies. M. Tanton lui avait ordonné un purgatif pour le lendemain; elle ne le prit que le neuvième jour, et depuis elle s'est très-bien portée.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 10, p. 5.

Suppression, entérite chronique (inflammation des intestins), vomissemens, névralgie du côté droit de la tête (tic douloureux), *sur Mme Belin-Mandar, âgée de 32 ans, à Paris*, 1825, *par MM. Deleuze et Belin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Mme Belin-Mandar (femme du libraire de ce nom), demeurant rue Hautefeuille, n° 13, âgée de 32 ans, et mère de trois enfans, a été incommodée depuis sept ans d'une suppression qui a obligé de lui appliquer des sangsues; et depuis quatre ans, on lui en a posé vingt tous les mois.

« Le 10 mai 1821, elle a été attaquée de violentes douleurs d'estomac et d'entrailles, accompagnées de vomissemens et de fortes évacuations. On lui a administré les remèdes convenables, et on l'a mise au régime le plus sévère; malgré cela, la maladie a pris le caractère d'une entérite chronique, qui s'est aggravée au mois de septembre dernier. Depuis cette époque, on l'a mise au bouillon de poulet pour toute nourriture; on y joignit seulement un peu de salep ou de fécule de pomme de terre; quelquefois même il a fallu substituer de l'eau gommée au bouillon de poulet.

« Au commencement d'octobre, elle a éprouvé des maux de tête, et bientôt elle a été atteinte d'une névralgie qui lui causait des douleurs atroces dans tout le côté droit de la tête. Ses accès duraient au moins une heure, et se renouvelaient quatre ou cinq fois par

(1) *Lettre à l'Académie de médecine*, etc., Deleuze, p. 18.

jour; ils se terminaient ordinairement par des bâillelemens, quelquefois ils ont duré cinq heures de suite. Le moindre bruit renouvelait ses souffrances, et elle ne pouvait supporter une lumière vive. On a employé sans succès tous les calmans; différentes préparations d'opium, soit à l'intérieur, soit en frictions sur la tête; les vésicatoires et les synapismes. Depuis la fin d'octobre la malade n'a pu sortir de sa chambre, et la plupart du temps elle ne quittait pas son lit.

« Le mardi 6 décembre, elle était dans un état affreux, et n'avait pu se lever. Elle demanda à M. Michelin, médecin du cinquième dispensaire, s'il n'approuverait pas qu'elle essayât du magnétisme, et il le lui conseilla. Son mari vint me trouver le même jour. Je lui dis qu'il ferait bien de magnétiser sa femme; je l'engageai à lire mon *Instruction pratique*, et je lui promis d'aller lui donner une leçon le lendemain matin, à neuf heures. Je m'y rendis en effet, et j'y trouvai M. Michelin.

« J'employai les procédés ordinaires; et Mme Belin, dont l'accès commençait, tomba en quelques minutes dans un profond assoupissement. Quelques instans après, elle eut une transpiration très-abondante. Enfin, au bout de vingt cinq minutes elle ouvrit les yeux, et elle eut des bâillemens comme lorsque les accès se terminaient.

« A midi, elle se sentit beaucoup de mal à la tête, et elle en fut délivrée par son mari, que j'avais eu soin de mettre en rapport avec moi, pour qu'il pût me suppléer. A quatre heures et demie, je retournai chez Mme Belin; j'obtins les mêmes effets que la première fois. Le lendemain 8, à neuf heures, je me rendis de

nouveau chez elle; elle avait passé une très-bonne nuit : je la magnétisai pour la dernière fois; l'assoupissement, la transpiration et les bâillemens eurent lieu comme la veille. L'après-midi, M. Belin magnétisa seul, et il produisit le même effet que moi. Le vendredi, la séance se termina sans qu'il y eût de bâillemens. Le samedi, Mme Belin s'est trouvée en état de sortir, et elle s'est rendue à l'église de Saint-Sulpice pour faire dire une messe d'actions de grâces : à son retour, elle a mangé un peu de poulet. Le dimanche après-midi, elle est venue me voir, et elle a déjeuné chez moi, avec un potage, des confitures, et, pour la première fois depuis quatre ans, elle a pu boire du vin et de l'eau.

« Elle digère bien toutes sortes d'alimens, pourvu qu'elle boive de l'eau magnétisée; elle n'a plus de douleurs, elle a repris des forces et de l'embonpoint : ses parens et ses amis sont extrêmement étonnés, et M. Michelin m'a permis de citer son témoignage pour cette guérison inespérée.

« J'avais annoncé à M. Belin que, s'il continuait à magnétiser sa femme régulièrement deux fois par jour, en portant l'action des flancs sur les genoux et jusqu'aux pieds, il la guérirait de l'incommodité qui l'obligeait à se faire poser des sangsues, et ma prédiction s'est réalisée. »

Témoin, M. MICHELIN, méd.

Dans le 2e numéro de l'HERMÈS (journal du magnétisme animal), on trouve de nouveaux détails sur Mme Belin. Son mari, en continuant de la magnétiser, l'a guérie d'une glande qu'elle avait au sein depuis douze ou treize ans, etc.

Voyez, pour d'autres exemples : *Mémoires*, etc., Mesmer, 1779, p. 32. *Cures de Bayonne*, 1784, p. 51. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 55. *Cures de Buzancy*, 1784, p. 22, 30, 32. *Lettres sur le magnétisme*, etc., Bouvier, 1784, p. 5. *Supplément aux rapports*, etc., 1784, p. 21. *Cures de Nantes*, 1785, p. 196, 202, 206. *Annales de Strasbourg*, 1786, t. 1, p. 31, 34, 78, 80, 104, 161. *Id.*, 1er supplément, p. 1. *Id.*, 2e supplément, p. 31. *Annales de Strasbourg*, 1787, t. 2, p. 24, 29, 77, 120, 162, 290. *Id.*, 1789, t. 3, p. 160, 260. *Histoire critique*, Deleuze, 1813, p. 109. *Exposition physiologique*, etc., Roullier, 1817, p. 19. *Bibliothèque du magnétisme*, 1817, 1re année, 1er trimestre, p. 101, 197; 2e année, 1818, 2e trimestre, p. 138; 3e trimestre, p. 201, 210.

SURDITÉ, *sur M. ***, âgé de 25 ans, à Paris, 1779, par Mesmer* (1).

(Baquet.)

« A la suite d'une fièvre maligne qu'il avait eue environ à l'âge de 10 ans, M. ***, militaire, actuellement âgé de 20 à 25 ans, se trouva sourd de l'une ou des deux oreilles; car ses camarades prétendaient qu'il aurait une raison de plus qu'eux pour être de sang-froid auprès des batteries, puisqu'il ne les entendait pas.

« Cette expression est outrée. Le jeune homme entendait mal de la meilleure oreille, mais il entendait. Son traitement n'a pas été long; il n'a guère duré que

(1) *Observations sur le magnétisme*, p. 78.

trois semaines, sans y comprendre quelques interruptions forcées.

« M. Mesmer traite un autre sourd, âgé de 31 ans, et marin de profession. Pour celui-ci, il n'y manquait rien; il n'entendait pas à l'aide d'un porte-voix; il avait perdu l'ouïe à la suite de fièvres gagnées au fond de l'Asie; et les misères maritimes ayant considérablement augmenté le mal, il avait, à son arrivée en France, été déclaré incurable par le médecin auquel il s'adressa. Cependant il entend aujourd'hui distinctement ce qui se dit auprès de lui.

« Le premier de ces traitemens peut-il être donné pour une cure parfaite? Si le mal n'était que local, la chose est probable; mais si la maladie avait une source et une existence plus générale, il est très-possible, vu son ancienneté et la brièveté du traitement, que cette cure ressemble à la plupart des nôtres.

« J'ai eu plusieurs fois occasion de revoir ce militaire : il m'a paru entendre parfaitement ce qu'il écoutait; mais, soit reste de surdité, soit distraction habituelle acquise par quinze ans d'indifférence sur ce qui se disait autour de lui, on est quelquefois obligé de le faire apercevoir qu'on lui parle. »

D'ESLON, méd.

SURDITÉ de l'oreille gauche, suite d'une petite-vérole, *sur M. Amédée de Sainte-Croix, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, docteur-médecin* (1).

« M. Amédée de Sainte-Croix, pensionnaire à la

(1) *Précis des cures*, etc., à Nantes, p. 222.

Flèche, était depuis plusieurs années sourd de l'oreille gauche, à la suite d'une petite-vérole terminée. Des affaires l'ayant appelé à Nantes, pendant son séjour il suivit le traitement magnétique. Après environ un mois et demi, il se retira au collége sans paraître avoir obtenu grand soulagement; mais, peu de jours après son retour, il se trouva guéri de cette inquiétante incommodité. »

DE BOISSIÈRE, méd.

Il y a plusieurs exemples de guérisons de ce genre, opérées après coup. M. Deleuze en a inséré un très-intéressant dans le n° 45 des *Annales du magnétisme*.

On en peut voir un autre dans la *Bibliothèque du magnétisme*, n° 16, p. 47. Tous les deux sont rapportés dans cet ouvrage. (*Voyez* GOUTTE SEREINE, sur Mme des Rousses, t. 1, p. 449; et TAIE, sur Mlle B***, 1815, t. 2, p. 321.)

SURDITÉ, *sur la nommée Cécile, âgée de* 38 *ans, à Beaubourg en Brie*, 1784, *par M. de Tissart* (1).

(Arbre magnétisé.)

Quoique cette cure ne fût pas entièrement terminée lors de sa publication, l'état de la malade, ce qu'en dit M. de Tissart, et l'utilité dont cet exemple peut être aux magnétiseurs, nous engagent à la citer ici.

La nommée *Cécile* était absolument sourde depuis dix-sept ans. Au bout de dix jours de traitement, elle

---

(1) *Nouvelles cures*, etc., p. 10.

entendit l'horloge sonner à plus de deux cents toises d'elle, et au bout du mois elle approchait de son entière guérison.

SURDITÉ, dépôt dans la tête, *sur H. J. Claude Joly* (somnambule), *âgé de* 19 *ans, à Buzancy,* 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Le sieur Joly avait eu, à l'âge de 9 ans, une maladie aiguë qui lui laissa une dureté d'oreilles assez forte. Il alla cependant faire ses études à Paris, au collége de Louis-le-Grand; mais à l'âge de 17 ans, devenu sourd de plus en plus, il fut obligé de les interrompre, et de revenir chez lui. Il se présenta chez M. de Puységur le 13 octobre 1784 : il resta au traitement sept jours, et partit le huitième, parfaitement guéri. Ce malade est le second somnambule qu'ait eu M. de Puységur, et c'est un de ceux qui lui ont offert le plus de phénomènes remarquables. Dès la seconde séance, il tomba dans l'état de somnambulisme. Le samedi 16, il dit qu'il avait un dépôt dans la tête; qu'il souffrirait beaucoup pour le rendre : que si le dépôt descendait dans la gorge, il en mourrait; mais que s'il sortait par le nez, il guérirait, et ne serait plus sourd. Le lendemain, il dit que son dépôt se partageait ; qu'il le rendrait par le nez en deux fois. Effectivement, étant allé à Soissons le lendemain, lundi, il fut obligé de descendre de cheval, se trouvant faible, et il rendit

(1) *Mémoires*, etc., de M. de Puységur, 1re partie, p. 78.

par le nez gros comme un œuf de matière blanchâtre. Le mardi soir, à huit heures, on vint dire à M. de Puységur qu'on avait trouvé M. Joly dans le parc, étendu par terre, étouffant et râlant comme un homme qui va mourir. M. de Puységur accourt, le ramène au château, lui fait boire un verre d'eau magnétisée, calme ses convulsions, le remet en somnambulisme, et l'étend sur un canapé pour le faire reposer. Après un quart d'heure de tranquillité, il appelle M. de Puységur, et lui dit que si on ne lui avait pas donné un verre d'eau magnétisée, il serait mort *au bout de trois minutes*. M. de Puységur le fit coucher au château, et lui laissa passer la nuit en somnambulisme. Le mercredi matin, il dit que le lendemain il rendrait la seconde partie de son dépôt par le nez, mais que d'ici là il aurait, toutes les deux heures, un accès violent d'étouffement. En effet, à neuf heures, il se roidit, les yeux se tournent, la gorge s'enfle, et le voilà dans le même état convulsif que la veille : M. de Puységur le calma comme à l'ordinaire, avec l'eau magnétisée. Cette crise dura à peu près *cinq minutes*. Il s'éveilla peu de temps après, et fut très-surpris de se trouver dans la chambre de M. de Puységur. Il alla déjeuner à son auberge, et revint à dix heures et demie comme on le lui avait recommandé. A onze heures il eut la crise annoncée, et resta en somnambulisme jusqu'à celle de cinq, après laquelle il se réveilla comme le matin. A sept heures, nouvelle crise, nouveau sommeil, qui dura toute la soirée et la nuit suivante. M. de Puységur, craignant quelque acci-

dent, le fit coucher dans sa chambre. Joly lui dit qu'il pouvait dormir tranquille, qu'il n'aurait pas de crise avant le lendemain sept heures. Tout se passa comme il l'avait annoncé. Après celle de neuf heures, il se réveilla fort naturellement, et alla déjeuner. N'ayant pas eu la précaution de revenir avant onze heures, son accès le prit à l'auberge : il fallut aller chercher M. de Puységur. Revenu au château en état de somnambulisme, il ne voulut plus se mettre au traitement, disant que l'effet était trop violent pour lui, et qu'il n'avait plus besoin de ce secours jusqu'à sa parfaite guérison, qui s'opérerait le soir même. Après l'accès de trois heures, il se réveilla tout seul, et alla jouer une partie de tamis. L'intérêt qu'il mit à son jeu retarda sa crise de plus d'une demi-heure. Enfin, s'étant rendormi, il dit qu'il n'avait plus qu'une dernière crise à avoir, et qu'il serait guéri. A sept heures et demie, la crise convulsive eut lieu; mais loin d'être aussi violente que les autres, le malade s'affaiblit considérablement. M. de Puységur était dans une inquiétude extrême, lorsque le malade lui dit que c'était l'annonce de sa guérison, et demanda à se reposer sur un lit; dès qu'il y fut, il s'éveilla, et fut très-surpris de se trouver aussi faible. Enfin, ayant senti le besoin de dormir, il demanda qu'on le laissât seul. M. de Puységur se tint dans une chambre attenante, et d'où l'on pouvait entrer au moindre bruit qu'il ferait. Il resta ainsi tranquillement environ trois quarts d'heure. Au bout de ce temps, quelqu'un ayant entendu remuer, on courut dans sa chambre, et on

trouva Joly le visage hors du lit, rendant par le nez la dernière partie de son dépôt : c'était une matière blanche, épaisse, mêlée de très-peu de sang. Quelques minutes après, il s'éveilla de lui-même, et M. de Puységur lui apprit sa guérison. Quoique sa faiblesse fût extrême, il put cette nuit même retourner à son auberge; le lendemain, le repos lui avait rendu ses forces ordinaires; et le 23, après avoir remercié M. de Puységur, il partit en parfaite santé.

M. Joly, quoique somnambule, *était extrêmement incrédule aux effets du magnétisme*, et ne pouvait concevoir comment on l'endormait, ni comment on le faisait changer de place; il chercha, dès le premier jour, tous les moyens de s'éclairer là-dessus. Une fois il s'entortilla de cordes, et s'attacha à la chaise, espérant qu'on le réveillerait au moins en le détachant. Il ne fut pas plutôt endormi, que M. de Puységur lui fit ôter ces cordes à lui-même, ce qu'il fit avec toute la promptitude imaginable. Une autre fois il s'avisa de se piquer avec une épingle pour s'empêcher de dormir. Enfin, pour dernière épreuve, il imagina de faire faire au maréchal du village deux cercles de fer, avec lesquels il se fit attacher à sa chaise, en faisant bien river les clous, ne doutant plus alors qu'il ne se réveillât facilement, soit par le bruit, soit par la douleur qu'on lui causerait pour peu qu'on s'y prît maladroitement. Cependant, il n'en fut pas moins détaché sans sortir un instant de son paisible sommeil magnétique.

Voyez, pour la deuxième partie de son traitement, l'article CATALEPSIE, tome I, p. 38.

Surdité, *sur Marie-Rose Kronenberg, âgée de 6 ans, à Kiensheim, près Colmar, par Mme la baronne de Reich,* 1785 (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cette enfant, devenue sourde à la suite d'une longue fièvre, fut soulagée dès la première fois qu'on la magnétisa, et guérie radicalement à la quatrième, sans le secours de l'arbre ni du baquet.

Témoin, Joeglé, chirurgien-major.

Surdité, maux de tête et rhumatisme universel, *sur Nicolas Didier, âgé de 57 ans, à Kiensheim, près Colmar,* 1786, *par Mme la baronne de Reich* (2).

(Arbre magnétisé.)

Le sieur Didier était affligé de surdité, de maux de tête, et d'un rhumatisme universel depuis trois ans. Mme de Reich commença son traitement le 12 juillet, et le 9 septembre il fut guéri.

Surdité, suite d'une chute, *sur Jean Etienne Pétré, âgé de 17 ans, à Strasbourg,* 1786, *par M. des Chabert* (3).

Le sieur Pétré, allant rejoindre son régiment à Strasbourg, eut le malheur de tomber d'une voiture, à peu de distance de Château-Thierry; on le con-

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 35.
(2) *Idem*, t. 2, p. 77.
(3) *Idem*, t. 2, p. 88.

duisit à l'auberge la plus voisine, où une femme lui donna des secours qu'elle crut nécessaires, et lui remit une côte qu'il s'était enfoncée. Le malade continua sa route avec peine, ayant toujours de grands maux de tête et des tintemens d'oreilles. Il arriva à Strasbourg le 11 juillet, ayant encore des douleurs au côté, et de la difficulté à respirer. Quelques jours après son arrivée, cette douleur de côté disparut, et on lui fit commencer les premières instructions d'exercice; mais on s'aperçut qu'il étoit sourd, et il le devint chaque jour davantage. Le 24, il entra à l'hôpital, où on lui appliqua inutilement plusieurs remèdes. Il en sortit le 13 août suivant, tellement sourd, qu'il n'entendait plus que par signes. M. de Beauchamp, major de son régiment, voyant qu'il n'y avait plus de ressources pour cet homme, pria M. des Chabert d'essayer sur lui les effets du magnétisme. Ce fut le 12 octobre que l'on tenta ce nouveau moyen. Pendant huit jours de suite il ne s'aperçut d'aucun effet sensible, et son magnétiseur était résolu à recourir à d'autres moyens, lorsque le soldat qui conduisait Pétré à la salle du traitement dit que le malade avait entendu une voiture et un tambour. Encouragé par ces détails, M. des Chabert redoubla de zèle et de force, et le 20, il put se faire entendre à son malade en lui parlant fortement près de l'oreille. Le lendemain, sa satisfaction redoubla lorsque le jeune homme lui raconta que ses oreilles avaient coulé toute la nuit, de manière à mouiller sa chemise, ses épaules, et une partie de son drap de lit. Il lui dit encore qu'à moitié chemin

de la caserne, il venait de sortir avec rapidité de ses oreilles deux jets de matière qui étaient tombés sur ses épaules : c'était une humeur fétide qui empoisonnait, et il fallut bien vîte laver son habit. A compter de ce jour, le magnétisme détermina un écoulement continuel, non seulement par les oreilles, mais par les yeux, le nez et la bouche. Déjà il n'était plus nécessaire de lui parler de près pour s'en faire entendre : il suffisait de forcer un peu la voix. L'après-midi, son magnétiseur le trouva à la salle du traitement, causant facilement avec tout le monde, entendant même d'un bout de la salle à l'autre ce qu'on lui disait à voix basse. Il continua à rendre beaucoup de matière jusqu'au 23, où il se sentit entièrement guéri. M. des Chabert le magnétisa encore quatre jours pour consolider sa guérison. Cette cure est certifiée par tous les officiers du régiment.

Deux mois après, le même jeune homme arriva à la salle du traitement avec *un point de côté* occasionné par une transpiration supprimée. Il était très-oppressé, et ne respirait qu'avec peine. Dès la première séance, il éprouva le plus grand soulagement, et à la troisième il fut guéri.

SURDITÉ d'une oreille et douleurs à la tête, *sur Mme de Brünn, près Berne (en Suisse)*, 1787, *par Mme la baronne de Tschiffely* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mme de Brünn avait perdu l'ouïe du côté gauche

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 129.

depuis quinze ans ; elle avait des douleurs continuelles à la tête; de temps à autre il lui sortait de l'oreille du sang et de la matière. L'on eut recours à plusieurs médecins, on lui fit plusieurs opérations, tout cela ne servit qu'à augmenter ses douleurs.

Enfin, elle eut le bonheur de rencontrer Mme de Tschiffely aux bains près de Berne, et d'en être magnétisée. Dès la première séance, qui dura vingt minutes, l'ouïe lui fut rendue, et les douleurs furent dissipées.

SURDITÉ et mutisme de naissance, *sur Claude-Louis Lhomme, âgé de* 10 *ans* (somnambule), *à Paris,* 1813, *par M. Menuret* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Un enfant de dix ans, nommé *Claude-Louis Lhomme,* sourd-muet de naissance, fils d'un laboureur de Poligny, département du Jura, a été envoyé à Paris, il y a trois mois, pour être placé chez M. Sicard. La demande faite pour lui d'une place dans cet établissement est dans les bureaux du ministère de l'intérieur.

« Un homme de ma connaissance (M. Menuret) ayant vu cet enfant chez la personne à qui on l'avait adressé, a essayé de le magnétiser, et l'a endormi dès la première fois. Cet effet lui donnant quelque espoir de le guérir, il a voulu continuer le traitement, et il l'a logé chez lui. Dès le troisième jour, l'enfant a senti

(1) *Histoire critique du magnétisme*, 1re partie, p. 272.

dans les oreilles un mouvement qui l'engageait à y porter les mains. Le cinquième jour, il a entendu avec surprise le son d'une petite cloche. Quelques jours après, le bruit le fatiguait tellement qu'on a cru devoir le magnétiser beaucoup moins, pour ne pas trop exciter la sensibilité.

« Maintenant, l'enfant entend lorsqu'on lui parle un peu haut; il répète les mots qu'on lui prononce et le nom des choses qu'on lui a montrées, mais il n'attache encore point d'idées aux verbes ou aux adjectifs, et son dictionnaire n'est pas fort étendu; il va à l'école, où il apprend à lire.

« Je ne sais si sa surdité ne reviendra point; le fait est qu'elle a cessé depuis qu'on le magnétise, et il est certain qu'il ne devine pas les mots aux mouvemens des lèvres, car il entend fort bien lorsqu'on est placé derrière lui; son magnétiseur n'a qu'à le toucher un instant pour lui fermer les yeux, et dans cet état de demi-sommeil son oreille paraît plus sensible.

« Si l'on ne veut pas convenir que ce changement ait été produit par le magnétisme, il faut l'attribuer au hasard; on ne peut supposer qu'il soit dû à l'imagination. »

Nous avons eu le plaisir de voir cet enfant chez M. de Puységur, peu de jours après la publication de l'*Histoire critique du magnétisme*. Il y avait été amené pour convaincre un professeur de physiologie, M. P***, de la réalité des phénomènes magnétiques. Celui-ci l'examina avec la plus grande attention, il le vit éveillé et endormi, il l'entendit parler, et

même lui donna une leçon de prononciation sur la lettre *R*, qu'il n'articulait qu'avec peine.

Nous croyons que ce fait, joint à plusieurs autres non moins étonnans qui ont été communiqués à M. P*** par M. de Montègre, son ami, n'ont pas peu contribué aux dispositions favorables pour l'examen du magnétisme qu'il a manifestées dans les dernières discussions de l'académie de médecine sur cet objet.

SURDITÉ, suite d'une gale rentrée, *sur Gabriel Réonne, âgé de* 19 *ans* (somnambule), *à Buzancy*, 1819, *par M. le marquis de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Ce jeune homme, greffier de la mairie de Buzancy, vint le 6 novembre, au matin, chez M. de Puységur, lui apporter un acte à signer. Il avait de la peine à entendre, et faisait répéter plusieurs fois les questions. M. de Puységur l'interrogea sur sa santé, et Gabriel lui apprit qu'il était devenu sourd, qu'il ne commençait à entendre que depuis qu'on lui avait posé un vésicatoire à la nuque. M. de Puységur lui demande s'il veut se laisser magnétiser : il y consent, ne connaissant ni le nom ni la chose ; et à la seule approche des deux mains, l'une devant son front, l'autre à deux ou trois pouces de ses oreilles, il ferme les yeux et s'endort paisiblement.

Au bout de quelques instans, M. de Puységur l'interroge ; il répond qu'il est bien, que l'humeur se met en mouvement dans sa tête, que son vésicatoire, qu'il

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 24, p. 241.

avait fallu exciter tous les jours précédens, allait plus fort que de coutume, etc.... L'après-midi, Gabriel fut encore plus vîte endormi que le matin, et répondit plus facilement aux questions de son magnétiseur. La cause de ses maux était une *gale rentrée*, à la suite de laquelle il lui était survenu un dépôt au bras. Pendant la moisson, il lui était sorti des boutons par tout le corps; mais n'ayant pas traité cette humeur avec soin, elle s'était portée d'abord sur l'aisselle, puis enfin à la tête; son vésicatoire l'avait bien un peu attirée en dehors; mais sans remèdes intérieurs convenables à sa situation, il était en danger de rester sourd toute sa vie. Il s'ordonna une tisane rafraîchissante et dépurative, parlant de lui comme s'il était question d'une autre personne, disant toujours *on* prendra, *on* fera, etc.......... Le 8, au matin, il dit qu'il fallait changer de tisane; et avec un peu de peine, comme s'il eût cherché à lire un mot qu'il voyait écrit, il épela *ar... ni... ca...* « Ah! c'est bien drôle, monsieur, que je dise ce mot-là; jamais je ne l'ai entendu prononcer ni su ce que c'était. — Qu'importe, si c'est le remède que tu cherchais. — Oui, oui, c'est bien cela, de l'*arnica; c'est comme une force en moi qui m'oblige à la voir et à vous la nommer.* » Il composa sa tisane de la manière suivante : une pincée de fleurs d'arnica, deux pincées de fleurs de muguet des bois, faire infuser le tout dans la valeur de trois bons verres d'eau bouillante. Puis, par réflexion, il dit que ce serait bien mauvais à prendre, et qu'il fallait y mettre un peu de sucre. Il

ne commença l'usage de cette tisane que le 13. Le lendemain 14, il dit à M. de Puységur qu'il était très-content de l'effet qu'elle faisait sur son sang; « cela l'épure, le facilite en même temps, et me prépare à la médecine qu'on ordonnera quand il en sera temps. » Depuis ce jour, Gabriel fut magnétisé tous les matins pendant une demi-heure. « Le temps, disait-il, ne lui paraissait rien dans cet état, il y voudrait toujours demeurer. »

Le 18. Il ne faut plus le magnétiser que de deux jours l'un ; son vésicatoire coule si abondamment qu'il faut le panser deux fois par jour. Le 22, il s'ordonna sa médecine, et l'écrivit lui-même en somnambulisme. Le 24, M. de Puységur n'ayant eu aucune question importante à lui faire sur sa santé, qui allait à merveille, s'amusa à le questionner sur ce qu'il éprouvait dans l'état magnétique, quelles étaient ses pensées, pourquoi il paraissait si satisfait, etc. Gabriel lui dit que c'étaient les approches de sa guérison qui lui causaient tant de plaisir; que sans la bonté qu'il avait eue de le magnétiser, il serait resté sourd de son oreille droite, et qu'à tous les changemens de temps il aurait beaucoup souffert de la tête; que si, dans l'autre état, il pouvait se ressouvenir de tout cela, il le dirait et le publierait partout; qu'il avait fait son possible pour y parvenir, mais que c'était inutile, qu'une fois les yeux ouverts il ne savait plus rien.

Nous passons une discussion fort plaisante qu'il eut avec M. de Puységur sur l'état naturel à l'homme, qu'il prétendait être le somnambulisme.

« Que penses-tu du magnétisme quand tu es éveillé? — *Je n'y crois pas.* — Mais tu prends cependant toutes les drogues que tu t'ordonnes. — Vraiment, oui, je les prends, et avec exactitude même : aussi est-ce bien-là ce qui m'étonne quand je suis seul, et ce qui me porte à songer comment il se fait que j'y suis *contraint, obligé.* — Ainsi donc, tu ne me crois pas davantage, moi, quand je te répète ce que tu as dit en dormant (Gabriel hésitait à répondre); dis franchement. — Ecoutez, monsieur, comme me voilà à présent, je vois bien pourquoi je fais tout ce que vous me dites, c'est fort simple; vous voulez ma guérison, c'est votre cœur, votre humanité qui vous font agir; vous n'avez pas d'autres pensées, d'autre intérêt que mon bien; il faut donc que je fasse absolument, *non pas pour moi*, entendez-vous, *mais pour vous,* tout ce que vous voulez. » M. de Puységur lui demanda si, dans l'état où il était (en somnambulisme), son cerveau éprouvait quelque changement : « Je ne puis vous répondre exactement à cela, monsieur; car mon cerveau, tout comme le reste de mon corps, est à présent pour moi dans l'état naturel. Je croirais cependant bien qu'il doit s'y opérer du changement : par exemple, pourquoi voit-on dans l'état où me voilà les choses différemment que dans l'autre état? — Eh bien! dis-moi comment tu les vois? — D'abord, monsieur, figurez-vous que comme me voilà je ne pense qu'au bien; dans l'autre état on se dispute, on se jalouse, on ne cherche qu'à se tromper, qu'à se voler les uns les autres. Ah! quelle différence dans

celui-ci ; l'idée de mal faire ne me viendrait pas, non, elle ne pourrait pas me venir.—Je conçois alors combien tu dois t'y trouver heureux.—Tenez, monsieur, vous allez encore mieux me comprendre ; nous ne sommes pas riches, vous le savez ; nous n'avons chez nous que des sujets d'affliction (1) : eh bien! je vois à présent tout cela avec courage et tranquillité. Si je pouvais porter des secours ou des consolations aux peines de mon père, je le ferais sans doute comme pour ses yeux ; mais ne le pouvant pas, je n'en suis point tourmenté. Ah! si l'on pouvait toujours être ainsi, que l'on serait heureux! etc., etc. »

Le reste de la cure de ce jeune homme ne présente que les effets ordinaires. Son vésicatoire se ferma naturellement le 24; le lendemain, il prit sa médecine, et il termina son traitement le 10 décembre.

Voyez, pour d'autres exemples: *Observations*, etc., d'Eslon, 1781, page 81. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 60. *Cures de Lyon*, 1784, p. 23. *Mémoires*, etc., Puységur, 1784. *Supplément aux rapports*, 1784, p. 33. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 26, 30. *Annales de Strasbourg*, 1787, t. 2, p. 46, 77, 137. *Du magnétisme animal*, etc., Puységur, 1807, p. 237, 262. *Recherches*, etc., Puységur, 1811,

---

(1) Son père était presqu'aveugle, son beau-frère s'était mal conduit, et une de ses sœurs, âgée de 23 ans, était folle depuis un an; il l'examina en somnambulisme, et la trouva sans ressources.

page 27. *Histoire critique du magnétisme*, 1813, p. 148.

SYNCOPE, *à Paris*, 1784, *par M. Varnier, médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Varnier assure, dans sa lettre au doyen de la Faculté de médecine, que les guérisons magnétiques ne doivent point être attribuées à l'imagination, et qu'il a magnétisé lui-même des personnes en syncope, et rappelé le sentiment et le mouvement par l'attouchement le plus léger, *par le simple contact du doigt sur l'épigastre.*

SYNCOPE, *sur Mlle* *** (somnambule), *âgée de 24 ans, à Strasbourg*, 1787, *par M. de Mouillesaux* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Le 5 décembre, Mlle *** eut, par l'effet de chagrins domestiques, une très-grande frayeur, qui se prolongea jusqu'au lendemain. Elle passa ainsi la nuit sur pied, et resta près de vingt-quatre heures dans la plus grande peine d'esprit; elle en fut si vivement affectée qu'elle tomba tout à coup comme morte, vers les quatre heures de l'après-midi. M. de Mouillesaux n'en fut averti que deux heures après. Il accourut, et la trouva sans connaissance, sans sen-

(1) *Mémoire pour M. Varnier.* Voy. les Pièces justificatives, p. 3.
(2) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 78.

timent, les extrémités froides, les bras et les jambes roides; pâle, sans pouls, les dents serrées au point de ne pouvoir lui ouvrir la bouche. Elle était inondée de vinaigre et d'eaux spiritueuses, et à la merci des remèdes indiscrets de tous les assistans; elle avait les pieds dans l'eau; il était question à la fois de la saigner et de lui casser une dent pour faire une ouverture à l'émétique, que l'on s'efforçait de lui faire prendre, mais inutilement. Elle était depuis deux heures dans cet état. M. Pfeffinguer, médecin, venait d'entrer, etc. M. de Mouillesaux la fit sortir de l'eau et essuyer; il suspendit toute espèce de remèdes, en assurant qu'il allait la faire revenir. Heureusement on le laissa faire; l'effet fut prompt; bientôt la chaleur, le pouls se rétablirent, et au bout d'un quart d'heure il put lui faire boire de l'eau magnétisée. Elle lui parla, il la mit de suite en crise; et au grand étonnement du docteur et de dix personnes qui étaient présentes, elle lui indiqua la manière de la magnétiser pour achever de rétablir le cours du sang. Elle refusa avec horreur la saignée et l'émétique dont il était question, et ne voulut que l'eau magnétisée et une demi-heure de crise, sans parler, etc.

Le lendemain elle dit à M. de Mouillesaux que s'il ne fût pas venu à son secours avec le magnétisme, elle aurait eu quelques convulsions, et serait morte avant les vingt-quatre heures.

SYNCOPE, *par M. Roullier, docteur-médecin* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Dans la syncope, j'ai eu moi-même quelquefois occasion de me convaincre combien le souffle magnétique sur la région du cœur a d'énergie. »

T

TAIE sur l'œil, avec ulcère et hernie, etc., *sur Mlle ***, à Paris*, 1779, *par Mesmer* (2).

(Baquet.)

« Lorsqu'on présenta la nommée *** à M. Mesmer, je jugeai qu'il refuserait de la traiter. En élaguant des détails très-graves, il suffira de dire qu'elle avait l'œil gauche profondément enfoncé dans l'orbite, et vraisemblablement fondu. L'œil droit, au contraire, était saillant en même proportion, et recouvert d'une taie grise et épaisse, en sorte que cette personne était absolument aveugle.

« Après l'examen, M. Mesmer jugeant que l'œil gauche était fondu, dit qu'il ne se chargeait pas de rétablir des organes détruits, mais qu'il se faisait fort de remettre les deux yeux à leur place, de rendre la clarté à celui qui était recouvert d'une taie, et de procurer de l'embonpoint à la malade. Il a parfaite-

(1) *Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme*, p. 209.

(2) *Observations sur le magnétisme*, p. 57.

ment tenu parole en quatre ou cinq semaines : elle voit très-bien, et est aussi grasse qu'elle était maigre.

« Reste la cause, qui existe vraisemblablement dans l'engorgement du système des glandes. Elle est vivement attaquée, mais non encore entièrement détruite, par le magnétisme animal. On sait assez que les humeurs scrophuleuses ont été de tout temps le désespoir de la médecine. Cette enfant, en particulier, avait inutilement essayé les secrets de gens renommés dans notre art.

« Il ne faut pas cependant en conclure que M. Mesmer ne réussira pas dans ce traitement. Les progrès en bien sont trop marqués à tous égards, pour que l'on ne doive pas les compter pour beaucoup, et tout espérer pour les suites. »

d'Eslon, méd.

Taie, *sur le nommé Maé, âgé de* 12 *ans, à Nantes,* 1785, *par M. de Boissière, médecin* (1).

(Baquet.)

« Le nommé *Maé,* enfant de 12 ans, à la suite d'une petite-vérole, dont il a été excessivement gravé, avait, depuis trois ans, deux taies sur l'œil droit et une sur l'œil gauche ; une ophtalmie cruelle occupait l'un et l'autre ; ce n'est même qu'après l'avoir dissipée considérablement, qu'il a été possible de s'assurer des taies sur les yeux. Ce misérable enfant ne voyait point ; sa mère le conduisit au réservoir magnétique : deux

(1) *Cures de Nantes,* p. 197.

mois et demi de traitement ont dissipé les trois taies, et détruit l'ophtalmie. Il a eu souvent des sueurs, et des diarrhées alternativement; il a eu aussi un larmoiement abondant pendant sa présence au réservoir. Il n'a pris d'autres remèdes que deux grains de tartre stibiée.

Taies et fluxion aux yeux, *sur Marguerite Senft, âgée de 18 ans, à Oberherckheim, près Colmar,* 1786, *par M. le baron Klinglin d'Esser* (1).

(Arbre magnétisé.)

Le 22 juillet, Marguerite Senft vint au traitement de M. Klinglin d'Esser avec une taie sur chaque œil, ce qui la rendait aveugle, et avec une fluxion des plus fortes, qui l'empêchait d'ouvrir les yeux. Sans employer autre chose que le magnétisme, et des lotions d'eau magnétisée, elle fut parfaitement guérie de sa fluxion et d'une des deux taies. La seconde l'était aussi à moitié, lorsque, malheureusement pour elle, il lui fallut retourner, le 13 août, dans son village, ce qui l'empêcha d'obtenir une guérison complète.

Taie sur l'œil droit de naissance, faiblesse de l'œil gauche, maux de tête, d'estomac, de côté, etc., *sur Mlle B**** (somnambule), *âgée de* 17 *ans, à Paris,* 1815, *par M. Deleuze* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Mlle B*** avait été fort délicate pendant son en-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 44.
(2) *Annales du magnétisme*, n° 45, p. 115.

fance ; sa santé s'était fortifiée à 14 ans par la révolution naturelle opérée chez elle à cet âge ; mais depuis un an elle se plaignait de maux de tête, d'estomac, et surtout d'une douleur de côté qui la faisait beaucoup souffrir lorsqu'elle marchait. Elle avait sur l'œil droit une taie qui lui couvrait entièrement la prunelle, en sorte qu'elle ne voyait point du tout de cet œil-là. Mlle B*** l'avait apportée en naissant, et tous les remèdes qu'on avait faits pour la dissiper avaient été inutiles; de plus, son œil gauche était faible, et se fatiguait aisément, ce qui l'empêchait de lire et de broder le soir à la lumière. Mme B*** croyait cet état des yeux incurable, et c'était seulement pour guérir sa fille des douleurs de côté qu'elle voulait essayer du magnétisme.

M. Deleuze la rendit somnambule à la seconde séance. Au bout de huit jours, elle devint d'une lucidité surprenante. Après une quinzaine de jours, Mlle B*** s'aperçut que son œil gauche ne se fatiguait plus ; qu'elle pouvait travailler le soir, et que son œil droit commençait à distinguer quelques objets. Enfin, après un mois de traitement elle se trouva parfaitement bien, et annonça le jour où elle serait radicalement guérie. Comme la taie n'était pas encore dissipée, M. Deleuze lui demanda s'il ne serait pas à propos de continuer à la magnétiser. Elle lui répondit que c'était absolument inutile ; que le magnétisme ne faisait plus rien à son œil; qu'il avait produit tout l'effet qu'il pouvait produire ; qu'il avait *imprimé le mouvement*; qu'en avançant en âge elle guérirait ; et

que, dans un an ou deux, elle verrait de cet œil à peu près aussi bien que de l'autre.

M. Deleuze a consigné ce fait dans les *Annales du magnétisme*, le 1er novembre 1816. A cette époque, la taie de Mlle B*** était amincie, moins large, et cette demoiselle pouvait lire quelques mots écrits en gros caractères.

Voyez, pour d'autres exemples : *Cures de Buzancy*, 1784, p. 38. *Cures de Beaubourg*, 1784, p. 42. *Cures de Bayonne*, 1784, p. 71. *Rapport de Jussieu*, 1784, p. 63. *Cures de Nantes*, 1785, p. 197. *Extrait des Journaux*, etc., Lutzelbourg, 1786, p. 162.

TEIGNE (SUITE D'UNE), *sur Jean Dorat, âgé de 32 ans, à Bordeaux*, 1784 (1).

(Baquet.)

« Jean Dorat avait eu, il y a un an, une éruption à la tête, qu'on avait caractérisée du nom de *teigne*. Cette éruption étant rentrée depuis six mois, il souffrait des douleurs très-vives dans les bras, avec un sentiment de chaleur brûlante. Entré au traitement le 9 juillet, deux mois après les douleurs ont cessé. »

TEIGNE (suites d'une), *sur Anne Demas, âgée de 8 ans et demi, à Poitiers, par Mlle Sophie Goupy*, 1816 (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cette enfant avait eu la teigne à l'âge de 5 ans ;

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 15.

(2) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 5, p. 181.

elle en fut guérie en apparence après quelques mois de traitement; mais au bout d'un an il lui vint un abcès à la gorge, qui perça et suppura très-long-temps, ce qui fit penser aux médecins qui la traitaient que c'étaient les humeurs froides (scrophules). La plaie se cicatrisa, mais alors l'humeur se porta sur les yeux. Il survint aussi une tumeur au-dessus de la tempe droite, grosse comme la moitié d'un œuf, et qui augmentait quelquefois de moitié. Presque toujours la malade n'y voyait point, et ne pouvait supporter la lumière; dès que la nuit arrivait il fallait la coucher. L'œil droit était toujours plus fatigué que le gauche, etc. Mlle S. Goupy entreprit son traitement le 2 août 1816; au bout de huit jours, la tumeur se dissipa; au bout de quinze, les yeux devinrent plus souffrans; mais après deux mois de magnétisme, l'enfant était guérie.

TEIGNE, *sur un enfant de 5 ou 6 ans* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

« Il est probablement des cas où le magnétisme serait insuffisant pour la guérison de la teigne; mais on fera toujours bien d'en essayer avant de recourir aux remèdes de la médecine. J'ai vu un enfant de 5 ou 6 ans guéri en deux mois; on avait employé les grands courans, le baquet, et surtout l'eau magnétisée, qui le purgeait beaucoup. »

(1) *Instruction pratique*, etc., de M. Deleuze, p. 246.

TETANOS traumatique, suite d'une chute, *sur M. ***, à Versailles*, 1814, *par M. Tanton, officier de gendarmerie* (1).

(Magnétisme immédiat.)

M. Tanton, étant à se promener sur l'avenue de Saint-Cloud à Versailles, aperçoit un homme tomber. Il s'empresse d'aller à son secours; il le trouve froid et sans mouvement; aidé de quelques personnes, il le fait transporter dans une maison, où tous les secours lui sont prodigués; rien ne peut le tirer de cet état : il perd la parole, et devient aussi roide qu'une barre de fer. Une demi-heure s'étant écoulée ainsi, M. Tanton pensa à employer le magnétisme; et le cas lui paraissant un peu grave, il employa le souffle sur le cœur, en remontant jusqu'aux narines. En moins de six minutes, cet homme était parfaitement revenu à lui. Plus de vingt personnes furent témoins de cette cure étonnante.

TÊTE (DOULEURS DE), *sur Jeanne Sardias, âgée de 48 ans, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

La nommée *Jeanne Sardias* souffrait de maux de tête depuis douze ans, et avait fait sans succès une infinité de remèdes; elle vint au traitement le 24 août, et fut guérie le 6 septembre.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 10, p. 4.

(2) *Rapport des cures opérées à Bayonne*, etc., p. 51.

Voyez, pour d'autres exemples : *Cures de Bayonne*, 1784, p. 41, 51, 57, 60. *Cures de Nantes*, 1785, p. 201. *Annales de Strasbourg*, t. 2, 1787, p. 1. *Du magnétisme animal*, etc., Puységur, 1807, p. 258. *Bibliothèque du magnétisme*, 1818, 2e année, 3e trimestre, p. 133. *Idem*, 4e trimestre, p. 34.

TÊTE (maux de) habituels, occasionnés par un dépôt d'humeur dans cette partie, etc., *sur Mlle Le Vavasseur, âgée de* 13 *ans, à Paris*, 1783, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Baquet.)

Mlle Le Vavasseur avait depuis sa naissance l'existence la plus frêle. Des accès de fièvre qui se manifestaient dans des intervalles souvent très-courts, des maux de tête ordinairement légers, à la vérité, mais presqu'habituels, faisaient craindre continuellement pour sa vie.

Dès qu'elle fut parvenue à l'âge de 13 ans, on espéra que son tempérament se fortifierait; mais quoique les règles se fussent établies depuis huit mois, elle alla toujours en s'affaiblissant. Le teint livide, les lèvres absolument décolorées, une maigreur tendant au marasme, des maux de tête plus fréquens que jamais, un défaut presqu'absolu d'appétit, un découragement entier occasionné par une si grande faiblesse que le moindre exercice la faisait trouver mal quel-

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 25.

quefois jusqu'à perdre connaissance : tel était son état jusqu'au mois de janvier 1783.

A cette époque, un des premiers médecins de Paris la traita pour des obstructions au foie et aux hypocondres. Les remèdes ne produisirent aucun effet sensible.

Une dame qui avait éprouvé des effets salutaires du magnétisme, détermina ses parens à la présenter chez M. d'Eslon, vers la fin de février. Depuis cette époque jusqu'au 20 avril, elle n'éprouva autre chose qu'une augmentation dans l'appétit; mais ce jour-là elle fut attaquée d'une petite fièvre avec un mal de tête plus fort qu'à l'ordinaire. Au bout de quelques jours, elle rendit par le nez, en dormant, un dépôt considérable de matières purulentes; il lui survint en même temps, autour des lèvres, des boutons très-gros, et remplis d'une humeur si âcre, qu'ils occasionnèrent des excavations presqu'aussi fortes qu'auraient pu le faire des boutons de petite-vérole. (Ces boutons revinrent à différentes fois pendant le cours de son traitement.) Depuis cet évènement, sa santé se fortifia sensiblement. M. d'Eslon permit qu'on la menât à la campagne, mais en avertissant que le séjour ne pouvait pas être long, parce que la cure n'était pas encore complète. En effet, au bout de trois semaines, le malaise et la faiblesse s'étant fait ressentir de nouveau, elle retourna au traitement, et y passa six semaines, après lesquelles elle revint à la campagne, pleine de force et pouvant s'y livrer à tous les plaisirs de la danse et de la promenade, etc..........

Pendant le reste de l'année, elle engraissa et grandit en même temps.

Elle ne prit d'autre remède que de la crême de tartre soir et matin, et n'éprouva aucune sensation remarquable pendant l'application du magnétisme.

TÊTE (mal de) continuel, *sur Louise, dite Hurbide, âgée de* 12 *ans, à Bayonne,* 1784, *par M. le comte de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Louis Hurbide avait un grand mal de tête continuel depuis deux ans; elle vint au traitement le 22 août, et fut guérie le 8 septembre.

TÊTE (maux de), douleurs d'estomac, perte blanche considérable, *sur Mlle Marie Mézin, âgée de* 21 *ans, à Bayonne,* 1784, *par M. de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

Mlle Mézin était affectée de grands maux de tête, de douleurs d'estomac et d'une perte blanche considérable depuis deux ans; elle fut au traitement magnétique le 4 septembre, et se retira guérie le 20.

---

(1) *Rapport des cures*, etc., à Bayonne, p. 60.
(2) *Idem*, p. 57.

TÊTE (maux de) continuels, maux d'estomac, de dents, etc., *sur Marie Lamar* (somnambule), *âgée de 50 ans, à Buzancy, par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Cette femme souffrait depuis long-temps de maux d'estomac, de maux de tête continuels, de maux de dents violens et d'une espèce d'asthme; elle arriva au traitement le 22 mai, et partit guérie le 14 juin.

TÊTE (maux de) et coliques d'estomac périodiques, *sur Anne Duver, âgée de 28 ans, à Bordeaux,* 1784 (2).

(Baquet.)

La nommée *A. Duver* souffrait depuis dix ans de maux de tête et de coliques d'estomac qui revenaient régulièrement tous les matins, et qui duraient deux heures; elle commença le traitement magnétique le 9 juillet, et fut guérie le 22.

TÊTE (mal de) continuel, *sur le nommé Petit-Jean,* dit *Berlingo, âgé de 50 ans, à Saint-Magne, dans les Landes, près Bordeaux,* 1784, *par M. Gachet de Lisle, négociant* (3).

Cet homme souffrait depuis vingt ans d'un mal de tête continuel; huit jours de traitement suffirent pour le guérir.

---

(1) *Détail des cures*, etc., à Buzancy, p. 31.

(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 15

(3) *Idem*, p. 139.

Tête (maux de) continuels, loupes, surdité, etc., *sur M. l'abbé Bienaymé, à Paris*, 1784, *par M. d'Eslon, médecin* (1).

(Baquet.)

Depuis dix ans, M. l'abbé Bienaymé était affecté de maux de tête continuels, de surdité, par intervalle, et d'une foule de loupes grosses comme des noix sur le corps.

Au bout d'un mois de traitement, il avait obtenu la cessation entière des maux de tête et de la surdité, un appétit excellent, et l'estomac était si bien rétabli, qu'il faisait trois repas par jour, au lieu d'un.

Les loupes n'étaient pas encore disparues lors de la publication de cet ouvrage (le *Supplément aux rapports*); mais elles étaient infiniment amollies et diminuées de grosseur.

Il eut de fréquentes évacuations et des transpirations générales dans toutes les parties du corps.

Tête (mal de), *sur le domestique de Mme de Boucherolles, à Paris*, 1784, *par M. Patillon, médecin* (2).

(Magnétisme immédiat.)

« Je fus appelé, le 30 juillet, à Nogent-sur-Marne, pour voir le domestique de Mme de Boucherolles, qui, depuis cinq semaines, souffrait cruellement d'un mal de tête. Je le questionnai en vain sur la cause qui

---

(1) *Supplément aux rapports*, etc., p. 33.

(2) *Idem*, p. 30.

aurait pu déterminer un mal aussi opiniâtre. Tous les remèdes connus et usités en pareilles circonstances avaient été mis en usage sans aucun soulagement. Je me déclarai pour le magnétisme : on balança d'abord, mais enfin on acquiesça à mon raisonnement. Le malade fut magnétisé sur l'heure, et voici quels furent les phénomènes qui se passèrent pendant que je le magnétisais : Le pouls, que j'avais trouvé dur, mais peu fréquent, s'amollit, et le nombre des pulsations augmenta en proportion (1); dix minutes se passèrent ainsi, alors la douleur de tête se porta sur les muscles du cou : ceux-ci se dégagèrent à leur tour, et la douleur vint se fixer à l'épaule, puis au coude, enfin au poignet. Ces divers changemens s'opérèrent pendant l'espace de quinze minutes; la douleur était si vive que le malade tomba en syncope. Ayant été transporté dans son lit, je l'encourageai de mon mieux à souffrir encore pendant quelque temps, lui promettant en récompense qu'il serait bientôt guéri. Je ne me trompai point. Il s'endormit sous les passes magnétiques; je l'abandonnai alors pour annoncer à sa maîtresse alarmée son état actuel. Il dormit vingt minutes, et ne fut éveillé que pour avoir une évacuation de six selles, qui firent disparaître tout symptôme de douleur, et le malade se trouva parfaitement à son aise. Telle fut la guérison parfaite opérée dans cinquante minutes. Aujourd'hui

---

(1) La même observation a été faite sur M. de Rostaing fils, article Fièvre inflammatoire; et sur la fille Sanson, à l'Hôtel-Dieu, article Vomissemens.

il se porte très-bien, et depuis il n'a eu nulle incommodité. Telle est la vérité. Heureux si elle pouvait être de quelque poids sur l'incrédulité populaire! »

PATILLON, méd.

TÊTE (mal de) continuel, *sur M. ***, chanoine, à Sémur en Auxois*, 1785, *par M. l'abbé Berthier, chanoine théologal* (1).

Après avoir magnétisé une vingtaine de fois un de ses confrères qui, depuis quinze ans, avait des maux de tête continuels, avec des redoublemens, qui le rendaient incapable de rien faire, surtout dans les mauvais temps, M. l'abbé Berthier eut la satisfaction de le voir tellement soulagé, qu'il ne souffrait plus que légèrement lorsque le temps voulait changer. Il continuait encore à le magnétiser quand il écrivit ce fait à M. de Puységur, et tout lui faisait espérer bientôt son entière guérison.

TÊTE (maux de), convulsions périodiques, étouffemens, oppression de poitrine, etc., *sur Julie Palmann* (somnambule), *âgée de* 24 *ans, à Oberherckheim, près Colmar*, 1785, *par le sieur Ribault, valet de chambre de M. de Puységur* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cette fille était sujette, depuis douze ans, à des

---

(1) *Du magnétisme animal*, etc., par M. de Puységur, p. 323.
(2) *Extrait des journaux d'un magnétiseur*, p. 154.

maux de tête violens, accompagnés de convulsions périodiques, suivies de faiblesses et de pertes de connaissance; elle avait en outre des étouffemens et une forte oppression de poitrine.

Le 1er août 1785, elle fut magnétisée par le sieur Ribault, et elle devint somnambule le 4.

Interrogée trois jours après sur son mal, elle le définit, en désigna l'origine, les progrès, et annonça les suites qu'il aurait si on n'employait pas pour la guérir les remèdes qu'elle indiquait, etc.

Le 13, elle se prescrivit une diète si austère, pendant cinq jours, qu'on crut qu'il serait impossible de la lui faire observer, si elle n'en voyait l'ordre de sa main. On l'engagea donc à écrire ce qu'elle jugerait nécessaire de faire pour opérer sa guérison; elle écrivit en somnambulisme : *Il faut que je sois, d'aujourd'hui vendredi soir jusqu'à mercredi à cinq heures après midi, sans rien prendre qu'un bouillon demain après ma médecine, et de l'eau pure le reste de ce temps, ou je ne guérirai pas. — Signé* Julie.

Lorsqu'on lui présenta cet écrit à son réveil, elle faillit se trouver mal d'étonnement et de frayeur; cependant, à force de soins et de surveillance, elle parvint jusqu'au terme prescrit sans avoir mangé. Elle fut après ce temps mise en somnambulisme, et mangea alors une soupe copieuse et de la chicorée. Bien qu'elle ait jeuné cinq jours, elle n'a pas discontinué de travailler, et ne s'est couchée qu'à ses heures ordinaires.

Le 17, elle annonça sa guérison pour la fin du mois, ce qui se vérifia parfaitement.

Tête (maux de), d'estomac, et rhumatisme chronique, *sur Mme M**** (somnambule), *âgée de* 36 *ans, à Strasbourg*, 1786, *par M. Ehrmann, médecin* (1).

« Mme M***, âgée de 36 ans, se plaignait, depuis un an, d'un mal de tête et d'estomac considérable, dont elle était presque continuellement affligée.

« Elle souffrait, outre cela, depuis sept ans, au bras gauche, d'un rhumatisme qui lui était resté après une fièvre arthritique. Elle prit à cet effet plusieurs remèdes que son médecin lui avait conseillés, mais sans beaucoup de succès, ce qui l'engagea à vouloir éprouver les effets du magnétisme. Il fut employé le 26 avril 1786; quatre jours après elle tomba en demi-crise, et il fallut six semaines complètes pour la faire entrer en crise parfaite. Cependant elle sentit, dès les premiers jours (c'est ainsi qu'elle s'exprima), une révolution totale dans le corps, et surtout un effet merveilleux de l'eau magnétisée. Quand elle fut en crise parfaite, elle détermina au juste la cause de ses maux, qu'elle prétendit être située dans les viscères du bas-ventre, et consister dans un amas d'humeurs glaireuses et de bile recuite, qui formaient des obstructions dans les glandes et les petits vaisseaux de ces parties. Elle s'ordonna en même temps les remèdes convenables : c'était principalement un mélange de racines et d'herbes apéritives et légèrement purgatives, dont elle

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 292.

détermina la dose au plus juste. La rhubarbe et la crême de tartre soluble furent aussi du nombre de ces remèdes; mais la plus remarquable de ces ordonnances qu'elle se prescrivit en crise était une potion dont elle n'avait pas auparavant la moindre connaissance; la voici : « Prenez de la racine d'aunée deux gros, de la gentiane un gros; faites-les bouillir dans une chopine d'eau pendant cinq minutes, ajoutez-y un gros de rhubarbe et une poignée de trèfle de castor coupé en petits morceaux, que vous ne laissez bouillir qu'un instant; retirez-les alors du feu, et posez-les sur de la cendre chaude pendant la nuit. Le lendemain, cette liqueur ayant été passée et exprimée, ajoutez-y une demi-chopine de vin d'Alicante, puis remplissez-en une bouteille, qui sera bouchée et placée auprès du fourneau, ou exposée aux rayons du soleil pendant quelques jours. » La malade, après avoir achevé de prendre ses remèdes apéritifs et purgatifs, se servit de cette liqueur pour fortifier l'estomac, à deux cuillerées une heure avant le dîner, avec le plus grand succès; car trois mois de magnétisme et d'usage de ces remèdes suffirent pour qu'elle fût entièrement rétablie.

« Fait à Strasbourg, le 10 août 1786. »

EHRMANN, professeur en médecine.

TÊTE (mal de), suite d'une chute, *sur le sieur Landmann, à Strasbourg,* 1786, *par MM. de Rosenfels et de Tettenborn* (1).

Le sieur Landmann ayant fait une chute, en con-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 35.

servait, depuis dix ans, un mal de tête habituel, lorsque M. de Rosenfels lui proposa de le magnétiser; ce fut le 11 décembre 1786. Au bout d'un quart d'heure il devint somnambule, et put rendre compte de son état. Il avait du sang coagulé dans les petites veines de la tête, etc., et dit qu'en le magnétisant avec un conducteur d'acier on parviendrait à dissiper ce sang épaissi. Il s'ordonna, en outre, quelques légers remèdes, de l'eau magnétisée, etc. Le quatrième jour de son traitement, M. de Rosenfels ayant été obligé de partir de Strasbourg pour quelques affaires, il confia son malade à M. de Tettenborn, qui continua à le magnétiser.

Le 14, le malade commença à rendre du sang caillé par le nez; ce qui continua jusqu'à parfaite guérison. Le 18 décembre, ce sang parut plus fluide; et le 20, M. Landmann, mis en somnambulisme pour la dernière fois, déclara qu'il était entièrement guéri. Son mal de tête était dissipé, et il n'en a plus eu de ressentiment.

Témoin, Krapf, méd.

Tête (maux de), oppression de poitrine, douleur entre les deux épaules, suffocations insupportables, règles irrégulières, *sur Thérèse Strub, âgée de 25 ans, à Schelestadt,* 1787, *par M. Fallecker* (1).

La nommée *T. Strub* était incommodée, depuis six

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 240.

ans, de maux de tête continuels qui la faisaient souffrir, particulièrement dans les orbites. Lorsque M. Fallecker commença à la magnétiser, elle souffrait en outre, depuis six mois, d'une oppression de poitrine et d'un mal de dos entre les deux épaules tels qu'elle en avait des suffocations insupportables. Les règles étaient irrégulières. Son traitement commença le 18 février 1787. Elle n'éprouva de remarquable, pendant qu'on la magnétisait, qu'une abondance de pleurs qui se renouvela à chaque séance, et des mouvemens convulsifs. Après chaque séance, elle se trouvait soulagée; au bout de six semaines, elle était guérie.

TÊTE (maux de), de dents, convulsions, tétanos, suites d'un épanchement laiteux, *sur Mme de Steiguer, à Strasbourg*, 1787, *par MM. Langhans, médecin, et d'Inarre* (1).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

Mme de Steiguer eut le malheur de perdre, au bout de cinq semaines, un enfant dont elle était accouchée très-heureusement; le chagrin la fit tomber dans des convulsions horribles. Les médecins prirent d'abord sa maladie pour des rhumatismes, accompagnés de maux hystériques : ils lui donnèrent divers remèdes, puis ils lui appliquèrent des vésicatoires à la nuque et au bras; bref, l'art s'épuisa sur la malade pendant

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 160.

quatre mois. La maladie empirait de jour en jour ; les convulsions étaient dégénérées en *tétanos*. Depuis six semaines, le sommeil était totalement perdu ; la malade ne supportait plus ni boisson ni nourriture ; les sueurs étaient continuelles ; les évacuations n'avaient lieu qu'à l'aide de lavemens, et les règles étaient supprimées depuis les couches.

Tel était l'état désespéré de Mme de Steiguer, le 4 février 1787, jour où son mari pria M. Langhans, médecin de la Faculté de Berne, de venir la voir. Il la trouva, à huit heures du soir, dans un accès horrible, roide de tous ses membres et de tout son corps, sans connaissance, et poussant des cris affreux de temps en temps. Il avoua franchement qu'il ne connaissait d'autre remède à ce mal que le magnétisme, et de suite il la magnétisa. Au bout d'une heure, elle fut calmée, reprit ses sens, et tout son corps se détendit. Cette nuit-là, Mme de Steiguer dormit d'un sommeil tranquille, neuf heures de suite, sans se réveiller. M. Langhans continua de la magnétiser jusqu'au 2 mars ; mais ses occupations l'empêchant de continuer, il la remit aux soins de son mari, qui fit tous ses efforts pour le suppléer. Cependant, n'ayant pas assez de confiance en ses lumières sur le magnétisme, il prit la résolution de la conduire à Strasbourg : là, il eut le bonheur de trouver M. d'Inarre, qui se chargea aussitôt du traitement de cette dame, et qui, à l'aide du magnétisme et des remèdes qui lui furent indiqués par une somnambule, la lui rendit, au bout de quatre mois, mieux portante qu'elle ne l'avait été de sa vie.

Dans l'espace de cent quinze jours, il la magnétisa cinq cent quatre-vingt-huit heures.

Témoin, Langhans, méd.

Tête (maux de), suite de crispations aux muscles frontaux, *sur Frédéric Magwat, à Strasbourg*, 1789, *par M. de Puthaux* (1).

(Baquet.)

Le nommé *Magwat*, soldat dans la compagnie de chasseurs au régiment Royal-Hesse-Darmstadt, souffrait de violens maux de tête, occasionnés par des crispations aux muscles frontaux. Il vint, le 15 février 1789, au traitement public de la société. M. le colonel Puthaux l'entreprit; et par le magnétisme, l'eau magnétisée et les remèdes qui lui furent indiqués par une somnambule, il le guérit au bout de six semaines.

Tête (maux de), d'estomac, étouffemens, maux d'yeux, lassitude dans les membres et les reins, fleurs blanches, suites d'une fièvre milliaire, *sur Mlle Willig* (somnambule), *âgée de 20 ans, à Strasbourg*, 1789, *par Mme Barth* (2).

(Magnétisme immédiat et baquet.)

La déplorable situation de la demoiselle Willig venait de l'erreur de son médecin, qui, pour la guérir d'une fièvre milliaire des plus tenaces, lui avait fait prendre une telle quantité de pilules de camphre, qu'il lui avait

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 332.
(2) *Idem*, p. 350.

mis le feu dans le corps. Un second médecin changea les médicamens, et parvint, sinon à la guérir, au moins à lui sauver la vie. Toutes les ressources, ou plutôt tous les essais, furent épuisés vainement pour compléter la guérison. Pour surcroît de maux, elle avait depuis un an, au sein droit, un mal qui s'était considérablement augmenté pendant sa maladie, et qui devenait de jour en jour plus insupportable. Le 25 juin 1788, Mme Barth la magnétisa. A la troisième séance, elle devint somnambule; et dès qu'elle fut en état de voir son mal, elle dit que la fièvre milliaire n'était pas encore détruite; que le venin était entre cuir et chair; que tous ses autres maux venaient de la quantité de pilules de camphre qu'elle avait prises, etc. Son mal au sein était la suite de l'imprudence d'une amie qui l'avait pincée.

Le 29, elle commença à s'appliquer des remèdes. « Ce n'est pas à la fois, dit-elle, que je pourrai parvenir à me guérir de mes maux; il faut apaiser les uns, pour pouvoir avec plus de sûreté détruire les plus opiniâtres, et mettre le corps en état de supporter les médicamens. » Elle commença par la tête, et s'ordonna des remèdes qui, au bout de cinq jours, la lui mirent dans le meilleur état possible. De là, elle passa à l'estomac, et le rétablit si bien, que sept jours après il fut en état de supporter les fruits, les crudités, la pâte et les mets les plus indigestes. Mme Barth fait remarquer que la malade, depuis son enfance, n'avait jamais pu supporter les fruits.

Chaque fois que la malade s'était guérie d'une in-

firmité, elle ne prenait plus de remèdes pendant trois, six, jusqu'à huit jours. Les crises (magnétiques) seules continuaient, et tous les jours elle était magnétisée deux fois. Après avoir rétabli son estomac, Mlle Willig s'occupa du reste de la fièvre milliaire, qui était caché entre cuir et chair; elle le fit ressortir entièrement, moyennant une infusion de sureau qu'elle prit trois jours de suite. Au bout de ce temps, une quantité de boutons parut sur sa peau, accompagnée d'un peu de fièvre, et le tout passa dans deux jours.

Ses maux de reins furent dissipés par l'usage du baquet, qu'elle demanda comme très-efficace : son mal au sein ne lui laissait plus que de petits ressentimens, et ses règles parurent enfin, sans douleurs, au temps prescrit par la nature; ce qui ne lui était pas encore arrivé depuis sa puberté. Les fleurs blanches existant encore un peu, ainsi que les étouffemens, elle les fit disparaître, et termina par-là son traitement, qui en tout a duré cinq semaines.

Bien que guérie, elle demanda encore à être mise en somnambulisme, pour se reposer et affermir sa santé. Mme Barth eut la complaisance de l'accompagner jusqu'à Saverne : elle la réconcilia avec sa tante, qui, prévenue contre le magnétisme, le lui avait vu administrer à contre-cœur; et après avoir donné à celle-ci le pouvoir d'endormir sa nièce, ainsi que les instructions convenables, elle retourna à Strasbourg. Quoique cette dame, ne tenant aucun compte de ces conseils, fatiguât sa nièce de questions, ce qu'elle avait expressément défendu, la santé de celle-ci s'est soutenue à merveille.

TÊTE (maux de) occasionnés par un ver, contusions, coup de soleil, *sur la nommée* *** (somnambule), *à Paris*, 1816, *par M. Bourgougnon* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cette femme, domestique chez M. Bourgougnon, se plaignait continuellement de maux de tête insupportables; elle en souffrait depuis huit ans, et les attribuait à différentes contusions, et à un coup de soleil qu'elle y avait reçu.

Le 22 août, ses douleurs devinrent si violentes, que M. Bourgougnon se résolut à la magnétiser, dans l'espoir de la soulager. Elle s'endormit au bout d'un quart d'heure. Il la laissa reposer tranquillement, et ne jugea à propos de la questionner sur sa santé que le quatrième jour. Elle lui dit que le magnétisme avait opéré une révolution dans ses humeurs, et qu'il fallait la purger le lendemain, etc.

Le 28, elle se fit appliquer huit sangsues aux jambes pour les dégager du sang qui s'y était porté avec abondance, et avait même occasionné de l'enflure. Enfin, le jour suivant, après s'être examinée attentivement, elle dit qu'elle apercevait dans sa tête, remplie d'un sang noir et coagulé, un *ver rouge* qui était la cause de ses maux; qu'elle le tuerait le lendemain en respirant fortement, à trois fois différentes, de *l'esprit de vulnéraire*. Elle se fit aussi poser les sangsues derrière les oreilles, et mettre des cataplasmes sur la tête, etc.

---

(1) *Annales du magnétisme*, n° 45, p. 103.

Le 31, elle dit que le ver était mort, et qu'elle le rendrait le lendemain, 1er septembre, vers le milieu de la journée, pendant un saignement de nez.

M. Bourgougnon invita toutes les personnes de sa maison à venir examiner le fait. On la surveilla avec la plus grande attention; et dès qu'on s'aperçut qu'elle allait saigner du nez, on lui présenta un vase; le ver sortit avec les premières gouttes. Dans le courant de la journée, elle eut encore deux autres saignemens de nez, qui lui dégagèrent entièrement la tête. Elle dit cependant qu'elle ne serait tout à fait guérie qu'à la fin de la semaine, etc.

TÊTE (maux de), suites d'un corps étranger dans les fosses nasales, *sur la nommée Victoire, âgée de* 40 *ans, à Paris,* 1817, *par le sieur Ribault, valet de chambre de M. de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Victoire, cusinière chez M. le marquis de Puységur, avait commencé à ressentir des douleurs de tête le 9 et le 10 du mois de janvier. Les jours suivans, le soir principalement, les douleurs redoublaient de violence. Le sieur Ribault, ancien aide-magnétiseur de M. de Puységur, croyant que cette fille avait un rhumatisme ou une fluxion dans la tête, l'avait magnétisée dès les premières fois qu'elle avait souffert. Les douleurs augmentaient d'abord, s'adoucissaient ensuite, puis enfin, à mesure qu'elles se calmaient,

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 1, p. 78.

venait une transpiration, à la suite de laquelle la malade s'endormait, et passait le reste de la nuit fort tranquillement. Il s'écoulait habituellement du nez une humeur limpide, inodore et incolore, qui faisait croire à la malade qu'elle n'avait qu'un rhume de cerveau. Cependant, sans que cet écoulement eût cessé, sa narine gauche s'était bouchée, et ni son magnétiseur ni elle ne pouvaient plus en approcher la main sans y occasionner des souffrances intolérables. La dernière crise de maux de tête qu'eut Victoire, une heure après être allée se coucher, fut telle que Ribault eut toutes les peines du monde à la maintenir. Elle criait, implorait la mort; elle voulut se précipiter au bas de son lit. Cette crise, après toutefois s'être apaisée comme les précédentes, se termina de même par une sueur abondante, et la malade passa la nuit paisiblement. Le lendemain, c'était le 20 du mois, les maux de tête ne revinrent que faiblement; le soir ils se dissipèrent tout à fait, et il n'y eut point de crise pendant la nuit. Le malaise le plus grand qu'elle éprouvait, c'était le désir et le besoin continuel de se moucher, avec l'impossibilité d'y satisfaire. Chaque fois qu'elle approchait la main du nez, elle s'y causait un mal insupportable. Enfin, le 22, vers les dix heures du matin, sentant l'humeur aqueuse de son nez s'écouler plus abondamment que de coutume, elle penche la tête pour en faciliter l'évacuation; cela provoque l'envie de se moucher; elle en fait le léger effort, et à l'instant il tombe de sa narine une petite pierre dure, élastique et noirâtre, de

la grosseur d'une petite morille ; le reste de l'humeur limpide et aqueuse achève de s'écouler à la suite du corps étranger qui en fermait l'issue, et depuis ce moment cette fille est parfaitement guérie.

M. de Puységur pensait d'abord que c'était une concrétion pierreuse qu'avait rendue Victoire. M. Lullier, son médecin, n'était pas de cet avis ; il avait raison ; car une quainzaine de jours après, M. de Puységur ayant voulu la montrer à quelqu'un, s'aperçut, en la retirant du papier où elle était enveloppée, que ce n'était qu'un noyau de cerise autour duquel une humeur muqueuse s'était agglomérée, et dont une partie venait, en se desséchant, de l'abandonner.

Voici maintenant l'explication du fait :

Il y a dans les bosquets de Buzancy beaucoup de ces petites cerises des bois. Les gens de la campagne les mangent par poignées, et en avalent assez ordinairement les noyaux. Il était donc arrivé à Victoire ce qui arrive à tous ceux qui mangent ou boivent avec trop de précipitation : les alimens leur reviennent par le nez ; et elle avait fait, dit M. de Puységur, non pas du vin, mais des *cerises de Nazareth.* Il est toujours fort singulier que ce corps étranger soit resté six mois dans le nez de cette fille, sans qu'elle s'en soit aperçue.

Voyez, pour d'autres exemples : *Aperçu sur le magnétisme,* etc., 1784, p. 60. *Cures de Buzancy,* 1784, p. 25, 27, 30, 31, 34. *Cures de Bayonne,* 1784, p. 42. *Lettres de Bouvier,* 1784, p. 5. *Mémoires,* etc., Puységur, 1784, p. 45. *Supplément aux rapports,* etc., 1784, p. 21, 24, 25, 30, 33,

41, 58, 75. *Cures de Nantes*, 1785, p. 187, 202, 203. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 8, 9, 14, 15, 21, 52, 139. *Annales de Strasbourg*, 1786, t. 1, p. 11, 33, 38, 114, 116. *Extraits des journaux*, Lutzelbourg, 1786, p. 157. *Annales de Strasbourg*, 1787, t. 2, p. 35, 45, 78, 80, 185, 240, 297. *Id.*, 1789, t. 3, p. 109, 151, 160, 184, 332. *Du Magnétisme*, etc., Puységur, 1807, p. 261, 323. *Annales du magnétisme*, Paris, 1816, 2e année, 4e trimestre, p. 115. *Bibliothèque du magnétisme*, 1817, 1re année, 1er trimestre, 263. *Id.*, 2e année, 1818, 2e trimestre, p. 137. *Id.*, 3e trimestre, p. 143.

TIC DOULOUREUX, délabrement d'estomac, *sur Mme***, par son mari* (1).

(Magnétisme immédiat.)

« Une jeune femme très-intéressante, née à Paris, et mariée dans une ville de province, était depuis trois ans tourmentée par le tic douloureux; elle avait essayé d'un grand nombre de remèdes, et fait beaucoup d'usage du quinquina. Son estomac était dans le plus mauvais état. Ayant eu occasion de la voir pendant un voyage qu'elle fit à Paris, je lui conseillai le magnétisme, et j'en fis l'essai deux mois de suite; je l'endormis plusieurs fois sans obtenir le somnambulisme. Je réussis à dissiper les douleurs, lorsque l'accès avait eu lieu, mais je ne parvins point à empêcher le retour. Lorsqu'elle repartit, j'engageai son mari à

(1) *Instruction pratique*, etc., Deleuze, p. 255.

continuer le traitement. Pendant deux ans, il la magnétisa presque tous les jours sans pouvoir la guérir; mais les accès devinrent moins fréquens et moins douloureux; et l'eau magnétisée, dont elle faisait constamment usage, rendit les digestions très-faciles; enfin, au bout de quatre ans, elle a recouvré une parfaite santé, qu'elle doit à la persévérance de son mari. »

Tic douloureux, *par M. le docteur Koreff* (1).

« Jusqu'à ce que des faits ultérieurs me déterminent à changer d'opinion, je crois pouvoir admettre qu'il y a des accumulations, des sthénies générales et des congestions partielles dans le système nerveux, comme il y en a dans le système vasculaire, accumulations qui peuvent être plus facilement dissipées par l'influence magnétique que par tout autre moyen. Cette conviction s'est singulièrement accrue en moi, par les observations que j'ai été à même de faire sur le tic douloureux, que j'ai vu et traité souvent, et dont j'ai obtenu la guérison dans des cas très-graves qui avaient résisté à tous les remèdes, et dont je parlerai en détail dans une monographie de cette cruelle maladie. »

Voyez, pour un autre exemple, l'article de Mme Belin-Mandar, intitulé Suppression, 1825, t. 2, p. 297.

---

(1) *Lettre d'un médecin étranger à M. Deleuze*, p. 449.

TORTICOLIS, *sur Mlle Amélie de Dietrich, à Strasbourg*, 1786, *par M. le baron de Landsperg* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mlle Dietrich, ayant ressenti des douleurs au cou pendant quelques jours, appela un médecin, qui ordonna un cataplasme, qu'on laissa la nuit. Bien loin d'en être soulagée, Mlle Amélie avait le lendemain les nerfs si contractés, que la tête était tout de travers, et qu'elle ne pouvait la tourner ni la remuer sans un mouvement de tout le corps. M. de Landsperg la guérit au bout de quatre ou cinq jours, à l'aide du magnétisme.

TOUX violente presque continuelle, *sur une femme âgée de* 67 *ans, à Aire*, 1818, *par M. Philippe Mathieu, capitaine d'infanterie* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Cette femme était tourmentée depuis trois ans par une toux violente et presque continuelle. Le jour, cependant, le mal était supportable; mais dès que l'heure du coucher arrivait, la toux redoublait de force, et cette pauvre créature passait ainsi deux ou trois heures à tousser, avant que de pouvoir prendre un peu de repos. Son sommeil était toujours imparfait, et très-souvent les nuits entières se passaient dans cet

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 24.

(2) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 20, p. 136.

état de souffrances que l'on ne peut comparer qu'aux tourmens de l'enfer. Le 20 mars, à neuf heures du soir, M. P. Mathieu la magnétisa pour la première fois pendant vingt minutes environ; la malade fut très-long-temps sans pouvoir s'endormir, mais elle toussa très-peu, et souffrit beaucoup moins; le sommeil fut assez profond. Les deux jours suivans, le mieux augmenta progressivement, et enfin la nuit du 23 fut délicieuse. Cette dame ne toussa plus du tout, et dormit parfaitement. Depuis ce dernier jour, la toux n'est plus revenue.

Toux violente, suite d'une affection de la rate, *sur Mlle ***, âgée de* 20 *ans, à Laroque, près Bordeaux,* 1818, *par M. de Gaufreteau, chevalier de l'ordre de Malte* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Depuis dix-huit mois, cette personne était atteinte d'une maladie dont les symptômes extérieurs semblaient indiquer un rhume très-grave : elle éprouvait tous les jours, *sans exception,* deux longs accès d'une toux violente, l'un à son lever, l'autre à l'entrée de la nuit. A chacun des accès, elle se trouvait affaiblie, excédée, anéantie. De plus, elle éprouvait chaque fois une douleur aiguë dans le côté gauche, comme si elle y eût reçu un coup de poignard. Le long de la journée sa toux se prolongeait. Une douleur fixe se faisait sentir dans la poitrine, et s'étendait jusqu'à la rate.

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 24, p. 237.

Pour peindre cette douleur, elle disait qu'il lui semblait avoir un vésicatoire intérieur qui s'étendrait depuis l'un de ces viscères jusqu'à l'autre, et qui tirerait continuellement. Elle était sans appétit, et maigrissait sensiblement. Cinq médecins avaient été appelés dans le cours de la maladie. Chacun d'eux avait épuisé pour elle toutes les ressources de l'art sans obtenir le moindre soulagement, ni même la plus légère espérance. Enfin deux de ces messieurs l'avaient déclarée pulmonique, et l'avaient *formellement condamnée.*

Ce fut en cet état que M. de Gaufreteau la trouva, et lui offrit de la magnétiser. Sa sœur, très-prévenue contre le magnétisme, montra hautement sa répugnance. La malade, *non moins incrédule,* mais vaincue par ses souffrances, accepta la proposition comme le seul espoir de salut qui lui restât.

M. de Gaufreteau commença le 1er octobre son traitement; il la magnétisa trois quarts d'heure; peu à peu la toux se calma, et la malade s'assoupit. A chaque passe qu'il faisait de la poitrine à la rate, lorsque sa main approchait de ce dernier viscère, la malade éprouvait une secousse semblable à celle qu'éprouverait une personne qui recevrait un choc inattendu. Cet effet indiquait clairement que le siége du mal était là, et non aux poumons. Après cette séance, Mlle ***, qui se trouvait bien, convint que le magnétisme n'était pas une chimère, et consentit à être magnétisée deux fois par jour régulièrement.

Le quatrième jour, les accès du matin et du soir étaient disparus; la malade toussait seulement un peu,

et faiblement dans la journée; les secousses provoquées par les passes magnétiques n'avaient plus lieu, et ce qu'elle appelait son *vésicatoire intérieur* tirait moins.

Enfin le huitième jour, au moment de son lever, il s'établit une transpiration à la partie magnétisée, depuis la poitrine jusqu'à la rate, et non ailleurs, et tellement abondante que l'eau en découlait par gouttes. Cette transpiration se renouvelait tous les jours, à la même heure. Depuis cette crise heureuse, tous les symptômes de la maladie disparurent, l'appétit, les forces, l'espérance, la gaîté revinrent. M. de Gaufreteau, obligé de partir le 16 octobre, laissa sa malade dans l'état le plus satisfaisant; et quelques mois après son arrivée à Paris, on lui écrivit que cette transpiration s'était prolongée six jours après son départ, toujours à la même heure, et que Mlle *** continuait à jouir d'une parfaite santé.

Voyez, pour d'autres exemples : *Précis historiques*, etc., Mesmer, 1788, p. 57. *Aperçu sur le magnétisme*, etc., 1784, p. 60. *Cures de Bayonne*, 1784, p. 58. *Lettres sur le magnétisme*, Bouvier, 1784, p. 7. *Supplément aux rapports*, etc., 1784, p. 18, 41, 65. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 24.

TRANSPIRATION du côté droit (perte de), *sur M. le chevalier de la Hausse, à Paris,* 1781 *ou* 1782, *par Mesmer* (1).

(**Magnétisme immédiat.**)

« M. le chevalier de la Hausse, lieutenant-colonel à la suite du régiment de Conflans, hussards, avait perdu depuis dix ans la faculté de transpirer de tout le côté droit, et y éprouvait un froid marqué, lors même que le côté gauche était en sueur; il fut enfin affecté d'une douleur rhumatismale qui lui entreprenait le bras et l'épaule. Après six semaines de souffrances jour et nuit, il vint me prier de lui faire voir M. Mesmer. En trois minutes il éprouva une forte chaleur, qui, se répandant de l'épaule jusqu'au bout des doigts, fut suivie d'une sueur abondante, le débarrassa subitement de ses douleurs, lui rendit la liberté du mouvement et l'usage de son bras. En un mot, il fut guéri. Depuis cette époque, M. le chevalier de la Hausse n'a plus été privé de la chaleur naturelle, qu'il avait recouvrée par les procédés de M. Mesmer, et il ne s'est plus ressenti de son accident, malgré les variations du temps les plus inattendues; du moins l'ai-je vu huit à neuf mois après dans cet heureux état, et n'ayant pas cessé d'en jouir. »

D'ESLON, méd.

---

(1) *Lettre de M. d'Eslon à M. Philip,* p. 26.

Transpiration supprimée, *sur le nommé Colinet, âgé de 14 ans, à Chantilly, le 8 juillet* 1784, *par M. Brilhouet, chirurgien de M. le duc de Bourbon* (1).

(Maguétisme immédiat.)

Lettre de M. Brilhouet, chirurgien de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon, à M. Mesmer, datée du château de Chantilly, le 9 juillet 1784 (2).

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser, avec un extrême plaisir, une nouvelle preuve des effets du magnétisme animal; c'est par de tels exemples que je m'appliquerai à combattre vos adversaires, et à vous prouver mon fidèle attachement et ma vive reconnaissance.

« Le jeudi 8 juillet 1784, S. A. S. Mgr le prince de Condé, prenant le divertissement de la chasse du cerf, avec sa compagnie, dînait au superbe rendez-vous de la Grande-Table, distant d'une lieue du château de Chantilly.

« Le sieur Colinet, garçon de cuisine, âgé de 14 ans, d'une forte constitution, d'un tempérament

(1) *Nouvelles cures opérées par le magnétisme*, p. 15.

(2) Cette lettre fut envoyée à MM. les journalistes de Paris, qui, prétextant des ordres *supérieurs*, refusèrent de l'insérer dans leurs feuilles. Il y avait cinq ans à cette époque que l'on tenait la même conduite envers Mesmer et tous ses partisans, le tout pour la plus grande gloire de la vérité.

sanguin, fut envoyé deux fois en commission au château de Chantilly.

« Le vent était du sud, le temps orageux, il faisait une chaleur étouffante. Colinet, ne consultant que son caractère impétueux, s'acquitta de ses commissions avec une extrême célérité. Dans cette course, il perdit nécessairement, par les sueurs excessives, une très-grande quantité d'humeurs séreuses; les liqueurs, prodigieusement raréfiées, formèrent des embarras dans les principaux viscères; la diminution de la cohésion de la fibre, produite par l'extrême chaleur, rendait les organes incapables de surmonter ces obstacles.

« Aussi Colinet, de retour de son second voyage au château de Chantilly, avait déjà des disparates au cerveau; son visage était enflammé, ses yeux et sa vue hagards. Dans cet état, il but abondamment à la glace, et prit un peu de nourriture. Immédiatement après le repas, Colinet fut tout à coup saisi de convulsions, de perte totale de connaissance; plusieurs hommes vigoureux avaient beaucoup de peine à empêcher qu'il ne se tuât; il resta deux heures dans cet état déplorable, chacun lui administrant des secours à sa manière. Au bout de ce laps de temps, je fus enfin mandé.

« J'arrivai auprès du malade à cinq heures et un quart du soir; je le trouvai sans connaissance, tourmenté de violentes convulsions; le pouls était à peine sensible; la peau de toute l'habitude du corps était froide, et enduite d'une sueur froide et gluante; la

respiration était obscure, entrecoupée ; le visage était décomposé, hippocratique ; tout enfin annonçait une mort prochaine.

« Dans cet état extrêmement alarmant, j'eus recours au magnétisme animal, et en moins d'un quart d'heure, Colinet me paya largement de mes soins, en me donnant des marques d'un prochain rétablissement ; petit à petit je sentis renaître sous mes mains la chaleur naturelle, la circulation se rétablir, la respiration se ranimer. Enfin, en continuant le même moyen de guérir, j'eus l'extrême satisfaction de rétablir toutes les fonctions lésées : tellement qu'au bout d'une demi-heure, Colinet ouvrit les yeux, regarda tout le monde avec intérêt, comme quelqu'un qui s'éveille d'un profond sommeil. Il parla raison, se plaignit d'un violent mal de tête, que je lui dissipai à l'instant, à son grand étonnement ; puis je lui fis avaler une cuillerée de kirchwasser. Peu après il s'endormit paisiblement. Au bout de deux heures, il eut une sueur assez abondante.

« Toute la nuit a été excellente. Colinet, ce matin, à huit heures, s'est éveillé comme à son ordinaire, ne se plaignant que d'un peu de lassitude.

« Cette étonnante guérison a été opérée au château de Chantilly, en présence d'une nombreuse assemblée de personnes, qui admirent maintenant ce prodige.

« Colinet ne s'est ressenti de rien le reste de la journée, et je l'ai remis à son régime de vie accoutumé. »

Brilhouet, chir.

TRANSPIRATION supprimée, *sur Catherine Riedinger, âgée de 41 ans* (somnambule), *à Oberherckheim, près Colmar, par M. le baron Klinglin d'Esser* (1).

(Chaîne.)

Cette femme se trouvait un jour (le 15 septembre) dans la chambre d'un hydropique que M. le baron d'Esser magnétisait. Elle souffrait, mais ne voulait pas le dire, *parce qu'elle avait peur du magnétisme.* Cependant, M. le baron lui ayant proposé, ainsi qu'aux autres personnes qui étaient auprès du malade, de faire la chaîne, elle y consentit, et peu de temps après elle tomba en somnambulisme. Questionnée sur l'état de sa santé, elle répondit que ce n'était qu'un refroidissement; qu'il fallait lui magnétiser une bouteille vide, pour mettre dans son lit la nuit; que cela la ferait beaucoup suer, et que le lendemain elle serait guérie : ce qui eut lieu comme elle l'avait annoncé.

Témoin, SANNER, chir.

TREMBLEMENT épileptique, *sur Marie Chauvet, âgée de 26 ans, à Bordeaux*, 1784 (2).

(Baquet.)

« Marie Chauvet, de N***, auprès de la Réole, domestique chez maître Larjeton, forgeron à Saint-

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 2.
(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 16.

Seurin, âgée de 26 ans, avait, dans le bras droit, un tremblement épileptique presque continuel depuis plus de neuf ans. Il se propageait, dans les forts accès, jusqu'à la cuisse du même côté. Ces accidens étaient survenus à la suite d'une peur. Entrée au traitement le 10 juillet dernier, elle en est sortie dans le meilleur état, à la fin d'octobre suivant. »

TUMEURS à l'ovaire gauche et au corps de la matrice, *sur Mme ***, à Lyon, 1784, par M. Bonnefoy, médecin* (1).

(Baquet.)

Mme de *** avait deux tumeurs volumineuses, l'une à l'ovaire gauche, l'autre au corps de la matrice : elle en fut guérie au baquet, après des crises violentes.

TUMEURS à la cuisse et à la jambe, fluxion de poitrine, *sur la nommée Madelon Prin, à Paris, 1784, par M. d'Eslon, médecin* (2).

(Baquet.)

Cette femme avait, depuis quinze ans, des tumeurs de la grosseur d'un œuf, à la cuisse et à la jambe, pour lesquelles elle avait fait sans succès tous les remèdes que lui avaient ordonnés M. Petit, et autres médecins et chirurgiens. Elle vint au traitement de M. d'Eslon, et fut guérie en deux mois et demi, par

(1) *Analyse des rapports*, etc., p. 81.
(2) *Supplément aux rapports*, etc., p. 43.

des vomissemens et des sueurs que lui procura le magnétisme.

Indépendamment de cette affection, elle eut, pendant son traitement, *une fluxion de poitrine*, dont elle fut guérie par le magnétisme.

Tumeurs aux deux genoux, *sur Marie Roi, âgée de* 22 *ans, à Saint-Aubin-les-Cloux, département des Deux-Sèvres*, 1817, *par M. J. M. Germon, curé du village* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Cette fille avait aux deux genoux une tumeur ressemblant à une loupe. Depuis trois mois elle ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un bâton. M. le curé Germon commença à la magnétiser le 26 juin, et elle fut guérie au bout de six séances. Il la magnétisa à un pouce ou deux de distance, et elle éprouvait une chaleur insupportable qu'il faisait descendre jusqu'à l'extrémité des pieds.

Tumeur squirreuse au sein, *fait rapporté par M. de Lamare, doyen des professeurs de Montpellier, à Montpellier*, 1783 (2).

Dans une lettre du célèbre Malzac père, docteur en médecine, à M. Archbold, l'un des médecins du traitement magnétique de Bordeaux, il lui cite la guérison d'une tumeur squirreuse au sein,

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 6, p. 274.

(2) *Recueil d'observations*, etc., p. 145.

dont il a été informé par un des plus savans et des plus habiles praticiens de l'Europe, M. de Lamare, lequel, d'après cette cure extraordinaire, lui conseilla, le 28 juin de la même année, d'user du même remède pour une dame atteinte de la même maladie, et à laquelle il avait conseillé l'opération, ce à quoi elle n'avait pu se résoudre.

U

ULCÈRE à la jambe, *sur le nommé Bellefleur, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte Maxime de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Depuis deux ans le nommé *Bellefleur*, soldat, était incapable d'aucun service militaire. Il avait inutilement traîné dans les hôpitaux. Il fut guéri en vingt jours par le magnétisme.

ULCÈRE, *sur Pierre Tardi, âgé de* 62 *ans, à Beaubourg en Brie*, 1784, *par M. de Tissart* (2).

(Arbre magnétisé.)

Le sieur Tardi ne pouvait marcher, à cause d'un ulcère à la jambe gauche. Il fut guéri après avoir suivi le traitement de M. de Tissart, pendant le mois de juin.

---

(1) *Rapport des cures opérées à Bayonne*, etc., p. 39.

(2) *Nouvelles cures*, etc., p. 11.

Ulcères scrophuleux, *sur la nommée Paquier, âgée de 27 ans, à Nantes,* 1784, *par M. de Boissière, docteur-médecin* (1).

(Baquet.)

« La nommée *Paquier,* couturière, âgée de 27 ans, demeurant rue des Chapeliers, portait depuis trois ans à l'aine gauche deux ulcères scrophuleux d'un caractère malin ; l'opiniâtreté de sa maladie et le peu de succès des remèdes qu'elle employa l'obligèrent à entrer à l'hôpital de Nantes, dans lequel elle resta deux ans, pendant lesquels sa maladie ne fit qu'empirer. Elle y subit plusieurs opérations; il sortit de ces deux *plaies,* selon son expression, plein le creux de la main d'esquilles de toutes les formes et couleurs; et enfin, après deux ans de douleur, de désespoir et de remèdes inutiles, elle sortit de l'hôpital plus malade encore qu'elle n'y était entrée.

« Elle fut admise au réservoir magnétique le 28 juillet 1784; à cette époque, les deux ulcères suppuraient abondamment, mais il en sortait seulement une sanie ichoreuse d'un gris tirant sur le noir, annonçant la carie à l'os; elle ne pouvait marcher qu'à l'aide des potences; elle avait une fièvre lente, était maigre, dégoûtée, et avait un air cadavéreux. Effrayé de son état, et désespérant pour ainsi dire de sa guérison, ce ne fut qu'à la sollicitation de M. le recteur de Sainte-Croix que je l'admis au traitement.

« Après quelques séances, elle éprouva des affec-

(1) *Précis des cures de Nantes*, p. 225.

tions d'un sommeil profond, et des mouvemens violens alternativement; ces affections alternatives ont quelquefois duré deux et trois jours sans interruption, ce qui l'a obligée de coucher au traitement. Après cinq mois, le sommeil et les perturbations, qui étaient toujours suivis d'évacuations par la peau, par les urines ou par les selles, commencèrent à devenir moins considérables; les forces se rétablirent, ainsi que la couleur, la gaîté et l'embonpoint. Au sixième mois, les plaies, dont la suppuration était devenue peu à peu presque louable, se fermèrent; la malade quitta ses potences, et marcha à l'appui d'un bâton.

« Ce mieux ne dura pas long-temps; après un mois, continuant son traitement, et éprouvant encore du sommeil et des perturbations, ce qui me faisait douter de sa guérison, elle eut une fièvre vive, précédée d'un grand froid, une oppression forte et une inflammation considérable, au lieu de ses plaies qui, après huit jours de cet état, se rouvrirent; elles donnèrent abondamment d'une eau claire et limpide; elles se refermèrent trois semaines après, se rouvrirent encore après un mois, à la suite d'une chute violente dans un escalier, mais fournirent alors une suppuration louable; enfin elles se sont refermées, pour la dernière fois sans doute, les cicatrices étant fermes et sans douleurs.

« Quoique cette fille ait continué de fréquenter journellement le réservoir, elle n'a plus éprouvé ni sommeil, ni trouble, ni douleur, ce qui caractérise une guérison parfaite; sa couleur a été vermeille, ses

forces entières ; elle a quitté même son bâton, quoique la cuisse malade soit plus courte que l'autre, à raison de diverses opérations qu'on y a pratiquées ; mais cette difformité est sans remède. Enfin, après dix mois et demi d'un traitement assidu et régulier, cette pauvre fille a été guérie d'une maladie qui pouvait être regardée comme incurable.

« Cette cure et ces détails, examinés sans prévention et un peu sérieusement, offrent, dans le magnétisme animal, une action et des ressources qu'on se flatterait vainement de trouver dans les secours ordinaires. »

DE BOISSIÈRE, méd.

ULCÈRE, *sur Thiebaut Ohmann, âgé de* 6 *mois, à Kiensheim, près Colmar,* 1785, *par Mme la baronne de Reich* (1).

(Chaîne à l'arbre magnétisé.)

Cet enfant naquit avec une forte humeur aux deux pieds. On usa de remèdes qui la firent répercuter. Elle se jeta sur la cuisse, qui devint toute ulcérée ; le genou était enflammé, et de la grosseur de la tête. Le malheureux enfant souffrait au-delà de toute expression, et criait jour et nuit. Trois pansemens par jour suffisaient à peine pour étancher l'abondance des matières purulentes que rendait cet ulcère. Au dire des chirurgiens, l'os de la cuisse était carié. Vers le 15 octobre, on le porta au traitement de Mme de Reich, à Kiensheim. Pendant les huit premiers jours, il jetait

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 36.

des cris aigus ; cependant, l'inflammation diminuait, ainsi que l'écoulement de la matière. On ne se servait que d'eau magnétisée pour la plaie. Au bout de la quinzaine, il s'éleva au genou une grosse cloche, qui rendit beaucoup d'eau rousse lorsqu'on en fit l'ouverture ; dès ce moment l'enfant put remuer sa jambe, qui jusque-là avait été immobile, et le 9 novembre il était parfaitement rétabli.

Témoin, JAEGLÉ, chir.

ULCÈRES à la matrice, *sur Mme Gouvy, âgée de* 28 *ans, à Strasbourg,* 1788, *par M. Reinbold, ministre du saint Evangile* (1).

Mme Gouvy, tourmentée depuis douze ans par des fleurs blanches négligées, qui avaient occasionné des ulcères à la matrice et un dérangement total dans les viscères, vint à Strasbourg dans l'espoir d'y trouver des médecins qui pussent mettre fin à ses souffrances ; mais voyant que leurs secours ne faisaient qu'aggraver ses maux, elle se décida à tenter pour dernière ressource le magnétisme. Après sept mois de traitement et de remèdes ordonnés par une somnambule (Mlle Fr***, âgée de neuf ans et demie, fille de Mme Fr***, célèbre somnambule de M. le comte de Lutzelbourg) qui en prédisait constamment les effets, elle recouvra une santé parfaite.

Nota. Le traitement de Mme Gouvy ne fut pas toujours exempt de ces négligences si communes en

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 174.

magnétisme, et quelquefois si funestes. Mlle Fr*** lui dit souvent que cet état presque désespéré ne pouvait être changé, et que sa santé ne serait rétablie que par des séances magnétiques régulières, des remèdes pris exactement, et un régime sévère. La malade, s'y étant à la fin soumise, en recueillit les plus heureux succès; mais elle fut prévenue par Mlle Fr*** que si elle faisait quelques excès, la disposition du sang, la faiblesse des nerfs, à laquelle on ne pouvait plus remédier, lui rendraient tous ses maux, que sa guérison deviendrait impossible, et que ses derniers momens seraient affreux par la corruption du sang.

Ulcère fistuleux à la cheville du pied, *sur A. H. Blanchard, âgé de 24 ans* (somnambule), *lancier de la garde royale, à Paris*, 1822, *par M. le marquis de Puységur* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Ce jeune homme s'était donné une entorse à Paris, à la fin du mois de juin 1821; se croyant rétabli, ne souffrant presque plus, il avait fait, avec son régiment, le 1er juillet suivant, la route de Paris à Compiègne, et avait repris son service. Le 7, il partit pour Buzancy, distant de onze lieues, assista à la fête du village le lendemain; et quoique sa jambe eût enflé, il s'en retourna le 9 à Compiègne. Dès le soir même il fallut l'envoyer à l'hôpital.

---

(1) *Le Magnétiseur amoureux*, édit. de M. de Puységur, Paris, 1824, t. 2, p. 205-280.

Si, comme il l'a dit depuis en somnambulisme, on lui eût appliqué sur le champ des sangsues, son mal n'eût point eu de suites fâcheuses. Mais les chirurgiens lui appliquèrent des cataplasmes, puis des remèdes si contraires à son état, qu'au bout de quelques jours il survint à la cheville du pied une plaie qui dégénéra bientôt en ulcère.

Vers la fin d'octobre, son mal avait tellement empiré, que les chirurgiens de Compiègne le firent transporter à Paris, où il fut mis à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

M. de Puységur alla le voir au commencement de décembre; il n'était pas sorti de son lit depuis son entrée à l'hôpital, et peu de jours auparavant on lui avait posé deux sétons des deux côtés de la cheville.

Les infirmiers dirent à M. de Puységur que les chirurgiens prenaient beaucoup d'intérêt à ce jeune homme; qu'ils le soignaient avec affection, mais qu'ils auguraient mal de sa plaie; que le chirurgien en chef, M. Larrey, avait déjà plusieurs fois mis en question l'amputation de la jambe; que cette opération lui eût été probablement faite, si le malade ne s'y était pas formellement refusé, disant qu'il préférait mille fois mieux la mort, plutôt que de se voir à 24 ans infirme, et à charge à ses pauvres parens.

Le lit de Blanchard étant seul, à l'extrémité de la salle des blessés, M. de Puységur eut l'idée de le magnétiser sans faire aucun mouvement, tout en lui tâtant le pouls. Au bout de quelques minutes, Blanchard était en somnambulisme. Il dit alors à M. de

Puységur qu'on l'avait mal traité à Compiègne, et que les remèdes qu'on lui faisait en ce moment lui étaient contraires; que le séton avait encore aggravé son état, etc. Il finit par s'ordonner des bains de Barége, dans lesquels il plongerait sa jambe seulement.

M. de Puységur s'empressa d'aller chez M. le baron Larrey, pour l'engager à faire suivre cette prescription. N'ayant pu le joindre de toute la journée, il se rendit le lendemain, dès sept heures du matin, à la porte de l'hôpital.

Ici nous laissons parler M. de Puységur.

« A huit heures précises, arriva M. Larrey. Prévenu de ma rencontre, et me connaissant depuis long-temps, il consentit à m'entendre, et me fit entrer avec lui dans le cabinet où, avec tous ses aides et ses élèves, il se revêt et se munit journellement de tout ce qui lui est nécessaire pour le pansement des blessés. Mais ce que je n'avais que trop justement prévu m'arriva : au premier mot que je lui prononçai de la visite que j'avais faite la veille au jeune lancier Blanchard, et de l'intérêt que je lui portais : « Ah bah! me dit M. Larrey, est-ce que vous magnétisez toujours? — Non pas journellement, lui répondis-je; mais quand l'occasion s'en présente, je.... — Et votre somnambulisme, vous y croyez toujours? — Toujours, monsieur. — Ah, ah! » Et son rire ne m'exprimait que trop le peu d'attention qu'il était disposé à me prêter. Néanmoins, je m'empressai de lui parler de la reconnaissance de Blanchard pour tous les soins particuliers qu'il avait bien voulu prendre de lui;

qu'il devait bien penser que je ne venais point lui parler de ce malade avec la présomption de pouvoir lui donner des conseils, et encore moins des avis, mais seulement avec l'intention de le lui recommander. « Soyez tranquille, me dit M. Larrey; ce jeune et beau jeune homme en effet m'intéresse beaucoup; tous les secours que son état exige lui sont ici prodigués; je surveille son traitement; il ne sera pas négligé. » Et comme le docteur paraissait fort pressé de me quitter : « Encore un seul mot, lui dis-je en l'arrêtant, je n'abuserai pas de vos momens. Eh bien, oui, monsieur, je dois à ma conscience de vous le déclarer franchement, j'ai magnétisé ce jeune homme hier matin, et sans que personne ait pu s'en apercevoir.... Vous savez, ou, pour mieux m'exprimer avec vous, vous m'avez entendu dire, et d'autres personnes ont dû vous le répéter depuis, que quelquefois, dans l'état de somnambulisme provoqué par l'acte volontaire du magnétisme de l'homme, l'instinct des malades se développe au point de leur donner la faculté de savoir et d'indiquer..... — Eh quoi! de bonne foi, monsieur de P***, vous en êtes encore à supposer possible qu'un paysan borné, sans aucune étude ni instruction, puisse mieux savoir, étant endormi, ce qui convient à son économie animale, qu'un homme comme moi, qui ai la science et la longue expérience de mon art? — Mais ce n'est point une science chez les somnambules, monsieur, c'est une faculté; et..... — Allons donc, allons, c'est se moquer; ne me parlez donc plus de cela. » Et de vouloir me quitter

précipitamment, quand je lui ajoute, en lui prenant le bras : « Vous porterez de moi, monsieur Larrey, tel jugement que bon vous plaira ; mais, encore une fois, je dois vous le dire, Blanchard m'a dit, dans l'état de somnambulisme, que ce qui lui ferait dans ce moment-ci le plus de bien, ce qu'il serait instant de faire aux plaies de son pied, ce serait de baigner sa jambe dans de l'eau de Barége. — Hein? plait-il? comment? que dites-vous donc? il vous a parlé de bains d'eau de Barége? — Oui, monsieur. — Eh mais, oui.... en effet.... l'eau de Barége est un résolutif qui, pour les plaies anciennes, peut, lorsqu'il n'y a plus d'inflammation, être utilement administré.... (Et par réflexion :) Et c'est lui, dites-vous, qui vous....? Mais allons, allons, c'est impossible.... » Et tout aussitôt, comme un homme qui se repent d'avoir perdu son temps à entendre des fadaises : « C'est bon, c'est bon ; allez, monsieur, croyez bien que, quand il en sera temps, j'en ferai usage. » Et il me plante là sans m'écouter davantage (1). »

M. de Puységur quitta Paris quelques jours après, et ne revit Blanchard que le 18 février 1822. Il le trouva fort souffrant, et rempli d'inquiétude et de tristesse. Il avait perdu le sommeil et l'appétit, etc. M. de Puységur le magnétisa, et le mit en somnam-

---

(1) Il ne faut pas oublier que ceci se passait à Paris, *un an* après les expériences de M. le docteur Husson à l'Hôtel-Dieu ; celles de MM. Margue, Georget, Rostan, Ferrus, etc., à la Salpêtrière, etc., etc., expériences qui avaient eu une centaine de médecins pour témoins.

bulisme comme la première fois, quoiqu'avec un peu plus de peine. Il dit alors qu'on ne lui avait fait prendre les bains que pendant huit jours, qu'il s'en trouvait très-bien, mais que malheureusement on n'avait pas continué ce remède; que depuis lors son mal s'était aggravé, tant par les cataplasmes que par les dépuratifs qu'on lui faisait prendre tous les matins, lui croyant le sang corrompu, etc.; que s'il restait plus long-temps à l'hôpital, il mourrait inévitablement, soit de la maladie que les drogues allaient bientôt lui occasionner, soit à la suite de l'amputation que l'on était disposé à faire. M. de Puységur lui demanda s'il y avait encore quelques moyens de le sauver; il répondit que oui, que c'était le magnétisme, et l'état dans lequel il se trouvait maintenant (le somnambulisme).

D'après cette assurance, M. de Puységur le réveilla, et s'empressa d'aller solliciter un congé de convalescence, afin d'emmener Blanchard chez lui. Au bout de cinq jours seulement, il reçut l'ordre de sortir, revêtu de toutes les signatures nécessaires : il est daté du 24 février. En voici la copie :

« Nous soussignés, officier de santé en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, certifions que le sieur Blanchard (A. Honoré), soldat au 3e escadron des lanciers de la garde royale, est atteint d'ulcères fistuleux au pied droit, avec tuméfaction du tissu cellulaire, et altération des parties fibreuses qui entourent cette articulation, et probablement des os du tarse : maladie pour laquelle on a mis en usage divers traitemens ap-

propriés. Ce militaire, quoiqu'étant dans *une amélioration sensible* (1), désirant aller respirer l'air natal, et le séjour au sein de sa famille ne pouvant que lui être avantageux pendant la continuation d'une maladie chronique, nous estimons que ce militaire a besoin de trois mois de convalescence. »

Signé le chirurgien en chef, baron Larrey.

Et plus bas,

Signé le médecin en chef, le chevalier Renauld.

Ce 24 février 1822.

Muni de cette pièce, M. de Puységur alla dès le lendemain matin 25 chercher son malade, et le conduisit chez Mme la marquise d'E***, où l'on avait préparé une chambre pour le recevoir. Dès qu'il fut couché, M. de Puységur le mit en somnambulisme. Aussitôt Blanchard fit enlever tous les cataplasmes et onguens qu'on appliquait sur sa jambe; il se prescrivit de nouveau les bains de Barége et le régime le plus sévère. Aucune espèce de viande; de la soupe maigre, des légumes, des pruneaux, et de l'eau rougie pour boisson. Mais il mit par-dessus tout le magnétisme et l'état de somnambulisme. Cependant il dit à M. de Puységur de ne le magnétiser qu'une fois par jour, et de ne le laisser endormi que pendant trois quarts d'heure.

(1) Le lecteur pourra apprécier la vérité de cette assertion tout à l'heure.

Le 28, M. le docteur Pe***, médecin de la maison, assista à la séance magnétique; il compta les battemens du pouls avant qu'on n'endormît le malade; et quand il le vit en somnambulisme, il trouva qu'il y avait huit pulsations de plus que dans l'état de veille. Il approuva tout ce que Blanchard avait ordonné.

Le 4 mars, l'articulation des doigts devenait plus libre, et le malade put marcher de son bain à son lit, sans aide et sans douleurs; le 6, il dit que son mal était arrêté.

Le 11, M. le docteur Dan*** examina Blanchard en état de somnambulisme; il dit, en voyant le pied du malade et l'effet des remèdes, que les prescriptions étaient d'autant plus remarquables, qu'elles étaient méthodiques, et parfaitement conformes aux théories médicales, etc.

Le 21, Blanchard cessa les bains de Barége, et annonça de nouveau sa parfaite guérison, mais sans en indiquer l'époque.

Le 13 avril, il fut en état de descendre trois étages, et d'aller se promener dans le jardin de la maison; le 16, il recommença à manger de la viande; il s'en était défendu l'usage pendant cinquante jours.

Le 23, M. de Puységur rencontra M. le baron Larrey, et lui fit part de l'amélioration de santé de son malade. Ceux qui voudront savoir de quelle manière il fut écouté, n'ont qu'à lire la note au bas de cette page (1).

---

(1) « Le lundi 23 avril. J'ai rencontré ce matin M. le docteur

Pendant le cours du mois, beaucoup de personnes, au nombre desquelles se trouvaient plusieurs médecins, vinrent voir Blanchard, pour s'assurer de la réalité des phénomènes magnétiques. M. de Puységur les rendit témoins des effets de l'isolement, du rapport, de la communication électrique, de la mobilité à l'impulsion de la pensée, etc. Enfin, ce jeune homme allant toujours de mieux en mieux, M. de Puységur le fit partir pour Buzancy, où il allait lui-même s'établir pour toute la belle saison.

Le voyage ne le fatigua point; il était déjà en état

Larrey dans la rue des Saints-Pères. « Eh bien! m'a-t-il dit vivement pour première parole, vous êtes donc enfin parvenu à enlever votre lancier de l'hôpital? — Vous savez, monsieur, lui ai-je répondu, l'intérêt que je prenais à ce pauvre jeune homme; depuis sa sortie de l'hôpital, il va mieux. — Ah, bah! il va mieux! vous croyez donc bonnement le guérir? — Je l'espère; il commence à marcher; il ne souffre plus. — Quel conte! — Il dit que les fistules de son pied se guérissent; que le mal intérieur qui les avait formées est arrêté. — Il vous a dit tout cela! Ah! ah! Eh bien, moi, je vous dis, entendez-vous bien, que vous ne le guérirez jamais; que les os du tarse sont attaqués; que le périoste est enlevé, et que tôt ou tard il faudra lui couper la jambe *. — Mais cependant, monsieur Larrey, ai-je réparti bien humblement, je vous assure qu'il va beaucoup mieux; que des bains de cendres, qu'il s'est ordonnés dernièrement en somnambulisme (à ce mot, le docteur a haussé les épaules), lui ont fait beaucoup de bien; qu'ils ont détruit des chairs mortes qui s'étaient formées en boulots autour de ses plaies, et qu'il y sent à présent beaucoup de démangeaisons. — Eh bien, c'est bon! Adieu, monsieur. » Et sans me dire un mot de plus, d'un air très-mécontent, M. le docteur Larrey m'a planté là.

* Que pense le lecteur de *l'amélioration sensible*?

de marcher et de se promener *sur la terre*, sans crainte d'aucun accident.

Le 15 mai, l'état magnétique n'était plus nécessaire à Blanchard que pour lui donner les moyens de voir son mal et s'ordonner les remèdes.

Le 1er juin, il dit à M. de Puységur, pendant qu'il était en somnambulisme, que sa guérison ne serait complète que lorsque la portion d'os cariée serait évacuée par la suppuration, et que ce serait long.

Le congé de convalescence devant expirer le 10 du mois, M. de Puységur conduisit Blanchard chez M. Letierce, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Soissons, afin d'en obtenir un certificat à l'aide duquel on pût avoir une prolongation de congé. Mais cette formalité ne pouvait être remplie que lorsque le malade serait à l'hôpital, et que son état serait légalement constaté. M. de Puységur fut obligé d'avouer au docteur tout ce qui s'était passé, et l'espoir qu'il avait de terminer heureusement cette cure à l'aide du magnétisme, si on lui laissait le temps qui lui était encore nécessaire pour cela. Il finit par proposer à M. Letierce de le rendre témoin des phénomènes du somnambulisme; et quoique le silence absolu de celui-ci ne fût pas très-encourageant, il lui dit qu'il ne remettrait Blanchard entre ses mains, que dans le cas où le malade approuverait en somnambulisme ce qu'on jugerait à propos de lui ordonner; qu'autrement il le ramènerait à Buzancy, au risque de tout ce qui pourrait arriver, etc.

La convention faite et consentie, Blanchard est endormi; il ôte son bas, et M. Letierce visite son

pied. « Voilà, dit-il d'abord, des chairs mortes qu'il faut détruire avec la pierre infernale. » Le malade, consulté par M. de Puységur, dit que M. le chirurgien a raison ; mais qu'il ne faut pas employer la pierre infernale, parce qu'elle attaquerait les chairs vives, et qu'il fallait éviter cela ; qu'il y avait une eau rousse, et tirant sur le rouge, qui produirait le même effet sans en avoir les inconvéniens. Comme il ne put pas en dire le nom, M. de Puységur invita M. le docteur à lui en indiquer. Celui-ci nomme une eau.....; le somnambule se tait. Enfin, on prononce l'eau de cantharides. « C'est cette eau-là, » dit Blanchard. M. Letierce, alors, comme un homme ennuyé de tous ces tâtonnemens, dit vivement que si cet homme était entre ses mains, le bistouri lui ferait raison des boulots de chairs qui étaient autour de ses plaies. Le malade dit que le moyen était violent, mais sans danger, et plus prompt que celui qu'il avait dit ; qu'il ne se l'était pas ordonné, parce qu'il n'y avait pas de chirurgien à Buzancy, et qu'il se serait fort bien guéri sans cela, etc.

Le 6, il fut installé à l'hôpital, où M. Letierce lui fit l'opération dont nous venons de parler. Le 8, M. de Puységur étant allé voir M. le docteur, celui-ci lui dit que l'état de ce jeune homme était plus grave qu'il ne l'avait pensé d'abord, et que M. Larrey avait parfaitement raison dans le jugement qu'il en avait porté ; qu'il avait sondé la veille sa plus grande plaie, et que le malade avait été insensible, ce qui prouvait que le périoste était détruit ; qu'il ne

pouvait plus répondre de la guérison, et que c'était *à la nature à tout faire.*

Le 12, Blanchard rassura M. de Puységur sur les pronostics du chirurgien, et continua à lui promettre sa guérison.

Le 15, M. Letierce fit communiquer, par une incision, une des plaies du séton avec le fond de la plaie principale, afin que les esquilles pussent s'évacuer par cette ouverture. Le malade, qui d'abord en avait été fort affligé, approuva entièrement cette opération la première fois qu'il fut mis en somnambulisme.

Le 20, on remit à M. de Puységur le certificat d'entrée de Blanchard à l'Hôtel-Dieu (1). Il se hâta de l'envoyer au régiment, afin d'obtenir une prolongation de congé. Du reste, l'état du malade était très-satisfaisant : M. Letierce le pansait toujours lui-même ; et Blanchard se levait, marchait, se promenait dans

---

(1) « Nous soussignés, médecin et chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Soissons, certifions que le sieur Blanchard (Honoré-Amand), lancier au 3e escadron du régiment des lanciers de la garde royale, est entré audit hôpital le 4 de juin, pour y être traité d'inflammation à la partie externe de l'articulation tibiatarsienne du pied droit, consécutive d'une luxation très-ancienne. Cette inflammation a été suivie de dépôt à l'ouverture ; on a reconnu une carie à la partie moyenne et externe du calcanéum, maladie qui sera de durée, et dont on ne peut prévoir l'issue.

« En foi de quoi nous avons délivré le présent. »

Soissons, ce 20 juin 1822.

Signé Dieu, docteur en médecine ; Letierce, d. chirurgien ; V. François, d. chirurgien.

les cours, jouait avec ses camarades, et ne s'ennuyait pas.

Le 1er juillet, M. François, chirurgien, succéda à M. Letierce, et ne continua que pendant quatre jours le mode de traitement suivi par son prédécesseur. Voyant la plaie si belle et les chairs si saines, il jugea convenable de la laisser se fermer, pensant qu'elle se rouvrirait probablement un jour pour donner issue aux esquilles produites par la carie, mais que ce ne serait point un nouveau mal, etc. Blanchard dit tout cela à M. de Puységur, le 6, et lui annonça que sa guérison en serait bien retardée; cependant, qu'elle n'en était pas moins assurée, et que, *quelque chose qu'on lui fît, on ne pouvait plus l'empêcher de guérir;* que, du reste, M. François raisonnait fort bien d'après les apparences, etc. En sortant de l'hôpital, M. de Puységur rencontra M. le chirurgien, qui lui répéta exactement les mêmes choses.

Le 8, Blanchard dit à M. de Puységur que bientôt il ne pourrait plus être mis en somnambulisme, parce que le traitement de M. François ayant arrêté le travail qui se faisait dans son pied, les souffrances cesseraient, et il se croirait guéri; mais qu'à la mi-octobre, il s'ouvrirait une nouvelle plaie cinq ou six lignes au-dessous de la plaie actuelle, et que ce serait par-là que s'évacueraient les esquilles que l'on venait de renfermer; qu'il fallait se borner à mettre sur sa jambe de simples compresses d'eau de guimauve.

M. de Puységur lui ayant demandé s'il ne courrait pas les risques d'être remis à l'hôpital à cette époque,

Blanchard répondit qu'il ne fallait plus penser à rester au régiment, parce que, sitôt qu'on lui verrait une nouvelle inflammation au pied, on attribuerait cela à quelques vices du sang, on le renverrait à l'hôpital, on le traiterait comme par le passé, et qu'il serait perdu sans ressource. « Mais ne pourrait-on pas prévenir le chirurgien-major de ton régiment? Mon fils pourrait l'instruire de tout ce qui s'est passé. — Il ne l'écouterait pas, monsieur; il ne vous croirait pas vous-même davantage, soyez-en sûr; *c'est trop loin de leurs idées.* — Ainsi donc, mon pauvre Blanchard, il te faudra quitter le service du roi. — Cela me fera bien de la peine quand vous me l'annoncerez....; mais il faut m'y résoudre, etc. »

Le 18, le chirurgien de quartier, M. François, dit à M. de Puységur que Blanchard allait à merveille, et que dans quelques jours on l'enverrait rejoindre son régiment. « Le croyez-vous guéri? — Je ne pourrais vous l'affirmer; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les chairs de sa plaie sont très-saines; qu'elles ont repris d'une manière étonnante, et qu'à son corps, si toutefois il ne lui survient par d'autres accidens, on pourra le traiter aussi facilement qu'ici, et le guérir de même. »

Le 2 août. Blanchard partit ce jour-là pour Fontainebleau, par des voitures d'étapes, muni du certificat ci-joint (1). Le 18, il y eut une nouvelle ins-

---

(1) « Nous soussignés, chirurgiens de l'hospice civil et militaire de Soissons, certifions que le nommé *Blanchard* (Amand-

pection à son régiment, à la suite de laquelle il fut *réformé* (1); et le 25 il arriva à Buzancy, se portant *à merveille*, et ne boitant plus du tout.

Le 4 septembre, Blanchard était entré au service de M. de Puységur; il marchait, avait des bottes, montait à cheval, et s'employait à tous les ouvrages de la maison, comme s'il n'eût jamais été estropié. Il ne ressentait plus aucun effet du magnétisme.

M. de Puységur ne comptait plus s'occuper de Blanchard que vers le milieu du mois d'octobre, lorsque le 22, en allant à Soissons, celui-ci lui dit qu'il s'était formé une petite crevasse au dessous de la plaie, mais qu'il n'en souffrait pas. Le 28 seulement, M. de Puységur examina la jambe de Blanchard, et y reconnut une espèce d'étoile par les rayons de laquelle il y avait un petit suintement. Du reste, *le*

Honoré), âgé de 24 ans, né à Buzancy, etc., lancier dans la garde royale, 3e escadron, est resté audit hospice depuis les premiers jours de juin jusqu'à ce jour, pour y être traité de dépôt à la partie externe de l'articulation tibia-tarsienne droite, et à l'ouverture de laquelle nous avons reconnu une carie au calcanéum, maladie qui entretient trois ouvertures fistuleuses, dont la durée est indéterminée, ce qui le met pour long-temps hors d'état de faire aucun service. »

Soissons, le 1er août 1822.

Signé LETIERCE, chirurgien; V. FRANÇOIS, d. chir. P.

(1) ROYAUME DE FRANCE.

CONGÉ DE RÉFORME.

« Nous soussignés, membres du conseil d'administration, etc., certifions avoir donné congé de réforme à Blanchard, etc., lequel a été jugé hors d'état de continuer le service militaire, par les

réformé pansait les chevaux, les conduisait en cocher comme en postillon, montait sur les échelles, grimpait sur les rouages du pressoir, roulait des tonneaux pour la vendange, et portait lestement des fardeaux de toute espèce.

Le 6 octobre, obligé d'aller passer quelques jours à Paris, M. de Puységur laissa Blanchard toujours en bonne santé, entre les mains de l'honnête Ribault, son fidèle serviteur, *son homme de confiance*. Le 12, celui-ci écrivit à M. de Puységur que Blanchard souffrait depuis trois jours, et qu'il lui avait fait mettre des cataplasmes d'eau de guimauve sur sa jambe.

Le 13, Ribault avait endormi Blanchard, qui l'avait prévenu que la plaie allait se rouvrir pour laisser

---

officiers de santé dont le certificat est transcrit au dos du présent, etc. » Et sur le revers :

« Le soussigné, chirurgien-major du régiment des lanciers de la garde royale, chargé, etc., de visiter le sieur Blanchard, etc.,

« Certifie, 1° qu'il est atteint d'une humeur blanche à la malléole interne de la jambe droite, avec carie des os. Il en résulte deux plaies fistuleuses qui ont été traitées sans succès dans divers hôpitaux.

2° « Que les accidens ci-dessus décrits, considérés dans leurs effets positifs, ou par comparaison et assimilation, ont pour résultat l'impossibilité absolue de continuer à servir, même dans les corps sédentaires. »

Fontainebleau, ce 18 août 1822.

Signé Bigaré, chirurgien-major.

Pour copie conforme :

M***, major; P***, chef d'escadron; Guichen, capitaine; Baliezan, officier, etc.

Le colonel président, Talon.

sortir l'humeur amassée avec les esquilles de sa carie.

Le 15, M. de Puységur étant de retour à Buzancy, mit le malade en somnambulisme. Voici ce qu'il dit alors :

« *Je suis guéri ;* tout s'est bien passé, et fort heureusement, comme je vous l'avais dit. C'est jeudi soir (10) que j'ai commencé à souffrir ; le vendredi les douleurs ont augmenté ; il m'a fallu prendre un bâton pour marcher. Mon père et ma mère ont pleuré quand ils m'ont vu tant souffrir ; ils croyaient que mon mal allait revenir, et moi j'en ai eu bien peur. La nuit du vendredi au samedi, je n'ai pu dormir, tant je souffrais ; et le matin du samedi l'inflammation à ma plaie était si forte, que je n'ai pu sortir de mon lit. C'était comme un feu qui me brûlait ; il me semblait que je n'avais plus qu'une jambe ; je ne sentais plus mon pied.

« J'ai bien cruellement souffert encore toute la journée, et jusqu'au dimanche matin (13), que le dépôt d'humeurs amassées dans mon pied est enfin sorti, ce qui m'a bien soulagé. A présent, cela va très-bien ; je n'ai plus de mal du tout. J'ai repris mon travail accoutumé ; il n'y a plus qu'à continuer de me laver avec de l'eau de guimauve. »

M. de Puységur voulut voir sa jambe ; Blanchard la lui montra, en lui détaillant comment l'abcès avait crevé, etc. Il lui dit que la plaie s'était ouverte en *pied de réchaud*, et que lorsqu'il appuyait tout autour avec son pouce, il en faisait sortir des matières noires et infectes. Il ajouta qu'il fallait seulement bander sa

jambe avec un linge sec pendant trois mois, à cause de la transpiration insensible des chairs, etc.

Le 14 mai 1824, au moment où M. de Puységur corrigeait la dernière feuille d'impression de la relation de cette cure, Blanchard continuait à jouir d'une santé parfaite.

Noms des médecins et chirurgiens qui ont constaté la maladie de Blanchard :

MM. le baron LARREY, chir. à Paris; le chevalier RENAULD, méd. *id.* DIEU, méd. à Soissons; LETIERCE, chir. *id.*; FRANÇOIS, chir. *id.*; BIGARÉ, chir.-major à Fontainebleau.

Noms de ceux qui l'ont vu en somnambulisme :

MM. PE..., méd. à Paris; DAN..., *id.* LETIERCE, chirurgïen de l'Hôtel-Dieu, à Soissons.

N. B. Si MM. les membres de la commission nommée pour examiner le magnétisme n'adoptent pas le principe de leurs prédécesseurs, *que les guérisons ne prouvent rien*, nous pensons qu'il ne leur sera pas bien difficile de constater celle-ci; nous croyons même qu'ils n'auront jamais une meilleure occasion pour asseoir un jugement définitif; car tous les témoins existent, ainsi que les *preuves écrites*.

Ulcère scrophuleux à la tête, *sur Mme G***, âgée de 58 ans, à Paris,* 1823, *par M. Brice, ingénieur-géographe* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Vers l'âge de 44 ans, Mme G*** fut attaquée d'un ulcère à la jambe gauche. Après avoir employé inutilement les secours de la médecine pendant sept ans, on décida qu'il fallait lui couper la jambe. Elle alla à l'hôpital Saint-Louis pour subir l'amputation. M. Alibert déclara que le mal était incurable, et fixa le jour. M. Daridé, l'un des internes, demanda à faire un essai de quinze jours, après lesquels il promit de la guérir. Le traitement dura onze mois; et Mme G***, conservant sa jambe et marchant librement, parut entièrement rétablie.

Deux mois après sa sortie de Saint-Louis, il lui survint sur la tête, vers la racine du front, un bouton de couleur bleue, qui grossit peu à peu, et qui étant arrivé à la grosseur d'un œuf, s'ouvrit, et rendit pendant deux jours un sang noir et corrompu, puis du pus. Ce bouton fut précédé et accompagné d'un mal de tête presque insupportable. Six ans se passèrent sans qu'il fût possible d'obtenir le moindre soulagement. Les os s'exfolièrent, les douleurs de tête devinrent permanentes, les élancemens les plus violens se succédaient avec la rapidité de l'éclair, et semblaient augmenter sans cesse. Mme G*** avait

(1) *Archives du magnétisme animal*, t. 7, p. 151 et 215.

perdu le sommeil et l'appétit. Les glandes du cou étaient toutes engorgées; quelques-unes étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon; elle ne pouvait tourner la tête d'aucun côté. Enfin, il lui était impossible de lever les bras. Cet état affreux était accompagné de soulèvemens d'estomac, de défaillances, et d'un tremblement périodique qui revenait tous les quinze jours au moins, et tous les six jours au plus, entre minuit et une heure, quelquefois le matin, mais rarement au point du jour. Pendant l'accès, il y avait oppression, délire, respiration difficile, cris étouffés, impossibilité d'avaler, même de l'eau; le cou s'enflait, et les dents claquaient avec tant de violence, que la malade en avait perdu plusieurs; la plupart de celles qui lui restaient étaient cassées, etc. Il est inutile sans doute d'ajouter que les médecins avaient déclaré son état incurable. Chaque jour Mme G*** invoquait la mort, comme le seul remède qui pût terminer des souffrances qu'elle n'avait plus la force de supporter. Elle avait enfin résolu de se précipiter dans le puits de la maison, lorsque M. Brice, que des affaires particulières conduisirent chez elle, entreprit de la soulager à l'aide du magnétisme.

Nous allons extraire du journal très-détaillé de l'auteur, les faits qui nous ont paru mériter une attention particulière.

1re *séance*, 17 décembre 1822. Elle dure vingt minutes; la malade éprouve un grand calme, et les élancemens douloureux cessent tout à coup.

Le 19, avant de commencer la séance, Mme G***

montre sa tête à M. Brice (la plaie avait quatre pouces environ de diamètre; elle était presque ronde, et très-raboteuse; il y avait plusieurs bosses ou élévations très-volumineuses, notamment une extrêmement rouge et enflammée du côté gauche, vers le sommet de la tête. Du côté droit était un trou, près duquel paraissait un os noir, carié, et qui remuait un peu à la moindre pression.)

Ce jour-là, Mme G*** remarqua que sa tête commençait à s'échauffer.

Le 23, il se forme une nouvelle ouverture du côté gauche, par laquelle s'écoule une quantité prodigieuse de pus et de sang caillé. La malade dort un peu cette nuit; elle n'a plus d'élancemens, et les douleurs sont déjà moins vives.

Le 28, la plaie nouvelle suppure abondamment; les douleurs ont cessé, la tête est très-chaude, et la malade bien soulagée.

Les 30 et 31, Mme G*** va de mieux en mieux; l'appétit et le sommeil naturel sont revenus; les glandes du cou diminuent, et la tête s'échauffe plus promptement.

Le 3 janvier 1823, la malade se peigne pour la première fois sans éprouver aucune douleur; depuis long-temps elle n'osait à peine se toucher à la tête.

Le 5, l'os ou l'esquille du crâne tombe dans la matinée (lorsque Mme G*** se pansait; il était attaché à la compresse, et elle l'ôta sans éprouver de douleurs). Il est grand et large comme une pièce de cinq francs; il a trois lignes d'épaisseur environ; il

sort, de l'endroit où il était adhérent, du pus vert et infect.

Le 6, les glandes sont totalement passées, et le teint de Mme G*** est beaucoup plus naturel. Le lendemain, il sort de la plaie nouvelle une grande quantité de pus par petits morceaux, comme du lait caillé, avec du sang noir grumelé. Ce qui coule de sa plaie est très-froid. La chaleur occasionnée par l'action magnétique se répand par tout le corps.

Le 8, l'ancienne plaie ne rend plus que de l'eau rousse ; la nouvelle paraît servir exclusivement à l'écoulement du pus, de la sanie, etc. M. Brice dit que, depuis quelques jours, sa seule présence suffisait pour mettre les humeurs en mouvement, et faire suppurer la plaie de la malade. La nuit précédente, Mme G*** a transpiré pour la première fois depuis bien des années ; la sueur était infecte.

Le 9, la malade éprouve de fortes démangeaisons à la tête, où elle a toujours très-chaud. Le sommeil naturel est parfaitement revenu ; les jambes se fortifient, et Mme G*** marche avec assurance. Elle assure à tous ceux qui la voient qu'elle ne souffre plus.

Du 10 au 20, il sort à diverses fois de la plaie des morceaux de pus ou de sang noir, durs comme des pierres. Le pus est toujours très-froid. La malade transpire de la tête, des oreilles et de l'estomac. L'appétit, le sommeil sont tout à fait revenus, et toutes les fonctions parfaitement rétablies.

Le 24, Mme G*** dit que sa tête est aussi chaude que si elle était dans un four.

Le 27, elle compare l'effet que lui fait éprouver le magnétisme, *à celui du soleil brûlant d'été*. La plaie rend toujours beaucoup de sang noir.

Le 29, M. Brice rapporte que Mme G*** éternuait assez fréquemment depuis une quinzaine de jours, ce qui ne lui était pas arrivé *depuis plusieurs années*, et que la première fois elle en avait éprouvé un bien-être indicible.

Mme G*** montra sa tête à M. Ducis, médecin, ancien secrétaire du cercle médical de Paris. Il lui dit qu'il n'avait pas voulu l'affliger, en détruisant totalement le peu d'espérance qu'elle pouvait conserver de guérir; mais qu'*il ne croyait pas que la chose fût possible;* qu'il pensait au contraire que sa tête tomberait toute en pourriture, et qu'il ne pouvait dissimuler que le changement de son état était *miraculeux*.

Le 3 février, la plaie n'est plus reconnaissable; il n'y a plus d'inflammation. Les élévations ou bosses qui rendaient la tête difforme n'existent plus. La suppuration est continuelle; la transpiration de la nuit et les éternuemens qui ont lieu pendant la journée, soulagent constamment la malade. Son appétit augmente sans cesse; elle a toujours faim. Elle éprouve aussi le besoin de se peigner tous les matins; et quand elle l'oublie, des démangeaisons l'en font bientôt ressouvenir. Autrefois, c'était pour elle un supplice d'y toucher avec toutes les précautions possibles.

Le 5, la plaie suppure continuellement, et la malade est obligée de se panser quatre fois par jour. Il

en sort du sang noir et du pus semblables à du lait caillé.

Depuis que les glandes étaient dissipées, il s'était établi une transpiration aux aisselles.

M. Brice fait remarquer que Mme G***, dans sa jeunesse et en état de santé, n'avait jamais transpiré que rarement; que depuis bien des années elle ne transpirait plus du tout, et que depuis qu'elle était magnétisée, les transpirations étaient faciles, fréquentes, et quelquefois très-abondantes.

Le 7, la malade avait éternué plusieurs fois dans la journée. Elle dit qu'il n'y a pas d'expression assez forte pour rendre le bien-être qu'elle en éprouve; elle mouche beaucoup, et des matières très-épaisses, ce qui lui dégage considérablement le cerveau. Cette sécrétion est encore une chose nouvelle pour Mme G***.

Depuis ce jour, la suppuration commença à changer de couleur; de verte qu'elle était d'abord, elle devint jaune, et moins épaisse.

Le 13, la malade ressentit une légère courbature. Peu à peu les douleurs augmentèrent : le lendemain, elle était si faible, qu'elle faillit se trouver mal pendant qu'on faisait son lit : elle était verte. Elle passa la journée avec un froid dans le corps, des douleurs dans tous les membres, et la fièvre. Enfin la nuit suivante, une transpiration abondante et infecte la soulagea, et lui rendit ses forces.

Le 20, la suppuration est toujours abondante, de même couleur, mais moins épaisse et moins infecte. La sécrétion du mucus va toujours en augmentant :

elle a lieu, surtout quand la malade éternue, ce qui arrive à présent régulièrement tous les jours. Le cerveau est humide, c'est encore un des effets du magnétisme. L'endroit d'où est sorti l'esquille du 5 janvier se cicatrise, et se remplit avec une rapidité inconcevable. La suppuration est parfois d'un froid glacial.

Du 20 au 15 mars, Mme G*** continue à ressentir les mêmes effets; la nature se débarrasse par les sécrétions de toutes espèces; la tête rend abondamment ou du pus, ou du sang noir, tantôt liquide, tantôt en morceaux de diverses grosseurs et de diverses couleurs, blanc, noir, vert ou jaune, d'une odeur insupportable. L'appétit devient insatiable, la malade est obligée de manger à toutes les heures.

Le 17, une nouvelle esquille se détache sans douleur : elle a quinze lignes de long, cinq de large, et trois d'épaisseur. C'est la cinquième depuis le traitement.

A dater du 27, M. Brice cessa de magnétiser régulièrement Mme G*** : le mieux allait toujours croissant. La suppuration cessa vers la fin du mois, des eaux rousses sortirent encore de la plaie pendant le mois d'avril. A cette époque, la plaie se cicatrisa entièrement, et la malade ne transpira plus que ce qu'il fallait sans doute pour le maintien de sa santé. Du reste, la mauvaise odeur disparut, et la sueur cessa de teindre le linge en jaune comme pendant la maladie.

Mme G*** paraissait complètement guérie, lorsqu'un jour se trouvant chez M. Brice (le 13 juillet suivant) avec plusieurs personnes, elle fut magnétisée et mise assez promptement en somnambulisme par

M. Constant. Dans cet état, elle confirma de nouveau sa guérison, et dit que M. Brice lui avait sauvé la vie, etc. Elle fut réveillée au bout de trois quarts d'heure.

Cinq jours après, elle revint chez M. Brice, très-souffrante, se plaignant de maux de tête, de soulèvemens d'estomac, etc. : son teint était jaune. Pendant que M. Brice la magnétisait, elle lui dit qu'il lui faisait beaucoup plus de bien que M. Constant; que celui-ci l'avait accablée, mais qu'elle éprouvait maintenant une chaleur bienfaisante, etc. Elle ne s'endormit point. Le soir, à quatre heures, elle rendit par le nez et par la bouche une grande quantité de sang noir et grumelé, semblable à des morceaux de foie, et d'une odeur insupportable. Depuis ce moment, sa santé fut parfaitement rétablie.

N. B. Nous devons, par intérêt pour la science, consigner ici quelques détails relatifs à l'opinion des médecins sur la nature de cette maladie. L'un d'eux, M. F***, médecin du 7e arrondissement, avait dit à Mme G*** que les trois quarts de sa tête étaient *pourris*, et tomberaient par morceaux, qu'il fallait absolument qu'elle allât à l'hospice des indigens, etc.

M. T***, médecin du 9e arrondissement, lui avait formellement dit qu'il n'y avait pas de guérison pour elle; que le lait était la cause de sa maladie, qu'elle devait aller à l'hospice, où l'on ferait des essais, etc.

Dans les premiers jours d'août 1823, Mme G*** conduisit à la visite du même M. T***, un petit garçon attaqué de la teigne. « Me remettez-vous, monsieur, lui demanda-t-elle? — Oui, je me souviens de vous avoir

vue. — Eh bien ! monsieur, vous m'aviez dit que je ne guérirais jamais; je suis guérie cependant. — Vous êtes folle, *c'est impossible.* » Mme G*** ôte le mouchoir qui la couvrait, et montre sa tête à M. T***. Celui-ci la regarde ; et frappé du plus grand étonnement, il garde quelques instans le silence. Enfin, il demande à Mme G*** ce qu'elle a fait, et ce qu'on lui a mis sur la tête. « Rien du tout. — Comment, rien ?... Mais vous avez pris des tisanes, des médicamens ? — Non, rien. — Où demeure cette personne qui vous a guérie ? — Je n'en sais rien. (Elle ne voulut pas le lui dire.) — J'en suis fâché. *J'irais le voir.* Est-il jeune ? — C'est un jeune homme. — Mais comment a-t-il fait pour vous guérir ? enfin qu'est-ce donc qui vous a guérie ? — Il n'a fait que me magnétiser, et c'est le magnétisme qui m'a guérie. »

A ces mots, M. le docteur T*** fait une sortie longue et virulente contre le magnétisme et les magnétiseurs; puis, par réflexion, il demande à Mme G*** *combien on lui a pris?* « Rien. Vous m'avez dit dans les temps que je ne guérirais jamais; vous m'avez même demandé si j'avais des moyens, en ajoutant qu'on verrait. Mais ce brave jeune homme ne m'a pas pris un sou, et il m'a guérie. Vous m'avez dit aussi qu'il fallait que j'allasse à l'hospice, et qu'on y ferait des essais sur ma tête. — C'est vrai... Mais je voudrais bien connaître ce jeune homme... Tenez, je suis franc, il a des talens... Si vous avez quelques maladies par la suite, *ne vous avisez pas de venir me trouver,* etc. »

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que M. le docteur

T*** ne fit aucune espèce de démarche pour voir la personne qui avait fait une cure reconnue *impossible* par les moyens ordinaires de la médecine. M. Brice se serait fait un devoir de lui donner tous les renseignemens qui auraient pu lui être agréables, son opinion, ainsi que celle de tous les gens éclairés, étant que les médecins doivent nécessairement finir par réunir le magnétisme à tous les agens thérapeutiques connus.

*Témoins de la maladie et de la guérison de Mme G***:*

MM. Ducis, méd.; F***, méd. du 7e arrondissement; T***, méd. du 9e *id.*

V

VAPEURS, suites d'une colère, *sur la nommée Hyacinthe* (somnambule), *à Strasbourg*, 1787, *par M. le baron de Landsperg* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Il y avait cinq ou six mois que cette femme était attaquée de vapeurs dont les accès étaient fréquens et si forts qu'elle en avait souvent l'esprit aliéné pendant plusieurs heures.

Magnétisée pour la première fois le 20 février, elle éprouva, au bout de quelques minutes, des bâillemens et une transpiration considérable. Elle demanda un verre d'eau, que M. de Landsperg magnétisa. Un instant après l'avoir bu, elle passa de la transpiration

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 9.

à un frisson subit qui la fit greloter. Après qu'elle fut calmée, elle avoua que depuis long-temps elle ne s'était si bien trouvée que dans ce moment. Il était alors quatre heures et demie, et M. de Landsperg s'en alla.

A six heures et demie on vint le chercher, en lui annonçant que cette femme avait un accès de vapeurs plus fort que jamais. Arrivé chez la malade, il s'empressa de la magnétiser. Au bout de deux minutes, elle passa dans l'état de somnambulisme, et s'ordonna, parmi les remèdes qui lui étaient nécessaires, beaucoup d'eau magnétisée. Le lendemain, en rendant compte de sa maladie, qui, dit-elle, venait d'une *colère* qu'elle avait eue à l'époque de ses règles, elle annonça qu'elle serait bientôt guérie. Effectivement, au bout de la quatrième séance, le 23, elle cessa de dormir, et ne fut plus magnétisée que jusqu'à la fin de mai, pour consolider sa santé.

VENTRE (DOULEURS DE) et d'estomac, *sur J. Charles Leblanc, à Buzancy*, 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

J.-Ch. Leblanc souffrait, depuis quatre ans, des douleurs de ventre et d'estomac, et avait la fièvre depuis huit jours, lorsqu'il arriva chez M. de Puységur, le 1er juin. Il fut guéri le 12.

---

(1) *Détail des cures*, etc., à Buzancy, p. 29.

Ventre (douleurs de), suppression, etc., *sur Geneviève Plot* (somnambule), *âgée de 46 ans, à Buzancy,* 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Geneviève Plot souffrait, depuis cinq à six ans, de douleurs de ventre qui se reportaient sur les reins, et d'une suppression. Elle arriva au traitement le 7 juin, et partit guérie le 14.

VERS, suppression, fièvre lente, hémorragies fréquentes, dépôt d'humeurs dans la tête, suites d'une gale, petite-vérole, dyssenterie, fausse pleurésie, etc., *sur Mlle N**** (somnambule), *âgée de* 21 *ans, à Valence,* 1785, *par M. Tardy de Montravel* (2).

(Arbre magnétisé, baquet et magnétisme immédiat.)

Mlle N*** était née de parens très-pauvres, qui avaient été forcés de la mettre en service dès l'âge de 9 ans. Réglée de très-bonne heure (à 11 ans), elle avait joui jusqu'à quinze ou seize de la meilleure santé; mais à cette époque elle commença à dépérir et à maigrir visiblement, sans qu'on pût trop en imaginer la cause. Elle languissait ainsi depuis trois ou quatre ans, lorsqu'une imprudence qu'elle fit lui occasionna une suppression totale. Cette suppression durait déjà depuis quinze mois, avec tous les accidens qui devaient naturellement en résulter. La malade,

---

(1) *Détail des cures*, etc., à Buzancy, p. 32.

(2) *Journal du traitement magnétique de la demoiselle N****.

tombée dans une espèce de langueur, avait une *toux* continue, des couleurs âcres et articulées, une *fièvre* lente, des *hémorragies nasales fréquentes ; elle crachait habituellement du sang et du pus :* cet état, joint à une grande *faiblesse* et à son extrême *maigreur*, fit que les médecins perdirent tout espoir de la guérir, la déclarèrent étique, et ne lui donnèrent qu'un mois ou deux à vivre.

Cette fille, n'ayant plus d'autres ressources, se détermina, *quoiqu'avec répugnance*, à suivre le traitement magnétique établi à Valence. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle y fut reçue ; et le médecin qui le dirigeait en porta d'abord le même jugement que ses confrères : il la regarda comme étant dans un état *désespéré*.

C'est au mois de septembre 1784 que Mlle N*** se mit, pour la première fois, au baquet : elle y vint régulièrement tous les jours jusqu'au 31 mars 1785, que M. Tardy entreprit son traitement. Sans apporter à son état un changement notable, l'usage du baquet lui avait cependant donné la force de passer l'hiver, et de se rendre, quoiqu'avec peine, au lieu du traitement.

Dès la première séance du traitement individuel, elle devint somnambule ; et M. Tardy vit, pour la première fois, ce phénomène admirable qu'il ne connaissait encore que par les relations de Buzancy (1). Le premier jour, elle ne fut pas en état de voir la cause

---

(1) Les *Mémoires* de M. de Puységur.

et le remède à ses maux ; mais, le 4 avril, elle put répondre à toutes ses questions. Elle lui dit que sa principale maladie était la suppression des règles ; qu'elles reparaîtraient le 15 mai, à huit heures et demie du soir, et que dès lors elle pourrait se regarder comme guérie. Elle ne demanda d'autres remèdes que le magnétisme et l'eau magnétisée. Les médecins avaient essayé tous les moyens possibles de lui faire digérer le lait ; mais ils n'avaient jamais pu y réussir, et la malade en avait toujours été incommodée. Elle dit à M. Tardy de le magnétiser, et de le couper avec de l'eau magnétisée ; de cette manière, elle en prit régulièrement tous les matins pendant six semaines, sans éprouver le moindre accident. Un jour, cependant, fatiguée par un accès de toux, elle voulut prendre un peu de lait pour l'apaiser ; et ne trouvant pas sous sa main du lait magnétisé, elle prit une gorgée seulement de lait ordinaire ; au bout de quelques instans, son estomac ne pouvant le supporter, elle le vomit aigri.

Pendant le cours de son traitement, sa lucidité se développa, et elle parvint enfin à découvrir la première cause de tous les maux qu'elle éprouvait depuis près de cinq ans, et que ni les médecins ni elle n'avaient jamais soupçonnée.

Un jour que M. Tardy, alarmé de lui voir cracher continuellement le pus, l'exhortait à examiner si sa poitrine n'était point ulcérée, elle lui dit que sa poitrine n'était que faible, et point malade ; que le pus qu'elle crachait venait du gosier. « Je vois, ajouta-

t-elle, un ver monstrueux dans mon estomac, qui me ronge depuis cinq ans; c'est lui qui, remontant à mon gosier, le pique, l'ulcère, et me fait tousser et cracher le pus que ces ulcères ont amassé. Je crois que ce ver est la principale cause de la suppression de mes règles. » D'après la description qu'elle lui en fit, M. Tardy reconnut facilement l'espèce de ver connu des médecins sous le nom de *solium*. Comme elle ne vit aucun remède à faire contre ce ver, il lui proposa le lémitochorton. Elle lui dit qu'elle en prendrait volontiers, parce qu'elle voyait dans ses intestins d'autres vers que cette mousse pourrait tuer. (Elle en rendit effectivement trente-huit de la petite espèce, les uns rouges, les autres blancs, ainsi qu'elle les avait désignés, et aux époques qu'elle avait annoncées.)

Deux jours après, M. Tardy recueillit, dans un ancien *Traité sur les maladies de vers*, d'Andry, médecin du dix-septième siècle, une liste de remèdes contre différentes espèces de vers; et après lui avoir demandé de nouveau si elle voyait quelques remèdes, et s'être assuré qu'elle n'en trouvait point, il lut à haute voix, posément et sans affectation, la liste qu'il avait apportée sans l'en prévenir. A toutes les drogues qu'il nomma d'abord, elle répondit simplement : *Non*. Mais lorsqu'il en fut venu à la graine de chanvre et à l'écorce d'oranges amères : « Oui, dit-elle avec beaucoup d'empressement et de vivacité, oui, je suis sûre que ces deux-là tueront le ver : faites m'en prendre demain; je crois qu'une seule dose suffira. — Comment, lui dit-il, pouvez-vous choisir ainsi ces deux

remèdes de préférence à tous ceux que je vous ai déjà nommés? Avez-vous quelques connaissances des uns ou des autres? — Je n'en connais aucun; mais ceux que vous m'avez proposés d'abord me *répugnaient* à mesure que je vous les entendais nommer. Il n'y a que ces deux-là auxquels j'ai pris plaisir à songer, et j'ai *senti* qu'ils me convenaient (1). » Le lendemain,

---

(1) « Une position extrêmement singulière est celle dans laquelle je me suis trouvé vis-à-vis de la femme d'un jardinier en chef de Sans-Soucy. Dans son somnambulisme, qui était fort extraordinaire, cette femme, âgée de 50 ans, m'engagea à lui proposer des remèdes, parce qu'elle n'était pas douée de l'espèce de clairvoyance par laquelle on peut les indiquer soi-même; elle n'avait que le don de la critique. Je vis avec un étonnement auquel se mêlait une humiliation pénible, qu'elle rejetait comme nuisibles la plupart de ceux que je lui proposais d'après ma conviction médicale, et qu'elle choisissait ceux que j'avais cru le moins appropriés à son état.

« Ce fait, rigoureusement observé, peut aussi servir de réponse à ceux qui prétendent que les somnambules se laissent toujours influencer, dans le choix des remèdes, par la pensée de leur magnétiseur; que le mode de leur traitement est le reflet du système de celui-ci, et que par conséquent il n'y a pas de vérité objective dans leurs aperçus. Je ne conteste nullement la possibilité que les idées d'un somnambule portent en elles le reflet et la couleur des idées de son pays, de son temps, et même de son magnétiseur; mais je prie les hommes qui ont fait cette objection ingénieuse, de bien peser si la difficulté est plus grande de voir une plante ou une autre substance, que de lire dans la pensée d'un autre être. J'ajouterai que, dans le cas que je viens de citer, j'avais proposé tous les remèdes à la somnambule avec une neutralité parfaite, évitant d'influencer son choix par ma volonté, qui aurait pu troubler la justesse de ses aperçus. » (*Lettre d'un médecin étranger* (M. Koreff) *à M. Deleuze*, p. 460.)

M. Tardy donna à sa malade un *verre de lait de graine de chanvre*, dans lequel il avait râpé l'écorce d'une orange amère. Elle prit ce remède à sept heures du matin ; à huit heures et demie, elle tomba dans des convulsions violentes, elle sentit monter vivement à sa gorge quelque chose qu'elle essaya vainement de vomir, et qui, après l'avoir piquée ou mordue fortement au gosier, retomba comme un poids sur son estomac.

Depuis ce moment, on vit disparaître tous les accidens fâcheux que ce ver occasionnait, et quelques jours après, ayant pris un peu de rhubarbe qu'elle s'était ordonnée, elle rendit par les selles les restes du ver, dont la dépouille bien conservée attesta suffisamment l'existence.

Après ving-deux mois d'une suppression totale de ses règles, accompagnée de tous les accidens fâcheux qui devaient en être la suite, la demoiselle N*** était enfin guérie. L'appétit et le sommeil avaient ramené l'embonpoint et la gaîté, mais cet état ne fut pas de longue durée.

Après le retour de ses règles, qui eut lieu le 15 mai, Mlle N*** continua à se rendre au traitement pour consolider sa santé. Le 19, M. Tardy remarqua qu'il lui était sorti quelques boutons au visage et sur la poitrine, et crut d'abord que c'était un reste d'âcreté dans le sang ; c'était la *petite-vérole*.

Le lendemain, il ne permit pas à Mlle N*** de sortir de chez elle, craignant que l'air n'empêchât la sortie de ses boutons ; il alla la magnétiser chez

elle ; l'éruption avait augmenté pendant la nuit, et la malade en était méconnaissable. Cependant elle ne se plaignait d'aucun mal, et il voyait avec beaucoup d'étonnement un air de gaîté et de satisfaction briller chez elle au travers de ce masque hideux. Enfin, le 21, il reconnut la maladie. M[lle] N*** était levée, ne se plaignait d'aucun mal, mais elle était couverte de boutons jusque sous la plante des pieds ; un de ses yeux était entièrement fermé, et l'autre pouvait à peine s'ouvrir. Elle était cependant de la plus grande gaîté, et assurait que jamais elle ne s'était sentie intérieurement aussi bien ; elle se plaignait seulement de quelques boutons au gosier. Après avoir fait tous ses efforts pour la mettre en somnambulisme, sans y réussir, M. Tardy se détermina à appeler un médecin en qui il avait la plus grande confiance. (Il faut se rappeler qu'il ne connaissait aucun exemple de guérison de petite-vérole par le magnétisme.) Le médecin vint le même jour ; il augura très-bien de la maladie, et prescrivit des ordonnances qui furent suivies à la lettre. La demoiselle N*** n'avait que la fièvre nécessaire pour faciliter l'éruption. Le 22, le médecin dit que la petite-vérole était confluente ; mais il trouva qu'elle sortait à souhait. La malade était aussi bien qu'on pouvait le désirer, elle ne se plaignait d'aucun mal ; et sa tête, quoique fort enflée, ne la faisait point souffrir.

Depuis le 23 mai jusqu'au 3 juin, la maladie suivit son cours ordinaire. Le médecin, qui d'abord avait été alarmé de voir la petite-vérole devenir confluente, ne

pouvait se lasser de répéter, dans chacune de ses visites, qu'elle allait à merveille. Dès le 28 mai, Mlle N*** fut en état de se lever, etc.

Pendant tout le cours de sa maladie, M. Tardy l'avait magnétisée régulièrement soir et matin. Mlle N*** commençait par éprouver un sentiment délicieux de fraîcheur qui se répandait par tout son corps, et lui faisait le plus grand bien, puis elle s'assoupissait, et dormait chaque fois du sommeil le plus tranquille pendant près de trois quarts d'heure. Le 3 juin, il se détermina à pousser le magnétisme aussi loin qu'il pourrait aller, et à la rendre somnambule. Il y réussit. Mais comme sa santé était presqu'entièrement rétablie, Mlle N*** n'était plus lucide, etc.

Ce ne fut que le 23 juillet suivant que M. Tardy recommença à magnétiser Mlle N*** : il arrivait de la campagne, où il était allé passer un mois, et il retrouva cette fille jouissant de la meilleure santé. Il voulut essayer de la remettre en somnambulisme ; et ayant réussi, à son grand étonnement, il se hâta de l'interroger sur la cause de sa sensibilité magnétique : elle lui annonça l'approche de ses règles, etc. Il continua de l'endormir ainsi deux fois par jour, en lui faisant donner des consultations pour divers malades, jusqu'au 27 août. Ce jour-là, M. de M***, inquiet de voir que la demoiselle N*** était toujours somnambule, lui demanda si elle était bien sûre de n'avoir en elle aucun germe de maladie. Elle finit par lui dire qu'elle prévoyait que dans deux ou trois ans elle aurait une maladie dont elle n'apercevait encore ni le germe ni

les détails : je vois encore, ajouta-t-elle, que dans six mois ou environ, j'aurai une maladie moins longue. « Voyez-vous quelques détails sur la dernière de ces maladies? — Je ne les vois pas encore parfaitement; j'assurerais cependant que cette maladie sera une *fausse pleurésie;* que j'en serai attaquée vers la fin de janvier prochain, et qu'elle durera sans danger, pendant une douzaine de jours. — Etant prévenu si long-temps d'avance de cette maladie, je pourrais peut-être vous empêcher de l'avoir? — Vous ne le pourriez pas; je prévois confusément que la cause de cette maladie sera une imprudence que j'aurai faite, et je ne vois pas cette imprudence, etc. »

Deux jours après (le 29), M. Tardy lui reparla encore de cette maladie. Mlle N*** lui dit : « Je suis bien sûre que ce sera une fausse pleurésie; je souffrirai beaucoup pendant quelques jours, mais il n'y aura aucun danger... Je crois que je la prendrai le 22 de janvier; mais ce ne sera que le 28 que j'aurai des maux de tête très-violens, et que je deviendrai somnambule, etc. »

Le 28 septembre, elle dit à M. Tardy qu'elle allait avoir une dyssenterie pour avoir mangé trop de raisin. Cette maladie, qui devait commencer le lendemain, parut l'inquiéter; cependant elle s'ordonna les remèdes nécessaires; et le 10 octobre suivant, elle en fut guérie. Le 29 septembre, jour où elle eut cette dyssenterie, elle donna les détails de ce qui devait lui arriver le 22 janvier. Nous en parlerons tout à l'heure.

Depuis que M. Tardy avait recommencé à la ma-

gnétiser, cette fille avait donné des consultations, et guéri un grand nombre de malades. Cependant, vers le mois de septembre, elle eut une toux qui inquiétait beaucoup son magnétiseur. Il avait beau la questionner sur cela, elle ne voyait rien de positif : ce ne fut qu'après la guérison de la dyssenterie qu'elle parvint enfin à en voir la cause. Le 15 octobre, M. Tardy lui ayant demandé si sa poitrine n'était pas affectée, elle lui répondit : « Pas encore, mais elle est malade, et ce n'est que d'aujourd'hui que je commence à voir la cause du mal.

« Il y a six ans, continua-t-elle, que j'avais une humeur galeuse à la tête : on la fit rentrer. J'eus bientôt autour du cou plusieurs glandes qu'on fit fondre en dedans à force de chaleur. Je ne tardai pas à avoir des migraines violentes, et il se forma dans ma tête un dépôt, auquel le sang s'est joint pendant ma longue suppression. Je ne voyais pas ce dépôt pendant mes anciennes crises (somnambuliques), parce qu'il n'était pas encore développé ; mais lorsque je touchai, il y a un mois, M. le chevalier d'A***, qui avait eu anciennement la même maladie, l'humeur de ma tête se mit en mouvement, et ce fut pour cela que je pris un grand mal à la tête après l'avoir touché. (*Voyez* le procès-verbal de cette consultation dans l'ouvrage même, 2e partie, page 128.) Depuis ce jour cette humeur se résout, et elle tombe peu à peu sur ma poitrine. C'est cette partie qu'il faut fortifier, parce que l'humeur est tellement âcre, qu'elle l'affecterait pour peu qu'elle y séjournât. »

Elle s'ordonna les remèdes qui lui étaient nécessaires, et dit qu'elle rendrait par le nez une partie de ce dépôt; que le reste continuerait à tomber sur la poitrine, mais qu'elle le cracherait à mesure; qu'elle n'en serait bien guérie que dans six mois; que ce dépôt se dissolverait lentement, ce qui était fort heureux pour elle; car si l'humeur se fût portée tout à la fois sur sa poitrine, elle y eût fait les plus grands ravages, etc.

Nous avons dit plus haut que le 27 septembre elle dit à M. Tardy que le 22 janvier elle aurait une *fausse pleurésie;* comme ce fait rentre dans la classe des *prévisions*, et qu'il touche, par cela même, à la plus importante de toutes les questions psychologiques, nos lecteurs nous sauront sans doute quelque gré de le citer entièrement. Depuis la publication des Journaux de M. Tardy, ce phénomène admirable a été observé nombre de fois. Plusieurs médecins célèbres ont franchement reconnu la présence de cette faculté dans l'homme; mais l'établissement de cette vérité conduit à des conséquences si graves pour certaines doctrines philosophiques de nos jours, qu'il ne faut pas être étonné si la plupart des demi-savans de toutes les professions se sont efforcés de la faire regarder comme une rêverie digne tout au plus du treizième siècle.

M. Tardy étant donc, comme il a été dit, informé de toutes les circonstances de cet évènement, prit en silence toutes les précautions imaginables pour le constater. Il chargea deux personnes de confiance,

et dont Mlle N*** ne pouvait se défier, de suivre exactement ce jour-là ses moindres démarches; et lui-même, sans affectation, l'observa avec le plus grand soin.

Voilà le précis de ce qui se passa.

La malade apprit, dans la matinée, qu'un de ses parens, habitant de la campagne, et qu'elle avait intérêt de voir, avait paru à la ville; qu'il venait d'en partir; mais qu'il devait à peine avoir passé la rivière. Espérant le rejoindre encore, elle courut après lui; et ne le trouvant plus, elle n'hésita pas à traverser la rivière. Elle suivit ses traces pendant quelque temps, mais inutilement, et jusqu'à ce que, accablée de fatigue, elle fut contrainte enfin de revenir sur ses pas. Cette course l'avait mise en sueur; il fallut repasser la rivière avec un temps très-froid; enfin elle rentra chez elle, à deux heures après-midi, pouvant à peine se soutenir.

M. Tardy avait été informé exactement de tout ce qui venait de se passer; et sans s'être montré, il en avait été témoin lui-même en grande partie. Il ne voulut rien affecter cependant, et il ne reparut devant sa malade que vers les cinq heures du soir. Elle n'eut garde de lui rendre compte de ce qu'elle avait fait, M. Tardy ne lui en parla pas non plus; mais il la trouva fort oppressée; ses joues étaient enflammées; elle avait la peau brûlante, un grand mal de tête, et un peu de fièvre. Il ne parut pas y faire beaucoup d'attention; et après l'avoir magnétisée seulement pendant quelques instans, il la quitta, en lui

faisant espérer que cette petite indisposition n'aurait pas de suite.

Le lendemain, il apprit que Mlle N*** avait passé une fort mauvaise nuit : la fièvre et le mal de tête avaient augmenté; l'oppression continuait, et la malade se plaignait de plusieurs points très-douloureux, surtout dans le côté, et qui lui donnaient beaucoup de difficulté à respirer. Tous ces symptômes continuèrent les jours suivans; et M. Tardy n'eut plus de doute que la maladie ne fût une fausse pleurésie bien caractérisée. Quoique prévenu depuis long-temps de tout ce qui devait arriver, il ne put se défendre cependant de quelques mouvemens d'inquiétude en voyant sa malade en cet état. Il se repentit souvent d'avoir poussé l'épreuve aussi loin; quelquefois il était tenté de faire appeler le médecin; mais enfin, comptant sur l'entier effet de la prédiction, il se détermina a attendre les sommeils (somnambuliques), qui devaient commencer le 28. Jusque-là il magnétisait Mlle N*** chaque jour, et plus long-temps encore qu'à son ordinaire, mais il ne put obtenir le somnambulisme.

Ce ne fut que le matin du 28 qu'il parvint à la mettre dans cet état. Cette séance, celle de l'après-midi et les deux du lendemain, furent encore très-imparfaites et fort agitées, mais les suivantes devinrent meilleures. Le premier quart d'heure était à la vérité un temps de souffrance, pendant lequel la malade se trouvait tellement oppressée, qu'elle ne pouvait parler; mais ensuite elle devenait plus tranquille, et reprenait toute sa clairvoyance, etc.

N. B. Le même journal renferme également un fait de prévision remarquable, mais d'une nature un peu différente de celui que nous venons de rapporter. Nous l'avions d'abord passé sous silence, parce qu'il ne se rattache pas directement au traitement de la demoiselle N*** ; mais nous avons pensé depuis qu'il n'était pas indifférent pour les magnétiseurs de voir sous combien de formes différentes se montre cette faculté particulière accordée aux somnambules.

La somnambule de M. Tardy lui dit, le 10 mai 1786 (*Voyez* 1re partie, p. 199) : « Je vois très bien que j'aurai mes règles le 28 juillet ; mais je vois aussi qu'avant cette époque il m'arrivera un accident qui en dérangera le cours. » Son magnétiseur se hâta de la questionner, et elle continua ainsi : « Quand je suis éveillée, j'ai la plus grande envie d'aller passer une partie de l'été à la campagne ; mais actuellement je prévois que ce voyage me sera funeste. — Voyez-vous en vous quelque cause de ce dérangement? — Non, cette cause ne me paraît pas être en moi ; je n'y vois rien du moins qui ait rapport à l'accident que je prévois. Je serais fort en peine de vous dire comment je prévois cet accident ; mais enfin j'en ai une espèce de pressentiment que je crois certain. Je prévois que le 10 juillet je voudrai aller à la campagne ; je voudrai monter à cheval, et que si j'y monte je ferai une chute dont les suites me seront funestes. »

Surpris au dernier point de cette étrange *prédiction*, M. Tardy demanda à sa malade quelques détails

sur cet évènement. « Ce jour-là, lui répondit-elle, je tomberai de cheval ; la frayeur que j'en aurai m'occasionnera une perte, à la suite de laquelle mes règles seront de nouveau supprimées, et il me semble que je n'en guérirai jamais.—N'êtes-vous pas maîtresse de prévenir cet accident, en ne montant pas à cheval ? —Sans doute ; et si je le voyais étant éveillée comme je le vois à présent, je me garderais bien d'aller à la campagne avant mon époque de juillet.—Si je ne vous empêchais pas d'y aller, voyez-vous quelles seraient les particularités de cet accident ?—Oui, je les vois ; aussitôt après ma chute la perte paraîtra, et j'aurai une fièvre violente qui durera vingt-quatre heures, ainsi que la perte ; et après cela je ne serai plus réglée ; etc. » M. Tardy, qui n'avait encore considéré les somnambules que comme des *machines*, merveilleusement organisées, à la vérité, fut étonné et épouvanté de découvrir un ordre de phénomènes si fort opposés aux idées *reçues* et aux principes qu'il s'était formés. Il aurait même suspecté Mlle N***, s'il n'eût pas été déraisonnable de le faire après tout ce qu'il avait vu. Enfin il prit le parti de la surveiller scrupuleusement, et d'attendre, non pas que l'évènement prédit s'effectuât (il y allait de la vie de la malade), mais que le temps lui présentât quelque occasion nouvelle et moins périlleuse de vérifier les prédictions *morales* des somnambules.

M. Tardy étant obligé de partir pour la campagne le 19 juin suivant, pria trois personnes dont il était parfaitement assuré, et qui, par leur état, étaient

faites pour en imposer à la demoiselle N***, de veiller le 10 juillet sur toutes les démarches de cette fille, et d'empêcher surtout qu'elle ne montât à cheval, si le hasard lui en donnait les moyens ou la fantaisie. Il recommanda en outre à la malade de ne point s'écarter de la ville, sous quelque prétexte que ce fût, jusqu'à son retour, et il rendit la mère de Mlle N*** responsable de ce qui arriverait. Ces deux femmes avaient en lui la plus grande confiance; toutes deux lui promirent d'obéir, et elles étaient de bonne foi. Telles furent les précautions qu'il prit pour prévenir, autant qu'il était en lui, un accident auquel il ne croyait guère.

Il ne fut de retour à Valence que le 22 juillet suivant. Alors les dames qu'il avait chargées de surveiller la demoiselle N***, lui racontèrent que le 9 juillet, une parente de cette fille la fit prier de venir passer quelques momens avec elle à la campagne. Oubliant alors toutes les promesses qu'elle avait faites, elle accepta la proposition; et attendant, pour en prévenir sa mère, au moment du départ, elle fit prier sa parente de lui envoyer un cheval pour le lendemain.

Cependant, comme toutes ses démarches étaient observées, on sut dans la matinée du 10 qu'il venait d'arriver à sa porte un cheval conduit par un paysan. Aussitôt les dames qui la veillaient lui envoyèrent l'ordre de se rendre chez elles sur le champ. Le domestique qui en était porteur trouva la demoiselle N*** prête à partir, *malgré sa mère*, qui voulait l'en dissuader. Il l'emmena avec lui, comme par force; une fois arrivée chez les personnes respectables qui l'a-

vaient mandée, elle ne fut plus maîtresse de les quitter; on renvoya le cheval.

Cette fille passa le reste du jour dans l'agitation la plus violente; elle n'était plus à elle; et ni sa douceur naturelle, ni son respect pour la maison où elle se trouvait ne purent la retenir. *Elle ne concevait rien elle-même à son état.* Elle avait des étourdissemens fréquens, une inquiétude et un malaise général. Cette crise fut enfin toute physique; et l'humeur que la malade pouvait avoir de s'être vue contrariée dans son projet, *n'y eut aucune part.* L'agitation se calma un peu sur le soir; Mlle N***, en se mettant au lit, n'avait plus qu'une grande pesanteur dans la tête, que le sommeil acheva de dissiper; et le lendemain à son réveil elle se trouva parfaitement bien, et n'ayant nulle envie d'aller à la campagne.

Ce journal finit par un fait trop remarquable pour que nous le passions sous silence. Mlle N***, pendant six jours qu'elle fut somnambule dans cette dernière maladie, vit une indisposition qu'elle devait avoir à une époque assez éloignée, ainsi que le genre, la durée, les causes éloignées et les symptômes prochains. Elle vit aussi la manière dont elle devrait alors *se magnétiser elle-même chaque jour, et se mettre en crise magnétique seule, et sans le secours d'un magnétiseur étranger.* M. Tardy tint une note exacte de tout ce qu'elle lui dit à ce sujet; et pour que cette note ne lui devînt pas inutile, il fut obligé de l'engager à apprendre à lire l'écriture, ce qu'elle ne pouvait pas faire.

C'est la demoiselle N*** qui trouva la première le moyen de se mettre en rapport avec des personnes étrangères, en leur faisant porter quelques jours une plaque de verre sur le creux de l'estomac. Elle la plaçait ensuite sur le sien le même espace de temps, et après cela elle les voyait parfaitement. Lorsque M. Tardy se fut assuré par de nombreuses expériences que ce moyen réussissait, il en fit part à M. de Puységur, à la société de Strasbourg; tous les magnétiseurs l'adoptèrent avec empressement, et en obtinrent les mêmes avantages.

Toute cette relation est extrêmement curieuse, et prouve, comme l'a fort bien remarqué M. Tardy (2e partie, p. 18), que les malades peuvent souvent devenir somnambules par plusieurs causes réunies, et ne pas voir distinctement, et dans le même temps, chacune de ces causes.

VER, *sur la nommée* *** (somnambule), *à B****, 1786 (1).

(Baquet.)

Vers la fin de février 1786, la nommée ***, cuisinière de M. ***, médecin, se mit au baquet établi à B***, pour des vomissemens journaliers qui avaient résisté à tous les efforts de la médecine. Au bout de quelques jours, elle devint somnambule. Interrogée sur son état, elle dit, à son troisième ou quatrième sommeil, qu'elle apercevait dans son estomac un gros

(1) *Journal du traitement de M*lle *N****, 1re partie, p. 144.

reptile couvert de mousse, mais qu'elle ne le voyait pas encore assez pour le définir parfaitement. Elle ajouta qu'elle l'avait depuis plus de quinze ans. Une somnambule étant mise en rapport avec elle, dit qu'elle voyait aussi ce reptile, non point couvert de mousse, mais très-velu, ayant la tête du lézard, les yeux noirs d'un petit oiseau; d'une rondeur aplatie; que sa largeur était d'environ un pouce et demi, sur une longueur de six à sept pouces, à commencer par la tête; que le reste de l'animal allait toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui se repliait plusieurs fois sur elle-même. Quelques jours après la malade s'ordonna le remède suivant : « Prendre du cresson noir, un raifort noir d'une livre, et en tirer le suc à la valeur d'un grand gobelet; y faire infuser à chaud pendant toute une nuit l'écorce râpée d'une orange amère, et un quart d'once de coriandre pilée; boire le tout à jeun. » Elle dit qu'il fallait lui faire prendre ce remède trois jours de suite en somnambulisme, afin qu'elle l'avalât avec moins de répugnance, et le quatrième jour lui donner un grain d'émétique, pour l'aider à vomir une partie du ver, ce qui convaincrait les incrédules.

Le jour indiqué (le 9 mars), après avoir pris le second verre de l'émétique, le vomissement commença par une matière glaireuse, partie noirâtre, partie verdâtre, mêlée à l'eau de l'émétique. Elle rendit ensuite un morceau de ver de la longueur de neuf à dix pouces, sur onze à douze lignes de largeur, de la forme d'un gros boyau de bœuf, et recouvert en partie

d'une espèce de poil verdâtre (quelques momens avant elle l'avait annoncé aux assistans). Enfin le tout finit par seize petits morceaux de la largeur de deux lignes et demi environ, et de différentes longueurs. Ce fait s'est passé sous les yeux de *quatre médecins*, de *deux chirurgiens* et d'*un pharmacien*, sans compter *dix-sept autres personnes*.

VERMINEUSE (maladie), *sur F. Gaspard Buchler, à Strasbourg*, 1786, *par M. Martin* (1).

(Baquet.)

M. Buchler, inspecteur des bâtimens de la ville de Strasbourg, souffrait depuis dix ans d'une maladie interne qui lui causait les douleurs les plus cruelles. Elles s'annonçaient par une forte sueur, puis il sentait quelque chose qui se remuait et montait à l'estomac, ce qui l'obligeait à marcher tout courbé, etc.

Il consulta les médecins les plus expérimentés, qui le traitèrent chacun différemment, et qui parfois lui procurèrent un soulagement momentané. Mais les douleurs revenaient toujours comme auparavant. Enfin, ayant appris que sa belle-sœur avait été guérie par le secours du magnétisme, il la pria de vouloir bien parler pour lui à la personne qui l'avait secourue.

M. Martin le fit examiner par une somnambule, qui lui dit qu'il avait des vers : elle lui indiqua les remèdes qui lui étaient nécessaires, et lui ordonna d'al-

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 96.

ler au baquet se faire magnétiser, en ajoutant que dans trois mois il serait guéri.

Tout se passa comme elle l'avait annoncé.

VERTIGES, épuisement, sueurs continuelles, *sur Gervais Hechinger, âgé de 33 ans, à Oberherckheim, près Colmar,* 1785, *par M. le baron Klinglin d'Esser* (1).

(Arbre magnétisé.)

Le nommé *Gervais Hechinger*, attaqué de vertiges et épuisé par des sueurs continuelles toutes les nuits, vint au traitement de M. Klinglin le 16 septembre, et fut guéri le 22 du même mois.

Témoin, SANNER, chir.

VERTIGES, étourdissemens, état de stupeur du côté droit, etc., *sur Mme Blanchard, à Colmar,* 1786, *par M. Payen de Montmor* (2).

Depuis deux mois des vertiges, des étourdissemens ôtaient presque continuellement à Mme Blanchard la faculté de se mouvoir ou d'agir. Elle avait en outre le côté droit, depuis les épaules jusqu'aux pieds, dans un état de stupeur, avec enflure et grandes douleurs.

M. Payen de Montmor la guérit en dix-huit jours par le magnétisme seulement.

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 30.

(2) *Idem*, t. 2, p. 176.

VOMIQUE au poumon gauche, fièvre lente, rhumatisme, paralysie du côté droit, couches, *sur Mme L**** (somnambule), *à Strasbourg*, 1786, *par M. L*** F**** (1).

Mme L*** accompagnait une de ses amies qui suivait le traitement magnétique de la société de Strasbourg. Elle éprouva le 10 juillet, sans être magnétisée, un état de défaillance, des suffocations et des dispositions au sommeil. M. d'H***, qui magnétisait cette dame étrangère, s'en aperçut, et dit à Mme L*** en plaisantant qu'elle avait plus besoin d'être magnétisée que son amie. Après quelque résistance, elle consentit enfin à se laisser magnétiser, et devint somnambule. Le surlendemain, interrogée sur la nature de sa maladie, que les médecins regardaient comme une *étisie des plus formelles*, elle dit en présence du docteur Ehrmann fils, et de plusieurs assistans qui l'environnaient : « Que depuis trois mois environ elle avait toutes les nuits la fièvre avec des suffocations; que cette maladie venait d'un grand chagrin; qu'elle voyait à son poumon gauche, un abcès de la grosseur d'un œuf de pigeon, qu'il deviendrait aussi gros qu'un œuf de poule ordinaire, et que le 10 août, entre neuf et dix heures du matin, il s'ouvrirait, etc... Elle ajouta qu'elle était enceinte depuis environ deux mois, etc. »

Depuis cette époque jusqu'au mois d'août, la ma-

---

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 2, p. 188.

lade continua à être magnétisée le plus souvent deux fois par jour, ses crises furent souvent douloureuses, effrayantes, et accompagnées de faiblesses d'une heure ou deux de durée.

Dans les premiers jours d'août, elle eut deux accès de catalepsie, dans lesquels elle perdit, ainsi qu'elle l'avait annoncé, les sens l'un après l'autre; d'abord l'ouie, ensuite la vue, puis la parole, etc. Elle les recouvra à la fin de la crise, dans le même ordre où elle les avait perdus. Enfin le 10 août, jour indiqué par elle comme le terme de ses maux, le mari de Mme L*** la conduisit à la salle du traitement. Pour éviter l'affluence et ne point inquiéter la malade, on la fit monter dans une salle particulière, où on ne laissa entrer qu'un certain nombre de personnes de marque, qui avaient assisté aux séances précédentes, et qui avaient témoigné beaucoup d'empressement d'assister à cette séance si intéressante. De ce nombre étaient mesdames d'Aumont, la baronne d'Oberkich, MM. de la Jomarière, le baron de Landsperg, de Tardy, le chevalier de Laubadère, son magnétiseur, et son mari. Après avoir de neuf à dix heures éprouvé tout ce qu'elle avait pressenti dans ses crises précédentes, c'est-à-dire des suffocations et des convulsions effrayantes, au point que deux hommes forts avaient de la peine à la soutenir et à la contenir dans le fauteuil où on l'avait placée, la malade jeta, *à dix heures précises*, un cri perçant, signe de l'ouverture de l'abcès. Aussitôt on alla chercher la médecine qu'elle s'était ordonnée le jour où elle rendit compte de son

état, et elle l'avala jusqu'à la dernière goutte. De retour chez elle, vers le midi, la médecine commença à opérer; et depuis ce moment jusque vers les neuf heures du soir, Mme L*** alla dix fois par le bas, et vomit un plein gobelet de matières purulentes et sanguinolentes. *Tous ces effets avaient été annoncés.* A l'aide du magnétisme et de l'eau magnétisée, dont elle faisait journellement usage, l'abcès s'évacua parfaitement, et fut cicatrisé au bout de quelques jours. Elle fit observer à son mari, qu'au-dessous de la gorge, à l'endroit où avait été l'abcès, il se manifestait une tache rouge de la grandeur d'un écu de 6 fr., d'où il découlait une humeur jaunâtre. Cette tache disparut au bout de huit jours, à l'aide de compresses d'eau magnétisée.

Mme L*** vit pendant son somnambulisme un second abcès au même poumon; il n'était que de la grosseur d'une fève. Elle prévint qu'à l'aide du magnétisme, il n'augmenterait plus; qu'il se flétrirait et se dissiperait de lui-même, ainsi qu'un amas de glaires qu'elle avait dans l'estomac; que vers le 15 octobre, elle serait guérie de ces nouveaux accidens. Interrogée dans une autre séance sur le sexe de l'enfant qu'elle portait dans son sein, elle dit que c'était un garçon. Elle annonça également tout ce qui lui arriverait pendant sa grossesse, et lors de son accouchement.

Le 16 octobre, elle partit pour la campagne avec toute sa famille. M. L***, qui avait apprécié tous les avantages de cette médecine de la nature, se fit instruire, afin de pouvoir magnétiser sa femme pendant

son séjour à la campagne, dans le cas où elle en aurait besoin.

De retour chez lui le 16 novembre, après divers voyages pour affaires au dehors, il trouva sa femme affligée d'un rhumatisme, qui fut suivi d'une paralysie au côté droit, qu'elle avait annoncée pour cette époque, dès le mois d'août. Cet accident, dit-elle alors, provenait d'une humeur froide (scrophule) qu'elle avait eue au bras dès son enfance. Le mal avait été si considérable que les chirurgiens avaient résolu l'amputation; mais elle en avait été préservée par l'habileté d'un médecin, qui parvint à la guérir par des remèdes internes; soit que l'humeur n'eût pas été entièrement absorbée et dissipée dans le temps, soit que l'état de grossesse l'eût réveillée, Mme L*** fut quelque temps après attaquée de ce rhumatisme paralytique dont il s'agit ici. Pour l'en guérir, il fallait la magnétiser dans son lit, à des heures où la décence et les occupations de son premier magnétiseur ne lui eussent pas permis de lui donner ses soins. Elle le fut donc par son mari.

Le 25 novembre, elle s'ordonna quatre médecines à prendre de quatre en quatre jours; elle en indiqua la composition. Elle demanda à être saignée deux fois, d'une palette de sang : la première saignée deux jours après la première médecine, et la seconde deux jours après la dernière. Tout fut exécuté ponctuellement, et Mme L*** fut guérie vers le 15 décembre, et put sortir, malgré la mauvaise saison.

Depuis cette époque, et jusqu'au jour de sa délivrance, elle eut encore différentes crises somnambu-

liques. Enfin le 7 février 1787, vers une heure du matin, les douleurs se déclarèrent. On envoya chercher une sage-femme, qui, après avoir visité la malade, dit qu'elle accoucherait dans la journée. Les douleurs se succédèrent plus ou moins fortes, jusque vers les dix heures, où Mme L*** tomba tout à fait dans une faiblesse extrême, précédée de convulsions, et perdit l'usage de ses sens, de manière qu'on la crut mourante. La sage-femme la croyant perdue, parlait de confesseur, de médecin, de chirurgien, voulait la faire saigner, etc. M. L***, à qui sa femme avait annoncé cette faiblesse, en lui indiquant la manière dont il fallait la secourir, pria les assistans de s'éloigner un peu, et de lui laisser le soin de la ranimer; puis s'armant de courage et concentrant sa volonté, il commença à la magnétiser à grands courans pour calmer les convulsions. Il y parvint tout aussitôt; puis soufflant par intervalles vers le cœur, il réussit au bout d'un quart d'heure, au grand étonnement des assistans, à rappeler la vie et les forces. Enfin, à midi précis, Mme L***, qui une heure auparavant était tenue pour morte, donna le jour à un gros garçon du poids de quinze à dix-huit livres, qui se portait à merveille.

Le soir, elle demanda à être magnétisée; elle tomba sur le champ en somnambulisme, et dit à son mari: « Mon ami! je vous dois la vie; sans votre courage, je mourais ce matin dans la faiblesse dont vous m'avez heureusement fait revenir. Si on m'avait saignée comme le voulait la sage-femme, nous serions morts, l'enfant

et moi... Le magnétisme m'a sauvé la vie le 10 août pour la première fois; sans lui je serais morte de mon abcès; aujourd'hui vous me l'avez sauvée pour la seconde fois. J'aurai besoin d'être magnétisée tous les jours pendant la quinzaine, pour prévenir les accidens qui arrivent quelquefois en couches; mon enfant se porte bien, etc. »

Témoin, Mme Muller, sage-femme.

VOMISSEMENS, convulsions, léthargie, *sur Mlle de ***, âgée de 27 ans* (somnambule), *à Brest*, 1783, *par M. le comte de Puységur* (1).

« Mlle de ***, âgée de 27 ans, fut attaquée, il y a dix ans, d'un vomissement qui depuis n'a pu être arrêté, quelque moyen qu'on ait employé; naturellement gaie, elle s'est accoutumée à cette manière d'exister, mangeant avec appétit, et rendant les alimens aussitôt après. Cependant la maladie faisant des progrès lents, mais sensibles, le retour de chaque hiver a paru augmenter son mal, car l'été elle semblait reprendre des forces, et supporter mieux la fatigue que lui causaient les vomissemens continuels. Des chagrins violens, et qui se sont succédés, ont joint aux vomissemens habituels des convulsions qui la laissaient ensuite quelquefois pendant *quinze heures* dans une espèce de léthargie. Dans les premiers temps où les convulsions parurent, on donna à la malade des

(1) *Lettre de M. le comte Chastenet de Puységur, à Mgr le P. E. de S****, p. 55.

antispasmodiques de tous les genres; la léthargie dans laquelle elle tombait engagea le médecin à lui faire appliquer les vésicatoires; enfin, comme elle éprouvait, au commencement de chaque accès, une douleur très-violente à la jambe gauche, on crut pouvoir en détruire la cause en faisant une incision profonde; mais toutes ces choses ne firent qu'augmenter le mal; alors on se contenta de chercher à pallier les symptômes les plus alarmans.

« Cependant les accès de léthargie se rapprochaient, les convulsions étaient plus longues et plus fréquentes, les vomissemens devenaient continuels, rien ne passait; elle ne pouvait avaler une gorgée sans être obligée à la rendre sur le champ avec de vives douleurs; le pouls était misérable, la respiration presqu'insensible, la face cadavéreuse, la peau terreuse; enfin, la malade paraissait dans un état si désespéré, que le jeudi 9 février 1783, elle reçut les derniers sacremens. Tel était l'état de Mlle de ***, à l'époque où elle fut remise aux soins de M. le comte de Puységur.

« Nous soussignés, médecin ordinaire et médecin employé au service de la marine, premier chirurgien et chirurgien ordinaire de la marine, certifions que Mlle de *** étant dans l'état de maladie énoncé ci-dessus, elle a éprouvé, par des procédés à nous inconnus, un soulagement sensible, et que nous avons vu opérer sur ladite demoiselle les effets les plus extraordinaires et les plus avantageux; tels que de lui ôter ou rendre la vue par un simple attouchement, de lui donner ou

arrêter les convulsions, de la mettre dans le cas de sentir l'arrivée de M. de Ch. Puységur à plus de cent pas de distance ; de lui procurer un bien-être, en se mouchant, en crachant, en marchant, quoique le moindre bruit l'incommodât ; de se faire entendre et de la faire *parler* et *chanter* dans son état *léthargique*, pendant qu'elle ne répondait jamais aux assistans, et que le son de leur voix excitait en elle des sensations désagréables (1) ; que dans ce moment, M. le comte de Puységur est parvenu à arrêter absolument les vomissemens habituels, à lui faire garder les alimens, tels que de la crême de riz, du chocolat, des œufs, des racines en salade, à lui rendre les forces, à redonner à la peau la souplesse et le ton qui lui est naturel, et enfin à la rappeler à la vie ; que la malade n'a pris aucune espèce de médicamens, et qu'il est plus que probable que dans le cas où la malade ne pourrait plus être soumise au moyen qui a été employé par M. de Ch. Puységur, elle ne tardera pas à retomber dans le premier état d'affaissement d'où elle a été tirée, et à succomber à une maladie contre laquelle la médecine ordinaire n'a pu agir en aucune

---

(1) On voit que la malade était somnambule, et assez mobile pour éprouver toutes les impressions qu'il plaisait à M. de Puységur de lui occasionner, en faisant les choses les plus insignifiantes. Au reste, ce qu'il y a de plus remarquable dans ce fait, c'est qu'il a précédé de plus d'une année les belles expériences de M. le marquis de Puységur, à Buzancy ; car celles-ci n'eurent lieu qu'en 1784.

Voyez aussi le traitement de M. Bachelier d'Agès, article MALADIES CHRONIQUES, t, 1, p. 558.

façon. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, pour constater la vérité des faits ci-dessus énoncés, qui se sont d'ailleurs passés à la connaissance de tous les habitans de la ville de Brest, et dont un grand nombre de personnes de tous états ont été témoins oculaires. »

Fait à Brest, le 19 février 1783.

1°, SA*** (SABATIER), docteur-régent de la Faculté de Paris; 2me médecin de la marine; 2°, BR***, docteur-médecin, 3me médecin de la marine; 3°, LA BO*** (LA BORDE), docteur-médecin; 4°, DE LA PO*** (DE LA POTERIE), docteur-régent de la Faculté de Paris, employé extraordinaire aux hôpitaux de la marine; 5°, BIL*** (BILLIARD), 1er chirurgien-major de la marine; 6°, LE TE*** (LE TENDRE), chirurgien-major de la marine.

Il y a encore d'autres médecins cités dans cette lettre, tels que MM. NICO*** (NICOLAS), DUR*** (DURET), etc.

Nota. Nous avons su les noms de ces messieurs au ministère de la marine.

Autre certificat.

« Nous, chirurgiens ordinaires de la m..... à B***, certifions avoir visité trois ou quatre fois la demoiselle de ***, lors des opérations de M. le c*** de C*** P***, et que nous lui avons vu faire naître et cesser

des convulsions, suspendre le vomissement habituel, garder les alimens, tels que des crêmes de riz acidulées avec le jus de citron; et c'est tout ce que nous pouvons attester, n'ayant pas été engagés à suivre ces opérations extraordinaires. » Fait à B***, ce dix-neuf février 1783.

Signé Nico***, chirurgien-major de la m....., Dur***, chirurgien-major de la m..., accoucheur.

Vomissement, *sur Mlle Deboissieu, âgée de 22 ans, à Lyon,* 1784, *par M. Orelut, médecin* (1).

(Baquet.)

« Mlle Deboissieu, résidant au péage de Roussillon, s'est rendue en cette ville pour être traitée d'une maladie grave, survenue à la suite d'un rhumatisme qui affectait tous les membres, et dont la durée avait été très-longue. Elle éprouvait depuis près de trois ans un vomissement si fréquent, qu'elle rendait toujours, dans l'intervalle d'un repas à l'autre, la nourriture qu'elle avait prise. Elle ressentait des déchiremens dans l'estomac, et une chaleur si dévorante, qu'elle la comparait à celle d'un brasier. Une maigreur extrême avait succédé à l'embonpoint qui lui était naturel; elle avait perdu l'enjouement ordinaire à son âge : tous ces symptômes faisaient craindre des obstructions, et annonçaient une dépravation de tous les sucs digestifs.

« Depuis cinq semaines qu'elle assiste au traitement

(1) *Détail des cures opérées à Lyon*, p. 19.

avec d'autant plus d'assiduité qu'elle a établi son logement chez moi, il y a un changement si avantageux qu'il peut être regardé comme une guérison assurée; et ce qui la caractérise, c'est la cessation du vomissement depuis quinze jours, la facilité avec laquelle les digestions se font, le retour de l'embonpoint, et surtout la liberté de prendre des alimens, qu'elle ne pouvait pas même supporter avant sa maladie. »

ORELUT, méd.

VOMISSEMENS continuels, fièvre, palpitations, constipation opiniâtre, vers, *sur Philippe de Landsperg, âgée de 7 ans, à Strasbourg*, 1789, *par une somnambule de M. le baron de Landsperg* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Des vomissemens continuels pendant plus de quatre jours avaient mis cet enfant en danger; il ne pouvait conserver aucune espèce d'alimens; la fièvre était continue; des mouvemens spasmodiques, des crampes d'estomac, des palpitations, et une constipation opiniâtre, étaient les divers symptômes de cette maladie, qui causa le plus grand effroi à toute la famille.

Heureusement M. de Landsperg conservait encore une somnambule qui avait déjà sauvé la vie à cet enfant; il la consulta, et elle lui dit que la cause du mal était un ver siégeant dans l'estomac, un engorgement dans les glandes de ce viscère, et un amas de bile recuite, etc. Au moyen des remèdes ordonnés,

(1) *Annales de Strasbourg*, t. 3, p. 458.

les vomissemens cessèrent, le ver fut détruit, mais il existait encore une humeur âcre qui causait les convulsions spasmodiques. La somnambule ne vit d'autre moyen pour détruire ce mal que d'attirer l'humeur à elle. « Ce procédé, dit M. de Landsperg, a été commun à beaucoup de somnambules, et l'opération a lieu au moyen d'une direction et action magnétique dont plusieurs magnétiseurs ont connaissance (1). Par suite de cette attraction, le somnambule médecin éprouva les mêmes spasmes, douleurs et mouvemens convulsifs que son malade. Quoique certain qu'elle saurait bien se guérir de ces accidens, je ne puis dire combien ce sacrifice généreux et volontaire me toucha; il imprime un caractère de grandeur, et, j'ose le dire, de sublimité au magnétisme, qui attache, ennoblit l'homme, et l'élève vers l'Être-Suprême auquel il doit ce bienfait. »

Témoin, Weiler, méd.

Nous avons été témoins de deux faits de ce genre.

Vomissemens de sang et d'alimens, hystérie, etc., *sur Mlle Samson, âgée de* 18 *ans* (somnambule), *à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1820, *par MM. Dupotet, étudiant en médecine, et Robouam, médecin interne dudit hôpital* (2).

(Magnétisme immédiat.)

Le 20 octobre 1820, M. Rossen, médecin, ayant

---

(1) Ce procédé n'a pas été rendu public; du moins nous ne connaissons aucun ouvrage dans lequel il en soit fait mention.

(2) *Exposé des expériences sur le magnétisme, faites à l'Hôtel-*

eu occasion de parler, à l'Hôtel-Dieu, pendant la visite de M. Husson, d'une cure opérée par le magnétisme, dont M. Desprez, médecin distingué, venait de rendre un compte particulier à la société de médecine-pratique de Paris (1), quelques médecins et étudians en médecine, présens, prièrent aussitôt M. Husson de permettre que l'on essayât l'emploi de cet agent nouveau pour eux, sur quelques malades de l'hôpital, auprès de qui l'on se trouvait avoir infructueusement épuisé toutes les ressources de l'art. D'après l'adhésion formelle de M. Husson, M. Bréheret se chargea de prier M. Desprez d'inviter quelque magnétiseur à faire des expériences, sous les auspices de M. Husson, devant un nombre donné d'observateurs, réunis à l'Hôtel-Dieu.

Le 25, M. Desprez engagea M. Dupotet, étudiant en médecine, et l'un des magnétiseurs les plus remarquables de Paris, à accepter cette proposition. Celui-ci, sans être effrayé par les conséquences que pourrait avoir une semblable démarche, en cas de non réussite, promit, et se présenta le même jour chez M. Robouam, médecin interne de M. Husson. Ils convinrent d'un rendez-vous pour le lendemain.

Le 26, M. Dupotet vint à l'Hôtel-Dieu. M. Husson lui renouvela le proposition de faire des expériences magnétiques dans les salles qu'il dirigeait, à la con-

---

Dieu de Paris, etc. Il a été fait de cet ouvrage une seconde édition en janvier 1826, et une troisième en mars 1826. Dans toutes deux on trouve de nouveaux détails sur M[lle] Samson, et dans la troisième les discussions de l'Académie de médecine. Chez Dentu et Béchet.

(1) *Voyez* cette cure à l'article COLIQUE, t. 1, p. 64.

dition toutefois qu'elles auraient lieu sur des malades de son choix, devant les témoins qu'il jugerait convenable d'admettre, et que lui, M. Dupotet, ferait les questions qui lui seraient indiquées. Celui-ci consentit à tout. M. Husson choisit alors, entre quatre malades atteintes de vomissemens, deux filles, l'une de 18, l'autre de 35 ans. On les amena dans la chambre de la *mère religieuse*. Ces deux malades ignorant ce qu'on voulait leur faire, et redoutant quelque opération douloureuse, ne vinrent pas sans une inquiétude qui ne fit que s'accroître, lorsqu'elles se virent placées au milieu d'une assemblée assez nombreuse. On fut obligé de les rassurer et de ranimer leur confiance, sans leur dire cependant ce dont il s'agissait.

Comme une seule de ces malades a éprouvé des effets remarquables du magnétisme, et par cela même est devenue particulièrement l'objet de l'attention de MM. les médecins de l'Hôtel-Dieu, nous allons donner le relevé des observations que M. Robouam a recueillies touchant la maladie de cette jeune fille, les symptômes qui avaient précédé, et les remèdes qui ont été administrés.

« Mlle Samson, domestique, âgée de 17 ans et demi, entrée à l'Hôtel-Dieu le 4 mai 1820;

« D'une assez bonne constitution, d'un tempérament lymphatique nerveux; elle avait été bien réglée, et avait joui d'une bonne santé jusqu'au mois de février 1819, époque où elle fut exposée à une très-grande frayeur, et où elle essuya aussi une averse très-forte qui supprima les menstrues, coulant alors.

Le lendemain, elle fut prise de céphalalgie, de fièvre, de douleurs d'estomac, et les substances ingérées furent vomies. On la traita par les antispasmodiques, qui n'apportèrent aucun soulagement; les vomissemens continuèrent, ainsi que la fièvre et la douleur à l'épigastre, que la moindre pression augmentait.

« Après trois semaines de souffrances, elle entra à l'hôpital Beaujon, où elle passa six semaines. On appliqua d'abord des sangsues à l'épigastre; on administra la tisane de rhue; la douleur fut diminuée. Un vésicatoire et de nouvelles sangsues furent employés sur la même partie : on s'aperçut alors que les saignées réussissaient le mieux. Des pédiluves excitans, des bains de siége rappelèrent les règles, qui coulèrent aussi abondamment que de coutume. Les douleurs diminuèrent; mais la malade vomissait toujours tout ce qu'elle prenait, même la tisane. Les potions antispasmodiques et les pilules d'opium qu'on donnait pour calmer l'agitation nocturne, tous les alimens épicés ou difficiles à digérer, et le vin, augmentaient ses douleurs. La malade sortit enfin soulagée; mais les vomissemens continuaient. Quarante jours ne s'étaient pas écoulés depuis ce traitement, que les douleurs augmentèrent, et la forcèrent à garder le lit. La fièvre était forte, la soif intense; la boisson était aussitôt rejetée qu'ingérée; la nuit, elle éprouvait des sueurs abondantes. La fille Samson entra alors à l'hôpital de la Charité.

« Là, on commença par lui faire une saignée de bras, qui la soulagea un peu; mais il survint un vo-

missement de sang. (Elle rapporte avoir vomi, le jour même de son entrée, une grande quantité de matières brunâtres, qu'on lui dit être du sang.) Elle toussait beaucoup, elle éprouvait des palpitations plus fortes que celles qu'elle avait senties antérieurement. On employa à l'épigastre un vésicatoire, que l'on avait fait précéder d'une application de sangsues, trois fois répétée ; on fit aussi deux autres saignées du bras. On avait encore usé de sinapismes à l'épigastre : ces moyens avaient fait diminuer la douleur, sans suspendre les vomissemens, dont la nature était ou des alimens seulement, ou du sang sans mélange d'aucun aliment. Un nouveau vésicatoire fut appliqué à l'épigastre ; il suppura. Les vomissemens de sang, puis d'alimens, cessèrent pendant trois semaines, et la malade put prendre toute espèce de nourriture. Malgré les pédiluves irritans et les bains de siége, les règles n'avaient pas reparu : cependant, la malade put manger le quart de portion ; et bientôt elle sortit, ne sentant plus que des douleurs légères à l'estomac, et quelques palpitations auxquelles se joignait parfois de la toux.

« Peu de jours après, les vomissemens recommencèrent, et ont continué depuis. Au bout de trois semaines de séjour chez ses parens, on lui donna de la tisane d'armoise et du vin d'absinthe ; les règles reprirent leur cours, mais en très-petite quantité. Les vomissemens furent un peu diminués, les premiers jours de l'écoulement seulement ; mais ils devinrent aussi fréquens que par le passé. La malade éprouvait

de même une constipation opiniâtre; elle avait tous les soirs beaucoup de fièvre; et chaque fois qu'elle vomissait, elle se sentait un peu soulagée. Un jour elle voulut frotter, aussitôt elle tomba : dès lors, les vomissemens de sang recommencèrent; tous les autres symptômes s'exaspérèrent, et, après huit jours passés si péniblement, elle fut obligée de venir chercher des secours à l'Hôtel-Dieu.

« Tel était son état : elle vomissait abondamment du sang; elle souffrait beaucoup dans la région épigastrique; la langue était molle, rouge aux bords et à la pointe, blanche au centre. La malade n'avait pas d'appétit; elle vomissait toutes les substances qui étaient introduites dans l'estomac; elle avait parfois des palpitations violentes : la peau était humide, les chairs molles, l'embonpoint assez grand, le pouls fréquent, régulier, assez développé; les facultés intellectuelles et sensitives étaient saines.

« On employa une saignée de pied, deux saignées de bras et cent cinquante sangsues, en quinze jours; on lui donna des boissons à la glace : alors, les vomissemens de sang et les palpitations seulement furent suspendus pendant huit jours; mais elle continua à vomir les substances ingérées. Tous les soirs, il y eut un paroxisme manifeste. Le vingt-troisième jour avant l'époque mensuelle, les règles marquèrent très-légèrement; mais, malgré l'application de nouvelles sangsues, malgré les pédiluves irritans et les bains de siége chauds, les accidens reparurent comme précédemment, et les menstrues ne furent point rappelées. Elles ont

cependant toujours marqué un peu à chaque époque; et toutes les fois, les accidens augmentés ont été calmés par les saignées et les sangsues.

« Après deux mois et demi de cet état, la fille Samsom fut prise d'attaques violentes d'hystérie, qui revenaient tous les jours deux ou trois fois; elles durèrent six semaines.

« A dater de leur apparition, les vomissemens de sang cessèrent, mais les palpitations et la toux augmentèrent; on donna l'*assa-fœtida* en lavemens, on administra les bains froids et les effusions froides sur la tête. La tisane de tilleul orange et le lait sont rejetés en grande partie; on applique successivement trois vésicatoires sur l'épigastre, et une amélioration momentanée se déclare chaque fois; enfin, peu à peu les attaques d'hystérie cessent, ainsi que les palpitations, mais les vomissemens continuent.

« Dans le mois suivant, on a appliqué trois ventouses scarifiées et deux vésicatoires, sans autre succès qu'un soulagement éphémère. On donna en même temps la potion anti-émétique de Rivière et un grain d'opium; ils étaient aussitôt vomis qu'introduits dans l'estomac. On eut recours à la compression sur le ventre, au moyen d'un corset, et l'on mit la malade à une diète sévère; elle fut soulagée un peu pendant les six premiers jours, ensuite les accidens continuèrent comme précédemment.

« Enfin, M. Husson, qui vint remplacer M. Récamier dans le service, priva cette infortunée, pendant *dix jours*, de toute espèce de boisson et d'ali-

mens; elle n'éprouva de ce traitement qu'un soulagement léger et très-fugitif. »

Le 26 octobre, jour où M. Dupotet vit cette malade pour la première fois, elle était dans l'état suivant :

Langue rouge à ses bords, molle et blanche au centre; inappétence, soif vive, douleur violente dans la région épigastrique; vomissement de toutes les substances; ventre souple, libre, respiration aisée, son du thorax naturel, perméabilité des poumons parfaite; urines un peu colorées; peau molle, chairs molles; maigreur assez considérable; pouls fréquent, assez large; paroxisme tous les soirs; faiblesse très-grande, impossibilité de marcher seule. La malade gardait le lit depuis cinq mois; tout annonçait chez elle une mort prochaine, et les médecins qui la soignaient ne se dissimulaient plus désormais l'inutilité de tout remède.

1re *séance*. Lorsque les deux personnes que M. Husson avait désignées pour sujet d'expérience furent remises de l'émotion que leur avait fait éprouver la vue des médecins réunis et de la crainte de quelque opération douloureuse, M. Dupotet fut invité à les magnétiser comme il lui semblerait convenable. M. Husson s'était muni d'une montre à secondes, et tenait la plume, afin d'écrire tout ce qui allait se passer.

Mlle Samson fut magnétisée la première pendant vingt-cinq à trente minutes; elle n'éprouva aucun effet très-sensible, sinon quelques légers picotemens aux paupières.

La dame Barillière ressentit un violent mal de tête, une pesanteur très-gênante à l'épigastre ; la face se colora un peu (1).

2e *séance*, 27 octobre. Lorsque M. Dupotet arriva le matin à l'Hôtel-Dieu, plusieurs des spectateurs de la séance de la veille vinrent le prévenir que Mlle Samson n'avait pas vomi depuis l'instant où elle avait été magnétisée, *mais qu'il ne fallait pas crier au miracle pour cela.* Celui-ci leur répondit qu'il ne croyait point que le magnétisme pût guérir aussi promptement de telles affections, mais que la suspension des vomissemens était d'un bon augure pour la suite du traitement. Cependant la malade n'éprouva encore que de la pesanteur à l'épigastre et à la tête, avec un peu de malaise général.

3e *séance*, 28 octobre. Le vomissement avait encore été suspendu; et cette fois, Mlle Samson, magnétisée pendant trois quarts d'heure, tomba en somnambulisme. M. Dupotet eut beaucoup de peine à la

---

(1) Comme nous ne reparlerons plus de cette dernière, nous ferons remarquer seulement à nos lecteurs que cette femme, qui manifesta une véritable sensibilité au magnétisme, *n'était pas malade.* La misère ou la paresse, ou tout autre vice, l'avait déterminée à entrer à l'Hôtel-Dieu, comme atteinte de vomissemens de sang; et elle était parvenue à tromper tous les médecins, en avalant furtivement le sang qu'elle trouvait dans les salles, ou qu'une de ses amies lui apportait ; elle le rejetait ensuite en présence de ses gardiens. La surveillance exacte qu'on employa vis-à-vis des deux malades magnétisées, afin de prévenir toute connivence, fit découvrir à M. Robouam cet odieux stratagême.

réveiller; et on fut obligé de la porter dans son lit, où elle dormit plusieurs heures de suite. On s'aperçut, dès ce moment, d'une légère amélioration dans son état.

Les 4e et 5e *séances* ne présentent rien de remarquable.

6e *séance*, 31 octobre. Ce jour-là, Mlle Samson fut endormie en un quart d'heure, entra en somnambulisme, et répondit avec beaucoup de facilité aux questions de son magnétiseur. Après que celui-ci se fut informé combien de temps elle voulait dormir, il lui demanda si elle entendait quelqu'un parler ou faire du bruit autour d'elle; elle répondit que *non*. Alors plusieurs des spectateurs essayèrent de s'en faire entendre, en lui criant fortement aux oreilles, ensemble ou séparément. On frappa sur les meubles à coups de poings redoublés : on n'obtint aucun signe d'audition.

7e *séance*, 1er novembre. Mlle Samson arrive dans la salle au milieu de la réunion ordinaire, et déclare qu'elle n'a point du tout envie de dormir. Il était neuf heures vingt-quatre minutes : à neuf heures vingt-six minutes elle était en somnambulisme. Comme elle n'avait pas dormi la nuit précédente, elle demanda à rester dans cet état jusqu'au soir. Son magnétiseur lui demanda pourquoi elle ne répondait pas aux médecins assistans quand ils lui parlaient. « C'est que je ne les entends pas. — Comment se fait-il que vous m'entendiez, moi? — *Parce que vous me guérissez, vous !* »

Son magnétiseur lui parle quelquefois de très-loin, et à voix basse, elle l'entend parfaitement, et répond juste à ses questions. Plusieurs des assistans lui en font en même temps que lui, en essayant de contrefaire sa voix, et lui parlant de tout ce qui peut l'intéresser, elle ne les entend pas. On recommence à faire du bruit de toutes les manières; elle reste impassible, complètement isolée de tout ce qui ne vient pas de M. Dupotet.

8e *séance*, 2 novembre. La malade arrive à neuf heures seize minutes, paraissant très-éveillée. On lui demande si elle a envie de dormir; elle répond qu'elle ne veut pas dormir : cinq minutes après, elle est endormie par l'action *seule* de la volonté. M. Dupotet avait annoncé cet effet à l'avance, et aucun *geste*, aucun *attouchement* n'avaient révélé son intention à la malade.

Ce jour-là, elle commence à donner quelques détails sur les maux qui l'accablent, mais elle ne voit pas encore. « Pensez-vous toujours que le magnétisme vous guérira? — Oui, bien certainement. — Combien de temps faudra-t-il vous magnétiser pour vous guérir? — Ne vous inquiétez pas; quand je serai guérie, je vous le dirai. — Y a-t-il trop de monde? cela vous gêne-t-il? — Mon Dieu! non; je serais contente qu'il y eût ici mille médecins, ils s'instruiraient, ils en guériraient d'autres. — Trouvez-vous quelques remèdes pour vous guérir? — *Je l'ai trouvé, et vous aussi; continuez, et je guérirai.* »

M. Dupotet la réveilla à dix heures vingt-deux mi-

nutes, sans la *toucher*, et sans l'en prévenir *à l'avance*, comme il était dans l'usage de le faire pendant les autres séances.

Pendant le cours de cette conversation, M. Husson avait désiré être mis en rapport avec la malade, afin qu'il pût la questionner directement; mais celle-ci ne l'entendit pas, non plus que le bruit extrême fait autour d'elle, et recommencé avec une longue obstination, pour constater son isolement absolu; elle fut également insensible au son des cloches de Notre-Dame, qui étourdissait ces messieurs.

9e *séance*, 3 novembre. La malade fut endormie en deux minutes et demie, sans que M. Dupotet la touchât; sa main était dirigée seulement *à deux pieds de distance*, etc.

10e *séance*, 4 novembre. Tous les médecins témoins étaient rendus dans la salle ordinaire des séances, et la malade ne l'étant point encore, M. Husson dit à M. Dupotet : « Vous endormez la malade sans la toucher, et cela très-promptement; je voudrais que vous essayassiez d'obtenir le sommeil sans qu'elle vous vît, et sans qu'elle fût prévenue de votre arrivée ici. » M. Dupotet lui dit qu'il avait agi ainsi plusieurs fois pour s'assurer de l'existence d'un fluide, agent des phénomènes magnétiques, et pour juger de l'opinion de ceux qui veulent attribuer ces effets extraordinaires à l'imagination seule. Il ajouta qu'il ne garantissait pas le succès, parce que l'action à distance, et à travers des corps intermédiaires, dépendait alors de la susceptibilité particulière de l'individu

magnétisé, etc. Ils convinrent d'un signal que M. Dupotet pourrait entendre ; et M. Husson, qui tenait alors des ciseaux à la main, choisit le moment où il les jeterait sur la table. On fait entrer M. Dupotet dans un petit cabinet noir pratiqué dans la pièce, formé par une forte cloison en chêne, et dont la porte ferme solidement à clef. Malgré la gêne extrême qu'il devait éprouver dans cette espèce d'armoire, il ne balança pas à s'y enfermer, ne voulant éluder aucune difficulté, ni laisser aucun doute aux hommes de bonne foi, ou aucun prétexte à la malveillance.

On fit venir la malade ; on la plaça le dos tourné à l'endroit qui recélait son magnétiseur, et à deux pieds de distance. On s'étonna avec elle de ce qu'il n'était pas encore arrivé ; on conclut de ce retard qu'il ne viendrait peut-être pas ; que c'était mal à lui de se faire attendre ; enfin, on donna à son absence prétendue toutes les apparences de la vérité.

Au signal convenu, quoique M. Dupotet ignorât où, et à quelle distance était placée Mlle Samson, il commença à la magnétiser. Trois minutes après, elle était endormie, et dès le commencement de la direction de sa volonté agissante, on la vit se frotter les yeux, bâiller, et finir par tomber rapidement dans son sommeil magnétique ordinaire. Quand M. Dupotet fut sorti du cabinet, il lui dit, entre autres choses : « Vous voyez que nous sommes beaucoup de monde ici ; en êtes-vous contente ? — Oui ; seulement quand j'entre, et que je vois tant de monde, tous mes sens sont en révolution. » (Réponse fort remarqua-

ble, et qui montre parfaitement combien il est difficile de faire des expériences publiques, et avec quelle circonspection il faut agir.)

M. Robouam la touche. M. Dupotet lui demande si elle connaît celui qui la touche. « Non, monsieur. » Alors M. Robouam la pince fortement sur le dos de la main, *en employant les ongles* : elle ne sent rien. Son magnétiseur la touche légèrement : elle le sent parfaitement. Enfin, les expériences ayant continué jusqu'à dix heures vingt minutes, M. Dupotet rentra dans le cabinet, d'où il réveilla la malade *sans la voir* et *sans lui parler.* A son réveil, elle éprouva des convulsions assez fortes, suites du mal qui lui avait été fait. M. Dupotet se présenta alors comme s'il venait d'arriver ; il la magnétisa, et la calma tout de suite.

11e *séance*, 5 novembre. L'expérience de la veille fut encore répétée : on enferma M. Dupotet dans le cabinet avant que la malade arrivât. Dès que celle-ci fut rendue dans la salle, on la fit asseoir ; elle dit n'avoir aucune envie de dormir. Le signal se fait entendre à neuf heures six minutes. Aussitôt M. Dupotet la magnétise : elle pousse quelques soupirs, porte la main à son front, tousse, et s'endort à neuf minutes et demie. M. Bricheteau la questionne : elle ne lui répond pas.

On fait sortir M. Dupotet du cabinet, à treize minutes. Pendant qu'il interroge la malade, M. Bricheteau lance de loin avec vivacité un bassin de cuivre qui passe très-près d'elle, et va frapper le carreau

avec un son bruyant. On remarque quelques tressaillemens dans les paupières de la malade, à peu près comme quand on agite fortement la main devant les yeux de quelqu'un qui dort d'un sommeil naturel. M. Dupotet lui demande si elle a entendu du bruit, elle répond que non.

Son magnétiseur la réveille, comme précédemment, du cabinet où on l'enferme au commencement de la séance; il y reste tout le temps que Mlle Samson est dans la chambre; et elle se souvient si peu de ce qui se passe pendant qu'elle est somnambule, qu'elle ne veut pas même croire qu'elle ait dormi.

12e *séance*, 6 novembre. Rien qui mérite d'être rapporté.

13e *séance*, 7 novembre. Ce jour-là, M. Husson prévint M. Dupotet que l'un des médecins en chef de l'Hôtel-Dieu, M. Récamier, désirait être présent aux expériences, et surtout voir endormir la malade à travers la cloison. Celui-ci, comme on le pense bien, s'empressa de consentir à ce qu'un témoin aussi recommandable fût admis sur le champ. M. Récamier entre; il entretient M. Dupotet de *sa propre conviction touchant les phénomènes magnétiques*. Ils conviennent ensemble d'un signal; on enferme le magnétiseur dans le cabinet, on fait venir Mlle Samson. M. Récamier la place à plus de six pieds de distance du cabinet, et y tournant le dos; il cause avec elle, et la trouve mieux. On dit alors que M. Dupotet ne viendra pas, et elle veut absolument se retirer. Au moment où M. Récamier lui demande *si elle digère la viande*

(c'était le mot du signal), M. Dupotet se met en action, et la malade est complètement endormie au bout de trois minutes. Trois minutes après, M. Récamier la touche, lui ouvre les yeux, lui lève la main, la questionne, la pince; elle ne répond rien, et ne donne aucun signe de sensibilité. M. Dupotet la questionne, elle répond. M. Récamier la soulève plusieurs fois de sa chaise, la pince, lui ouvre les yeux; *rien.* M. Dupotet lui demande si elle veut faire un tour; elle répond qu'elle a bien mal dans le côté. On lui ordonne de marcher; elle se lève, marche, suit son magnétiseur, et se remet dans son fauteuil. Enfin, après avoir frappé à grands coups de canne sur les meubles pour faire le plus de bruit possible, après l'avoir pincée cinq fois de *toutes ses forces*, après l'avoir soulevée à trois reprises, en la laissant retomber sur son siége et à terre sans obtenir la plus légère marque de sensibilité, M. Récamier fut invité par M. Husson et par tous les assistans à cesser des expériences devenues inutiles, la conviction de tous ces messieurs étant complète (1).

M. Dupotet avait fait à la malade, pendant les épreuves, diverses questions auxquelles elle avait répondu. M. Récamier y avait intercalé les siennes,

(1) M. Récamier s'est beaucoup récrié, à l'Académie de médecine, contre les journalistes, qui l'accusaient d'avoir tourmenté les somnambules de l'Hôtel-Dieu. Il a assuré qu'il s'était borné à faire un bruit subit aux oreilles de la fille Samson, et à lui tirer *un peu* la peau.

sur lesquelles il l'avait vue constamment muette.

M. Dupotet rentra dans le cabinet; et le signal pour le réveil ayant été donné à dix heures vingt-huit minutes, le réveil eut lieu à dix heures et demie. Mais la malade fut aussitôt attaquée de très-fortes convulsions qu'il eut beaucoup de peine à calmer. Elle se plaignit aussi de picotemens au bras droit : c'était la place où elle avait été pincée (1).

14e *séance*, 8 novembre. Mlle Samson fut endormie en trente secondes, et après avoir été magnétisée quelques momens, elle dit à M. Dupotet qu'elle se trouvait mieux, puis elle ajouta : « C'est bien drôle ce qui vient de se passer chez moi; on aurait dit qu'il s'élevait un grand soleil devant mes yeux. » Elle compara cet effet à celui qu'on éprouve lorsqu'on sort d'une chambre obscure, et que l'on voit une grande clarté. « Croyez-vous que ce soit votre lucidité ? — Oui : oh! je guérirai bien sûr. » Elle annonça qu'elle verrait son mal le lendemain.

15e *séance*, 9 novembre. M. Bertrand, médecin (2), avait assisté à la séance précédente. Il avait

---

(1) Pourrait-on croire, après des résultats aussi positifs, que M. Récamier ait osé accuser publiquement M. Dupotet d'être d'intelligence avec la fille Samson pour mystifier tout le monde? Nous demandons à M. le docteur quel rôle il faisait jouer dans ce cas à son confrère M. Husson, et à tous les assistans ?

(2) M. Bertrand a débuté à Paris par des conférences publiques sur le magnétisme animal, dans lesquelles il se proposait d'établir la réalité de cette découverte. En 1823 il a publié un *Traité du somnambulisme*, et tout récemment il vient de mettre

dit qu'il ne trouvait pas extraordinaire que la malade s'endormît, le magnétiseur étant placé dans le cabinet; et qu'il croyait (ce qui nous semble fort singulier) que le concours particulier des mêmes circonstances environnantes opérerait, hors de la présence de M. Dupotet, un semblable effet; que, du reste, la malade pouvait y être prédisposée naturellement : il proposa donc de faire venir Mlle Samson à l'heure ordinaire dans le même lieu, de la faire asseoir sur le même siége et à l'endroit habituel; de tenir les mêmes discours à son égard et avec elle, assurant *qu'il était presque certain* que le sommeil devait s'ensuivre.

M. Dupotet convint en conséquence de n'arriver qu'une demi-heure plus tard qu'à l'ordinaire. A neuf heures trois quarts on commença à exécuter vis-à-vis de la malade ce que l'on s'était promis; on la fit asseoir sur le fauteuil où elle était placée ordinairement, et dans la même position; on lui fit diverses questions, puis on la laissa tranquille; on simula les signaux employés, comme de jeter des ciseaux sur la table; on fit enfin une *répétition exacte* de ce qui se passait ordinairement; mais on attendit vainement l'effet annoncé par M. Bertrand : Mlle Samson ne

---

au jour un ouvrage intitulé *du Magnétisme animal en France*, etc. Dans ce dernier, changeant d'opinion, il assure que le magnétisme est une chimère, et que tous les magnétiseurs de l'Europe sont dupes de la même illusion. Il reconnaît néanmoins l'existence de tous les phénomènes, mais il les attribue à l'imagination.

donna aucun signe du besoin du sommeil ou naturel ou magnétique.

M. Dupotet entre dans la salle à dix heures cinq minutes, et l'endort au bout d'une minute et demie de magnétisme. Il lui demande si elle voit son mal, elle dit que son estomac est tout rouge et rempli de boutons rouges en dedans. Pendant qu'il l'interroge, tous les assistans se lèvent, et forment un groupe entre lui et la malade; ils s'éloignent d'environ dix pieds, et font un grand bruit en s'agitant en divers sens. Mais M[lle] Samson n'entend rien, et s'occupe uniquement de son estomac; et bientôt effrayée de tout ce qu'elle y découvre, elle dit qu'elle ne guérira jamais; elle pleure, et demande à être réveillée.

Après cette séance, M. Bertrand proposa encore une expérience qui, selon lui, serait *décisive* pour l'existence d'une puissance naturelle, occulte, agissant *indépendamment* de la participation du magnétisé *ou du secours de son imagination*. Il s'agissait de venir un soir à l'Hôtel-Dieu, vers l'heure où tout est tranquille dans les salles; de s'assurer si la malade dormait; dans le cas contraire, on ferait approcher M. Dupotet à un lit d'intervalle, et il la magnétiserait en secret, à travers les trois rideaux qui se trouveraient tirés entre elle et lui. M. Dupotet consentit à tout; et M. Husson voulant y assister, dit qu'il indiquerait le jour.

16[e] *séance*, 10 novembre. La malade arriva dans la salle des expériences à neuf heures vingt-sept minutes, disant qu'elle ne voulait pas dormir. Elle fut

mise en somnambulisme en une demi-minute. Elle dit que son estomac était rempli de petits boutons rouges, qu'il y en avait plus d'un côté que de l'autre; qu'il y en avait cinq plus gros que les autres, trois du côté du dos, deux adhérens dans le côté gauche; que les petits boutons étaient autour des gros, comme quand les enfans ont la petite-vérole, et qu'il y en avait de blancs, et beaucoup de rouges. « Dites ce qui vous fait mal dans le côté. — C'est le sang, et pas autre chose. Dans mon côté il y a une petite poche pleine de sang auprès du cœur, et un fil si petit, si petit, qui fait battre mon cœur comme on sent; touchez: je le vois, comme on le verrait dans un corps ouvert. C'est quand cette poche est pleine que je vomis le sang. — De quelle grosseur est la poche dont vous me parlez? — Comme une noix, et la peau est toute fine (1). »

Pendant le cours de la séance on l'avait pincée, on lui avait passé une barbe de plume sous le nez, sur les lèvres, et à plusieurs reprises; elle ne donna aucune marque de sensibilité à ce genre de chatouillement, que l'on sait être insupportable.

Plusieurs des médecins assistans lui avaient dit fortement qu'elle s'amusait à tromper; que cette conduite était indigne, et qu'on allait la mettre à la porte, qu'elle jouait la comédie; on lui tint divers propos sur le même ton; on parla en même temps que M. Dupotet, en lui faisant d'autres questions; on contrefit en

(1) On voit qu'outre l'inflammation chronique de l'estomac et les attaques d'hystérie, la malade avait un *anévrisme au cœur.*

suite sa voix; on ne put obtenir de réponse d'elle; aucune altération ne se fit remarquer dans ses traits; mais elle éprouva, après le réveil, des convulsions très-vives, et on fut obligé de la conduire à son lit.

A cette séance étaient présens MM. Husson, Bréheret, le Roux, Sabatier, Rougier, Robouam, Bertrand, Kergaradec, etc.

M. Husson annonça qu'il serait libre le soir pour l'expérience proposée par M. Bertrand, et l'on se donna rendez-vous, à six heures et demie, dans la place du Parvis-Notre-Dame.

17ᵉ *séance,* 10 novembre au soir.

M. Dupotet étant arrivé, et tous ces messieurs se trouvant réunis, ils montèrent tous ensemble à la salle Sainte-Agnès, où Mˡˡᵉ Samson occupait le lit nº 34; on fit placer M. Dupotet, *dans le plus grand silence,* et accompagné de deux médecins, entre les lits 35 et 36.

M. Husson, passant devant le lit de la demoiselle Samson, va visiter une autre malade plus loin, à qui il dit tout haut : « C'est pour vous que je viens ce soir; vous m'avez inquiété à ma première visite, mais je vous trouve mieux; tranquillisez-vous, cela ira bien. » Il revient près du lit nº 34, et demande à Mˡˡᵉ Samson si elle dort; celle-ci répond qu'elle n'a pas envie de dormir, et qu'elle ne dort jamais de si bonne heure. M. Husson se retire, et vient se placer à quelques lits de distance, de manière à être *hors de vue de la malade,* mais à portée d'observer ce qui allait se passer.

A sept heures précises, M. Dupotet magnétise Mlle Samson; à sept heures huit minutes, celle-ci, en se parlant haut à elle-même, dit : « C'est étonnant comme j'ai mal aux yeux, je tombe de sommeil. » Deux minutes après, M. Husson passe auprès d'elle, lui adresse la parole; elle ne répond pas; il la touche, et n'en obtient rien.

A sept heures onze minutes, tout le monde s'approche d'elle, et M. Dupotet lui adresse les questions suivantes : « Mlle Samson, dormez-vous?—O mon Dieu! que vous êtes impatientant!—Comment vous trouvez-vous?—J'ai mal dans l'estomac depuis tantôt.—Comment se fait-il que vous dormiez du sommeil magnétique?—Je ne sais pas.—Saviez-vous que j'étais là? —Non, monsieur.—Si on vous laissait dormir toute la nuit?—Oh! non, *cela me ferait du mal.*—A quelle heure vous réveilleriez-vous?—Demain matin. » M. Husson ayant jugé à propos de la laisser dans l'état de somnambulisme pour voir si effectivement elle ne se réveillerait que le lendemain matin, tout le monde se retira.

Il revint à onze heures du soir, et trouva la malade dans la même situation où il l'avait laissée, toujours isolée, et la respiration telle qu'elle devenait toujours dans le sommeil magnétique, longue et élevée. (Ces messieurs avaient remarqué que, dans l'état de somnambulisme, les pulsations, qui, en état de veille, étaient de 65 à 70 par minute, s'élevaient alors de 115 à 120. Les inspirations, au nombre de 22 à 25 par minute, se réduisaient au contraire à 14, et

même à 12.) M. Robouam la visita deux fois pendant la nuit, et la trouva toujours dans la même position; il la fit surveiller; on n'aperçut aucun mouvement de toute la nuit, et la malade ne s'éveilla qu'entre six et sept heures du matin. Elle se plaignit beaucoup de mal dans les articulations; mais elle n'avait aucune idée de ce qui s'était passé à son sujet. Les personnes qui étaient chargées de la surveiller s'amusèrent aussi à faire des expériences; elles essayèrent tous les moyens de la réveiller, en la secouant, en lui chatouillant la plante des pieds, en lui tirant et lui coupant les cheveux; tout fut inutile (1).

---

(1) Il n'est pas inutile, pour l'histoire de la science, de faire connaître à nos lecteurs la manière dont le rédacteur de la *Revue médicale* (M. Amédée Dupau) a rendu compte des effets éprouvés par Mlle Samson dans cette séance.

Après avoir reconnu que M. Dupotet avait mis *dans le sommeil lucide* (M. Dupau a voulu dire le somnambulisme) Mlle Samson, bien qu'il fût séparé d'elle par une cloison, et qu'elle ignorât sa présence; que l'expérience avait eu lieu plusieurs fois, toujours avec le même succès, et en présence de plusieurs médecins de l'Hôtel-Dieu, M. le rédacteur ajoute : « Cependant, M. H*** *ne fut point convaincu.* Craignant que la réunion de plusieurs personnes *autour du lit*, peut-être même qu'un mot imprudent n'eût averti cette femme de ce qu'on voulait faire, il se rendit un soir à l'Hôtel-Dieu avec le magnétiseur, qu'il fit cacher *dans le lieu ordinaire*, après avoir concerté l'instant fixe où il devait commencer. M. H*** fut d'abord visiter *deux* malades qui lui donnaient de *l'inquiétude*, dans la salle, puis en passant, demanda à la femme somnambule comment elle se trouvait, et *s'approcha* indifféremment. Dès que le moment convenu fut arrivé, la malade éprouva tous les préludes du sommeil, et tomba dans le somnambulisme, où elle resta fort long-temps. »

18ᵉ *séance*, 11 novembre. Dès que la malade fut en somnambulisme, elle annonça qu'ayant été toute

---

On peut remarquer toute la véracité de M. A. Dupau dans ce peu de lignes. 1° M. Husson était entièrement *convaincu* quand il fit cette expérience ; 2° la malade n'a été magnétisée que dans la chambre de la mère religieuse, sur *une chaise*, et nullement dans son lit; 3° M. Dupotet ne fut point caché dans le lieu ordinaire, mais bien *entre deux lits* voisins de celui de la malade; 4° M. Husson n'alla visiter *qu'une* malade, sur le compte de laquelle il n'avait aucune inquiétude; et s'il le lui dit, c'était pour donner à sa visite un air de vraisemblance ; 5° et enfin, au lieu de s'approcher, *il s'éloigna*. Mais passons sur ces bagatelles, et voyons les explications qu'il donne du fait :

« Maintenant y avait-il connivence entre le magnétiseur et cette femme ? le bruit qu'on a fait pour le cacher, et les regards des assistans, qui se portaient tantôt sur elle, tantôt sur le lieu où il était renfermé, ont-ils suffi pour la mettre dans la confidence ? *Je n'en sais rien ;* mais si le fait est vrai dans tous ses détails, je crois que ce n'est point le magnétiseur caché qui a agi sur la malade, mais bien les assistans, dont les discours l'ont frappée par l'idée qu'elle allait être magnétisée, et dont les yeux, au moment du signal, se sont fixés sur elle, pour ne point perdre un geste ni un mouvement. Que faut-il de plus pour développer tous les phénomènes magnétiques sur une personne prédisposée à ce genre d'affection nerveuse ? Quant à M. H***, dans son expérience solitaire, *je ne puis accuser que lui*. Malgré toutes ses précautions, il n'a pu empêcher que sa visite, le soir, ne surprît la malade ; que ses questions sur son état n'excitassent son imagination effrayée; que par le contact de ses mains il ne procurât quelques sensations vivement ressenties. Enfin, il n'est point jusqu'à l'heure qui ne fût favorable au développement du somnambulisme. Ainsi, d'après ce fait, M. H*** peut se croire aussi grand magnétiseur que MM. Deleuze et de Puységur, puisque sa présence a suffi pour faire ce prodige. Ce sera sans doute un exemple d'éréthisme nerveux *fort extraordinaire ;* mais bien souvent une attaque de nerfs, une hystérie, est déterminée, chez une per-

la nuit dans cet état, elle ne voulait dormir que peu de temps. Elle n'ajouta aucun renseignement sur sa maladie, mais elle promit de dire le lendemain quelque chose d'intéressant, si toutefois on ne la contrariait pas, ce qui n'empêcha pas les assistans de la pincer et de la secouer comme de coutume. Elle en était quitte chaque fois pour avoir des convulsions à son réveil.

19e *séance*, 12 novembre. Mlle Samson dit que la poche de sang n'avait plus la même direction; qu'il lui fallait pour guérir beaucoup d'adoucissans, de la tisane de guimauve, un looch, etc. « Voyez-vous plus clair aujourd'hui? — Non, parce que j'ai été contrariée. »

Le temps de la réveiller arrive; M. Husson essaie de le faire; elle se réveille à moitié, et tombe en convulsions; la toux revient; enfin le sommeil ne la quitte tout à fait qu'après que M. Dupotet l'a magnétisée, d'abord pour la rendormir, et ensuite pour la réveiller.

20e *séance*, 13 novembre. La somnambule dit qu'*on ne lui avait pas donné le looch* qu'elle avait demandé la veille. En parlant des boutons qui étaient dans l'estomac, elle assure qu'elle ne guérira jamais, etc.

---

sonne très-susceptible, par des causes aussi peu appréciables.... » (*Voy.* la *Revue médicale*, 2e année, 1re livraison, p. 43-46, 1821.)

Quand on réfléchit que les magnétiseurs sont obligés, depuis quarante ans, de réfuter de semblables absurdités, toujours pulvérisées et toujours reproduites, on peut bien sentir encore le besoin de raisonner, mais la force manque.

21e *séance*, 14 novembre. La malade fut endormie en trente secondes.

N'ayant pu obtenir d'éclaircissemens plus étendus sur son estomc, la poche qu'elle disait voir à son cœur, et sur les remèdes nécessaires, les assistans renouvellent divers essais, pour combattre l'isolement de la malade, et s'en faire entendre. On renverse les bancs avec fracas, on les frappe contre les armoires, choc qui rend le bruit plus éclatant. On lui dit jusqu'à des injures, on la tourmente de toutes les façons qu'on croit les plus propres à la troubler ; on lui fait les insultes les plus sensibles pour une jeune fille ; elle reste dans un état d'impassibilité absolu.

22e *séance*, 15 novembre. Le pharmacien avait encore *oublié* le julep de Mlle Samson, ce qui faisait que celle-ci toussait plus que de coutume. Dès qu'elle fut endormie, M. Dupotet lui dit que M. Husson la voyait pour la dernière fois, et qu'il fallait absolument qu'elle se prescrivît ce qui lui était nécessaire pour sa guérison. La malade lui répondit qu'elle voyait bien son mal, mais qu'elle ne pouvait pas dire encore le remède ; que du reste elle était mieux ; que son cœur n'était plus en révolution comme précédemment ; que la fibre avait changé de direction, et qu'elle trouverait certainement le remède, etc.

23e *séance*, 16 novembre. Ici la scène change. M. Husson passe à l'hospice de la Pitié, et M. Geoffroy lui succède à l'Hôtel-Dieu.

M. Dupotet demanda à ce médecin la permission de continuer les expériences magnétiques, pour ré-

pondre au vœu des spectateurs habituels, espérant d'ailleurs lui même obtenir de plus amples renseignemens de la demoiselle Samson sur sa maladie, et parvenir enfin à la guérir; M. Geoffroy y consentit. Cette première séance se passa donc *en sa présence*, et devant plusieurs autres médecins qui suivaient la visite; on répéta les expériences des jours précédens; la malade fut encore pincée, mais on ne fit aucun essai nouveau, M. le médecin en chef et personne des assistans n'ayant ni témoigné ce désir, ni rien indiqué qui leur parût plus concluant que ce qui s'était fait.

24e *séance*, 17 novembre. Cette séance ne fournit aux observateurs rien de plus remarquable que ce qu'ils avaient déjà vu.

Depuis le 26 octobre que la demoiselle Samson avait été magnétisée pour la première fois, elle n'avait pas vomi; sa fièvre l'avait absolument quittée; elle n'éprouvait plus que rarement des palpitations. Elle se levait, mangeait, digérait bien, et se promenait une partie de la journée; enfin sa santé s'était améliorée sensiblement. M. Dupotet se flattait que toutes les épreuves imaginables ayant été faites pour constater la réalité des phénomènes qu'il avait produits, il allait être libre désormais de se livrer à tout l'intérêt que lui inspirait cette fille, et de la magnétiser enfin pour le rétablissement de sa santé. Il avait même exprimé cet espoir avec quelque transport devant l'assemblée; mais quelles furent sa surprise et sa douleur, lorsque M. Geoffroy le pria, le lendemain

18, de suspendre les séances et tout traitement magnétique (1)!

M. Dupotet, qui savait combien la santé de la malade pouvait avoir à souffrir de cette interruption, avertit M. Geoffroy et ses internes de tout ce qui allait arriver, c'est-à-dire du retour des vomissemens, etc. Mlle Samson s'était préparée pour venir à la séance; lorsqu'on lui dit qu'elle ne serait pas magnétisée, elle se recoucha; elle mangea comme à l'ordinaire; mais dans le cours de la journée, *elle vomit tout ce qu'elle avait pris*, et le soir elle eut un peu de fièvre. Le lendemain 19, les vomissemens continuèrent; des palpitations fortes se manifestèrent; elle sentit des douleurs très-vives à l'épigastre, et elle ne put se lever le 20. M. Geoffroy *ne prescrivait rien* contre ses souffrances; tout avait été essayé infructueusement.

La malade resta sans soulagement jusqu'au 28; elle était alors très-mal, à peu près dans le même état

(1) M. Dupotet ne donne pas la raison de cet ordre si extraordinaire. Il se borne à dire, avec sa retenue habituelle, que c'étaient des motifs auxquels il devait condescendre sans réplique. Nous avons appris par les médecins suivant les expériences, que l'*aversion insurmontable* de M. le duc de Larochefoucauld pour le magnétisme, avait seule occasionné cette défense, l'une des plus odieuses, sans contredit, dont les annales des sciences puissent faire mention; car si l'autorité interdit les expériences publiques, tandis que les médecins refusent d'admettre comme authentiques celles qui se font journellement dans l'intérieur des familles, quelle ressource peut-il rester aux magnétiseurs pour faire connaître la vérité ?

où elle se trouvait quand M. Dupotet la magnétisa pour la première fois.

Cette infortunée pleurait et se lamentait toute la journée, de ce qu'on l'abandonnait ainsi après avoir trouvé le remède convenable à sa maladie. M. Geoffroy, qui la vit, ému de sa position, invita M. Robouam à la magnétiser sans aucun appareil, et le plus *secrètement possible* (1). Celui-ci, qui ne demandait pas autre chose, profondément convaincu du bien qui devait en résulter, commença à la magnétiser le 29.

Elle s'endormit de suite, et lui présenta de nouveau tous les phénomènes observés dans le cours des séances. Elle lui dit qu'il lui faisait beaucoup de bien, mais qu'elle serait plus long-temps à guérir cette fois, à cause de l'interruption qui avait eu lieu. Dès ce jour les vomissemens s'arrêtèrent. M. Robouam continua de magnétiser Mlle Samson tous les jours. Malgré la défense qui lui en avait été faite, M. Dupotet allait quelquefois unir ses soins à ceux de son remplaçant, mais seulement comme magnétiseur accessoire.

Peu à peu tous les symptômes fâcheux disparurent; elle commença à manger le quart de portion, à boire de l'eau de gomme, du lait. Tout était bien digéré; la maigreur disparaissait à vue d'œil; elle put se lever, et elle n'éprouvait plus de palpitations que de loin à loin. Dans le courant de décembre, les douleurs à

---

(1) L'administration laissait aux médecins la liberté d'employer les remèdes dits *héroïques*, ainsi que l'usage de tous les poisons, mais elle leur défendait comme une chose *dangereuse* de poser les mains sur un malade avec l'intention de le guérir!

l'épigastre disparurent presque entièrement; le rétablissement sembla tout à fait assuré. Cependant, quelques vomissemens et des palpitations s'étant montrés de nouveau, les deux magnétiseurs reprirent leur tâche; les règles parurent, et coulèrent cette fois trois jours avec abondance. Dès lors la malade se trouva beaucoup mieux, et n'eut plus besoin que de quelques soins. Aucun accident ne s'étant renouvelé, elle pouvait faire le service de la chambre, et se livrer, sans ressentir d'incommodités, aux travaux de sa condition. Elle *sortit* enfin de l'Hôtel-Dieu, dans un état de santé suffisamment consolidé, le 20 janvier 1821.

En résumé, messieurs les médecins de l'Hôtel-Dieu ont donc été témoins, tout le temps de ce traitement, des faits suivans :

1° La malade arrivait dans la salle des séances avec une toux fréquente et opiniâtre, qui se calmait dès que l'on commençait à la magnétiser, et qui ne se reproduisait qu'au sortir de l'état de somnambulisme.

2° La malade une fois soumise à l'action du magnétisme, a été toujours endormie, soit par un léger contact, soit par un geste fait à diverses distances, même malgré l'intermédiaire d'une cloison épaisse, et toutes les précautions ayant été prises pour lui faire croire que son magnétiseur était absent; et ce sommeil particulier, durable, a différé en tout du sommeil naturel ordinaire, puisque les pulsations, qui dans l'état de veille étaient de 65 à 70 par minute, s'élevaient alors de 115 à 120, dans le même espace de temps, et que les inspirations, au nombre de 22 à 25 par mi-

nute, se réduisaient au contraire à 14, et même à 12.

3° Dans cet état, elle est toujours demeurée impassible au son des cloches de Notre-Dame, et à tout bruit fait autour d'elle, avec diverses matières plus ou moins sonores, ou avec la voix fortement poussée dans les oreilles; elle est restée absolument insensible à tout contact extérieur qui ne venait pas de son magnétiseur. Ainsi les secousses, les contusions, les pincemens les plus violens, les chatouillemens aux lèvres et au nez avec des barbes de plumes, exercés à diverses reprises par les observateurs, un sinapisme de moutarde beaucoup plus fort et appliqué plus long-temps qu'il n'est d'usage de l'employer communément, n'ont excité aucun signe de sensibilité. Au réveil, des convulsions plus ou moins fortes en ont toujours été la suite, et jamais elle n'a eu la mémoire de ce qui s'était passé durant son sommeil.

4° Pendant tout le temps qu'elle a été magnétisée par M. Dupotet, il a été impossible de la mettre en rapport avec aucun des assistans.

5° Elle entendait son magnétiseur de près, ou de loin, qu'il lui parlât haut ou bas.

6° Elle était sensible à la direction de sa main vers elle, sans qu'elle vît l'action, et même qu'elle pût la supposer agissante.

7° Elle était mobile au gré de la volonté du magnétiseur, auquel *cherchant à résister d'abord*, elle finissait toujours par céder en très-peu de temps; toutes les douleurs avec lesquelles elle arrivait, ou qui survenaient pendant la séance, étaient toujours calmées,

et la malade se félicitait chaque fois du bien-être qu'elle éprouvait d'un état qui lui était imposé comme malgré elle.

8° Dans cet état de sommeil magnétique, elle est bientôt passée à celui de somnambulisme lucide à un certain degré, et le magnétisme a été pour elle un remède auquel elle s'est attachée, du premier jour, en déclarant que c'était tout ce qu'il lui fallait pour guérir.

9° Les accidens graves de la maladie sont en effet disparus, à mesure que Mlle Samson a été magnétisée; ils se sont manifestés de nouveau aussitôt qu'on a cessé de le faire, et ils ont encore cédé de nouveau, lorsque M. Robouam a recommencé le traitement magnétique.

Médecins suivant les visites, qui ont signé les procès-verbaux de M. Husson :

MM. Barenton, Barrat, Bergeret, Bertrand, Boissat, Bourgery, Bouvier, Bréheret, Bricheteau, Carquet, Créqui, Delens, Druet, Fomars, Gibert, Hubert, Jacquemin, Kergaradec (J. A.), Lapert, Leroux (F. M.), Margue, Patissier, Rossen, Rougier, Sabatier, Sanson, Solon (Martin), Texier.

Dix mois après la sortie de Mlle Samson de l'Hôtel-Dieu, M. Dupotet revit cette fille; il la rencontra par hasard chez M. Leclerc, rue du Roi-de-Sicile, n° 35. Sa santé avait été toujours en déclinant depuis l'interruption du traitement magnétique. Si le sort l'eût placée dans une situation plus heureuse, elle aurait pu se rétablir entièrement; mais il lui eût fallu pour cela

des soins assidus pendant *six mois*, une surveillance de tous les momens, de nombreuses saignées, et enfin ne prendre d'alimens que ce qu'il faut pour ne pas mourir. Tel est le résumé de ce qu'elle dit à M. Dupotet, quand il l'eut remise en somnambulisme.

Pendant ce court traitement, elle a été observée dans l'état magnétique par plusieurs médecins, entre autres M. François (de Barcelonne) et M. Marc, tous deux membres de l'Académie de médecine.

Profondément affecté de son état, et obligé par une longue absence de suspendre les soins qu'il lui donnait, M. Dupotet la confia à M. Bouillet, qui, par les soins qu'il lui donna pendant plusieurs semaines, la maintint dans un état de santé très-satisfaisant. Mais, obligé lui-même de s'absenter pendant le mois d'août 1822, il apprit avec douleur, à son retour, que tous les accidens de la maladie avaient reparu, et que cette fille était entrée à la Pitié. Il crut alors devoir instruire M. Geoffroy, médecin de cet hospice, du seul remède qui eût jusque-là réussi à la demoiselle Samson. M. Geoffroy, sans répondre à la lettre dans laquelle on lui donnait cet avis, ne dédaigna pas cependant d'en faire usage. Il magnétisa lui-même la malade, et la mit en somnambulisme, etc., ce dont M. Bouillet fut instruit peu à près, cette fille étant bientôt sortie de la Pitié.

M. Bouillet la perdit de vue vers la fin de novembre 1822, parce qu'elle fut obligée de sortir de chez M. Leclerc, pour se mettre en condition. Il paraît que diverses rechutes, occasionnées par l'altération

profonde des organes de la digestion et de la circulation, l'obligèrent encore une fois d'aller à l'hôpital.

Nous avons cru quelque temps, sur l'assertion de M. le docteur Récamier, qu'elle était morte peu après, dans les salles que visitait ce médecin, à l'Hôtel-Dieu (1). Désirant obtenir sur ce point des

---

(1) Dans la séance du 24 janvier 1826, M. Récamier a dit à l'Académie de médecine que l'on vantait *à tort* le magnétisme comme moyen thérapeutique; et qu'*au moment* où l'on publiait la guérison de la fille Samson, elle rentrait dans les salles de l'Hôtel-Dieu pour y mourir. Cette déclaration a beaucoup égayé les adversaires du magnétisme. Mais, d'un autre côté, le discours de M. Récamier a donné lieu, parmi les auditeurs, à quelques réflexions qui nous ont paru pleines de justesse. « Il est certain, disaient ces messieurs, la plupart étudians ou médecins, que la fille Samson était dans un état désespéré vers la fin d'octobre 1820, lorsque M. Dupotet vint la magnétiser; or, quinze jours après elle était *convalescente*. M. Geoffroy fait cesser le traitement : aussitôt la maladie revient comme par le passé. M. Robouam recommence à la magnétiser, et de nouveau les vomissemens s'arrêtent, Mlle Samson reprend des forces, et quitte enfin l'Hôtel-Dieu, le 20 janvier 1821. Voilà donc une preuve matérielle et irrécusable de l'efficacité du magnétisme. Si, *deux ou trois ans après* (et non au moment qu'on publiait sa guérison, en 1821), cette pauvre fille est morte, qu'est-ce que cela prouve contre les effets obtenus précédemment? Faut-il donc si long-temps pour gagner une fluxion de poitrine, ou cent autres maladies qui mettent chaque jour notre vie en danger? Et si par hasard Mlle Samson était morte, non de l'inflammation de l'estomac, mais de l'*anévrisme au cœur* dont elle était déjà affectée en 1820, la logique de M. Récamier serait-elle bien à l'abri de tout reproche? quel rapport y aurait-il entre ces deux maladies? »

Que n'auraient pas dit ces messieurs s'ils avaient soupçonné qu'il n'y avait rien de vrai dans tout ce qu'avançait avec tant d'assurance M. Récamier, au sujet de la mort de Mlle Samson?

renseignemens précis, nous nous sommes transportés au *bureau des réceptions* de cet hôpital. Là, nous avons fait visiter les registres de décès, depuis la fin de 1822 (époque à laquelle M. Bouillet avait perdu de vue Mlle Samson) jusqu'en mai 1826. Malgré les recherches assidues et réitérées que l'on a bien voulu faire devant nous, il a été impossible de trouver le nom de notre malade au nombre des décédés.

Il est vrai que le 12 novembre 1822, il est mort dans cet hospice une nommée *Catherine Samson*, âgée de 68 ans, et veuve de ***; mais nous ne pen-

---

Plus loin, dans un autre groupe formé de professeurs, de médecins et savans étrangers, on s'entretenait de la conclusion si singulière de M. Récamier, qui venait de voter *contre l'examen*, après avoir formellement reconnu :

1° Que l'agent magnétique avait une action réelle;

2° Que cette action pouvait s'exercer à distance, sans que le magnétiseur vît le magnétisé, et sans que celui-ci fût prévenu d'avance;

3° Que cette action apportait une telle modification dans l'organisme, que l'on avait impunément posé des moxa à des somnambules, sans obtenir la plus légère marque de sensibilité.

Or, ces phénomènes étant regardés comme *impossibles* par tous les savans de l'Europe qui n'en ont pas été témoins, il n'était pas fort difficile à ces messieurs de qualifier la conduite du professeur qui, forcé d'en reconnaître l'existence, s'opposait à ce que ses confrères pussent acquérir la même certitude. Nous supprimons le reste de la conversation ; mais nous pouvons assurer à nos lecteurs que si M. Récamier eût entendu les remarques qui furent faites sur la manière dont il venait de traiter celui qui, le premier, a donné aux médecins les preuves qu'ils demandaient depuis quarante ans, il serait probablement sorti de l'Académie avec *une congestion faciale* un peu plus réelle que celle dont il venait de gratifier M. Dupotet.

sons pas que M. le docteur ait pu, de bonne foi, confondre cette femme avec une jeune fille de 20 ans.

N. B. Parmi les expériences que fit à l'Hôtel-Dieu M. Robouam, pour constater l'isolement et l'insensibilité de cette fille, et que rapporte M. Dupotet, nous avons particulièrement distingué la suivante :

M[lle] Samson dit un jour (en état de veille) à M. Robouam : « Vous prétendez que je dors, et qu'aucun effort pour me réveiller ne réussit; mettez-moi donc les jambes dans un bain de moutarde, et vous verrez si je ne suis pas réveillée aussitôt. » Le sinapisme fut en effet administré durant le sommeil magnétique, et beaucoup plus fort qu'il n'est d'usage de l'employer communément; toutefois *sans que la malade eût été prévenue à l'avance* que l'on agirait suivant son conseil.

On la tint dans ce bain plus long-temps que de coutume; la peau fut entièrement rubéfiée; mais la patiente ne témoigna aucun désir d'en sortir, et n'éprouva aucune douleur apparente. Au réveil, elle fit des cris perçans, dit qu'on l'avait brûlée, et s'indigna qu'on l'eût traitée ainsi, dans le dessein sans doute de la faire souffrir davantage.

Cette suite d'essais inutiles pour vaincre l'état d'insensibilité extérieure reconnue chez les divers malades qui avaient été magnétisés à l'Hôtel-Dieu, conduisit M. Récamier, dans les premiers jours de janvier 1821, à porter les expériences jusqu'au dernier période d'attaque. Il invita M. Robouam à faire passer en somnambulisme deux malades affectés l'un d'ascite

(hydropisie) et l'autre de coxalogie (scrophules); il eut la précaution de prévenir les individus que s'ils s'endormaient *aussi complaisamment* sous les passes de son interne, il leur ferait appliquer de suite un moxa.

Les deux malades successivement magnétisés furent mis chacun, en peu de temps, en état de somnambulisme parfaitement isolé, comme on va le voir.

Alors M. Récamier fit en effet appliquer le moxa sur l'épigastre (le creux de l'estomac) de la femme, et sur l'articulation coxo-fémorale (le haut de la cuisse) de l'homme, et le souffla lui-même. Aucun des deux malades ne donna, ni dans le cours du sommeil magnétique, ni pendant que l'opération dura, *de signe quelconque de sensibilité* (1); mais au moment où M. Robouam fut obligé de les réveiller, l'un et l'autre ressentirent toutes les douleurs attachées au genre d'opération qu'on leur avait fait supporter (2).

---

(1) « Eh bien, monsieur Récamier, êtes-vous convaincu ? dit alors M. Robouam. — Non, mais je suis *ébranlé.* » Si de pareilles épreuves ne sont pas suffisantes, que reste-t-il à faire, si ce n'est de *disséquer* un somnambule vivant ?

(2) Comme cette dernière épreuve passe toutes les bornes de la vraisemblance, et que, par cela même, plusieurs de nos lecteurs croiraient difficilement qu'un médecin, *convaincu* de la réalité des phénomènes du magnétisme s'en fût rendu coupable, nous allons transcrire le PROCÈS-VERBAL de cette séance.

« Je soussigné, certifie que le 6 janvier 1821, M. Récamier, à sa visite, m'a prié de mettre dans le sommeil magnétique le nommé *Starin*, couché alors au n° 8 de la salle Sainte-Magdelaine, et maintenant au n° 59 de la même salle; il l'a menacé auparavant de l'application d'un moxa, s'il se laissait endormir. *Contre la volonté du malade*, moi, Robouain, l'ai fait passer

Voyez, pour d'autres exemples : *Mémoires*, etc., Mesmer, 1779, p. 12, 32, 41, 72. *Précis historiques*, etc., *Id.*, 1781, p. 57. *Analyse*, etc., Bonnefoy, 1784, p. 81. *Cures de Buzancy*, 1784, p. 34.

---

dans le sommeil magnétique, pendant lequel M. Récamier a lui-même appliqué un moxa sur la partie antérieure un peu externe et supérieure de la cuisse droite, lequel a produit une escarre de 17 lignes de longueur et de 11 de largeur; que Starin n'a pas donné la plus légère marque de sensibilité, soit par *cris*, *mouvemens* ou *variations du pouls;* qu'il n'a ressenti les douleurs résultantes de l'application du moxa, que lorsque je l'ai eu fait sortir du sommeil magnétique.

« Etaient présens à cette séance : Mme SAINTE-MONIQUE, mère de la salle; MM. GIBERT, LAPEYRE, BERGERET, CARQUET, TRUCHE, etc.

« Je certifie encore que le 8 janvier, à la prière de M. Récamier, j'ai mis dans le sommeil magnétique la nommée *Leroy* (Lise), couchée au nº 22 de la salle Sainte-Agnès. Il l'avait auparavant menacée également de l'application d'un moxa, si elle se laissait endormir. *Contre la volonté de la malade*, moi, Robouam, l'ai fait passer dans le sommeil magnétique, pendant lequel M. Gibert a brûlé, à l'ouverture des fosses nasales, de l'agaric, dont la fumée désagréable n'a rien produit de remarquable; qu'ensuite M. Récamier a appliqué *lui-même*, sur la région épigastrique, un moxa qui a produit une escarre de 15 lignes de longueur sur 9 de largeur; que pendant son application, la malade n'a pas témoigné la plus légère souffrance, soit par *cris*, *mouvemens* ou *variations du pouls;* qu'elle est restée dans un état d'insensibilité parfaite; que sortie du sommeil magnétique, elle a témoigné beaucoup de douleurs; qu'ayant dès ce moment cessé de la magnétiser, les vomissemens qui existaient depuis onze mois, et qui *depuis six semaines avaient été suspendus par le magnétisme*, ont reparu et continué, malgré tous les moyens mis en usage par M. Récamier, qui, le 19 février, *m'a lui-même prié de recommencer à la magnétiser.*

Cures de Beaubourg, 1784, p. 55, 57. *Observations*, etc., Nicolas, 1784, p. 17. *Supplément aux rapports*, 1784, p. 18, 34, 36, 41. *Cures de Nantes*, 1785, p. 201, 202, 203, 227. *Recueil d'observations*, etc., 1785, p. 24. *Bibliothèque du magnétisme*, 2e année, 1818, 1er trimestre, p. 193, 2e trimestre, p. 143, 3e trimestre, 1819, p. 9, 219, 3e trimestre, p. 102, 125.

« Etaient présens à cette séance : Mmes SAINT-SAUVEUR et SAINT-ELOI ; MM. GIBERT, CREQUI, etc., etc. »

Paris, le 26 février 1821.

Signé ROBOUAM, d. m. P.

« *Nota*. Les moxa étaient composés d'un morceau d'agaric épais, ayant *dix lignes en tout sens*. Ils ont produit une brûlure qui intéressait presque toute l'épaisseur de la peau, et par conséquent ils ont été consumés dans leur totalité. »

Ce procès-verbal, ainsi que tous ceux de M. Husson, est déposé chez M. Dubois, notaire, rue Saint-Marc-Feydeau.

M. Récamier a reconnu publiquement l'un de ces faits ; mais il a dit à l'Académie que l'état du malade permettait cette application. Passe pour le sieur Starin, bien que l'interne de la salle Sainte-Magdeleine pût contester cette assertion. Mais pourquoi M. Récamier n'a-t-il *rien dit* de Lise Leroy, dont les vomissemens avaient cessé depuis six semaines, lorsqu'il jugea à propos de faire cette petite expérience qui *l'ébranla* sans le convaincre ? Pourquoi n'a-t-il pas communiqué à l'Académie *le résultat* de ces diverses interruptions du traitement magnétique ? (Mlle Lise Leroy est morte vers le mois de juillet ou d'août 1821.) Il nous semble que cette relation aurait intéressé tout autant que celle de la fille Samson.

Y

YEUX (MAUX D'), *sur la nommée Michel Bourgeois, âgée de* 18 *ans, à Buzancy,* 1784, *par M. de Puységur* (1).

(Arbre magnétisé.)

Cette fille avait grand mal aux yeux; un surtout était rempli de taches blanches qui la privaient entièrement de voir; elle arriva le 20 mai, et partit guérie le 1er juin.

YEUX (maux d'), humeur dans la tête, *sur Marie-Anne Bianne, âgée de* 28 *ans, à Buzancy,* 1784, *par M. de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

La nommée *M. A. Bianne* avait, depuis quinze mois, par l'effet d'une humeur qui séjournait dans la tête, un œil suintant, continuellement enflammé, et dont elle ne voyait presque point; elle arriva au traitement le 28 mai, et fut radicalement guérie le 6 juin.

YEUX (mal aux), inflammation considérable, *sur Pierre Cordes, âgé de* 19 *ans, à Camblanes, près Bordeaux,* 1784, *par M. le chevalier Froger de la Rigaudière* (3).

Ce jeune homme avait habituellement mal aux yeux; ils étaient dans un état d'inflammation consi-

(1) *Détail des cures*, etc., à Buzancy, p. 19.

(2) *Idem*, p. 23.

(3) *Recueil d'observations*, etc., p. 51.

dérable. Etant allé au traitement qu'avait établi à Camblanes M. de la Rigaudière, il fut guéri en huit jours.

YEUX (maux d'), vue faible, suite d'une dyssenterie, *sur le sieur Pierre Brous, à Bordeaux*, 1784 (1).

« A la suite d'une dyssenterie, le sieur Brous fut attaqué d'une faiblesse dans les yeux ; l'œil droit surtout était très-affecté. Il n'y voyait que peu, et sans rien distinguer. Entré au traitement le 8 juillet, il fut guéri le 16 août suivant. »

YEUX (maux d'), vue trouble, bourdonnement d'oreille, *sur Marie Borde, âgée de* 60 *ans, à Bayonne*, 1784, *par M. le comte de Puységur* (2).

(Arbre magnétisé.)

La nommée *Marie Borde* avait la vue extrêmement trouble, et un bourdonnement considérable dans l'oreille droite depuis environ huit mois. Entrée au traitement magnétique le 22 août, elle se retira guérie le 6 septembre.

YEUX (mal aux), *sur le nommé François-Antoine Suiès, âgé de* 50 *ans, à Oberherckheim, près Colmar*, 1785, *par M. le baron Klinglin d'Esser* (3).

(Arbre magnétisé.)

F. A. Suiès avait les yeux éraillés, rouges, pleu-

(1) *Recueil d'observations*, etc., p. 14.
(2) *Rapport des cures de Bayonne*, etc., p. 60.
(3) *Annales de Strasbourg*, t. 1, p. 33.

rans, à la suite de fluxions, ce qui l'empêchait de se conduire dès que le jour était tombé. Il vint au traitement de M. Klinglin le 12 octobre, se servit d'eau magnétisée pour baigner ses yeux, et fut guéri le 20.

Témoin, SANNER, chir.

YEUX (maux d'), *sur Mlle ***, au Havre*, 1818, *par M. Crampon, négociant* (1).

(Magnétisme immédiat.)

Mlle ***, nièce de M. Crampon, était souffrante de maux d'yeux depuis *dix ans;* elle ne pouvait ni ouvrir l'œil ni supporter le jour ou la lumière : deux mois de magnétisme ont suffi pour la guérir radicalement. « Cette cure, dit M. Crampon, est connue de plus de cinquante personnes au Havre. »

Voyez, pour d'autres exemples : *Cures de Buzancy*, 1784, p. 19, 23, 25. *Rapport de Jussieu*, 1784, p. 63. *Supplément aux Rapports*, 1784, p. 44, 63. *Recueil d'observations*, etc. 1785, p. 51. *Annales de Strasbourg*, 1786, t. 1, p. 33. *Id.*, 1789, t. 3, p. 262, 350. *Histoire critique du magnétisme*, 1813, p. 148. *Bibliothèque du magnétisme*, 2e année, 1819; 3e trimestre, p. 134, 140.

---

(1) *Bibliothèque du magnétisme*, n° 20, p. 140.

FIN.

CATALOGUE

DES OUVRAGES FRANÇAIS

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉS
POUR, *SUR* OU *CONTRE* LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Nota. En tête de chaque article, on a placé l'une de ces trois lettres *P. S. C.*, qui signifient *pour*, *sur*, *contre*.

Les ouvrages dont les titres sont incomplets, ou dont nous ne pouvons garantir l'exactitude textuelle, sont marqués d'une astérique.

Les noms d'auteurs que nous avons mis entre parenthèses ne se trouvent par sur les titres de leurs ouvrages.

A

P. — Abrégé de la pratique du magnétisme animal au 18e et au 19e siècle, ou Tableau alphabétique des principales cures opérées depuis Mesmer jusqu'à nos jours. (Par M. le comte P***.) In-8., 225 p. Genève, juin 1821.

P. — Addition du 1er septembre 1785, contenant l'extrait de quelques lettres intéressantes sur les progrès du magnétisme, ainsi qu'un Aperçu de la manière d'administrer les remèdes indiqués par le magnétisme animal, à l'usage des magnétiseurs qui ne sont pas médecins. In-8., 13 p. Paris, le 4 février 1785.

Nota. Nous n'avons trouvé cette brochure que dans une édition particulière des Mémoires de M. de Puységur ; in-8°, 170 p.

P. — Ami (l') de la nature, ou Manière de traiter les maladies par le prétendu magnétisme animal. Par M. Suosselier de la Tour. In-8., 175 p. Dijon, chez Capel, 20 septembre 1784.

P. — Analogies principales de la nature, faisant suite au Discours sur les principes généraux de la théorie végétative et spirituelle de la nature, etc. Par A.-L.-J. D***. In-12, 454 p. Paris, chez Roret et Roussel, libraires, 1822.

P. — Analyse raisonnée des rapports des commissaires chargés

par le roi de l'examen du magnétisme animal. Par M. J-B. Bonnefoy, membre du collége royal de chirurgie de Lyon. In-8., 98 p. Lyon et Paris, chez Prault, 13 novembre 1784.

P. — Annales de la société harmonique des amis réunis de Strasbourg, ou Cures que des membres de cette société ont opérées par le magnétisme animal. In-8., t. 3e, 464 p. Strasbourg, chez Lorenz et Schouler, 1789.

Nota. Quoique les trois volumes de cures et d'observations magnétiques publiés par cette société aient tous un titre différent, on ne les désigne plus dans le commerce aujourd'hui que par celui ci-dessus.

P. — Annales du magnétisme animal. Par M. de Lausanne et la société du magnétisme de Paris. Paris, chez J.-G. Dentu, 1814-1816.

Nota. Cet ouvrage a paru par numéros de 48 pages, depuis le 1er juillet 1814 jusqu'au 31 décembre 1816. La collection entière, composée de 48 numéros, forme 8 vol. in-8. de 288 p. chacun.

C. — Anti-Magnétisme (l'), ou Origine, progrès, décadence, renouvellement et réfutation du magnétisme animal. (Par M. Paulet, médecin.) In-8., 252 p. Londres, 21 août 1784.

C. — Anti-Magnétisme (l'), annonade. In-8., 4 p. 10 septembre 1784.

**C.* — Anti-Magnétisme (l') martiniste ou barberiste, observations manuscrites en marge d'une brochure intitulée *Réflexions impartiales sur le magnétisme animal, faites après la publication du rapport des commissaires*, etc. In-12, 43 p. Lyon, 18 septembre 1784.

P. — Aphorismes de Mesmer, dictés à l'assemblée de ses élèves, et dans lesquels on trouve ses principes, sa théorie et les moyens de magnétiser; le tout formant un corps de doctrine développé en 344 paragraphes, pour faciliter l'application des commentaires au magnétisme animal. Ouvrage mis au jour par M. Caullet de Veaumorel, médecin de la maison de Monsieur, 3e édit. In-8., 118 p. Paris, chez Quinquet, pharmacien, 1785.

Nota. Il y a eu de cette brochure plusieurs éditions de divers formats.

C. — Apologie de M. Mesmer, ou Réponse à la brochure intitulée *Mémoire pour servir à l'histoire de la jonglerie*, etc. In-8., 8 p., 1784.

P. — Appel au public sur le magnétisme animal, ou Projet d'un journal pour le seul avantage du public, et dont il serait le coopérateur. (Par M. de Mouillesaux, directeur des postes à Strasbourg.) In-8., 100 p., 1787.

P. — Appel aux savans observateurs du 19e siècle, de la décision portée par leurs prédécesseurs contre le magnétisme animal, et traitement du jeune Hébert. Par A.-M.-J. Chastenet de Puységur, ancien officier-général d'artillerie. In-8., 338 p. Paris, chez J-G. Dentu, 1813.

Nota. Cet ouvrage a d'abord paru par numéros. Le premier, publié dans le commencement de septembre, a 91 p., le deuxième 109, et le troisième 127. Il est réimprimé maintenant en un seul volume.

P. — Aperçu sur le magnétisme animal, ou Résultat des observations faites à Lyon sur ce nouvel agent. Par Jean-Emmanuel Gilibert, ancien professeur d'anatomie, de chirurgie et de botanique au collége de médecine de Lyon, conseiller aulique et médecin ordinaire de S. M. le roi de Pologne, etc. In-8., 76 p. Genève, 1784.

P. — Aperçu de la manière d'administrer les remèdes indiqués par le magnétisme animal, à l'usage des magnétiseurs qui ne sont pas médecins. In-8., 10 p., 1785.

Nota. On trouve également cette brochure dans une édition particulière des Mémoires de M. de Puységur, à la suite d'un extrait de quelques lettres intéressantes sur les progrès du magnétisme.

S. — Archives du magnétisme animal, publiées par M. le baron d'Hénin de Cuvillers. In-8., par cahiers de 96 p. Paris, chez Barrois, 1820-1823.

Nota. Le premier numéro a paru au mois de mai 1820. La collection complète, formant 8 volumes, a été terminée en 1823.

S. — Arrêté du comité de la société de l'harmonie, pour communiquer à M. Mesmer, du 6 mai 1785. In-8., 3 p. Paris.

B

C. — Baquet (le) magnétique, comédie en vers et en deux actes. Par M. P. G***. In-8., 126 p. Londres et Paris, chez Gastellier, 1784.

P. — Bibliothèque du magnétisme animal. Par MM. les membres

de la société du magnétisme de Paris. 8 vol. in-8. Paris, chez J.-G. Dentu, 1817-1819.

Nota. Cet ouvrage est la continuation des *Annales du magnétisme* de Paris. Il a été publié, comme celui-ci, par numéros. Le premier a paru en juillet 1817, et le vingt-quatrième en septembre 1819. La collection forme 8 vol. in-8.

C

P. — Cause (de la) du sommeil lucide, ou Étude de la nature de l'homme. Par l'abbé de Faria, bramine, docteur en théologie et en philosophie, etc., etc. In-8., 463 p. Paris, novembre 1819.

C. — Colosse (le) aux pieds d'argile. Par M. de Villers, de l'Académie de Villefranche, Rouen et Marseille. In-8., 176 p. Paris, chez Gastellier, 1784.

P. — Confession d'un médecin académicien, et commissaire d'un rapport sur le magnétisme animal; avec les remontrances et avis de son directeur. In-8., 70 p., 8 janvier 1785.

P. — Considérations sur le magnétisme animal, ou sur la théorie du monde et des êtres organisés, d'après les principes de M. Mesmer, par M. Bergasse; avec des pensées sur le mouvement, par M. le marquis de Chastellux, de l'Académie française. In-8., 149 p. La Haye, décembre 1784.

P. — Considérations (nouvelles) puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme sur les oracles, les sybilles et les prophètes, et particulièrement sur Nostradamus, etc. Par Théodore Bouys, ancien professeur à l'école centrale du département de la Nièvre. In-8., 404 p. Paris, chez Desenne et Debray, 1806.

P. — Considérations sur l'origine, la cause et les effets de la fièvre, sur l'électricité médicale et sur le magnétisme animal. Par M. Judel, docteur médecin de la Faculté de Montpellier, ancien médecin en chef d'un hôpital militaire, ex-législateur au Conseil des Anciens. In-8., 149 p. Paris, chez Treuttel et Wurtz, et chez Gabon, 1808.

C. — Correspondance (suite de la) de M. Pressavin, membre du collége royal de chirurgie de Lyon, avec les différens magnétiseurs de la même ville. In-8., 15 p., 1784.

Nota. Cette brochure est composée de deux lettres : la première est adressée à M. Constantin (élève de Mesmer, qui paraît avoir

écrit en sa faveur); la seconde à un anonyme, qui se dit élève de Mesmer.

C.—Correspondance de M. M*** sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet et du baquet moral, pouvant servir de suite aux Aphorismes recueillis et publiés par MM. de F*** (Fortia de Piles), J*** (Jourgniac de Saint-Méard), et B*** (L. de Boisgelin). In-12, 167 p. Libourne et Paris, 1785.

C. — Coup-d'œil sur le magnétisme, et examen d'un écrit qui a paru sous ce titre : *Lettre sur le magnétisme, adressée à M. ***, à Paris, par M. Morisson, de Bourges.* (Par M. Boin, médecin à Bourges.) In-8., 29 p. Bourges, de l'imprimerie de Sauchois, 1813 ou 1814.

P. — Cri (le) de la nature, ou le Magnétisme au jour ; ouvrage curieux et utile pour les personnes qui cherchent à étudier les causes physiques du magnétisme, ainsi que les phénomènes qui s'y rapportent. Par M. C. D. L*** (C. de Landresse). In-8., 40 p. Paris, août 1784.

Nota. Il y a une édition où le nom de l'auteur est en toutes lettres.

P. — Cures (nouvelles) opérées par le magnétisme animal. Par M. le marquis Tissart du Rouvre. In-8., 64 p. Paris, août 1784.

Nota. Cet ouvrage porte pour second titre :

Cures opérées à Beaubourg en Brie par le moyen d'un arbre magnétisé, au mois de juin 1784.

On y trouve aussi le Compte rendu à M. Mesmer de l'état des malades admis au traitement gratuit par lui établi dans l'ancien hôtel de Coigny, rue Coq-Héron, par M. Giraud, docteur-médecin, etc.

P. — Cures opérées à Lyon par le magnétisme animal. In-8., 27 p. Lyon, chez Faucheux, 1784.

Nota. Cet ouvrage porte aussi le titre suivant :

Détail des cures opérées à Lyon par le magnétisme animal, selon les principes de M. Mesmer. Par M. Orelut, médecin.

P.—Cures (suites des) faites par différens magnétiseurs membres de la société harmonique des amis réunis de Strasbourg. In-8., 348 p. Strasbourg, chez Lorenz et Schouler, 1787.

Nota. C'est le second volume des *Annales de Strasbourg.*

P. — Cure magnétique, ou Guérison d'une épilepsie opérée en 1787 par M. le baron de Landsperg. In-8., 20 p. Strasbourg, 1818.

D

P. — Dangers (les) du magnétisme animal, et l'importance d'en arrêter la propagation vulgaire. Par A. Lombard aîné. In-8, 148 p. Paris, chez J.-G. Dentu et Bailleul, juin 1819.

C. — Débris (les) du baquet, ou Lettres critiques de la requête de Mesmer. In-8., 23 p. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1784.

Nota. Cette brochure est datée du 8 octobre, mais elle n'a été publiée que le 4 novembre.

C. — Découverte (grande, belle). Magnétisme animal. Par M. Bacher, docteur médecin. In-12, 15 p. Janvier 1783.

Nota. C'est la lettre que Mesmer adressa à M. Philipp, doyen de la Faculté de médecine de Paris, de Spa, où il était alors, et qu'il imprima ensuite. M. Bacher l'a fait réimprimer avec des observations critiques.

P. — Découverte (nouvelle) sur le magnétisme animal, ou Lettre adressée à un ami de province par un partisan zélé de la vérité. In-8., 64 p. 19 décembre 1785.

**C.*— Décret de la Faculté de médecine de Paris, du 24 août 1784, par lequel est adopté le rapport des commissaires, etc. (français et latin). In-4., 2 p. 27 août 1784.

P. — Défense du magnétisme animal contre les attaques dont il est l'objet dans le *Dictionnaire des sciences médicales.* Par J.-P.-F. Deleuze. In-8., 270 p. Paris, chez Belin, 1819.

P. — Détail des cures opérées à Buzancy près Soissons. Par M. le marquis de Puységur. In-8., 42 p. Soissons, 1784.

P. — Détail de ce qui s'est passé au traitement magnétique de Bayonne.

Nota. Cet ouvrage porte aussi le titre suivant :

Rapport des cures opérées à Bayonne par le magnétisme animal, adressé à M. l'abbé de Poulouzat, conseiller-clerc au Parlement de Languedoc. Par M. le comte Maxime de Puységur, colonel au régiment de Languedoc ; avec des notes de M. Duval d'Espréménil, conseiller au Parlement de Paris. In-8., 72 p. Bayonne et Paris, novembre 1784.

P. — Dialogue entre un docteur de toutes les universités et académies du monde connu, notamment de la Faculté de méde-

cine fondée à Paris dans la rue de la Bûcherie, l'an de notre salut 1472, et un homme de bon sens, ancien malade du docteur. (Par Bergasse.) In-8., 31 p. Paris, chez Gastellier, mai 1784.

Nota. Il en a été fait une seconde édition avec quelques petites augmentations. In-8°, 24 p. Paris, Dentu, 1826.

**P.* — Discours sur le magnétisme animal. Par Mesmer. Genève, 1782.

**P.* — Discours sur le magnétisme animal. Par M. Court de Gébelin. Lu à la séance du Musée de Paris, le 5 février 1784. In-8., 48 p., 1784.

C. — Discours sur le magnétisme animal, lu dans une assemblée du collége de médecine de Lyon, le 15 septembre 1784. Par M. O. Ryan, médecin, docteur de l'université de Montpellier, et professeur en médecine agrégé audit collége. In-12, 31 p. Dublin, 1784.

**P* — Discours de M. Bergasse, prononcé dans une assemblée de la société de l'harmonie de Paris. 1784 ou 1785.

P. — Discours sur les principes généraux de la théorie végétative et spirituelle de la nature, faisant connaître le premier moteur de la circulation du sang, le principe du magnétisme animal, et celui du sommeil magnétique, dit *somnambulisme*. Par A.-L.-J. D***. In-8., 308 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1818.

C. — Docteurs (les) modernes, comédie-parade en un acte et en vaudevilles; suivie du Baquet de santé, divertissement analogue, mêlé de couplets. (Par MM. Barré et Radet.) Représentée, pour la première fois, à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du roi, le mardi 16 novembre 1784. In-8., 65 p.

P. — Doutes d'un provincial, proposés à MM. les médecins-commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. (Par M. Servan, avocat-général.) In-8., 126 p. Lyon et Paris, chez Prault, 9 novembre 1784.

E

S. — Éclaircissemens sur le magnétisme animal. (Par M. Gardanne, médecin.) In-8., 36 p. Londres, 1784.

C. — Écrits relatifs au magnétisme animal, pour servir à l'histoire des superstitions; suivis de remarques sur les secrets en médecine. In-12, 1784 ou 1785.

P. — Élémens du magnétisme animal, ou Exposition succincte des procédés, des phénomènes et de l'emploi du magnétisme. Par M. de Lausanne, l'un des fondateurs de la société du magnétisme à Paris. In-8., 56 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1818.

S. — Entente (l') est au diseur, proverbe. Par M. M*** des Viv***. (Marsollier des Vivetières.) In-8., 8 p.

Nota. Plaisanterie sur le magnétisme.

P. — Entretiens sur le magnétisme animal et le sommeil magnétique, dit *somnambulisme*, dévoilant cette double doctrine, et pouvant servir à en porter un jugement raisonné. (Par A.-L.-J. D***.) In-8., 359 p. Paris, chez Deschamps, libraire; et chez l'Auteur, rue Royale, n° 13. 1823.

P. — Essai sur la découverte du magnétisme animal. Par M. Galart de Montjoie. In-4., 9 p. 1784.

**P.* — Essai sur l'économie physique et générale du monde, pour servir d'introduction à la science théorique et pratique du magnétisme animal. Par M. le baron de Marivetz (élève de Mesmer). 1784.

P. — Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique, pour servir à l'histoire du magnétisme animal. Par M. F*** (M. Fournel, avocat). In-8., 70 p. Amsterdam et Paris, juin 1785.

P. — Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique. Par M. Tardy de Montravel. In-8., 108 p. Londres, novembre 1785.

P. — Examen sérieux et impartial du magnétisme animal. (Par M. ***, médecin.) In-8., 43 p. Paris, chez Royez, 26 juillet 1784.

**P.* — Examen du compte rendu par M. Thouret, sous le titre de *Correspondance de la société royale de médecine, relativement au magnétisme animal.* Par J.-B. Bonnefoy, membre du collége royal de chirurgie de Lyon, etc. In-8., 59 p. Paris, chez Gastelier, 18 avril 1785.

P. — Examen de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, sur le principe du mouvement et de la vie, sur les périodes de la vie humaine. Pour servir à l'histoire du magnétisme animal. Par M. Élie de la Poterie, docteur-régent de la Faculté, et membre de la société royale de médecine, ancien inspecteur des hôpitaux militaires du royaume, premier médecin de la marine au département de Brest. In-8., 87 p. Brest, chez Malassis, avril 1785.

S. — Examen physique du magnétisme animal; analyse des éloges et des critiques qu'on en a faites jusqu'à présent, et développemens des véritables rapports sous lesquels on doit en considérer le principe, la théorie, la pratique et le secret. Par M. Carra. In-8., 98 p. Londres et Paris, 1er mars 1785.

P. — Examen de l'ouvrage qui a pour titre : *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses, par un homme du monde.* Par M. Suremain de Myssery, ancien officier d'artillerie, de la société des sciences de Paris, etc. In-8., 55 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1816.

P. — Explication et emploi du magnétisme animal. Par MM. Bapst et Azaïs. In-8., 63 p. Paris, chez Grabit, 1817.

C. — Exposé des expériences qui ont été faites pour l'examen du magnétisme animal, lu à l'Académie des Sciences par M. Bailly, en son nom et au nom de MM. Francklin, Leroy, de Bory et Lavoisier, le 4 septembre 1784. In-4., 15 p., et in-8. Paris, chez Moutard, 14 septembre 1784.

P. — Exposé de différentes cures opérées depuis le 25 août 1785, époque de la formation de la société fondée à Strasbourg, sous la dénomination de *Société harmonique des amis réunis*, jusqu'au 12 du mois de juin 1786. In-8., 304 p. Strasbourg, 1786.

Nota Il en a été fait une seconde édition en 1787, avec deux supplémens. C'est le premier volume des *Annales de Strasbourg*.

P. — Exposé des expériences sur le magnétisme animal, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant le courant des mois d'octobre, novembre et décembre 1820. Par J. Dupotet, étudiant en médecine de la Faculté de Paris, et membre résidant de la société du magnétisme de la même ville. In-8., 80 p. Paris, chez J.-G. Dentu, Delaunay, etc., juin 1821.

Nota. Il en a paru une seconde et une troisième édition, sous le titre suivant :

Expériences publiques sur le magnétisme animal, etc., 2e édit., augmentées de nouveaux détails sur la personne qui avait été l'objet de ces expériences; d'un précis des nouvelles observations sur le magnétisme faites dans presque tous les hôpitaux de Paris ; des dernières délibérations de l'Académie de médecine sur la question du magnétisme; du mémoire de M. Foissac qui y a donné lieu ; du rapport fait par M. Husson à ce sujet, et

des propositions adressées à l'Académie. Par M. Dupotet. In-8., 136 p., février 1826; *idem*, 3e édition, 170 p., mars 1826.

P. — Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme animal et du somnambulisme, contenant des observations pratiques sur les avantages de l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement des maladies aiguës et chroniques. Par Auguste Roullier, docteur en médecine de Montpellier, ancien médecin des armées, et membre correspondant de la société du magnétisme de Paris. In-8., 234 p. Paris, chez J.-G. Dentu, octobre 1817.

S. — Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes. Par M. le baron d'Hénin de Cuvillers. In-8. Paris, chez Barrois l'aîné, 1822.

Nota. Extrait des *Archives du magnétisme.*

C. — Extrait des registres de la Faculté de médecine de Paris, imprimé d'après un décret de ladite Faculté. Août 1784.

Nota. C'est le procès-verbal de l'adoption des rapports.

P. — Extrait des registres de la Faculté de médecine de Paris, du 1er décembre 1784. Attribué à M. d'Espréménil, conseiller au Parlement. In-8., 8 p. 1er décembre 1784.

Nota. Cet ouvrage est une plaisanterie contre les médecins.

C. — Extrait de la correspondance de la société royale de médecine, relativement au magnétisme animal. Par M. Thouret, docteur médecin. Imprimé par ordre du roi. In-4., 74 p. Paris, 3 mars 1785.

P. — Extrait des journaux d'un magnétiseur attaché à la société des amis réunis de Strasbourg; avec des observations sur les crises magnétiques, connues sous la dénomination de *somnambulisme magnétique.* (Par M. le comte de Lutzelbourg.) 2e édition. In-8., 165 p. Strasbourg, 1786.

**P.* — Extrait du journal d'une cure magnétique. (Par M. le comte de Lutzelbourg.) In-8., 65 p. Strasbourg, 1786.

S. — Extrait des registres de la société de l'harmonie de France, du 30 novembre 1786. In-12, 8 p. 1786.

P. — Extrait de deux cures comprises dans l'énoncé de celles faites par des membres de la société harmonique des amis réunis à Strasbourg, tome second des Annales de cette société. Par M. Leblanc, docteur en médecine, et chirurgien-major du régiment de La Fère, infanterie. In-8., 35 p. Strasbourg, 1787.

P. — Extrait du journal d'une cure magnétique ; traduit de l'allemand. In-8., 136 p. Rastadt, chez J.-W. Dorner, imprimeur de la cour, 1787.

Nota. Il a été publié une seconde édition de cet ouvrage, sous le titre suivant :

Dieu, l'homme et la nature, tableau philosophique d'une somnambule.

Elle contient de plus que la première un supplément de 56 pages, qui traite de l'état de l'homme après la mort, du magnétisme physique et spirituel, etc.

Elle a paru à Londres en 1788.

S. — Extrait des registres de la société de l'harmonie de France, du 4 janvier 1787. In-8., 7 p. 1787.

**P.* — Extraits (nouveaux) des *Journaux d'un magnétiseur,* depuis 1786 jusqu'au mois d'avril 1788. (Par M. le comte de Lutzelbourg.) In-8., 99 p. Strasbourg, 1788.

F

**P.* — Faits et notions magnétiques. (Par M. le comte de Lutzelbourg. In-8., 32 p. Strasbourg, 1788.

P. — Fluide (du) universel, de son activité, et de l'utilité de ses modifications par les substances animales dans le traitement des maladies. (Par M. de Vélye.) In-8., 218 p. Paris, chez Delance, 1806.

G

C. — Gaîté (la) mesmérienne, chanson. In-4., 4 p. 1784 ou 85.

Nota. Cette chanson est adressée à M. B***, homme très-savant, dit l'auteur, et bien convaincu que le magnétisme, sans raison appelé *magnétisme animal,* n'a aucun rapport avec la santé des pauvres humains, dont on fait des dupes chaque jour par le *brigandage* de cette prétendue découverte.

H

P. — Hermès (l'), journal du magnétisme animal. Par une société de médecins de la Faculté de Paris. In-8. 1826. Paris, chez Mme Lévi.

Nota. Ce journal paraît tous les mois, par cahiers de deux feuilles au moins. Le premier numéro est du mois de mars.

*P. — Histoire de l'établissement du magnétisme animal fait à Grenoble le 1er octobre. Par M. Nicolas, médecin du roi. In-12., 55 p. Genève, 1784.

C. — Histoire du magnétisme en France, de son régime, de son origine et de son influence, pour servir à développer l'idée qu'on doit avoir de la médecine universelle. (Par M. Brack, médecin de Lyon.) In-8., 32 p. Paris, chez Royez, 1784.

C. — Histoire véritable du magnétisme animal, ou Nouvelles preuves de la réalité de cet agent, tirées de l'ancien ouvrage d'un vieux docteur. In-8., 16 p. La Haye, 7 février 1785.

P. — Histoire critique du magnétisme animal. Par J. L. F. Deleuze. 2 vol. in-8., 298, 340 p. Paris, chez Maine, 1813.

Nota. Il en a été fait une seconde édition. Paris, chez Belin, 1818.

P. — Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal produit par la nature elle-même. Par un témoin oculaire de ce phénomène extraordinaire. Traduit de l'allemand du baron Frédéric-Charles de Strombeck, avec une préface du docteur Marcard, médecin des eaux de Pirmont. In-8., 200 p. Paris, à la librairie allemande, 1813.

Nota. Le titre de cet ouvrage ne donne point l'idée exacte de ce qu'il renferme d'intéressant; il devrait plutôt être intitulé ainsi qu'il suit :

Histoire d'une jeune personne qui s'est guérie d'une maladie nerveuse en indiquant, dans l'état de *somnambulisme naturel,* les remèdes qui lui étaient nécessaires.

P. — Historique de la maladie d'Alphonse, fils de M. le baron de Rostaing, intendant militaire, traité par une somnambule magnétique, au moment où l'on en désespérait. (Par M. le baron de Rostaing.) In-8., 25 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1818.

Nota. Inséré dans la *Bibliothèque du magnétisme,* n° 11, p. 93, 1818.

I

P. — Idées de physique, ou Résumé d'une conversation sur la cause des sensations, avec la composition de la poudre de sympathie. Ouvrage dédié aux dames de Paris. Par Mlle de la Favrye. In-8., 111 p. Paris, chez Gastellier, mars 1787.

C. — Impulsion (l') triomphante, ou l'Attraction foudroyée par

le dieu de la lumière. Se trouve dans la planète de Mercure, chez les imprimeurs du soleil. In-8., 27 p. 1788.

*P. — Influence (de l') des planètes sur le corps humain. Par M. Mesmer. 1766.

Nota. C'est le premier ouvrage dans lequel Mesmer a annoncé le magnétisme.

Instruction pratique sur le magnétisme animal, par J.-P.-F. Deleuze; suivie d'une lettre écrite à l'auteur par un médecin étranger (M. Koreff). In-8° et in-12, 472 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1825.

J

*P. — Jonas. Attribué à M. de Lamothe, médecin. In-8., 16 p.

Nota. Il en a paru une seconde édition sous ce titre:

Lettre de M. Jonas à M. le Dru, connu sous le nom de *Camus*. In-8., 16 p. Paris, 19 juillet 1783.

*C. — Jongleurs (les). 1784 ou 1785.

P. — Journal du traitement magnétique de la demoiselle N***. Par M. Tardy de Montravel. In-8., 1re partie, 255 p.; 2e partie, 206 p. Londres, 1786.

P. — Journal du traitement magnétique de Mme B*** (Brown), pour servir de suite au *Journal du traitement magnétique de la demoiselle N****, et de preuve à la théorie de l'Essai. Par M. Tardy de Montravel. In-8., 279 p. Strasbourg, janvier 1787.

*P. — Journal du traitement magnétique de Mlle D*** et de Mme N***. Par M. C*** de Lyon. 2 v., 184 p. et 197 p. 1789.

P. — Journal de la société du magnétisme animal à Paris. Par M. le baron d'Hénin de Cuvillers, secrétaire de la société du magnétisme de Paris. In-8., 94 p. Paris, chez Barrois, juillet 1818.

Nota. Il n'en a paru qu'un seul numéro.

L

P. — Lanternes (les vieilles), conte nouveau, ou Allégorie faite pour ramener les uns et consoler les autres; étrennes pour tout le monde, avec une clef pour rire et des notes pour pleurer. A Pneumatopolis, chez Lucrain, 5871; avec la permission des fous et des sages. In-8., 100 p. 14 février 1785.

*P. — Lettre à un médecin étranger. Par M. Mesmer. In-8., 18 p. 5 janvier 1775.

*P. — Lettre de M. Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne, à M. Vuzen, docteur médecin. 1775.

*P. — Lettre à l'auteur de la *Gazette d'agriculture*. Par M. Leroux, médecin chirurgien. 1777.

*C. — Lettre sur le magnétisme animal et sur l'électricité, par M. Klinkosch, ou Lettre sur le magnétisme animal et sur l'électrophore, à M. le comte de Kinszky. 1776. Répandue à Vienne (en Autriche) l'année suivante. 1777.

*P. — Lettre de M. Volter, docteur médecin. 1780.

P. — Lettre d'un médecin de la Faculté de Paris à un médecin du collége de Londres ; ouvrage dans lequel on prouve, contre M. Mesmer, que le magnétisme n'existe pas. (Par M. Bergasse.) In-8., 70 p. La Haye, juillet 1781.

P. — Lettre à M. Mesmer, et autres pièces concernant la maladie de la demoiselle Berlancourt de Beauvais. Par M. Fournier Michel, trésorier de France. In-4., 15 p. Beauvais, chez Lescuyer, 4 août 1781.

P. — Lettre de M. d'Eslon, docteur-régent de la Faculté de Paris, et médecin ordinaire de Mgr le comte d'Artois, etc., à M. Philip, docteur en charge de la même Faculté. In-8., 144 p. Paris, le 15 mai 1782. La Haye, 1782.

P. — Lettre sur un fait relatif à l'histoire de la découverte du magnétisme animal. (Adressée à M. Philip, doyen de la Faculté de médecine.) Par Mesmer. Petit in-8., 15 p. Londres et Aix-la-Chapelle, 5 octobre 1782.

P. — Lettres de M. le marquis de *** à un médecin de province. In-8., 46 p. (Octobre 1782.)

C. — Lettre sur le secret de M. Mesmer, ou Réponse d'un médecin à un autre qui avait demandé des éclaircissemens à ce sujet. Par M. Retz, docteur médecin. In-8., 22 p. Paris, chez Méquignon, 10 mai 1782.

P. — Lettre de M. le c*** de C*** P*** (M. le comte de Chastenet Puységur) à Mgr le p*** é*** de S*** (Mgr le prince évêque de Strasbourg). In-8., 59 p. 1783.

*P. — Lettre de M. Court de Gébelin à M. Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. Paris, 28 mai 1783.

P. — Lettre de l'auteur du *Monde primitif* à messieurs ses souscripteurs. Par M. Court de Gébelin. In-4., 47 p.; in 8., 103 p. Paris, 31 juillet 1783.

S. — Lettres de M. de Montjoie sur le magnétisme animal, insérées dans le *Journal de Paris*, 1783.

P. — Lettre sur le magnétisme animal, adressée à M. Perdriau, pasteur et professeur de l'église et de l'académie de Genève. Par M. Charles Moulinié, ministre du saint Evangile. In-8., 25 p. Paris, 24 avril 1784.

P. — Lettre sur la mort de M. Court de Gébelin, suivie du procès-verbal de l'ouverture du cadavre. In-8., 6 p. Paris, le 13 mai 1784.

P. — Lettres de M. L. B. D. B***, à M. A. M. P. L. C. H. D. L. S***, à Marseille, sur l'existence du magnétisme animal, et l'agent universel de la nature dont le docteur Mesmer se sert pour opérer ses guérisons, etc., pour servir de réponse à tout ce qu'on a pu dire et écrire contre le docteur Mesmer et ses principes, etc., attribuées à M. le baron de Bormes. In-8., 87 p. Paris, chez Couturier, 12 août 1784.

P. — Lettre de l'auteur de l'*Examen sérieux et impartial du magnétisme animal*, à M. Judet, médecin. In-8., 16 p. Paris, août 1784.

P. — Lettre de M. Mesmer à M. ***, au sujet de l'ouvrage de M. Thouret, intitulé *Doutes et recherches sur le magnétisme*. In-8., 6 p. Paris, 16 août 1784.

P. — Lettres de M. Mesmer à messieurs les auteurs du *Journal de Paris* et à M. Franklin. (Bergasse.) In-8., 14 p. 20 août 1784.

P. — Lettre de M. l'abbé P*** (Pétiot), de l'académie de La Rochelle, à M. ***, de la même académie, sur le magnétisme animal. In-8., 7 p. 30 août 1784.

P. — Lettre de M. Mesmer à M. le comte de C***, du 31 août 1784, suivie de la copie de la requête à Nosseigneurs du Parlement en la grand'-chambre. (Bergasse.) In-4., 11 p. 1784.

P. — Lettre à M. d'Eslon, médecin ordinaire de Mgr le comte d'Artois. Par M. le comte de Fontette-Sommery. In-8., 27 p. Glascow, et à Paris, chez Prault, 6 septembre 1784.

P. — Lettres de M. Mesmer à M. Vicq d'Azir, et à MM. les au-

teurs du *Journal de Paris.* (Bergasse). In-8., 30 p. Bruxelles, 10 septembre 1784.

P. — Lettre sur le magnétisme animal, où l'on examine la conformité des opinions des peuples anciens et modernes, des savans, et notamment de M. Bailly, avec celle de M. Mesmer; et où l'on compare ces mêmes opinions au Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, adressée à M. Bailly, de l'Académie des sciences, etc., et l'un des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. Par M. Galart de Montjoie. In-8., 136 p. Paris, chez Duplain, 28 septembre 1784.

P. — Lettre d'un élève de Mesmer à M. Pressavin, sur le magnétisme animal. In-8., 16 p. Lyon, le 30 septembre 1784.

P. — Lettres sur le magnétisme animal, où l'on discute l'ouvrage de M. Thouret, intitulé *Doutes et recherches sur la découverte du magnétisme animal*, et le rapport de MM. les commissaires sur l'existence et l'efficacité de cette découverte. (Par M. Bouvier, médecin à Versailles.) In-8., 103 p. Bruxelles, octobre 1784.

P. — Lettre d'un Anglais à un Français, sur la découverte du magnétisme, etc., et observations sur cette lettre. (Par M. Girardin, médecin, secrétaire de la société de l'harmonie.) In-8., 24 p. Bouillon, 1784.

P. — Lettre sur la découverte du magnétisme animal, à M. Court de Gébelin, censeur royal, de diverses académies, président honoraire du Musée de Paris. Par le Père Hervier, docteur de Sorbonne, bibliothécaire des Grands-Augustins, etc. In-8., 48 p. Paris, chez Couturier, 1784.

**P.* — Lettre du Père Hervier aux habitans de Bordeaux. In-8., 4 p. 1784.

C. — Lettre d'un Bordelais au Père Hervier, en réponse à celle que ce savant a écrite aux Bordelais à l'occasion du magnétisme animal. (Par M. E. F***.) In-8., 16 p. Amsterdam, Bordeaux, 1 mars 1784.

C. — Lettre d'un médecin de la Faculté de Paris, à M. Court de Gébelin, en réponse à celle que ce savant a adressée à ses souscripteurs, et dans laquelle il fait un éloge triomphant du magnétisme animal. Par M. F. D. P***. In-8., 67 p. Bordeaux, chez Bergeret, 26 avril 1784.

*C. — Lettre d'un médecin de Paris, à un médecin de province. Par M. de Horn, docteur médecin. In-8., 16 p. Mai 1784.

C. — Lettre de Figaro au comte Almaviva, sur la crise du magnétisme animal, avec des détails propres à fixer enfin l'opinion sur l'inutilité de cette découverte. (Par M. Brak, médecin.) In-8., 38 p. Paris, 13 août 1784.

Nota. Il en a paru une seconde édition le 22 septembre suivant, en 45 p. in-8.

C. — Lettre à l'intendant de Soissons sur les opérations mesmériennes de M. de P*** (M. le marquis de Puységur), à Buzancy. In-8., 13 p. 1784.

Nota. Imprimée dans *le Conservateur*, par M. François de Neufchâteau, t. 1, p. 156-168.

*C — Lettres sur le magnétisme animal, par M. Pressavin, chirurgien, adressées à M. Dutrech, chirurgien à Lyon. In-8., 16 p. Lyon, 11 septembre 1784.

*C. — Lettre de l'autre monde, au *Journal de Paris*. 29 décembre 1784.

Nota. Il paraît que cette lettre a trait à Court de Gébelin.

*P — Lettre à M. Judet, sur le magnétisme animal. 1784 ou 1785.

P — Lettre adressée au rédacteur des *Affiches du Dauphiné*, sur une cure opérée par le magnétisme animal. In-8., 24 p. Lyon, 8 octobre 1785.

P. — Lettre adressée par M. d'Eslon aux auteurs du *Journal de Paris*, et volontairement refusée par eux, concernant l'*extrait de la correspondance de la société royale* relativement au magnétisme animal, rédigée par M. Thouret, et imprimée au Louvre. In-8., 7 p. Le 4 mars 1785.

P. — Lettre à M. Thouret, docteur de la société de médecine de Paris, par Mme la marquise de Longecourt, en date des 29 mars et 18 avril 1785. In-4., 2 p. 1785.

*S — Lettre à M. Mesmer, sur la forme du comité d'harmonie, du 3 mai 1785. In-8., 4 p. 1785.

P. — Lettre de l'auteur de la *Découverte du magnétisme animal*, à l'auteur des *Réflexions préliminaires*, pour servir de réponse à un imprimé ayant pour titre : *Sommes versées*, etc. (Par M. Linguet, avocat.) In-8., 26 p. Paris, 5 août 1785.

P. — Lettre à un magistrat de province sur l'existence du magnétisme animal. In-8., 32 p. Paris, décembre 1785.

P. — Lettre de M. Valleton de Boissière, médecin de Bergerac, à M. Thouret, médecin à Paris, pour servir de réfutation à l'*Extrait de la correspondance de la société royale de médecine relativement au magnétisme animal.* In-8., 240 p. Philadelphie, 1785.

Cette lettre est suivie d'un Précis des cures opérées à Nantes par les moyens magnétiques.

P. — Lettre de M. X*** à M. L. C***. In-8., 19 p. Besançon, le 24 mai 1786.

P. — Lettre à Mme la comtesse de L***, contenant une observation magnétique faite par une somnambule sur un enfant de six mois. Par M. de R***. In-8., 16 p. Besançon, 20 août 1787.

P. — Lettres pour servir de suite à l'*Essai sur le somnambulisme magnétique.* Par M. Tardy de Montravel. In-8., 65 p. Londres, 1787.

P. — Lettre à l'auteur d'un article inséré dans la *Feuille d'avis de Genève* du 4 août 1787. (Par M. Comparet.) In-8., 13 p. Genève, 7 août 1787.

C. — Lettre adressée à M. le marquis de Puységur, sur une observation faite à la lune, précédée d'un système nouveau sur le mécanisme de la vue. Par M. M*** (Meltier). In-8. Amsterdam, 1787.

P. — Lettre sur la seule explication satisfaisante des phénomènes du magnétisme animal et du somnambulisme, déduite des vrais principes, fondés dans la connaissance du Créateur, de l'homme et de la nature, et confirmés par l'expérience, adressée à la société des amis réunis (de Strasbourg) par la société exégétique et philanthropique de Stockholm, et précédée d'un Mémoire présenté à S. M. le roi de Suède par la même société. In-8., 87 p. 1788.

D'après l'original imprimé à l'imprimerie royale de Stockholm. Il y en a une édition où l'on n'a pas mis le Mémoire au roi de Suède. In-8., 56 p. Stockholm, 1788.

S. — Lettre à la société exégétique et philanthropique de Stockholm, concernant les phénomènes du magnétisme animal et du somnambulisme, traduit de l'allemand de J.-G. Rosen-

muller, professeur de théologie de Leipsick. In-8., 80 p. Strasbourg, janvier 1788.

P. — Lettre à MM. les rédacteurs du *Journal de Berlin*, sur le magnétisme animal. In-8., 60 p. Bremen, 1789.

P. — Lettre de M. C*** à Mme B***, sur le magnétisme animal. (Par M. de Castéra.) In-8., 28 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1813.

P. — Lettre sur le magnétisme animal, adressée à M. *** par M. Morisson de Bourges. In-8., 13 p. Bourges, le 25 octobre 1813.

P. — Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé *Superstitions et prestiges des philosophes du dix-huitième siècle, ou les Démonolâtres du siècle des lumières*, par l'auteur du *Précurseur de l'Anté-Christ.* Par J. P. F. Deleuze. In-8., 80 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1818.

C. — Lettre au *Courrier français*, sur les Variétés du *Drapeau blanc* du 6 septembre 1821. Par M. L***, étudiant en médecine. In-8., 8 p. Paris, chez les marchands de nouveautés. 1821.

P. — Lettre à MM. les membres de l'Académie de médecine, sur la marche qu'il convient de suivre pour fixer l'opinion publique relativement à la réalité du magnétisme animal, aux avantages qu'on en peut retirer, et aux dangers qu'il présente lorsqu'on en fait une application inconsidérée. Par J.-P.-F. Deleuze. In-8., 39 p. Paris, chez Béchet jeune, 1826.

C. — Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal, contenant l'exposé critique des expériences les plus récentes, et une nouvelle théorie sur ses causes, ses phénomènes et ses applications à la médecine, adressées à M. le professeur Alibert, premier médecin ordinaire du Roi. Par J. Amédée Dupau, docteur en médecine, etc. In-8., 248 p. Paris, chez Gabon et Delaunay, janvier 1826.

M

C. — Maçonnerie (la) mesmérienne, ou Leçons prononcées en loge mesmérienne, à Bordeaux, l'an des influences 5784, et le 1er du mesmérisme. Par M. J. B. B*** (Barbeguière, docteur médecin). In-8., 83 p. 1784.

P. — Magnétiseur (le) amoureux. Par un membre de la société

harmonique du régiment de Metz, du corps royal de l'artillerie (Ch. Villers). In-12, 229 p. Genève, 1787.

Nota. Cet ouvrage est extrêmement rare, parce que M. le baron de Breteuil, alors ministre, fit saisir les exemplaires, et les fit mettre sous le pilon. Cette manière de répondre ou d'argumenter est la plus commode; il est vrai qu'elle n'est pas infaillible.

M. de Puységur en a publié une nouvelle édition avec des changemens assez considérables. Il y a joint le Journal du traitement magnétique d'un jeune soldat atteint d'ulcères fistuleux à la jambe. 2 vol. in-12, 296 et 283 p. Paris, chez Dentu, 1824.

C. — Magnétisme (le) animal dévoilé par un zélé citoyen français. Par M. Bertrand de la Grézie. In-8., 36 p. Genève, 1784.

P. — Magnétisme (du) animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale. Par M. A. M. J. Chastenet de Puységur, ancien maréchal-de-camp du corps royal de l'artillerie. In-8., 478 p. Paris, chez Desenne, 1807.

Il en a été publié une seconde édition en 1820, in-8°, 472 p. Paris, chez J.-G. Dentu.

C. — Magnétisme (du) animal et de ses partisans, ou Recueil de pièces importantes sur cet objet, précédées des observations récemment publiées. Par A. J. de Montègre, docteur médecin de la Faculté de Paris, etc. In-8., 139 p. Paris, chez Colas, 1812.

P. — Magnétisme! (encore du) Par M. Pigault-Lebrun, membre de la société philotechnique. In-8., 71 p. Paris, chez Barba, 1817.

C. Magnétisme, (ce que c'est que le) ou le Magnétisme en défaut; nouvelle dédiée aux dames de Rennes. Par M. ***, officier en non activité. In-8., 41 p. Rennes et Paris, chez Béchet, janvier 1818.

S. — Magnétisme (le) éclairé, ou Introduction aux *Archives du magnétisme animal*. Par M. le baron d'Hénin de Cuvillers, secrétaire de la société du magnétisme animal à Paris. In-8., 252 p. Paris, Barrois l'aîné, septembre 1820.

S. — Magnétisme (le) animal retrouvé dans l'antiquité, ou Dissertation historique, étymologique et mythologique sur Esculape, Hippocrate et Galien, sur Apis, Sérapis ou Osiris, et sur Isis, suivie de recherches sur l'alchimie. Par M. le baron d'Hénin de Cuvillers. In-8., 432 p. Paris, chez Barrois l'aîné, 1821.

Nota. Extrait des *Archives du magnétisme*.

C. — Magnétisme (du) animal en France, et des jugemens qu'en ont porté les sociétés savantes, avec le texte des divers rapports faits en 1784, etc., et une analyse des dernières séances de l'Académie de médecine et du rapport de M. Husson, suivie de considérations sur l'apparition de l'extase dans les traitemens magnétiques. Par M. Alexandre Bertrand, docteur médecin de la Faculté de Paris. In-8., 539 p. Paris, chez Baillière, février 1826.

P. — Magnétisme (le) animal démontré par les lois de la nature. In-8.

Nota. Tout est omis à dessein dans cet ouvrage; on n'y trouve ni le nom de l'auteur ni celui de l'imprimeur, pas même la ville où il a été publié; enfin il manque jusqu'à la date de l'impression.

*C. — Magnétismomanie (la), comédie burlesque jouée au théâtre des Variétés. 1816 ou 17.

C. — Médecin (le) malgré tout le monde, comédie en trois actes et en prose, par M. Dumaniant; représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 20 février 1786. In-8., 87 p. Paris, chez Cailleau, août 1786.

P. — Médecine nouvelle, ou l'Art de conserver la santé, et de guérir les maladies les plus rebelles par une voie douce, commode et très-efficace, qui réunit tout à la fois l'utile et l'agréable. Par M. L*** (Laugier), docteur médecin. In-8., 91 p. Paris, 1785.

Nota. On a joint à cet essai l'expédient le plus convenable pour tirer un meilleur parti qu'on ne l'a fait jusqu'à présent de l'électricité, du magnétisme animal et des autres remèdes connus.

Cet ouvrage porte aussi le second titre suivant:

Parallèle entre le magnétisme animal, l'électricité et les bains médicinaux par distillation, et appliqués aux maladies rebelles, etc. Par M. L*** (Laugier).

P. — Mémoire sur la découverte du magnétisme animal. Par M. Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne. In-8., 85 p. Paris, chez Didot jeune, 1779.

*C. — Mémoire de M. Roussel de Vauzesmer contre M. d'Eslon, docteur médecin, et l'ouvrage qu'il a publié en faveur du magnétisme, sous le titre d'*Observations sur le magnétisme ani-*

mal, etc.; lu par lui dans une assemblée générale de la Faculté de médecine de Paris, le 18 septembre 1780.

P. — Mémoire en réponse au rapport de MM. les commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. Par M. Gilbert, médecin. In-4., 26 p. Morlaix, le 28 septembre 1784.

C. — Mémoire pour servir à l'histoire de la jonglerie, dans lequel on démontre les phénomènes du mesmérisme, etc. Par M. Retz, médecin ordinaire du roi, ancien médecin des hôpitaux de la marine, etc. In-8., 74 p. Paris, chez Méquignon, 10 août 1784.

P. — Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal. Par M. le marquis de Puységur, officier-général d'artillerie. 2 vol. in-8., 246, 259 p.

Nota. La première partie a été imprimée en 1784, 246 p.; la seconde en 1785, 259 p.

Il en a été fait une seconde édition. Paris, chez Cellot, in-8°, 505 p.

Il en a paru une troisième chez J. G. Dentu. In-8°. Paris, 1820.

Il y a aussi beaucoup de contrefaçons de cet ouvrage.

P. — Mémoire pour M. Charles-Louis Varnier, docteur, régent de la Faculté de médecine de Paris, et membre de la société royale de Paris, appelant d'un décret de la Faculté contre le doyen et docteur de ladite Faculté, intimé. Par M. Fournier, avocat. In-4., 68 p. Paris, chez la veuve Hérissant, avril 1785.

P. — Mémoire de F.-A. Mesmer, docteur en médecine, sur ses découvertes. In-8., 110 p. Paris, chez Fuchs, an VII (1799).

P. — Mémoire sur le magnétisme animal, présenté à l'Académie de Berlin en 1818. (Attribué à M. Ch***, médecin.) In-8., 49 p. Paris, chez Baudouin frères, 1818.

P. — Mémoire sur le magnétisme animal, adressé à MM. les membres de l'Académie des sciences et de l'Académie royale de médecine. Par M. P. Foissac, docteur médecin de la Faculté de Paris. In-8., 10 p. Paris, août 1825.

C. — Mesmer blessé, ou Réponse à la lettre du Révérend-Père Hervier sur le magnétisme animal. Par M. *** (le Père Gérard). In-8., 34 p. Paris, chez Couturier, mars 1784.

P. — Mesmer guéri, ou Lettre d'un provincial au Révérend-

Père ***, en réponse à sa lettre intitulée *Mesmer blessé*. In-8., 13 p. Paris, août 1784.

C. — Mesmer justifié. (Par M. Paulet, docteur médecin.) In-8., 46 p. Paris, 1784.

C. — Mesmériade (la), ou le Triomphe du magnétisme animal, poëme en trois chants, dédié à la lune. (Par M. Philip, doyen de la Faculté.) In-8., 15 p. Paris, chez Couturier, 1784.

**P.* — Méthode très-facile de magnétiser.

C. — Miracles (les) de Mesmer. In-12, 23 p. Paris, 1780.

Nota. Extrait des nos 28 et 29 de la *Gazette de santé.*

P. — Modes (des) accidentels de nos perceptions, ou Examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés, et à la perception des objets extérieurs. Par M. le comte de Rédern. 2e édit., in-8., 69 p. Paris, chez Mongie, 1818.

Nota. La première édition, sans nom d'auteur, a paru en 1815.

S. — Morale (la) chrétienne vengée, ou Réflexions sur les crimes commis sous les prétextes spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion, et observations historiques et philosophiques sur les faux miracles opérés par le magnétisme animal. Par le baron d'Hénin de Cuvillers. In-8., 519 p. Paris, chez Barrois l'aîné, décembre 1821.

P. — Moraliste (le) mesmérien, ou Lettres philosophiques sur l'influence du magnétisme. (Par M. Sulaville.) In-12., 132 p. Paris, 1784.

P. — Mot (un) à l'oreille des académiciens de Paris. (Par M. Brissot de Varville.) In-8., 24 p. 1784.

N

P. — Nature (de la) de l'homme et des moyens de le rendre plus heureux. Par M. Bachelier d'Agès. In-8., 223 p. Paris, chez Buisson, an VIII (1800).

**S.* — Noms des personnes nouvellement admises chez M. Mesmer pour être instruites dans sa doctrine. In-12, 14 p.

S. — Note des ouvrages sur le magnétisme animal qui se trouvent chez Gastelier, libraire, à Paris, In-8., 10 p. Juin 1786.

Nota. Il y a une seconde note, jointe à celle-ci, des ouvrages rares ou épuisés sur le magnétisme animal. Elle est de 9 p.

C. — Note sur le magnétisme animal et sur les dangers que font courir les magnétiseurs à leurs patiens. Par A.-J. de Montègre, médecin de la Faculté de Paris, rédacteur-général de la *Gazette de santé*. In-8., 8 p. Paris, octobre 1816.

Nota. Extrait de la *Gazette de santé*, n° 28, 1er octobre 1816.

**P.* — Notice historique sur les systèmes et les écrits anciens qui se rapportent au magnétisme animal. Par de Landine. In-8., 16 p. Paris, 1785.

C. — Nymphes (les) de Chateldon et de Vichy, dialogues. In-8., 62 p. Sur mes bords, 1785.

O

P. — Observations sur le magnétisme animal. Par M. d'Eslon, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, et premier médecin ordinaire de Mgr le comte d'Artois. In-8., 151 p. Paris, chez Didot jeune, juillet 1780.

C. — Observations très-importantes sur les effets du magnétisme animal. Par M. de Bourzéis, docteur en médecine; médecin ordinaire du roi, etc. In-8., 26 p. Paris, chez Gueffier, 1783.

P. — Observations sur les deux rapports de MM. les commissaires nommés par Sa Majesté pour l'examen du magnétisme animal. Par M. d'Eslon, docteur médecin. In-4., 31 p. Paris, chez Clousier, septembre 1784.

Nota. La rédaction de cet ouvrage est attribuée au célèbre Gerbier, avocat.

P. — Observations adressées à MM. les commissaires de la société royale de médecine nommés par le roi pour faire l'examen du magnétisme animal, sur la manière dont ils y ont procédé, et sur le rapport qu'ils en ont fait. Par un médecin de P***. Pour servir de suite à celles qui ont été adressées, pour le même objet, à MM. les commissaires tirés de la Faculté de médecine et de l'Académie des sciences de Paris. In-8., 17 p. Paris, chez Royez, septembre 1784.

P. — Observations adressées à MM. les commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, sur la manière dont ils y ont procédé, et sur leurs rapports. Par un médecin de province (M.). In-8., 36 p. Paris, chez Royez, 18 septembre 1784.

P. — Observations sur le livre de M. Thouret, intitulé *Recherches et doutes sur le magnétisme animal.* In-8., 42 p. Bruxelles (datées du 22 août, et publiées le 20 septembre 1784).

Nota. Cet ouvrage porte un double titre :

Lettre de M. A*** à M. B***, sur le livre intitulé *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, de M. Thouret. In-8., 42 p. Bruxelles, 22 août 1784.

P. — Observations sur le rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. Par M. G. C***, membre de diverses académies. In-8., 17 p. Vienne (en Autriche), 9 octobre 1784.

Nota. Il en a paru une seconde édition, dans laquelle se trouve une lettre de M. Nicolas, médecin du roi, adressée à M. Vicq d'Azir. In-8°, 20 p.

**P.* — Observations sur le rapport par un académicien.

S. — Observations de M. Bergasse sur un écrit du docteur Mesmer, ayant pour titre : *Lettre de l'inventeur du magnétisme animal, à l'auteur des Réflexions préliminaires.* In-8., 101 p. Londres, septembre 1785.

P. — Observations relatives à la lettre de M. Friedlander, docteur médecin, sur l'état actuel du magnétisme en Allemagne. Par M. C. Oppert, docteur en médecine et en chirurgie. In-8., 19 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1817.

P. — Observations adressées aux médecins qui désireraient établir un traitement magnétique. Par J.-P.-F. Deleuze. In-8., 20 p. Paris, chez Belin-le-Prieur, mars 1821.

C. — Oraison funèbre du célèbre Mesmer, auteur du magnétisme animal, et président de la loge de l'harmonie. Par M. D***. In-8., 39 p. Grenoble, 20 mars 1785.

Nota. M. Brak, médecin, avait fait un ouvrage sous le même titre; mais comme il se permettait de nommer tous les seigneurs à qui Mesmer faisait des legs, la police fit arrêter le livre.

C'est probablement celui qu'il essaya de publier quelque temps après sous le titre de *Testament de Mesmer,* mais dont la vente fut encore défendue. *Voyez* Testament.

P

C. — Phénomènes du mesmérisme. Par M. Retz, médecin. 1784.

Nota. C'est une réunion de caricatures et de chansons contre Mesmer.

P. — Phénomènes du mesmérisme, et procédés pour les produire. Par M. Brughat. In-8., 48 p. Bruxelles, chez Mme veuve Lemaire, 1824.

C. — Philosophie (la) des vapeurs, ou Correspondance d'une jolie femme. Nouvelle édition, augmentée d'un petit Traité des crises magnétiques, à l'usage des mesmériennes. In-12, 190 p. Naples et Paris, chez Royez, 1784.

S. — Philosophie (de la) corpusculaire, ou des Connaissances et des procédés magnétiques chez les peuples anciens. Par M. de Landine. In-8., 198 p. Paris, chez Cuchet, 18 janvier 1785.

P. — Précis historique de faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril 1781. Par M. Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne. Ouvrage traduit de l'allemand (par M. Mercier). In-8., 229 p. Londres, 1781.

P. — Principe (il existe un) incréé : Dieu ; une émanation de ce premier principe : l'esprit universel; un être créé : la matière. In-8., 4 p. Vers novembre 1787.

P. — Principes (des) et des procédés du magnétisme animal, et de leurs rapports avec les lois de la physique et de la physiologie. Par M. de Lausanne, l'un des fondateurs de la société du magnétisme à Paris. 2 vol in-8., 241, 814 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1819.

Nota. Le premier volume de cet ouvrage est de M. de Bruno. Il a été fait en 1785.

P. — Procédés du magnétisme animal. Par M. Dombay (médecin à Mâcon). In-12, 53 p. 1785.

P. — Procès-verbal de l'expérience magnétique faite à l'école vétérinaire de Lyon, le lundi 9 août 1784, en présence de M. le comte d'Oëls (S. A. R. Mgr le prince Henri de Prusse). In-4., 2 p. Lyon, le 9 août 1784.

P. — Procès-verbal du traitement, par l'action magnétique, d'une femme malade par la rupture d'un vaisseau dans la poitrine, de près Soissons, le 17 septembre 1807. (Par M. de Puységur.) In-8., 39 p. 1807.

P. — Prophétie (du douzième siècle) dont l'accomplissement paraît devoir être assez prochain. Attribuée à M. d'Espréménil, ou à M. Fournier, avocat. In-8., 15 p. 24 décembre 1784.

**P.* — Prospectus de la souscription ouverte pour un cours de

magnétisme animal. (Par M. Bergasse.) In-8., 4 p. Paris, mars 1783.

P. — Prospectus d'un nouveau cours théorique et pratique du magnétisme animal, réduit à des principes simples de physique, de chimie et de médecine, etc. Par M. Wurtz, docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg, membre du collége de médecine de la même ville, et élève immédiat de M. Mesmer. In-8., 63 p. Strasbourg, chez Treuttel, 1787.

Q

P. — Questions du jeune docteur Rhubardini de Purgandis, adressées à MM. les docteurs-régens de toutes les Facultés de médecine de l'univers, au sujet de M. Mesmer et du magnétisme animal. (Par M. Servan, avocat.) In-8., 50 p. Padoue, décembre 1784.

R

C. — Rapport de la société royale de médecine sur l'ouvrage intitulé *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, etc. In-12, 22 p. Paris, chez Prault, juillet 1784.

Nota. Ce rapport est signé par MM. Geoffroy, Desperriers, Jeanroi, de Fourcroy, Chambon et Vicq d'Azir.

C. — Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. Rédigé par M. Bailly. In-4., 66 p.; in-8., 60 p. Paris, de l'imprimerie royale, 22 août 1784.

C. — Rapport des commissaires de la société royale de médecine nommés par le roi pour faire l'examen du magnétisme animal. (Rédigé par M. Thouret, docteur médecin.) In-4., 39 p.; in-8., 47 p. Paris, de l'imprimerie royale, 29 août 1784.

C. — Rapport secret sur le mesmérisme, présenté au ministre par la commission de l'Académie des sciences et de la Faculté. Redigé par M. Bailly. In-8., 10 p. août 1784.

Nota. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé séparément; il a été recueilli pour la première fois par M. François de Neufchâteau, dans *le Conservateur*, t. 1, p. 146-155. On le trouve dans la brochure de M. de Montègre, intitulée *du Magnétisme animal et de ses partisans*, et dans l'ouvrage de M. Bertrand, *du Magnétisme animal en France*, etc.

P. — Rapport de l'un des commissaires (M. de Jussieu) chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. In-4., 51 p., et in-8., 79 p. Paris, chez la veuve Hérissant, 17 septembre 1784.

P. — Rapport au public de quelques abus en médecine ; avec des réflexions et notes historiques, critiques et médicales. Par M. F.-L.-Thomas Donglée, docteur de la Faculté de médecine de Paris. In-8., 169 p. Paris, chez la veuve Hérissant, septembre 1785.

P. — Rapport du rapport de MM. les commissaires nommés par le roi pour examiner la pratique de M. d'Eslon sur le magnétisme animal. Par un amateur de la vérité, excité par l'imagination, l'attouchement et l'imitation, et magnétisé par le bon sens et la raison. Adressé à M. Caritides, fils de cet illustre savant, qui avait conçu l'ingénieux projet de mettre toutes les côtes du royaume en ports de mer, actuellement résidant au Monomotapa. In-8., 34 p. Paris, chez Couturier, novembre 1784.

C. — Recherches et doutes sur le magnétisme animal. Par M. Thouret, docteur-régent de la Faculté, et membre de la société royale de médecine. Petit in-8., 286 p. Paris, chez Prault, 1784.

P. — Recherches sur les influences solaires et lunaires, pour prouver le magnétisme universel, etc. Par M. Robert de Lo-Looz, chevalier de Saint-Louis, colonel au service de Suède. 2 vol. in-8., 307, 148 p. Paris, chez Couturier, 1788.

Nota. Le second volume a pour titre :

Recherches physiques et métaphysiques sur les influences célestes, sur le magnétisme universel, et sur le magnétisme animal, dont on trouve la pratique de temps immémorial chez les Chinois.

**P.* — Recherches sur l'influence universelle et réciproque des êtres, etc. Par M. Beaux de Magnielles. In-8., 64 p. Paris, 1788.

P. — Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel, et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique. Par A.-M.-J. Chastenet de Puységur, ancien officier-général d'artillerie. In-8., 430 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1811.

C. — Recherches et considérations critiques sur le magnétisme animal ; avec un programme relatif au somnambulisme artificiel ou magnétique, traduit du latin du docteur Metzger ; ac-

compagné de notes, et suivi de réflexions morales, ou pensées détachées, applicables au sujet. Par M. Robert, médecin en chef des hôpitaux de Langres, etc. In-8., 394 p. Paris, chez Baillère et J.-G. Dentu, 1824.

P. — Récit de l'avocat-général de ***, aux chambres assemblées du public, sur le magnétisme animal. In-8., 39 p. Paris, chez Duplain, 26 février 1785.

Nota. Plaisanterie contre les médecins.

**P.* — Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme animal. In-8., 468 p. Lyon, 1784.

Nota. Ce volume contient : 1° le Mémoire de Mesmer sur la découverte du magnétisme ; 2° la lettre de Court de Gébelin ; 3° la lettre sur la mort de Court de Gébelin, et le procès-verbal de l'ouverture du corps ; 4° le dialogue entre un docteur de toutes les universités, etc. ; 5° la lettre sur le magnétisme animal, de M. Perdriau ; 6° les cures de Buzancy ; 7° les cures de Lyon ; 8° les cures de Beaubourg ; 9° la cure d'un hydropique, par M. Ters, chirurgien du roi ; 10° une lettre de Mesmer au sujet de l'ouvrage de Thouret.

C. — Recueil de mémoires sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme, couronnés et publiés par l'Académie de Bavière, traduits du latin et de l'allemand, augmentés de notes et de quelques dissertations nouvelles. Par J.-H. van Swinden, professeur de philosophie à l'université de Francker, associé étranger de la société royale de médecine de Paris. 3 vol. in-8. ; le 1er, 532 p. ; le 2e, 506 p. ; le 3e, 276 p. La Haye, chez les libraires associés, 1784.

P. — Recueil d'observations et de faits relatifs au magnétisme animal, présenté à l'auteur de cette découverte, et publié par la société de l'harmonie de Guienne. In-8., 168 p. Bordeaux et Paris, 1785.

P. — Réflexions impartiales sur le magnétisme animal, faites après la publication du rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen de cette découverte. (Attribuées à M. le marquis de Dampierre.) (Daté de Lyon, le 3 septembre 1784, et publié à Paris le 27 du même mois). In-8., 50 p. Genève, chez Chirol ; et Paris, chez Périsse le jeune, 1784.

P. — Réflexions sur le rapport des commissaires nommés pour

examiner les principes et les effets curatifs de la doctrine de M. d'Eslon, et apologie de la conduite de ce médecin. In-8., 17 p. Paris, 1784.

P. — Réflexions préliminaires à l'occasion de la pièce intitulée *les Docteurs modernes*, jouée sur le théâtre italien, le 16 novembre 1784. (Attribuées à M. d'Espréménil.) In-8., 3 p. 20 novembre 1784.

Nota. Il a paru une pièce de vers portant le même titre, le 21 décembre 1784. On dit que c'est la brochure ci-dessus mise en vers. In-8º, 8 p.

P. — Réflexions préliminaires (suite des), à l'occasion des *Docteurs modernes*. (Attribuées à M. d'Espréménil.) In-8., 8 p. 24 novembre 1784.

S. — Réflexions sur le magnétisme animal, d'après lesquelles on cherche à établir le degré de croyance que peut mériter jusqu'ici le système de M. Mesmer. In-8., 43 p. Paris, chez Couturier, 1784.

**C.* — Réflexions sur le magnétisme animal, lues à la séance de l'Académie des sciences, du 4 septembre 1784. Par Bailly.

**C.* — Réflexions sur la chaleur animale que quelques physiciens attribuent à la respiration, et que d'autres soupçonnent être l'agent physique du magnétisme animal. Par M. Fabre, chirurgien. In-8., 31 p. Paris, 1784.

C. — Réflexions préliminaires à l'occasion de la pièce intitulée *les Docteurs modernes*, jouée sur le théâtre italien, le 16 novembre 1784; revues et augmentées. In-8., 8 p. 21 décembre 1784.

Nota. C'est une épître en vers contre le magnétisme.

P.* — Réflexions intéressantes sur le magnétisme animal, depuis le rapport, etc. Par M. le marquis de D*. In-8. Genève; et Paris, chez Périsse, 1784 ou 1785.

**C.* — Réfutation des vingt-sept propositions de Mesmer. Mars ou avril, 1784.

P. — Règlemens présentés à la société de l'harmonie de France, par le comité nommé à cet effet par l'assemblée générale du mois de juillet 1784. In-4., 12 p.

Nota. Ces règlemens ont été lus et unanimement arrêtés par l'assemblée générale de la société de l'harmonie, à l'hôtel de Coigny, rue Coq-Héron, le 18 mai 1785.

P. — Règlemens de la société de l'harmonie universelle, adoptés par la société de l'harmonie de France, dans l'assemblée générale tenue à Paris le 12 mai 1785. In-8., 38 p. 1785.

C. — Remarques sur la conduite de M. Mesmer, de son commis le Père Hervier, et de ses autres adhérens, où l'on tâche de venger la médecine de leurs outrages. Par M. J. D. F. D. M., de plusieurs académies. In-8., 30 p. 6 août 1784.

P. — Remontrances des malades aux médecins de la Faculté de Paris. (Par M. Fournel, avocat.) In-8., 113 p. Amsterdam, janvier 1785.

**C.* — Réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le prétendu magnétisme animal. Par M. Dehorne, médecin à Metz. In-8., 16 p. Paris, juillet 1780.

P. — Réponse au discours de M. O-Rian, agrégé au collége de médecine de Lyon, sur le magnétisme animal. Par M. Janin de Combe-Blanche, écuyer, seigneur de Combe-Blanche, membre du collége royal de chirurgie de Lyon, médecin oculiste de S. A. S. Mgr le duc de Modène, etc., etc., etc. In-8., 16 p. Lyon, octobre 1784.

C. — Réponse à l'auteur des doutes d'un provincial, proposés à MM. les médecins commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal. (Par M. Paulet, médecin.) In-8., 70 p. Londres, février 1785.

P. — Réponse aux articles du *Journal des Débats*, contre le magnétisme animal. (Par le B. d'H. de C.) In-8., 24 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1817.

P. — Réponse aux objections contre le magnétisme animal. Par M. J.-P.-F. Deleuze. In-8., 51 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1817.

P. — Requête burlesque, et arrêt de la cour du Parlement, concernant la suppression du magnétisme animal. In-8., 20 p. Septembre 1785.

P. — Rêveries (autres) sur le magnétisme animal, à un médecin de province. Anonyme. (Par l'abbé Pétiot.) In-8., 48 p. Bruxelles, octobre 1784.

P. — Rêves (les) d'une femme de province sur le magnétisme animal, ou Essai théorique et pratique sur la doctrine à la mode. (Par Mlle de la Favrye.) In-8., 42 p. Paris, mars 1785.

*C. — Reynie de la Bruyère Caron, amiral de l'Achéron, à Mesmer, docteur en médecine. Épître.

S

*C. — Secret (le) de l'école mesmérienne.

P. — Sommes versées entre les mains de M. Mesmer pour acquérir le droit de publier sa découverte. (Par M. Bergasse.) In-8., 8 p. Paris, 1er juin 1785.

*C. — Somnambule (le), œuvres posthumes en prose et en vers, où l'on trouve l'histoire générale d'une île très-singulière découverte aux Grandes-Indes en 1784. In-8., 312 p. Ile-de-France, 1786.

P. — Somnambulisme. Supplément aux journaux dans lesquels il a été question de ce phénomène physiologique. (Par M. de Vélye.) In-8., 84 p. Paris, chez Brébant, février 1813.

C. — Spatantigarude; vieux conte nouveau. In-8., 86 p. Paris, octobre 1785.

C. — Superstitions et prestiges des philosophes du 18e siècle, ou les Démonolâtres du siècle des lumières, par l'auteur des *Précurseurs de l'Anté-Christ.* (Par l'abbé Wurtz, vicaire à Saint-Nizier, à Lyon.) Lyon, chez Rusand, 1817.

P. — Supplément au no 25 du *Journal de Paris.* Lettre à M. Thouret. (Par Mme la marquise de Longecourt.) In-4., 2 p. 18 avril 1785.

P. — Supplément aux deux rapports de MM. les commissaires de l'Académie et de la Faculté de médecine, et de la société royale de médecine. (D'Eslon *invenit*, Gerbier *pinxit.*) In-4., 77 p.; in-8., 00 p. Paris, chez Gueffier, novembre 1784.

S. — Supplément aux observations de M. Bergasse, ou Règlement des sociétés de l'harmonie universelle, adopté par la société de l'harmonie de France, dans l'assemblée générale tenue à Paris le 12 mai 1785, avec des notes pour servir à l'intelligence du texte. In-8., 32 p. Paris, chez Gastellier (Daté du 20 septembre, et publié le 22 octobre.), 1785.

P. — Système raisonné du magnétisme universel d'après les principes de M. Mesmer. Ouvrage auquel on a joint l'explication des procédés du magnétisme animal accommodés aux cures des différentes maladies, tant par M. Mesmer que par

M. le chevalier de Barberin, et par M. de Puységur, relativement au somnambulisme; ainsi qu'une notice de la constitution des sociétés dites de l'*harmonie*, qui mettent en pratique le magnétisme animal. Par la société de l'harmonie d'Ostende. In-12, 133 p. Ostende, février 1786.

T

**S*. — Tableau des cent premiers membres qui ont fondé la société de l'harmonie, suivant la date de leur réception, faite à Paris depuis le 1er octobre 1783 jusqu'au 5 avril 1784. In-18, 51 p. Paris, 1784.

C. — Testament politique de M. Mesmer, ou la Précaution d'un sage, avec le dénombrement des adeptes. Le tout traduit de l'allemand par un Bostonien. (Attribué à M. Brack, médecin.) In-8., 50 p. Leipsick et Paris, 1785.

Nota. Cet ouvrage a été arrêté, disent les catalogues du temps, parce que l'auteur nommait les personnes de condition à qui Mesmer faisait des legs; cependant il s'en est distribué quelques exemplaires. La Bibliothèque du roi en possède un.

**P*. — Théorie du monde et des êtres organisés : trois cahiers gravés avec la clef. In-4. 1784.

**P*. — Théorie pratique du magnétisme, etc. 1785.

**P*. — Théorie du magnétisme animal. Essai sur le système de l'univers. Par M. Sirmond de Saint-Brisson. 1790.

P. — Théorie du mesmérisme. Par Ch. H***. (Le fameux Père Hervier, docteur en Sorbonne, bibliothécaire des Grands-Augustins, et l'un des premiers disciples de Mesmer.) In-8., 148 p. Paris, chez Royez, 1817.

P. — Tératoscopie du fluide vital et de la mensambulance, ou Démonstration physiologique et psychologique de la possibilité d'une infinité de prodiges réputés fabuleux, ou attribués par l'ignorance des philosophes, et par la superstition des ignorans, à des causes fausses ou imaginaires. Par C.-R. H***. In-8., 392 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1822.

P. — Traces du magnétisme animal. (Par M. de Cambry, avocat.) In-8., 48 p. La Haye, 1784.

P. — Traité théorique et pratique du magnétisme animal. Par

M. Doppet, docteur en médecine de la Faculté de Turin. In-8., 80 p. Turin, chez J.-M. Briolo, décembre 1784.

P. — Traité du somnambulisme et des différentes modifications qu'il présente. Par M. A. Bertrand, docteur de la Faculté de médecine de Paris, ancien élève de l'École polytechnique. In-8., 519 p. Paris, chez J.-G. Dentu, 1823.

P. — Traitement magnétique suivi d'une guérison remarquable opérée par M. Coll, archi-prêtre du canton de Dangé, près Chatellerault, département de la Vienne. In-8., 94 p. Août 1817.

Nota. Extrait de la *Bibliothèque du magnétisme*, 2e cahier.

V

P. — Vérités (les) cheminent, tôt ou tard elles arrivent. Par M. de Puységur. In-8., 14 p. Paris, chez J.-G. Dentu, avril 1814.

C. — Vision (la), contenant l'explication de l'écrit intitulé *Traces du magnétisme*, et la théorie des vrais sages. In-8., 31 p. Paris, août 1784.

FIN DU CATALOGUE.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES,

RENFERMANT LES NOMS DES MALADIES TRAITÉES PAR LE MAGNÉTISME, CEUX DES MALADES ET DES MAGNÉTISEURS.

Nota. Les noms des magnétiseurs sont suivis du mot *guérit*, et ceux des malades sont immédiatement suivis du nom de la maladie.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes indiquent la page.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

W

ANONYMES, TOME I.

ANONYMES, TOME 2.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Pag. Lig.

8, 13, *après* M. de Lutzelbourg, *ajoutez* qui rapporte ce fait.
38, note (2), *au lieu de* DÉPÔTS, *lisez* SURDITÉ, 1784.
44, note (2), *après* cure, *ajoutez* art. SUPPRESSION, 1784.
78, 14 de la note, *après* étranger, *ajoutez* (M. Koreff).
85, 20, *au lieu de* hémorragie du nez, *lisez* hémorragies nasales.
144, 6 et 26, *au lieu de* Erhmann, *lisez* Ehrmann (ainsi qu'aux pages 209, 249, 252).
179, dernière, *ajoutez* témoin, M. M***, médecin.
187, 12, *au lieu de* attesté par, *lisez* témoin.
227, 21, *au lieu de* M. B***, *lisez* M. de B***.
318, 16 de la note, *après* B***, *ajoutez* (M. Bourdois).
432, 18, *au lieu de* hydropisie aux, *lisez* hydropisie avec.
470, 20, *après* roi, *ajoutez* témoin, LANGE, chirurgien.
544, 14, *après* Mlle ***, *ajoutez* M***.
557, en note, *au lieu de* Bachelier, *lisez* par M. Bachelier d'Agès.
598, 22, *supprimez* perte considérable.

TOME SECOND.

91, 6 de la note, *au lieu de* Lamise, *lisez* Lamile.
97, 1, *au lieu de* une suppression, *lisez* une oppression.
136, 2 de la note, *au lieu de* je l'ai choisie, *lisez* nous l'avons choisie.
242, 15, *au lieu de* Gachet de Lisse, *lisez* Gachet de Lille.
247, 16, *au lieu de* trois palefreniers, *lisez* huit palefreniers.
255, 23, *au lieu de* hernies, *lisez* hernie,
265, 12, *au lieu de* Lab** P.., *lisez* Lab... Payen.
280, *supprimez* la dernière ligne.
319, 6, *après* taie sur l'œil, *ajoutez* droit.
320, 17, *au lieu de* taie, *lisez* taies.
321, 6, *au lieu de* Stibiée, *lisez* Stibié. »
331, 3 de la note, *après* VOMISSEMENS, *ajoutez* 1820.
345, 28, *après* Lettres, *ajoutez* sur le magnétisme.
358, 20, *au lieu de* Lamare, *lisez* Lamure (ainsi qu'à la page 359).
378, 5, avait des bottes, *lisez* mettait des bottes.
380, 1, *au lieu* de sa carie, *lisez* de la carie.
384, 27, *au lieu de* se pansait; *lisez* se pansa,
461, 1, *au lieu de* coxalogie, *lisez* coxalgie.
467, 23, *au lieu de* M. Suosselier, *lisez* M. Sousselier.
479, 13, au lieu de *Camus*, lisez *Comus*.


826M
2

